

---

**Le téléphone portable à l'école : réflexion sur l'interdiction de son utilisation récréative pour les élèves des établissements scolaires de la Communauté française.**

**Auteur :** Paquay, Romane

**Promoteur(s) :** Faulx, Daniel

**Faculté :** par Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education

**Diplôme :** Master en sciences de l'éducation, à finalité spécialisée en formation des adultes

**Année académique :** 2024-2025

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/24506>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

# Retranscription - Entretien Marie (Ens\_001)

Intervenant 1 = Ens\_001 (Marie)

Intervenant 2 = Étudiante/chercheuse

[Intervenant 1]

Bon... Je vous écoute.

[Intervenant 2]

10 Du coup, avant toute chose, je souhaite vous remercier d'avoir accepté de participer à cette étude et de nous accorder votre temps.

Ensuite, avant que nous ne commençons cet entretien, je tenais à vous rappeler vos droits ainsi que certaines informations importantes. Tout d'abord, je vous rappelle que cet entretien est enregistré afin de pouvoir traiter les données ultérieurement. Ces données seront anonymisées de façon à ce que personne ne puisse vous identifier.

Elles seront également conservées en lieu sûr, afin que personne ne puisse y accéder. Autrement dit, je vous assure le caractère confidentiel de cette recherche. Ensuite, je vous rappelle que vous participez volontairement à cette étude et que vous êtes libre de mettre fin à cet entretien ou à votre participation à tout moment. Vous pouvez également refuser de répondre à certaines 20 questions si vous le souhaitez.

Enfin, il importe de souligner que cet entretien vise à recueillir des expériences, des témoignages, afin d'en faire une analyse objective. Ainsi, notre objectif n'est en aucun cas de juger votre pratique. A ce titre, nous nous engageons à faire preuve d'impartialité et de neutralité vis-à-vis de votre témoignage. Tout ceci vous semble-t-il clair ou avez-vous des questions avant que nous ne commençons l'entretien ?

[Intervenant 1]

Je n'ai pas de question.

30 [Intervenant 2]

Très bien.

[Intervenant 1]

J'ai tout compris. Tout est explicite.

[Intervenant 2]

Tout est très clair. Super. Alors, pour commencer, est-ce que vous pourriez décrire brièvement votre établissement ainsi que votre fonction au sein de celui-ci ?

40 [Intervenant 1]

Oui. Donc, je suis enseignante en français dans un établissement du réseau libre. C'est une école secondaire, comme on dit, en discrimination positive. Je crois qu'on dit ça au D+.

Donc, c'est un public issu de l'immigration avec beaucoup d'élèves qui ont des aménagements raisonnables et qui ont parfois des accompagnants, donc ils sont en intégration. Cette année, j'enseigne en première, mais sinon, j'ai principalement des troisième et des quatrième années du qualifiant.

Et je pense que j'ai tout dit concernant l'établissement.

50 [Intervenant 2]

Ensuite, j'aimerais connaître votre perception de l'usage du téléphone par les élèves en milieu scolaire de manière assez générale.

[Intervenant 1]

En classe et en dehors des classes ? Mon point de vue, c'est que malheureusement, comme il est omniprésent, en tant qu'enseignant, on ne le voit pas bien, mais en tant que jeune enseignante, je pense que moi aussi, je l'utilise de trop. Donc, je pense que dans l'ère dans laquelle on vit actuellement, mon point de vue, c'est que c'est un peu inévitable.

60 Mais je pense qu'il devrait, par exemple, être interdit comme ça va l'être l'année prochaine. Mais je trouve que d'un point de vue pédagogique, en classe, il pourrait être hyper utile et hyper intéressant en fonction des matières. Oui... en fonction des matières.

Je n'ai pas d'exemple, mais pour moi, par exemple, en classe, en français, simplement pour rechercher une définition, je trouve qu'on peut montrer ce que c'est un dictionnaire, mais avec ces outils technologiques qu'on a, ça pourrait être plus interactif qu'un élève l'utilise avec son téléphone. Mais le problème, c'est qu'il faudrait, par exemple, bloquer tout ce qui est réseaux sociaux ou applications de jeux. En d'autres mots, mon point de vue, c'est qu'en dehors de la classe, parce qu'on l'utilise tout le temps au quotidien, c'est difficile de tous les voir sur leur téléphone et parfois ne plus interagir entre eux.

70 Et dans la classe, je pense que s'il était limité et très cadré, ce qui est difficile, il serait quand même très utile au point de vue des apprentissages.

[Intervenant 2]

D'accord. Donc, il vous arrive quand même de temps en temps de l'utiliser à des fins pédagogiques dans votre classe ?

[Intervenant 1]

80 Oui, oui, oui, oui. Même, par exemple, j'ai déjà, je recherche un exemple concret. Par exemple, on a utilisé un manuel cette année et parfois, il y avait des petits QR codes pour avoir des vidéos en plus sur les fiches-outils.

Je trouve que ça, en classe, si on travaille par petits groupes, ça peut être utile. Ou même, voilà, ça, c'est chez eux. Mais je trouve qu'il pourrait être, oui, il pourrait être bénéfique aux apprentissages. Et oui, je l'ai déjà utilisé en classe. Pardon, j'avais oublié la question.

[Intervenant 2]

Très bien. OK. Vous venez un peu de le faire, mais est-ce que vous pourriez peut-être décrire un peu plus en détail votre expérience avec l'usage des téléphones avant la mise en place de son interdiction au sein de votre classe ?

Comment est-ce que vous l'utilisiez en classe avant même de l'avoir interdit ?

90

[Intervenant 1]

OK. Donc, je vais peut-être juste préciser, mais peut-être que je vais expliquer après le dispositif que j'avais mis en place, même si c'est rien de complexe. Par exemple, j'ai déjà utilisé de manière concrète quand je fais une heure de remédiation, par exemple, et que j'ai des élèves qui sont plus rapides.

Nous, on fonctionne toujours un peu avec Teams depuis le COVID. Je chargeais des exercices supplémentaires sur Teams et je disais aux élèves qu'ils pouvaient aller consulter l'exercice et noter leur réponse sur une feuille à part. Comme ça, ça permet à ceux qui avancent un peu plus vite de

100 faire l'exercice et les autres qui sont un peu plus lents de faire l'exercice que j'ai distribué en papier, en physique.

Et aussi, ce qui est intéressant, c'est qu'on peut directement envoyer le correctif aussi pour ceux qui sont plus rapides. Je peux dire, il y a le correctif de l'exercice que tu as fini, tu peux le corriger et il y a un exercice supplémentaire que tu peux consulter si tu as avancé plus vite. Donc ça c'est, on va dire, quelque chose que j'ai déjà fait.

Il y avait l'histoire des QR codes avec les fiches-outils expliquées comme un tutoriel. Il y a aussi des synthèses que j'ai déjà envoyées, mais ça, ce n'est pas vraiment en classe, mais quand on construit une synthèse ensemble, je fais par exemple dire, prenez note.

110 Et comme je disais, j'ai quand même certains élèves qui disent que c'est difficile, pour ceux qui sont dyspraxiques ou dyslexiques, de noter quand on dicte ou de noter rapidement. Je sais bien qu'au moins, ma synthèse, je l'ai faite avec eux, mais ils pourront l'avoir chez eux et je l'envoie sur Teams également. Voilà, deux exemples. Je peux en donner d'autres si c'est nécessaire.

[Intervenant 2]

C'est déjà super. Au cours des dernières années, si vous revenez 5 années en arrière, par exemple, quelle évolution avez-vous constaté vis-à-vis de l'usage du téléphone par les élèves ? Est-ce qu'il y a eu un changement entre les 5 dernières années et maintenant ?

Ça peut être par exemple plus de distraction, moins de concentration.

120

[Intervenant 1]

Ah oui, c'est pas l'usage pédagogique.

[Intervenant 2]

En fait, c'est vraiment l'usage de manière générale et les tendances qu'ils ont justement à dévier ou pas de l'usage pédagogique.

[Intervenant 1]

130 Si je remonte en arrière, du coup, je n'utilisais pas pour des exercices ou pour des synthèses comme j'ai pu l'expliquer. Mais ce que je peux remarquer, c'est une évolution négative dans le sens où c'est vraiment l'utilisation tout à fait, sans aucune gêne. Je ne sais pas si c'est pas vraiment soutenu, mais c'est vraiment sans aucune gêne.

140

C'est : « Je regarde l'heure. » Il y en a même qui pourraient, quand ils ne travaillent pas, lancer une partie sur un jeu, ou alors il y en a même qui me dirait « Madame, je peux répondre à ma mère, elle m'appelle. » Ou « Oui, mais c'est ma mère, je dois vraiment lui répondre. » En fait, c'est vraiment sans gêne et c'est vraiment quelque chose qui leur semble logique tellement ils l'utilisent. Et moi, dans l'évolution, et peut-être que ça viendra dans les autres questions, il y a l'évolution de l'usage du téléphone « sans gêne » comme je me disais, « Je regarde l'heure. », « J'ai un SMS important. » ou « C'est pas grave, c'est Snap. » Enfin voilà, c'est vraiment sans gêne. Mais moi, au niveau de mon évolution en tant qu'enseignante, j'ai ça en plus dans la classe à vérifier.

Déjà, on doit être sûr qu'il y a vingt paires d'yeux qui nous regardent et vingt paires d'oreilles qui nous écoutent. Mais on doit vraiment regarder s'il n'y a pas le téléphone en main, s'il n'y a pas le téléphone sous le banc, il doit être absolument dans la mallette. Et c'est hyper compliqué. Donc l'évolution, pour moi, elle est négative parce que l'usage de leur téléphone, pour eux, limite, ils ne s'en rendent pas compte. C'est vraiment un réflexe.

[Intervenant 2]

150 Et est-ce que peut-être au quotidien, vous avez des exemples un peu plus concrets qui permettent de dire « Je constate une évolution négative et quels sont les impacts de cette évolution ? »

[Intervenant 1]

Donc c'est un exemple concret pour l'évolution, c'est ça, l'impact ?

[Intervenant 2]

Oui, plus se focaliser sur les impacts que peuvent avoir ces petites choses du quotidien qui vous amènent à dire que l'évolution, elle est négative parce qu'ils le consultent sans gêne, parce qu'il y a des sonneries et qu'ils ne s'en rendent même plus compte. A votre avis, c'est quoi l'impact de tout 160 ça sur leur attitude, leur concentration, leurs apprentissages ?

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça que j'allais dire, c'est vraiment la concentration qui est gaspillée et bafouée. Parce que même nous, je pense, en tant qu'adultes, jeunes adultes, si je peux dire ça, je dis on, mais je veux dire les élèves aussi, ils sont tout le temps sur leur application, en train de scroller ou en train de jouer. Donc le cerveau n'est plus habitué à rester concentré plus de trois minutes, on va dire, si pas trois secondes.

Et donc je trouve que oui, c'est vraiment ça l'impact, c'est sur leur concentration, leur mémoire et le fait... En français, je trouve que c'est vraiment l'écriture. Maintenant, nous à l'époque, c'était 170 MSN, eux maintenant, c'est Snapchat.

En fait, l'évolution négative c'est vraiment... l'impact, c'est vraiment sur leur concentration, c'est « Je ne fais pas l'exercice maintenant, je le ferai après, je vais regarder mon téléphone. » Et puis en fait, je crois qu'il y a aussi la gestion du temps. Ça joue aussi sur la gestion du temps, peut-être, quand je réfléchis comme ça.

Et puis même quand on voit un examen, enfin moi aux examens, je veux que leur téléphone soit état sur le banc, ils ne peuvent plus regarder l'heure, donc ils sont tous perdus, ils n'ont plus aucune notion, donc plus de concentration et plus de notion du temps, peut-être.

180 [Intervenant 2]

Ah oui, donc c'est omniprésent au point de leur faire même perdre la notion du temps, parce que pour eux, c'est le seul point d'ancrage par rapport à ça, quoi.

[Intervenant 1]

Je ne dirais pas qu'il n'y a que ça qui leur fait perdre la notion du temps, mais les ados, cinquante minutes de cours, c'est compliqué. On sait bien qu'en enseignant les aléas : il y a l'entrée en classe, la mise au travail, les consignes, donc ils ne travaillent jamais cinquante minutes, ils ne sont jamais concentrés cinquante minutes, mais je pense que ça, ça a une influence, entre autres, et leur attention, c'est ça.

190

[Intervenant 2]

Et du coup, suite à cette omniprésence du téléphone chez les élèves, vous avez décidé de mettre en place un dispositif pour l'interdire en classe. Est-ce qu'il y a eu un événement déclencheur ou une prise de conscience particulière qui a mené à cette décision ?

[Intervenant 1]

200 Donc moi, ça a été un dispositif, on va dire, que j'ai installé l'année passée et cette année. Donc l'année passée, je l'ai installé... on va dire, je crois, dès la rentrée des vacances de Pâques, donc c'était avril, je crois, je ne sais plus. Donc en fait, oui, il y a eu une prise de conscience dans le sens où c'était « Madame, je peux prendre une photo de l'exercice ? » ou « Je peux prendre une photo du cours complété ? », alors que l'élève n'avait pas par exemple copié pendant l'heure.

Et donc ça, je me suis dit, bon ça, c'est quand même fou. Ils ne savent pas copier un exercice, mais ils vont prendre une photo et soi-disant, ils vont recopier chez eux. Déjà ça, je me suis dit, ils sont vraiment tributaires de leur appareil, quoi, donc ça ne va pas.

210 Et alors, il n'y a pas eu d'événement particulier, mais dans mes souvenirs, comme ça fait quand même déjà deux ans, dans mes souvenirs, c'est que je me rendais vraiment bien compte qu'ils étaient tous dessus et que moi, mon attention n'était vraiment plus qu'attirée par ça. Mon objectif, c'était qu'ils n'utilisent pas leur téléphone et j'en perdais un peu le fil de ma leçon. Donc je m'étais dit à ce moment-là, on arrive quand même aux révisions, aux examens, je pense que ça peut être un argument fort, donc je me suis dit, de toute façon, ils seront tous logés à la même enseigne, ils devront tous mettre leur téléphone sur mon banc ou sur un banc devant la classe, ils verront leur téléphone. Parce que je sais bien qu'il y a certaines règles dans certains R.O.I. ou certaines règles déontologiques comme quoi on ne peut pas prendre leur téléphone en main, on ne peut pas les mettre dans une boîte. Et donc moi, je m'étais dit, au moins, ils voient leur téléphone et ils savent qu'ils vont le récupérer à la fin de l'heure. Et donc voilà, la question c'était vraiment savoir s'il y avait eu un déclic, c'est ça ?

220 Donc moi, c'était ça, c'était vraiment déjà, de un, le fait qu'ils dépendaient, on va dire... leur application dans le cours dépendait de leur appareil quoi. Et le fait que moi, mon attention, elle s'est vraiment divisée en, je dirais même en dix, puisqu'il faut vérifier vraiment que tous les élèves ne les utilisent pas, donc voilà. Et alors, il y a quelque chose qui... Non, je dirais peut-être après, je vais le noter.

[Intervenant 2]

Mais sinon, vous pouvez, il n'y a pas de souci.

[Intervenant 1]

230 Mais c'est parce que je me disais tout à l'heure pour la question concernant l'utilisation du téléphone à des fins pédagogiques. Il y a certains élèves qui débarquent de pays étrangers, donc ils ne gèrent pas du tout la langue ou alors, par le système, les deuxièmes qui sont en deuxième S mais qui ont 16 ans qui passent directement en 3P, j'avais des élèves en troisième professionnel qui ne savaient pas lire ou qui ne savaient pas ce que voulait dire, j'invente moi... « jupe », par exemple. Dans ce cas-là, je trouve que le téléphone est très utile pour les traductions quoi.

[Intervenant 2]

Donc c'est vraiment à titre pédagogique quoi.

[Intervenant 1]

240 Oui, c'est ça. Je ne l'ai jamais fait mais je pense que c'est intéressant aussi à soulever. Et donc voilà, pour le déclic, c'était vraiment pour revenir à la question, c'était vraiment le fait que nous en tant qu'enseignant, l'attention, on doit vraiment faire attention à ça en plus.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Et au final, parfois, on fait tellement attention à ce qu'ils n'utilisent pas leur téléphone qu'on laisse de côté les aspects plus importants du cours et de l'enseignement.

[Intervenant 1]

250 Oui, voilà. C'est ça, les aspects plus importants. Et puis moi, j'ai l'impression aussi qu'on parlait de l'attention et de la concentration.

Même quand on va dire, c'est peut-être dans mes classes, je ne sais pas, mais quand je dis « Voilà, page 46 exercice B. », je vais le dire une fois, je vais bien le dire deux fois, je vais bien le dire trois fois, mais le quatrième élève qui va me dire « C'est quelle page, quel exercice ? » alors que je l'ai noté au tableau, je me dis non, là, c'est quand même exagéré. Ça veut dire qu'il était vraiment plongé dans autre chose. Donc, ça peut être soit une discussion avec un élève ou son téléphone, là, ici, en l'occurrence. Ça aussi, ça a un impact sur eux.

260 [Intervenant 2]

Sur eux et puis sur l'enseignant aussi qui, au fur et à mesure qu'il se répète, à un moment donné, je pense qu'il peut perdre patience et que ça impacte aussi la qualité de ses apprentissages par la suite.

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 2]

OK. Du coup, si j'entends bien la raison pour laquelle vous avez décidé d'instaurer ce dispositif en classe, c'est une prise d'initiative individuelle, ce n'est pas quelque chose qui vient de l'équipe 270 pédagogique ou de la direction, c'est vraiment de votre initiative ?

[Intervenant 1]

Oui, c'est vraiment de mon initiative. Chez nous, il y a... ça fait aussi deux ans, dans le journal de classe, il y a eu une nouvelle page qui était dédiée à l'utilisation du téléphone.

Comme dans tout journal de classe classique, il y a la partie « ordre », on doit mettre une note pour les devoirs ou des oubliés, et la partie « comportement ». Mais là, il y a eu une page en plus qui avait été ajoutée, c'était un petit tableau, donc je crois qu'il y avait peut-être six rangées... six lignes plutôt, où on devait dire quand l'élève utilisait son téléphone, donc c'était considéré comme une note. Et 280 après la note, on est censé récupérer le téléphone et le déposer à la direction.

[Intervenant 2]

Ah oui.

[Intervenant 1]

Moi, ça me demande beaucoup... Enfin, non. Je dirais que je ne le fais pas parce que je sais bien que l'élève péterait un plomb, clairement.

Je me dis, je préfère confisquer son téléphone... Quand je ne suis pas dans le dispositif que j'ai 290 expliqué, je confisque le téléphone durant l'heure, au moins je mets le cadre, je dis « Voilà, tu l'as utilisé, tu ne l'utilises plus. », mais ils savent qu'ils le récupèrent à la fin de l'heure et ils savent qu'ils doivent se concentrer. Tandis que s'ils savent qu'ils doivent le récupérer à la direction, ça veut dire qu'ils vont être... pas culpabilisés, comme je cherche... ils vont être perturbés en se disant « Oui, je

vais devoir appeler mes parents, récupérer mon téléphone. », tandis que là, je récupère le téléphone, tu l'as à la fin de l'heure. Oui, c'était vraiment une prise d'initiative individuelle de ma part et c'était ponctuel, mais je pense que l'année prochaine, je ne sais pas quelles seront les installations encore dans mon école, mais ils ne pourront pas du tout l'utiliser, mais je pense que ce sera la même chose.

300 [Intervenant 2]

Vous ne pensez pas qu'il y ait quelque chose de concret qui soit mis en place l'année prochaine ?

[Intervenant 1]

Non. Maintenant, ça a été stipulé en Assemblée Générale à la fin de l'année que oui, ce serait interdit et qu'il y aurait des dispositions, mais on n'a rien eu de concret. Moi, je pense qu'ils savent qu'ils ne pourront plus l'utiliser ni dans la cour... je dis ni dans la cour parce que ni en classe, c'est évident.

[Intervenant 2]

310 Je vous coupe... Est-ce qu'ils peuvent l'utiliser dans la cour ?

[Intervenant 1]

Cette année, oui, mais ils savaient bien que c'était la dernière année. Peut-être que chez nous, on a été un peu plus laxistes cette année, mais ils savaient que c'était la dernière année qu'ils pouvaient l'utiliser dans la cour de récréation. Et donc, voilà.

Je ne sais plus si j'ai répondu à la question.

[Intervenant 2]

320 Oui. Du coup, à travers la mise en place de votre dispositif, quels sont les objectifs, si vous en aviez, que vous cherchiez à atteindre ?

[Intervenant 1]

Je réfléchis...

Mon objectif, c'était de les installer dans un cadre de travail assidu parce que c'était vraiment avant les examens, je dirais un mois avant les examens.

330 Donc, pas une motivation, mais plutôt une conscientisation, leur dire « Bon voilà, les GSM, vous les avez utilisés de manière un peu excessive ces derniers temps. Moi, je n'ai pas apprécié. Je ne vous punis pas, mais je vous conscientise en vous disant, vous utilisez trop vos téléphones et là, c'est le moment de travailler. C'est maintenant, ce n'est pas après. Si ça ne vous va pas, ce n'est pas grave, ça ne me regarde pas. Là, j'installe cette règle et mon objectif, c'est que vous travaillez, que tout le monde soit bien tranquille avec ça et que tout le monde s'applique, que tout le monde prenne note. Parce que c'est en prenant note, c'est en écoutant qu'on s'y prend et c'est quand on rentre chez soi et qu'on a une bonne prise de note, qu'on sait étudier convenablement. »

Donc, en fait, mon objectif, c'est d'installer un cadre et de leur montrer que c'est une distraction en moins, parce qu'évidemment, la conséquence du fait qu'ils n'utilisent pas leur téléphone, c'est qu'il y a plus de bavardages. Et donc, voilà. Mon objectif, c'était vraiment un cadre de travail beaucoup plus studieux, comme lors de toute révision, mais là, sans écran.

[Intervenant 2]

Oui. Ok.

340

[Intervenant 1]

En fait, quand je parle comme ça, on dirait qu'ils étaient vraiment tous sur leur téléphone et que j'acceptais, mais ce n'est pas du tout le cas, c'est juste que j'ai remarqué. Voilà. Et c'est vrai que je viens aussi...

J'ai un vague souvenir, mais je ne sais pas si ça aidera si je l'explique, mais je pense qu'il y avait eu aussi plusieurs histoires dans l'école où des élèves avaient été filmés et je pense que ça, ça peut aussi rassurer... Ça ne faisait pas partie de mes objectifs, mais je pense que ça peut aussi rassurer certains élèves de ne pas être filmés à leur insu ou lorsqu'ils font telle ou telle chose, même, on va dire, une action quotidienne.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Oui, donc il y a cet aspect aussi de respect du droit à l'image.

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça. L'intégrité, tu es en classe, tu n'as pas non plus à stresser en disant qu'il y a des camarades qui peuvent à tout moment dégainer leur téléphone et prendre une photo quand le prof est de dos, évidemment. Enfin voilà, je viens de penser à ça mais ça ne faisait pas partie de mes objectifs.

Moi, c'était vraiment le cadre et leur montrer que quand il y a une règle, il faut que tout le monde la respecte aussi, parce qu'en fait, ils n'ont jamais râlé du fait que je demande de mettre le téléphone sur la table en début de cours. Mais à plusieurs reprises, quand je comptais les téléphones, il en manquait un ou deux. Je ne ciblais pas les personnes, mais je disais que je ne commence pas le cours tant qu'il n'y a pas tous les téléphones.

Et là aussi, je trouve que ça montre que tout le monde est concerné et tout le monde doit respecter les mêmes règles. Et ça, j'ai l'impression que quand ça touche leur téléphone, ça les intrigue encore plus.

[Intervenant 2]

Oui, c'est comme si on leur enlevait un membre.

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça, la suite de leur main.

[Intervenant 2]

Justement, vous expliquez tout à l'heure que de base, ce dispositif est venu à un moment donné de l'année où vous vous êtes dit qu'il fallait travailler plus sérieusement et être plus studieux. Et c'est quelque chose que vous avez continué l'année d'après ?

[Intervenant 1]

L'année d'après, ça dépendait un peu des classes. L'année d'après, c'est cette année qui vient de s'écouler. Je l'ai refait durant les révisions.

En fait, ce que j'ai remarqué, j'ai eu deux ou trois élèves que j'avais l'an passé, ils disaient aux autres « Vous allez voir, pendant les révisions, elle va prendre votre téléphone. » Et j'ai remarqué que ça les avait marqués. Et en fait, personne ne râle et tout le monde se rend compte que quand il n'y a pas de téléphone, il y a quand même de meilleures conditions pour faire des exercices, pour poser des questions, etc.

Et je pense que j'aurais peut-être dû l'installer dès le début de l'année. Je pense que ça aurait été plus confortable pour moi, je ne vais pas mentir. Aussi pour les élèves, mais aussi pour moi. Par exemple, je trouve que les plus... Ceux qui l'utilisaient le plus, c'est les plus grands, les quatrièmes. Ils font un peu... Ils ont bien l'impression qu'ils font partie des grands et qu'ils se sentent un peu tout permis. Mais mon attention, clairement, dans cette classe-là, c'était les téléphones, les téléphones. Je ne sais plus quelle était la question... Oui voilà, j'ai réitéré le dispositif, mais toujours de manière ponctuelle, au moment des révisions.

400 [Intervenant 2]

Ok. Justement, est-ce que par rapport à ce dispositif-là, vous pourriez peut-être expliquer un peu plus en détail ce qui a été mis en place pour faciliter l'interdiction ? Donc est-ce que vous avez juste demandé aux élèves de mettre les téléphones sur un banc devant vous ? Ou est-ce que vous avez mis une boîte ? Ou est-ce que vous avez mis des affiches en classe ?

[Intervenant 1]

Ah oui, non, en fait, comme je l'avais dit, c'est vraiment, c'est maintenant que vous devez mettre les bouchées doubles si vous voulez sauver votre année pour certains, parce que pour d'autres, voilà, parfois c'est peine perdue. Mais c'est vraiment, oui, non, ce n'était qu'oral, j'ai dit « Voilà, à 410 partir de maintenant, à chaque jour, on met son téléphone sur le banc, pas dans une boîte. » Je leur dis « C'est sur mon bureau, personne ne va y toucher. », et voilà, c'est bête à dire, mais je comptais vraiment les téléphones et le nombre d'élèves, et si je n'avais pas le nombre de téléphones équivalent au nombre d'élèves, je rappelais à l'ordre quoi, et donc oui, il y en a qui sont un peu plus réfractaires, oui, mais ils le mettaient finalement, parce qu'en fait, il n'y a rien à faire, il y a quand même l'effet de groupe, s'il y en a 20 sur 24 qui l'ont fait, c'est toi qui as un peu la honte de ne pas avoir joué le jeu au final.

[Intervenant 2]

420 Donc c'est pas... au final, c'est un dispositif qui a été mis en place, mais qui n'a pas nécessité de fonctionner étape par étape, de préparer, entre guillemets, psychologiquement les élèves à se séparer de leur téléphone.

[Intervenant 1]

Non, quand même pas, je ne dirais pas, mais voilà, ce qu'il y a, c'est que je disais à chaque cours à partir de maintenant, mais à chaque cours, je dois quand même dire « Vos téléphones sur le premier banc. », ça oui, ça oui, c'est...

[Intervenant 2]

Oui, donc il faut quand même répéter, entre guillemets, l'appel.

430

[Intervenant 1]

Il faut répéter, oui, c'est ça, oui.

[Intervenant 2]

Ce n'est pas quelque chose qui est ancré chez eux et qui est automatique.

[Intervenant 1]

Non, non, ça c'est sûr, ce qui est automatique, c'est de le garder dans la poche, ça oui, mais ouais, non, voilà. Et en fait, évidemment, en fait, moi, ce que je trouve marrant, c'est que du coup, enfin,

440 pas marrant, mais intéressant, c'est qu'à la fin du cours, ils ne se ruent pas sur le premier banc pour récupérer leur téléphone finalement. Et donc on se dit, bah oui, donc ils savent ne pas l'utiliser. Et j'ai même des élèves qui ont oublié leur téléphone et qui allaient à leur cours d'après, donc...

[Intervenant 2]

Ah, sans reprendre le téléphone sur le banc ?

[Intervenant 1]

Ouais c'est ça.

450 [Intervenant 2]  
Ok, ouais. Ah bah c'est étonnant.

[Intervenant 1]

Ouais, ouais, étonnant. Je coupe juste deux secondes parce que... Non, ça va, je sais plus, ça va. C'est parce que je sais plus, j'ai laissé mes clés sur la porte, mais c'est pas grave, peut-être que...

[Intervenant 2]

Mais si c'est trop long, tu me dis...

460 [Intervenant 1]  
Non, non, il n'y a pas de problème, il n'y a pas de problème, je ne dois pas partir.

[Intervenant 2]

Hum... Et vous me disiez que certains élèves avaient été un peu parfois réfractaires à l'idée de devoir déposer leur téléphone. Est-ce qu'il y a eu d'autres réactions peut-être des élèves, d'autres qui se sont dit « Ah bah c'est vraiment bien, ça va nous permettre de nous concentrer. », d'autres qui se sont dit « Ah bah non, moi ça ne me plaît pas du tout. » ?

[Intervenant 1]

470 Pour être honnête, je n'ai pas vraiment de souvenir de ça.

[Intervenant 2]

Ou peut-être qu'ils n'ont pas eu de réaction et qu'ils ont juste écouté la consigne.

[Intervenant 1]

Ah, non, c'est quand même... « Oh... », enfin, voilà, ils soufflent.

[Intervenant 2]

Il y a des petites râleries.

480 [Intervenant 1]  
Oui, ou alors « Han mais pourquoi ? » Ils savent pourquoi, mais alors moi j'aime encore bien les prendre pour des bébés et leur dire « Si tu n'as pas ton téléphone, au moins tu sauras te concentrer, c'est une occasion pour te remettre en ordre correctement. », enfin voilà, un peu les materner, et leur expliquer le sens de la démarche. Non, ils n'ont pas vraiment été réfractaires ou... se plaindre, oui, mais ils le font quand même finalement.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça, pour d'autres raisons aussi. Oui, c'était une de plus.

490 Et est-ce que vous avez éventuellement eu une réaction de la part des parents ou de la direction qui a été informée de ce changement, ou pas ?

[Intervenant 1]

Non, pas de parents, pas de direction, mais quand je le dis aux collègues, c'est vrai qu'ils sont étonnés en disant « Ah bon, ils mettent tous leur téléphone de côté ? » Je dis oui. Voilà, c'est plus de la surprise des collègues.

[Intervenant 2]

Ah oui.

500 [Intervenant 1]

Et sinon, non.

[Intervenant 2]

Et est-ce que c'est une démarche, entre guillemets, vers laquelle ils vous soutiennent ou est-ce que c'est juste « Ah ben, je suis étonnée que les élèves donnent leur téléphone, mais je me vois mal mettre ça en place moi aussi. » en soutien à cette décision-là ?

[Intervenant 1]

510 Ah oui, non. On va dire qu'ils sont positifs dans leurs remarques et il y en a, je pense, qui... Comment dire ? Ils ne le disent pas explicitement, mais je pense qu'ils pourraient le faire aussi.

[Intervenant 2]

OK.

[Intervenant 1]

Oui. Je ne sais pas non plus le truc que je dis « Ah, moi, je fais ça dans ma classe. », quoi.

Voilà. Enfin, je veux dire... Voilà, c'était oui, des échanges quand on parle de téléphone, mais sinon, c'est sûr qu'ils soutiennent dans la démarche, mais je ne sais pas s'ils le font eux.

520 [Intervenant 2]

OK. Et... Est-ce que selon vous, les...

De quelle manière est-ce que les élèves perçoivent-ils cette interdiction et le dispositif ? Même s'ils n'ont pas forcément réagi à ça, est-ce qu'il y a des signes, peut-être, je ne sais pas, des signes non-verbaux ou des...

[Intervenant 1]

Ah oui.

[Intervenant 2]

530 Des paroles échangées entre les élèves que vous auriez entendues et qui permettraient de dire « Ben tiens, ils perçoivent ça de cette manière-là » ou...

[Intervenant 1]

Euh... J'en ai deux-trois qui m'ont dit « bah oui, vous avez raison ». « Vous avez raison ».

Euh... D'autres dans l'humour... « Et si j'ai un appel important ? », voilà, il y a ça.

Évidemment, je dis toujours, il y a l'accueil. S'il y a des parents qui veulent téléphoner, c'est là qu'ils doivent téléphoner. Euh...

Peut-être juste répéter la question pour voir s'il y a autre chose qui me vient, mais...

540

[Intervenant 2]

Est-ce qu'il y a eu, comment dire, des retours de la part des élèves ? Enfin, un changement de perception par rapport au fait d'utiliser son téléphone ou pas en classe ?

[Intervenant 1]

Euh... Non, je n'ai pas eu de retour, on va dire, spécifique. Mais c'est vrai que, par exemple, j'avais un élève doublant qui disait « Ah oui, madame, avec vous, on mettait nos téléphones sur le banc, ah oui... », « Oui, je me rappelle. », mais voilà, c'était pas constructif, on va dire, comme retour.

550

[Intervenant 2]

Ouais, ouais, c'est ça. Ok. Est-ce que vous avez pu, par contre, observer des changements à partir du moment où vous avez décidé d'interdire le téléphone pendant les révisions ?

Est-ce que vous avez constaté un changement, que ce soit par rapport à l'investissement en classe, au climat de la classe ?

[Intervenant 1]

Bah, le climat, je disais, c'est vrai que parfois ça renforce un peu les bavardages puisque, du coup, ils ont une distraction en moins, il y en a une qui fluctue plus que l'autre. Mais sinon, oui, du coup, ils sont quand même beaucoup plus vifs au niveau de faire la tâche, je dirais, d'accomplir la tâche.

560

De se mettre à la tâche, plutôt, plutôt que de traîner, de se dire « J'attends que la prof ne regarde pas pour que je puisse regarder si j'ai des Snapchat ».

Oui, donc je dirais se mettre à la tâche beaucoup plus rapidement qu'à leur habitude, de manière générale.

[Intervenant 2]

Et vous pensez que ça impacte positivement la qualité des apprentissages ou leur concentration, du coup ?

570

[Intervenant 1]

Oui, ça c'est sûr et certain, oui. Oui, parce que moi je suis sûre qu'il y a des élèves, s'ils pouvaient être en live en classe, ils le feraient, quoi. D'ailleurs, je suis déjà tombée sur des lives TikTok d'élèves en classe, mais pas de mes propres élèves, évidemment, ni des élèves de mon école.

Donc, oui, je pense que ça a un impact clairement sur leur attention et leur travail, oui, tout simplement.

[Intervenant 2]

Ok. Et est-ce qu'éventuellement, vous avez ressenti un impact sur les relations entre élèves ? Vous me disiez qu'ils bavardaient plus les uns avec les autres, puisqu'ils ont une distraction en moins et que du coup, ils essaient de se distraire autrement.

[Intervenant 1]

Oui.

[Intervenant 2]

Est-ce qu'il y a eu peut-être un impact sur leur bien-être, si on peut dire ça comme ça ?

[Intervenant 1]

590 Mais le travail, c'est la santé, donc... Je rigole. Sur leur bien-être, je dirais, en fait, comme je disais tout à l'heure, c'est sûr qu'il y a le fait d'être plus, on va dire, plus en paix par rapport au fait qu'ils ne peuvent pas être capturés au niveau image, on va dire ça.

Moi, je pense aussi qu'en tant qu'élève, ça fait des années que je ne suis plus élève, mais je pense que ça, ça m'aurait un peu apaisé l'esprit. Mais oui, quand vous dites bien-être, c'est au niveau, pas par rapport aux apprentissages, c'est vraiment...

[Intervenant 2]

Vraiment... Personnellement.

600

[Intervenant 1]

Moi, je pense que ça leur permet de faire une petite pause, oui. Une petite pause écran.

[Intervenant 2]

C'est plus par rapport à ça, parce que le souci avec les téléphones, c'est les problèmes d'addiction, etc., qui arrivent petit à petit. Justement, est-ce que le fait d'être séparé à un moment donné de son téléphone, est-ce que ça génère chez certains un stress ou de l'anxiété, ou vraiment un mal-être, de se dire, il me manque quelque chose ?

610

[Intervenant 1]

Ah bah oui, je pense que oui, parce que quand on confie, c'est vraiment jusqu'à déposer le téléphone à la direction, ils sont stressés, c'est sûr et certain. C'est du style « Ah, mais s'il m'arrive quelque chose ? » Enfin, donc c'est vraiment... Oui, c'est vraiment un stress de ne pas l'avoir, moi, je pense. Je pense que ça aussi, je reviens au dispositif, quand je dis que, voilà, vous voyez vos téléphones de loin, personne ne va y toucher, je pense que ça, ça joue un rôle, parce qu'ils ont quand même la certitude que leur objet n'est pas à portée de main, enfin, dans le sens, n'est à portée de main de personne, je sais pas, j'ai du mal à m'expliquer.

620

[Intervenant 2]

Ils ont un contrôle visuel dessus.

[Intervenant 1]

Voilà, c'est ça. Donc je pense qu'au niveau bien-être, oui, parce qu'ils savent que leur téléphone est en sécurité et donc ils peuvent se sentir tranquilles par rapport à ça. Et donc ils sont beaucoup plus à même, peut-être, de réfléchir plus facilement.

630

[Intervenant 2]

Je sais pas si ça répond à la question. Oui, je dirais qu'il y a une part de l'esprit qui est libérée par le fait que le téléphone soit devant eux et pas dans une autre pièce.

[Intervenant 1]

Voilà, par exemple, oui, c'est ça. Et oui, pour moi, je trouve que c'est bien parce que ça fait une pause dans... Il n'y a rien à faire, les téléphones, c'est des informations en plus aussi, donc on va dire

que leur esprit est moins pollué et plus ouvert à entendre de nouvelles informations pertinentes par rapport à la matière.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. OK. Selon vous, quels seraient les avantages et les inconvénients, si vous deviez en citer, du dispositif que vous avez mis en place ?

640

[Intervenant 1]

Ben, l'inconvénient, c'est peut-être 5 minutes en moins au début du cours et 5 minutes en moins à la fin du cours, puisqu'il n'y a rien à faire, il y en a qui vont le déposer automatiquement en arrivant, et il y en a d'autres qui vont oublier. Donc, voilà. Puis, il y a moi qui compte. Donc, oui, je dirais l'inconvénient, c'est au niveau... Ben, c'est chronophage, si on veut l'utiliser un beau mot.

Et quoi d'autre comme inconvénient ? Je n'ai pas eu le cas cette année, mais l'année passée, il y avait une application de Talkie-Walkie sur les téléphones.

650

Et donc, moi, j'avais par exemple seize téléphones sur le banc. Mais ceux qui avaient cette application-là, même quand le téléphone était en silencieux, celui qui... En fait, c'est une application comme des Talkie-Walkie, donc, une personne qui va parler dans son téléphone, on va dire, dans la cour, ben, moi, je vais entendre sa voix via le téléphone d'un autre élève.

Donc, par exemple, ça, c'est un inconvénient. Ben, si le téléphone n'est pas en silencieux ou s'il y a des applications qui génèrent du son malgré le mode avion. Donc, voilà.

Donc, le temps, le bruit, si c'est pas en silencieux.

660

Au niveau inconvénient, il y a la place aussi. Parce que, par exemple, ici, cette année, j'avais une classe où je n'avais pas de banc disponible. Donc, j'avais vingt-quatre téléphones sur mon propre bureau. Donc, ça, au niveau de la place, c'est n'est inconvénient aussi, l'air de rien même si c'est pas très...

Ça, je dirais que c'est un inconvénient. Et aussi, le fait que je l'installe qu'à la fin de l'année, c'est vrai que, bon, c'est mes élèves donc, on va dire qu'ils sont assez réceptifs. Mais je pense que l'installer dès le début de l'année, ça serait quand même... Ça créerait peut-être un froid.

Donc, il y a peut-être de l'inconvénient que ce soit juste ponctuel, dans le sens où ça pourrait être vraiment pertinent tout le long de l'année. Mais... L'inconvénient, c'est que c'est un dispositif fragile. Ça, c'est pas vraiment un dispositif très... On dit...

[Intervenant 2]

Cadenassé ?

670

[Intervenant 1]

Cadenassé, voilà. On va dire que c'est encore en phase de test.

[Intervenant 2]

Ben, il faut, hein.

[Intervenant 1]

Oui. Voilà, les inconvénients, c'est ça. Et les avantages, ben...

680

C'est que... Ben, ça marche, moi, je trouve. Ça marche parce que les élèves travaillent plus, échangent plus, même si c'est pas forcément sur le cours.

On voit vraiment qu'il y a plus de... Réflexivité. Oui, plus de réflexivité, plus d'échanges verbaux, plus d'écoute, plus de... « Ah, je me rends compte que j'arrive pas à faire cet exercice-là, mais au lieu d'attendre la réponse, je vais peut-être poser la question soit à mon pote, soit à la prof. » Oui. Donc, oui, pour moi, les avantages, c'est... Oui, le mot, c'est réceptivité, plus d'implication et plus d'échange parce que, voilà, je suis pas... J'adore le silence, mais, je veux dire, si ça a bon escient, je pense que les élèves, c'est important qu'ils échangent aussi. Voilà. Et aussi, l'avantage, on en a parlé tout à l'heure, c'est qu'ils ne se tracassent pas de leur téléphone qui est dans leurs mains.

690 [Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

Ils savent qu'il est là, ils savent qu'ils vont le récupérer et donc, ils peuvent s'atteler à d'autres choses.

[Intervenant 2]

OK. Voilà. Je regarde parce qu'au final, vous répondez à plein de questions...

700 [Intervenant 1]

Ah oui, oui.

[Intervenant 2]

Enfin, d'un même coup, donc c'est bien.

[Intervenant 1]

Oui, mais je peux répéter, peut-être que je vais dire d'autres choses.

[Intervenant 2]

710 Ben, je voulais peut-être savoir si... Ben, ça n'a pas l'air d'être le cas. Si, éventuellement, vous aviez rencontré certaines difficultés en instaurant ce dispositif-là, que ce soit par rapport, je ne sais pas...

Ben oui, vous disiez la contrainte de l'espace, de devoir avoir vingt-trois téléphones sur son bureau, ben, ce n'est pas facile à gérer. Mais est-ce qu'il y a d'autres, peut-être, d'autres difficultés que vous avez rencontrées ?

[Intervenant 1]

720 En fait, l'air de rien, je veux dire, enfin, on dit le mot dispositif, mais c'est plutôt quelque chose que j'ai fait de manière spontanée. Donc, la première année, j'avais fait ça dans une seule classe, et puis je me suis dit, ben, ça a marché dans cette classe-là, donc je vais essayer dans une autre. J'ai vu que ça marchait.

Mais il n'y a rien à faire. La difficulté, c'est d'abord l'appréhension, parce qu'on se dit, soit ils sont tous OK, enfin, la majorité est OK, soit ils sont... Ils pourraient tous dire « Ah ben non. », et ils pourraient tous se liguer contre moi, finalement.

Donc, en fait, la difficulté, c'est plutôt au niveau de... avant la mise en place, quoi.

[Intervenant 2]

De comment on présente la chose et...

730 [Intervenant 1]  
Voilà, c'est ça. C'est ça. Et puis, trouver des arguments autres que... Des arguments qui leur parlent pour qu'ils y adhèrent, même s'il y en a qui le font sans réfléchir et qui trouvent ça logique, parce qu'au final, c'est tout à fait logique de ne pas utiliser son téléphone en classe, et on ne devrait pas se justifier. Mais oui, il y a quelques récalcitrants... récalcitrants... Enfin, réfractaires, comme on disait tout à l'heure.

Et voilà, c'est ça. Donc, je dirais, la difficulté, c'est plutôt se dire, bon, là, c'est le moment, on va tenter, et ils seront de bonne foi, on croise les doigts. Donc, c'est pas vraiment une difficulté, c'est plutôt une appréhension, je dirais.

740 [Intervenant 2]  
OK.

[Intervenant 1]  
Parce qu'on sait, on sait très bien que c'est leur... C'est leur doudou, hein, maintenant. C'est leur objet fétiche.

[Intervenant 2]  
Oui, c'est ça.

750 [Intervenant 1]  
C'est une partie d'eux. Enfin, voilà, on est tous là-dedans. Enfin, je dis tous. La majorité des personnes entre 16 et 35 ans, on est un peu tous... On sait qu'il y a beaucoup de choses personnelles dans notre téléphone, donc... Voilà, la difficulté, pour moi, c'est l'appréhension et le fait de se dire que c'est leur objet personnel, peut-être.

[Intervenant 2]  
Oui, c'est ça.

760 [Intervenant 1]  
Qu'on prend un peu en otage.

[Intervenant 2]  
C'est le bon mot.

[Intervenant 1]  
Oui, c'est ça.

770 [Intervenant 2]  
Mais, justement, tantôt, vous aviez l'air de dire que vous n'avez jamais eu vraiment d'élève qui se soit rebellé ou qui se soit opposé à cette décision. Mais est-ce que vous aviez établi, je ne sais pas, moi, des réactions ou des sanctions au cas où l'un d'entre eux venait à dire « Moi, je ne suis pas d'accord, même si tout le reste de la classe est OK. Moi, je ne suis pas d'accord.» Qu'est-ce qui aurait été mis en place dans ce cas-là ?

[Intervenant 1]  
Moi, je fonctionne un peu dans le clash. Ce n'est pas très fiable. En fait, c'est plutôt de...

780 Ça peut... Je n'aurais pas mis une sanction, mais je pense que j'aurais un peu défié l'élève en disant « OK, toi, tu ne veux pas. Tu peux gérer ça avec ta conscience. » Mais alors, je pense que j'aurais dit « Si tu l'utilises là par contre, tu ne le récupéreras pas en fin d'heure et tu ne le récupéreras pas non plus ce soir, pas non plus demain, mais dans deux jours. » Parce que je sais très bien que la direction le fait. Donc, voilà, ça aurait été la menace de confisquer le téléphone.

Mais je pense que c'est vraiment... Moi, j'aurais joué sur l'effet de groupe en disant « Là, tu as les trois quarts de tes camarades qui disent oui, et toi, c'est quoi ton but de me dire non ? Qu'est-ce qu'il y a ? D'abord, dis-moi si tu... » Je pense que j'aurais d'abord été dans la compréhension parce que je fonctionne toujours comme ça. J'aurais demandé pourquoi ? Pourquoi non ? Parce que voilà, moi, mes arguments. Voilà, tout le monde le fait parce qu'on sait que c'est logique. Mais toi, pourquoi ça ne te semble pas logique ?

790 Donc, je pense que j'aurais été d'abord dans l'échange, mais c'est vrai que dans le pire des cas, ça aurait été vraiment de confisquer le téléphone d'une durée plus large si l'élève l'utilisait.

[Intervenant 2]

Ok. D'accord.

[Intervenant 1]

Oui, je pense que j'aurais fonctionné comme ça.

800 [Intervenant 2]

Ok. Justement, tantôt, vous disiez que c'était même pas un dispositif, que c'était plus une réaction spontanée face à un problème que vous aviez constaté en classe. Mais il y a quand même quelque chose qui a été instauré.

Est-ce qu'à un moment donné, vous vous êtes dit « Voilà, j'ai mis ça en place, j'aimerais bien améliorer ou modifier ça pour les prochaines années ou pour les prochaines révisions. » Est-ce que vous avez imaginé peut-être faire des modifications ou des améliorations de ça ?

[Intervenant 1]

810 Oui, en fait, de l'année passée à cette année-ci, je m'étais dit « Je vais instaurer ça dès septembre. Ça s'est bien passé fin d'année, je vais le faire dès septembre. » Et j'avais carrément acheté un genre de rangement pliable. C'était un rangement pliable de chaussettes parce qu'il y avait, je me rappelle, il y avait, je l'ai toujours, mais il y a 24 compartiments. C'était pliable, ça pouvait être dans ma mallette, donc ça aurait été pratique. Et de nouveau, ça aurait été sur mon banc et les élèves auraient pu le voir.

Oui, j'ai pensé à améliorer, donc avoir un accessoire. Comme ça, les élèves auraient pu à chaque fois systématiser le fait de mettre le téléphone dans leur compartiment. Donc, oui, j'ai pensé à une amélioration, j'ai pensé à l'installer plus tôt, mais je pense que j'ai manqué un peu de cran encore.

820

Mais par contre, ce que j'ai fait, c'est que moi aussi, je mets mon téléphone avec le leur. Je leur dis « Vous n'avez pas le droit à votre téléphone. Moi non plus. », parce que c'est vrai que nous, en tant qu'enseignant, on n'est pas censé l'utiliser, mais chez nous, par exemple, on prend les présences en début de journée et en début d'après-midi, les enseignants, donc on est obligé de le faire soit sur un ordinateur, soit sur notre téléphone. Donc voilà, ma petite pierre à l'édifice est pour un peu montrer que je suis équitable. Je mettais aussi mon téléphone avec le leur, donc ça, je pense que ça a été un plus par rapport à l'année passée.

830 Pour encore montrer que c'est logique, que si eux n'utilisent pas, moi non plus. Donc voilà, au niveau de l'amélioration, c'est normalement l'objet que je n'ai pas utilisé. Le cran que j'ai manqué, peut-être de le faire dès le début. Parce qu'en fait, je pense que cette année, on va dire que cette nouvelle loi va m'aider à installer ça, plutôt. Mais il n'y a rien à faire. Comme je l'ai dit tout à l'heure, on leur demande, on leur confisque un effet personnel.

Ça aurait peut-être créé un froid. J'aime bien créer une relation avec les classes que j'ai au début de l'année. Je pense que ça a intervenu dans le fait que j'ai pas été jusqu'au bout de mon idée.

840 [Intervenant 2]  
Justement, je rebondis un peu par rapport à ce que vous dites. Si vous qui avez mis en place quelque chose au sein de votre classe, vous deviez donner un conseil à un enseignant qui hésite justement à instaurer un dispositif du même genre. Qu'est-ce que vous pourriez lui conseiller ?

850 [Intervenant 1]  
Il n'y a pas une situation spécifique ?

[Intervenant 2]  
Non. Imaginons qu'un enseignant se dise « Moi aussi, je constate que les élèves sont quand même pas mal accrochés à leur téléphone, que j'ai pas tout le temps leur attention, qu'ils l'utilisent pour un oui pour un non, qu'ils se permettent de l'utiliser sans même demander. Qu'est-ce que je peux mettre en place ou qu'est-ce qui pourrait m'aider à mettre en place quelque chose ? » Si vous avez vraiment un conseil à donner.

860 [Intervenant 1]  
Moi, je pense que le conseil... Le meilleur conseil, c'est... C'est de se dire qu'on reste quand même la figure d'autorité, déjà.  
S'il y a une idée de dispositif, il faut l'essayer, c'est sûr. Un conseil concret, ce serait d'aller au bout de son idée. Et c'est sûr d'avoir des arguments... des arguments d'acier pour pouvoir...

[Intervenant 2]  
Affronter les élèves.

870 [Intervenant 1]  
Affronter les élèves, mais aussi plutôt... Je pense que le conseil, c'est d'utiliser le dispositif comme une motivation pour l'élève. Si un élève qui est parfait, qui finit toujours tout à l'avance, dit non, et qu'il a l'argument de dire « Oui, moi, ça va, j'avance. Je peux récupérer mon téléphone. », enfin j'invente une situation... Non, c'est... Tu n'as pas ton téléphone, tu as quand même d'autres cours que tu peux préparer. C'est un exemple, mais je veux dire... Avoir des arguments et montrer à l'élève que ce n'est pas une punition. Je pense que c'est ça. Ce n'est pas une punition, c'est « Je conserve ton téléphone pendant l'heure, c'est pour toi, et c'est pour aussi toute la classe, pour que tout le monde puisse se concentrer dans les mêmes conditions et dans des conditions saines. », finalement. Donc, voir le dispositif et montrer le dispositif comme une motivation, pas une punition.

[Intervenant 2]  
OK.

[Intervenant 1]  
Voilà.

880 [Intervenant 2]

Tout à fait autre chose.

880

[Intervenant 1]

Oui ?

[Intervenant 2]

Avec le recul, est-ce que vous pensez que l'interdiction de l'usage du téléphone en classe, ce soit une solution durable qui devrait être généralisée ? Autrement dit, est-ce que vous pensez que la décision de la Fédération Wallonie de Bruxelles d'interdire le téléphone à l'école, ce soit une décision cohérente ou non ?

890 [Intervenant 1]

Alors oui, c'est cohérent pour plusieurs raisons, mais je pense qu'il faut nuancer. En fait, premièrement, oui, c'est cohérent parce que, comme je l'ai dit, il faut un cadre studieux. Et il faut absolument optimiser leur concentration et leur réactivité, les rendre actifs de leur apprentissage.

Parce que, oui, clairement, je n'en ai pas parlé, mais en fait, je pense que les téléphones, ça les rend passifs en classe parce qu'ils ont d'autres préoccupations quand ils ont leur téléphone avec eux. Donc, pour ça, c'est cohérent.

900 [Intervenant 1]

Je pense que c'est très cohérent aussi pour leur vie sociale parce que je pense que c'est à l'école qu'on crée des premiers liens, des premières amitiés. Pour moi, je pense à mon public, il y en a très peu qui ont des activités extrascolaires. Donc, je pense que c'est à l'école qu'ils échangent vraiment avec des personnes d'autres cultures ou des personnes qu'ils ne rencontreraient pas en restant avec leur famille ou restant dans leur quartier. Donc, c'est très cohérent pour leur vie sociale et leur échange aussi, la construction du relationnel à l'adolescence. Donc, ça, pour moi, oui.

910 [Intervenant 1]

Par contre, je trouve que s'ils interdisent le téléphone en classe et dans l'infrastructure scolaire, pardon, il faut quand même des moments propices et des moments ponctuels où ils vont l'utiliser parce qu'il n'y a rien à faire, il n'y a plus aucun métier où on n'utilise pas le téléphone, je pense. Je veux dire, même si on travaille dans une bibliothèque, à tout moment, il y a des systèmes de scan, etc. C'est un exemple parmi tant d'autres. Donc, je pense que pour ce point de vue-là, il faudrait par exemple une heure ou deux heures par jour ou ... par jour... par semaine, où on va utiliser le téléphone pour telle ou telle tâche, pour telle ou telle activité. Et ce serait cadré. Donc, oui, pour moi, c'est hyper cohérent.

Maintenant, ce que je trouve un peu difficile, c'est qu'en tant qu'enseignant, enfin, moi, j'aime pas me dire que les élèves vont... Enfin, si, c'est normal, ils vont être interdits de téléphone.

Mais alors, nous aussi, on va devoir fort diminuer, je trouve.

920 [Intervenant 2]

Il faut que ce soit cohérent, ce qu'on demande de mettre en place.

[Intervenant 1]

Voilà, c'est ça.

[Intervenant 2]

Ok.

[Intervenant 1]

930 C'est ça, oui. Il faut même que ce soit congruent. Parce qu'en fait, moi, j'ai remarqué, même en tant qu'élève, c'est faites ce que je dis et pas ce que je fais, mais moi, je déteste ça. Donc, si on l'interdit aux élèves, il faut pouvoir dire, ok, les enseignants peuvent l'utiliser. Mais pour telle et telle tâche, alors...

Bon, voilà. Maintenant, je pense que je fais partie peut-être d'une nouvelle génération de profs. Et il faut une autorité, mais aussi, il faut une équité, je pense. Voilà. Donc, oui, c'est très cohérent pour les différents arguments.

[Intervenant 2]

940 On arrive tout doucement à la fin de cet entretien. Et donc, j'aurais aimé savoir s'il y avait un aspect de cette expérience que vous souhaiteriez partager parce qu'on ne l'a pas encore abordé jusqu'à présent. Ou est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ?

[Intervenant 1]

Ben, je réfléchis.

[Intervenant 2]

Ou pas, c'est pas obligatoire.

950 [Intervenant 1]

Non, comme ça, rien ne me vient. Rien ne me vient. Ben, ça, c'est plutôt une réflexion.

Mais c'est vrai que pour revenir à la dernière question par rapport au fait qu'il soit cohérent, moi, ça m'est arrivé plusieurs fois de voir des élèves tout seuls dans la cour de récréation sur leur téléphone. Et ça, je pense que ça sera vraiment une difficulté pour eux de ne pas être sur leur téléphone. Mais j'espère vraiment que ça sera bénéfique pour leur relationnel.

[Intervenant 2]

960 Oui, donc, en fait, c'est un peu... Comment dire ? Aider les adolescents à développer leur relationnel avec d'autres élèves.

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça, leur communication.

[Intervenant 2]

Et éviter que ceux qui n'ont pas, justement, de facilité à aller vers les autres, ne tombent pas non plus... Comment dire ? Dans la solitude.

[Intervenant 1]

970 Voilà, c'est ça, oui.

[Intervenant 2]

Le fait de se retrouver sans téléphone et sans accroche, c'est...

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça, oui.

[Intervenant 2]

980 Donc, au final, c'est une double mission.

[Intervenant 1]

C'est une double mission. Et puis, c'est un grand pas en arrière, finalement. Mais... Je pense aussi, on n'en a pas du tout parlé, mais je pense que ça pourra aussi fortement diminuer, normalement, le cyberharcèlement.

[Intervenant 2]

C'est une des raisons préconisées par la Fédération Wallonie Bruxelles par rapport à cette décision-là.

990 [Intervenant 1]

Oui, c'est ça, oui. Par rapport à leurs objectifs de bien-être, ça, oui. Donc, voilà, oui, c'est plutôt de réflexion. Mais je n'ai pas de...

Enfin, voilà, comme je l'ai dit, mon dispositif, c'était très spontané. Je ne sais pas si je vais avoir le cran, cette année, de l'installer dès le début de l'année. Mais bon, normalement, avec cette règle-là, on sera obligés.

[Intervenant 2]

Ça fait une raison de plus de le faire.

1000 [Intervenant 1]

Oui, c'est ça. Il y a beaucoup d'écoles qui s'interrogent sur des casiers, etc. Mais quid de la sécurité, quid de la surveillance ? Parce que, voilà, c'est compliqué.

[Intervenant 2]

C'est justement le but, ici, de tâter un peu le terrain, de voir ce qui a été mis en place pour voir ce qui fonctionne, ce qui fonctionne moins.

[Intervenant 1]

C'est ça, oui, oui.

1010

[Intervenant 2]

Au final, parfois, on va peut-être se rendre compte que les choses les plus simples fonctionnent le mieux et que, tout simplement, de le déposer sur le bureau du prof, c'est peut-être plus sécurisé que de le mettre dans une boîte début de journée et de le récupérer fin de journée.

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 2]

1020 On verra bien.

[Intervenant 1]

On verra bien si j'ai trouvé la chose simple, la solution la plus simple.

[Intervenant 2]

Qui fonctionne.

[Intervenant 1]

Oui.

1030

[Intervenant 2]

Ben, écoutez, voilà, je pense qu'on a fait le tour des questions, en tout cas, que j'avais préparées. Donc, si vous n'avez plus rien à ajouter...

[Intervenant 1]

Si j'ai quand même une réflexion en plus, par exemple, je pense... Après, moi, ce ne sera pas du tout mon cas dans mon établissement, mais je pense que, par exemple, des écoles qui sont équipées au niveau... Je sais bien qu'il y a des écoles où il y a, par exemple, tous les 3e ou tous les 4e qui ont des tablettes. Je pense que ça, ça pourrait vachement diminuer l'utilisation du téléphone et que ce serait encore plus cohérent de bannir le téléphone s'il y a quand même l'apprentissage et une formation aux TICS quoi, enfin aux outils numériques, c'est ça.

[Intervenant 2]

Ah oui.

[Intervenant 1]

Voilà.

1050 [Intervenant 2]

Ça peut être une bonne alternative. Maintenant, il faut encore avoir les moyens.

[Intervenant 1]

Le budget.

[Intervenant 2]

Voilà, c'est ça.

[Intervenant 1]

1060 C'est ça, oui.

[Intervenant 2]

C'est souvent ce qui est compliqué. C'est vrai que c'est une bonne alternative.

[Intervenant 1]

Oui. Voilà, c'est ce à quoi je viens de penser.

[Intervenant 2]

Merci en tout cas.

1070

[Intervenant 1]

Merci de m'avoir écoutée.

[Intervenant 2]

Merci de m'avoir accordé votre temps et d'avoir répondu aussi minutieusement aux questions. Merci beaucoup.

[Intervenant 1]

Avec plaisir.

1080

# Retranscription - Entretien Justine (Ens\_002)

Intervenant 1 = Ens\_002 (Justine)

Intervenant 2 = Étudiante/chercheuse

[Intervenant 2]

C'est vraiment précieux pour nous de pouvoir accueillir des...

[Intervenant 1]

10 Des témoignages ?

[Intervenant 2]

Des témoignages. Voilà, c'est ça, merci. Et donc vous avez bien pris la peine de lire le formulaire, etc. ?

[Intervenant 1]

Oui, oui, j'ai lu, j'ai lu, j'ai pas spécialement de questions, tout me semble assez clair. Donc voilà.

20 [Intervenant 2]

Oui, très bien. Mais avant toute chose, je vais quand même vous rappeler les petites formalités de cette étude. Donc, avant que nous ne commençons, je tenais à vous rappeler que cet entretien est enregistré afin que nous puissions traiter les données ultérieurement.

Les données seront évidemment anonymisées de façon à ce que personne ne puisse vous identifier et elles seront également conservées en lieu sûr pour que personne ne puisse y accéder. Je vous rappelle également que vous pouvez mettre fin à cet entretien à tout moment.

30 [Intervenant 1]

À tout moment, oui, oui.

[Intervenant 2]

Et que votre participation est libre. Donc, voilà, vous pouvez également refuser de répondre à certaines questions. Et enfin, ici, notre objectif à travers cet entretien, c'est vraiment de recueillir des expériences, des témoignages et non de juger votre pratique. Donc, à ce titre, on s'engage évidemment à faire preuve d'impartialité et de neutralité.

[Intervenant 1]

40 D'accord.

[Intervenant 2]

Donc voilà.

La première question que j'ai à vous poser, c'est premièrement, est-ce que vous pourriez décrire votre établissement ainsi que votre fonction au sein de celui-ci ?

[Intervenant 1]

Donc, moi, c'est une athénée.

[Intervenant 2]

50 D'accord.

[Intervenant 1]

À Tournai. Et moi, j'étais professeur de citoyenneté. Donc, j'avais 11 classes de plus ou moins 20 élèves. Donc, j'avais plus ou moins 200 élèves cette année. Voilà.

[Intervenant 2]

Très bien. Merci.

[Intervenant 1]

60 Je vous en prie.

[Intervenant 2]

J'aimerais ensuite connaître un peu votre perception de l'usage du téléphone par les élèves en milieu scolaire. Alors, ça peut être tout aussi bien d'un point de vue pédagogique que d'un point de vue personnel.

[Intervenant 1]

70 Alors, d'un point de vue pédagogique, si on pouvait avoir des outils, parce que ça reste un outil de recherche aussi aujourd'hui, si on pouvait avoir un outil de recherche ou une possibilité de faire des jeux avec eux autrement qu'au travers de leur téléphone personnel, ce serait, je pense, bien mieux. Mais ce n'est pas le cas et ça nécessiterait un budget énorme. Donc, au niveau pédagogique, ça m'est déjà arrivé de les laisser utiliser le téléphone en classe pour une recherche.

Ce que j'ai remarqué, c'est que ça glissait très, très vite sur des sites qui n'avaient rien à voir avec ceux avec lesquels on devait travailler. C'est la première chose.

80 Et alors, au niveau privé, je pense que beaucoup de parents se sentent en sécurité quand ils peuvent joindre leur enfant à n'importe quel moment, après des cours, etc. Donc, à ce niveau-là, si le téléphone reste dans le sac toute la journée et qu'ils puissent juste joindre leurs parents, c'est très bien. Pour moi, en tout cas, il est temps que ça s'arrête.

Il y a des parents qui font l'effort de ne pas donner le smartphone à la maison ou avec une restriction à certains sites. Et puis, ils envoient leurs enfants à l'école, qui est un lieu d'apprentissage. Finalement, ils apprennent des choses qui ne sont pas toujours très en ligne avec leur système de valeurs.

On a fait tout un travail autour des réseaux sociaux avec mes élèves. On est arrivés à parler du Dark Web. J'étais assez étonnée de ce que certains savaient. Et ça m'a un petit peu interpellée, en tout cas, que des élèves de 12-13 ans aient autant de connaissances de ce qui se passait sur le Dark Web.

90

[Intervenant 2]

Ah oui, si jeunes ?

[Intervenant 1]

Oui, si jeunes. J'ai enseigné à des premières, deuxièmes, troisième. Si jeunes.

100 [Intervenant 2]

Oui, c'est interpellant, quand même.

[Intervenant 1]

C'est interpellant, mais en même temps, on a des niveaux différents, des milieux sociaux différents. Du coup, il y avait plein d'élèves qui ne savaient pas ce que c'était le Dark Web. C'est ça aussi, quand les enfants viennent de milieux différents, il y en a un qui va parler de quelque chose en classe, l'autre va l'entendre, va faire sa petite recherche, va peut-être être exposé à des choses auxquelles il ne doit pas être exposé, etc. Voilà, mais c'est interpellant.

110 [Intervenant 2]

Oui, les infos se relaient vite, on va dire.

[Intervenant 1]

Oui, tout à fait.

[Intervenant 2]

D'accord.

Alors, si j'entends bien votre point de vue, je peux supposer que vous n'utilisez pas particulièrement le téléphone avec vos élèves en classe ?

120 [Intervenant 1]

Non.

[Intervenant 2]

Ok.

[Intervenant 1]

Non, c'est rare et franchement, je vous avoue qu'on est d'une génération qui a fait sans. Oui. Donc, je pense qu'on est tellement... Là, on se rend compte que pour capter leur attention, il faut quand même d'autres stratégies, qu'un enfant est moins attentif... accroche moins facilement qu'avant, parce qu'il est sur-stimulé constamment, mais pour nous, on peut encore faire sans, complètement.

[Intervenant 2]

Justement, ça fait un peu lien avec la question qui arrivait après, puisque vous me dites que ça fait un moment que vous enseignez, est-ce que vous sauriez éventuellement parler de l'évolution de l'usage du téléphone par les élèves au fil du temps ? Peut-être que vous avez remarqué quelque chose ? Enfin vous parlez du...

[Intervenant 1]

140 Je pense qu'il y a un pré et un post-Covid, tout simplement. Je pense qu'il y a vraiment eu un moment donné où on a dû digitaliser, on a dû travailler à distance, on a dû faire appel à l'enseignement hybride. Mais du coup, on a aussi joué le jeu parce qu'il y avait une pandémie, parce qu'on ne pouvait pas faire autrement.

Et le retour à... Je n'aime pas ce mot-là, la normale, mais en tout cas, le retour à l'avant-Covid, je pense qu'on ne l'a plus jamais eu, en fait.

[Intervenant 2]

Oui, non, c'est ça.

150 [Intervenant 1]

Et donc, il n'y a pas eu une évolution. Il y a eu un moment donné où le téléphone emmené à l'école était beaucoup plus pour après l'école, finalement, pour appeler maman, papa, ou s'il y avait une urgence, etc. Mais pendant le Covid, on a digitalisé vraiment fortement. Et puis après, on n'arrive plus à revenir à une norme. Et comme tous les liens sociaux étaient plus ou moins coupés, les seuls liens sociaux, c'était au travers des réseaux sociaux. Et donc, je pense qu'il y a toute une génération qui s'est... En fait, non, même pas toute une génération, parce que nous aussi, les adultes, on s'est hyper connectés, finalement.

[Intervenant 2]

160 Oui, c'est vrai. C'est vrai qu'on oublie parfois notre propre pratique, notre propre usage, mais ça influence aussi.

[Intervenant 1]

Exactement, oui.

[Intervenant 2]

Oui, donc c'est vraiment l'apparition, on va dire, du Covid qui a fait une fracture avec l'enseignement... (traditionnel)

170 [Intervenant 1]

Qui a accéléré les choses, oui, vraiment.

[Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

Et puis maintenant, il y a aussi tous ces messages qui sont véhiculés sur Instagram, etc., qu'on peut devenir riche sans aller à l'école. Et donc, il y a vraiment toute une mouvance comme ça, qui promet monts et merveilles à la jeunesse, qui ne voit pas l'envers du décor, qui n'est pas encore assez mature pour nuancer. Et donc, qui leur vend du rêve en leur faisant croire que l'argent, aujourd'hui, c'est facile et qu'ils vont devenir millionnaires sans même étudier, sans ouvrir un bouquin, sans... Voilà, moi je pense qu'il est temps qu'on re-questionne le système de valeurs, en fait, et à quoi on rattache nos jeunes.

[Intervenant 2]

D'accord. Ok, très bien. C'est vraiment intéressant, en tout cas.

Alors, j'aurais aimé savoir si... Quel dispositif, déjà, est-ce que vous avez instauré dans votre classe de manière à mettre de côté le téléphone et se focaliser sur les apprentissages, sur l'enseignement, sur le cours en lui-même ?

[Intervenant 1]

Pour moi, il n'y a pas de téléphone en classe. Je veux dire, c'est assez clair. Ils le savent. D'ailleurs, quand ils ont oublié de le mettre sur silence, ils me demandent « Madame, est-ce que je peux prendre mon téléphone pour le mettre sur silence ? » Et j'ai essayé deux fois cette

200 année de les laisser faire une recherche, donc on cherchait un personnage qui avait contribué à la paix dans le monde. Et donc, je ne sais plus qui m'a demandé, un élève m'a dit « C'est peut-être plus simple si on le fait en classe avec vous et qu'on fasse la recherche maintenant. » Et donc, j'ai autorisé. Mais voilà, j'ai vu que ça glissait très vite vers Instagram, vers Snap, vers pas mal de choses qui ne sont pas nécessaires.

Mais sinon, il n'y a pas de dispositif. Le téléphone n'est pas autorisé jusqu'à ce que je l'autorise. Et quand c'est terminé, c'est « Vous rangez vos téléphones parce que vous ne faites pas ce que vous devez faire ou alors vous avez terminé de faire ce que vous devez faire. » Ils le rangent et je n'ai pas vraiment rencontré d'opposition ou quoi que ce soit. Je pense que c'était une règle qui était déjà instaurée chez eux.

[Intervenant 2]

210 C'est ça. Et c'est une règle, on va dire, plus générale au sein de l'établissement ou c'est vraiment propre à votre classe ? Je veux dire par là, est-ce qu'il y a d'autres collègues qui l'interdisent complètement et c'est vraiment une norme au sein de l'établissement ?

[Intervenant 1]

Je crois que c'est à l'appréciation du professeur chez nous à l'école. Mais c'est clair qu'il y a certains profs qui n'en ont pas besoin, donc ils ne l'autorisent pas.

[Intervenant 2]

D'accord.

220 Donc voilà, les élèves savent très bien que le téléphone est interdit. Est-ce que vous les incitez à le laisser dans le sac ou plutôt à le déposer face retournée sur le banc ou dans une boîte ?

[Intervenant 1]

Non, il n'y a aucun téléphone sur le banc, absolument pas. C'est dans le sac, on ne le voit pas, il n'y a pas de tentation. C'est dans le sac ou dans la poche.

[Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

230 Et je trouve qu'ils sont assez disciplinés. J'avais le maximum de mes heures dans une atelier, mais j'avais dans une école professionnelle quelques heures.

Et là, je trouvais qu'au niveau du téléphone, c'était une autre discipline complètement.

[Intervenant 2]

Ah oui ? C'est-à-dire un peu plus cadré ou au contraire ?

[Intervenant 1]

240 Un peu plus relax. Alors là, c'était le téléphone, retourné sur la table, de temps en temps, on regarde. Et puis voilà, une élève, elle apparemment, à mon avis, il y a eu pas mal de soucis avec elle, et donc, dès qu'elle arrivait le matin, elle devait déposer son téléphone à l'accueil, elle pouvait le récupérer le soir en repartant.

[Intervenant 2]

Ah oui.

[Intervenant 1]

Mais donc, sinon, c'était autorisé et je pense que ce n'était pas assez cadré.

[Intervenant 2]

D'accord.

250 Vous me parlez tout à l'heure de l'apparition du Covid justement qui a fait une fracture avec l'enseignement plus traditionnel et l'absence de digital.

Est-ce qu'il y a eu éventuellement un autre événement déclencheur ou une prise de conscience particulière qui a mené à la décision d'interdire complètement le téléphone ?

[Intervenant 1]

Ah non, de l'interdire, non. Je pensais que vous alliez me demander finalement ce qui a fait qu'on a ramené le téléphone à part le Covid dans l'enseignement. Mais non, de l'interdire, non.

260 Si ce n'est que, voilà, on a de plus en plus d'enfants qui ne savent pas tenir leur attention plus de cinq minutes. Oui. C'est aussi un divertissement parce qu'ils ne l'utilisent pas encore comme un outil de recherche, donc c'est vraiment, on va sur les réseaux sociaux, on regarde ce qui se passe, on partage ce qui se passe.

Il y a eu un événement dans l'école cette année... on sait pas très bien qui, où un élève a fait des vidéos d'un prof de maths qui donnait cours. Ça s'est retrouvé sur, je ne sais pas, un site ou une page à tourner où on se moque un peu du corps enseignant, des choses comme ça. Donc, ça a quand même allé un peu loin. Après, moi j'ai l'impression... Alors, maintenant, ça devient plus général et c'est embêtant parce que ça prend sa place sur les réseaux sociaux. Moi, j'ai l'impression que depuis la nuit des temps, on se moque de certains professeurs. C'est très ados.

270 Après, je ne suis pas très vite choquée. J'ai l'impression que certains collègues aussi... Je ne sais pas, je pense que je n'aurais pas apprécié que ça soit mis sur un réseau. Une petite blague en classe, ça m'est déjà arrivé qu'un élève me reprenne parce que j'ai ma langue qui a fourché, j'ai dit un mot pour un autre, mais je vais rire avec. J'ai assez d'autodérision. Je trouve que parfois, l'enseignement en Belgique... Parce que j'étais dans l'enseignement privé britannique. Je trouve que parfois, l'enseignement en Belgique, il y a des règles pour des règles, sans qu'on ait vraiment pesé « Tiens, quel est le sens de cette règle aujourd'hui ? Est-ce qu'elle a encore de l'intérêt pour l'élève, pour l'enseignant ? »

J'ai l'impression que ça fait depuis toujours qu'on le fait. On continuera à le faire. Je trouve que c'était ridicule.

280 Très ridicule.

[Intervenant 2]

On ne questionne pas forcément la cohérence des règles ici.

[Intervenant 1]

Absolument.

[Intervenant 2]

290 Mais là, à partir du moment où ça dépasse le cadre scolaire, et que ça arrive sur les réseaux sociaux, il est quand même question du droit à l'image, etc. Et c'est important de questionner ça.

300 [Intervenant 1]

Exactement donc là je pense qu'il faut vraiment... Mais sinon, moi je discutais avec le prof de maths. Enfin, c'était le prof de maths. Mais je discutais avec lui le dernier d'école, et il me dit « Je n'ai pas eu le fin mot de cette histoire. On n'a pas su qui l'a postée. » etc. Il a réussi à la faire enlever, mais voilà. C'est aussi ça le danger. C'est que voilà, un téléphone qui... Je sais qu'il y a eu un épisode avec un prof qui était parti en voyage de rhéto et qui était en train de proposer de l'alcool aux élèves, quelqu'un a filmé. Et ça aussi, ça a fait tout un tollé, etc. Après, ça permet aussi aux enseignants de se questionner et de se dire « Ben tiens aujourd'hui, on peut rapporter un de mes comportements qui n'est pas en ligne avec ma fonction. » Et je pense que c'est bien aussi. Ça soulève des questions qu'on ne soulevait pas peut-être à l'époque. Parce qu'on ne savait pas que ça se passait.

310 [Intervenant 2]

C'est ça. C'est vrai que... C'est un outil qui peut nous servir à remettre en question certaines pratiques qui sont un peu « touchy » et dont les élèves ne parlent pas forcément. Mais le contre-pied, c'est tout l'aspect législatif de la chose par rapport à l'élève qui ne se rend pas compte qu'il est en faute en filmant ou en prenant en photo.

320 [Intervenant 1]

Et pourtant, se rendre pas compte, c'est pas vrai. Mais ne mesure pas les conséquences. Ils sont informés, surtout au travers de mon cours. J'ai donné le cours de citoyenneté donc j'ai vu l'aspect légal avec eux, quand on poste sur les réseaux sociaux, etc. Ils étaient bien au courant. Mais comme tous les ados, on est au courant. Mais on ne mesure pas le poids de nos actes parfois ou les conséquences.

Il y a des ados qui piquaient à l'époque... je ne sais pas si ça se fait encore... dans des supermarchés, des bonbons, des choses comme ça. Il suffit qu'un vigile les voient et on se rend compte de la conséquence, ou de l'ampleur de l'acte. Depuis tout temps, les ados poussent un peu les limites. Ça fait partie de l'adolescence.

[Intervenant 2]

C'est ça, c'est typique de leur âge.

330 [Intervenant 1]

J'ai une formation en psycho aussi. Je suis thérapeute. Je crois que j'ai une approche différente aux ados qu'un prof classique.

[Intervenant 2]

Ça peut avoir ses avantages aussi.

340 [Intervenant 1]

Je pense que ça a plein d'avantages. Les élèves s'ouvrent... allais entre les cours, parfois... beaucoup plus... ma classe a toujours été un peu ouverte. « Madame, on peut venir luncer avec vous, discuter avec vous ? » J'ai toujours cet espace d'expression.

[Intervenant 2]

Je trouve ça bien. Ça fait écho aux cours de citoyenneté où on prône l'ouverture d'esprit. Je veux dire qu'on donne n'importe quel cours, je trouve que c'est le rôle aussi du professeur d'être là, à l'écoute, pour ses élèves et d'essayer leur ouvrir l'esprit, que ce soit un professeur de math ou de français...

[Intervenant 1]

Tout à fait. Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous dites. Je trouve ça un peu ridicule... Je super et ridicule à la fois d'avoir un cours de citoyenneté. J'ai l'impression que c'est le rôle de chaque prof de transmettre cette citoyenneté au travers de sa propre matière.

350

Mais qu'est-ce que c'est d'avoir un cours de morale ou de citoyenneté ? Ce sont des valeurs qui devraient être transmises par l'ensemble des professeurs. Parfois, quand je vois la manière dont certains professeurs parlent aux élèves, je suis effarée. Je me dis que ce n'est pas possible.

J'enlève ma casquette de prof. Maintenant, vous fermez vos gueules. Je remets ma casquette de prof. Non. Quand on est prof, on n'a pas le droit d'enlever sa casquette. On reste prof tout le temps en fait. J'imagine l'élève qui dit qu'il enlève sa casquette d'élève. Je deviens ta copine et je te colle une claque. Je ne sais pas où on va. Je trouve ça absolument ridicule qu'un prof se permette... (coupure)

[Intervenant 2]

C'est vrai, je suis tout à fait d'accord.

360

Je reviens un peu sur le téléphone, parce que c'est super intéressant, mais on s'éloigne un petit peu des questions on va dire. Vous me parlez tout à l'heure du Covid, et notamment du fait que c'était l'élément déclencheur. Au retour de la situation « Covid », où on a dû faire un enseignement hybride, directement vous êtes repassée à plus de téléphone, rien du tout. Ça a toujours été comme ça pour vos élèves ? Si je comprends bien.

[Intervenant 1]

Je ne sais pas, je n'étais pas dans cette école-ci. Et dans l'autre école où j'étais, après le Covid, ils avaient tous des PC, ils travaillaient quand même pas mal dessus. Mais ce n'était pas le téléphone.

370

C'était quand même du travail en ligne. Ils pouvaient faire leurs travaux, les poster directement. Il y avait encore tout ce système qui restait en place. C'était l'usage de l'outil informatique, mais pas le téléphone.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Pas avec tous les aspects plus ludiques du numérique.

[Intervenant 1]

380

Non, du tout, c'était vraiment du boulot. Je pense même que c'était quand même plus simple finalement, parce qu'on recevait, on postait directement sur nos boîtes, ce que les élèves avaient fait au niveau de la correction. C'était quand même plus simple.

Après, j'étais dans une classe avec des élèves de 5e et de rhéto, j'avais déjà un autre niveau de maturité.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. C'est tout à fait différent.

[Intervenant 1]

Il y a aussi le passage au niveau du téléphone, le passage entre l'école primaire où les enfants n'ont pas de téléphone. La première secondaire où ils en ont un, parce qu'ils vont à l'école

390 des grands, ils y vont seuls maintenant, et afin qu'ils puissent faire des choses que les enfants font moins en primaire. Je ne pense pas qu'ils soient préparés, ni par les parents, ni par la société, ni par l'école, à avoir ce passage au digital quotidien.

[Intervenant 2]

Non, c'est ça.

Je pense que c'est ça qui fait qu'ils l'utilisent à outrance, et qu'ils ne perçoivent pas les risques de l'utilisation de cet outil-là.

400 Justement, les élèves, comment réagissent-ils dans votre classe ? Vu que ce n'est pas une généralité chez tous les professeurs d'interdire l'utilisation du téléphone, est-ce que vous avez parfois des réactions des élèves qui se plaignent, qui tentent de contourner les règles, ce genre de choses ?

[Intervenant 1]

410 Ils vont contourner les règles, je vous ai dit. Quand ils font de la recherche, ils vont contourner les règles, c'est certain. Je ne vais jamais les avoir tous sur Google, le moteur de recherche, et puis après, quand ils ont terminé, ranger leur téléphone. C'est passer de Google à Instagram, Snapchat, YouTube, puis il y en a un qui va me dire « Madame, je peux écouter de la musique, le temps que les autres terminent ? » On ne va jamais rester sur ce moteur. En fait, c'est ça, ils n'ont pas d'autodiscipline, donc il faut vraiment les accompagner dans ce processus, parce qu'ils sont encore jeunes.

Oui, ils vont tester les règles.

[Intervenant 2]

Quelle est votre réaction dans ce cas-là ? Vous choisissez plutôt une réprimande orale ? Est-ce qu'il y a des sanctions un peu plus lourdes ?

[Intervenant 1]

420 Non, c'est très rare que je fasse appel à des sanctions. Je dis « Tu ranges ton téléphone, c'est bon, tu as ce qu'il faut, si tu n'as pas ce qu'il faut, c'est tant pis pour toi, tu ranges ton téléphone. » Est-ce que je vais envoyer des élèves chez le proviseur ou quoi que ce soit ?

[Intervenant 2]

On n'arrive pas à une confrontation prof-élève, où l'élève n'arrive pas à se détacher de son objet ?

[Intervenant 1]

430 Non, je pense que comme il y a un cadre au niveau de l'école, déjà, même si les profs l'autorisent, mais ce n'est pas vraiment quelque chose de... Cette règle, elle est déjà intégrée par les élèves, parce que c'est une règle d'abord de l'école, et ensuite les professeurs ont cet espèce de battement « Vous l'utilisez comme vous pouvez. », c'est pas possible d'aller à la bibliothèque à chaque fois qu'on doit faire une recherche.

[Intervenant 2]

Il y a quand même une forme de soutien au niveau de l'établissement et du corps enseignant par rapport à cette logique de téléphone interdit.

Et peut-être en comparaison, vu que vous avez enseigné dans plusieurs établissements, est-ce que vous ressentez un impact positif ou négatif sur les élèves par rapport à cette

interdiction ? Est-ce qu'ils sont susceptibles d'être plus concentrés ? Ou au contraire, est-ce que le fait d'être séparé de leur... c'est limite un doudou pour eux, c'est un objet à part entière pour les adolescents. Est-ce que le fait d'en être séparé, ça a un impact ?

440 [Intervenant 1]

C'est marrant, j'ai lu avec eux un article où ils expliquent que le smartphone peut être considéré comme un doudou, ça peut générer de l'anxiété lors de la séparation entre le smartphone, etc. On a lu cet article ensemble et certains ont affirmé que c'était le cas, qu'ils ne savaient pas dormir sans leur téléphone, que c'était important qu'ils l'aient, etc. Que c'était difficile pour certains en classe aussi. Mais comme il y a une règle générale, ils n'ont pas vraiment trop d'espace de discussion.

450

[Intervenant 2]

Mais vous ne les sentez pas forcément anxieux à cette idée-là ? Comme je disais, le contre-pied, c'est les aspects plus positifs. Est-ce que vous les voyez plus concentrés, plus réactifs, plus investis dans leurs tâches ?

460 [Intervenant 1]

Je ne vais pas comparer. Ce n'est pas comme si je les avais eus avec le téléphone tout le temps, et que maintenant j'arrête ça. Je n'ai pas eu d'avant-après avec ces élèves-ci. C'est du cas par cas. Franchement, c'est du cas par cas. Ceux qui ont du mal à se concentrer, c'est parce que ça bavarde. Ils ont autre chose à se raconter. Je ne pense pas que c'est tellement lié au smartphone.

[Intervenant 2]

Je pense qu'à un moment donné, s'ils n'ont pas le moyen de distraction « téléphone », ils vont choisir les bavardages, d'autres manières de s'écartez du cours. Et peut-être au niveau du bien-être, est-ce que vous percevez quelque chose ?

470 [Intervenant 1]

Par rapport au smartphone ?

[Intervenant 2]

Par rapport au smartphone, oui, toujours sur cet aspect-là.

Vous pouvez même remonter à une dizaine d'années, et faire la comparaison entre ah bah tiens, les élèves plus détachés de leur téléphone étaient peut-être plus demandeurs d'échanges, plus dans les relations sociales, moins renfermés sur eux-mêmes... Je ne sais pas, ça peut être vraiment sur l'évolution sur du long terme.

[Intervenant 1]

480 Moi, j'ai pas vu qu'il y avait d'élèves renfermés sur eux-mêmes. J'ai l'impression d'avoir eu des classes d'élèves absolument... Enfin, ce qu'il y a de plus normal. Même si, voilà, je vous répète que j'aime pas ce mot, mais voilà, j'ai pas trouvé que... Par contre, j'ai vu l'influence des réseaux sociaux sur les élèves, au niveau du langage qu'on adopte chez les jeunes, au niveau de...

Par exemple, quand j'ai repris ces classes-là cette année, il y avait sur Instagram une dame qui parlait avec un monsieur et qui dit à un moment donné « enouf », je sais pas si vous voyez de quelle vidéo je parle.

Voilà. Et donc, il y avait trop de bruit. Je suis dans une école à immersion anglaise et je leur dis « enouf ».

490

Mais ça... Enfin, s'il y avait un gap entre nous, le gap s'est fermé, quoi. « Madame, vous avez la ref, en plus vous l'itez trop bien, madame, s'il vous plaît, refaites-le ».

Et donc, ça a été une accroche pour eux, le fait que j'ai une ref, en fait. Ouais. Et donc, je me dis que voilà, ils sont quand même dans cet univers virtuel, ils y apprennent des choses, et nous, en tant qu'adultes, on peut pas se couper complètement de ça.

Donc, j'ai vu ça, j'ai entendu des commentaires de body-positivité. Enfin, il y avait une élève qui disait « Ouais, moi, je suis un peu ronde. », etc. Et un jeune garçon qui dit « Mais non, mais dis pas ça, chacun son corps, tout le monde est différent. »

500

Et ça, pour moi, c'est très réseau social, cette mouvance de body positif, peu importe le poids qu'on a. À mon époque, on aurait dit « Mais ouais, t'es grosse, fais un régime, quoi. » Et donc, il y a des choses où... Après, la vulgarité aussi, dans les chansons, les réseaux sociaux, il y a des choses qui sont... Et puis, j'ai vu aussi... Alors là, ça, c'est quelque chose qui m'a plus choquée, c'est vraiment l'objectivation de la femme ou de l'élève au travers des réseaux sociaux.

Donc, évidemment, il y a l'élève en classe, mais il y a aussi tout son univers sur les réseaux. Et donc, j'ai eu des garçons qui sont venus me montrer « Ouais, t'as vu une telle, elle est bonne. » Alors, c'est ça qui était chouette avec moi, c'est qu'il y avait cet espace pour s'exprimer, et moi, j'avais l'espace pour recadrer, en fait.

510

[Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

Donc, en disant « Mais non, c'est pas très... Tu parles de ta camarade de classe comme ça, c'est pas un objet, c'est important que tu redéfinisses ce que tu vois, elle est très jolie, bonne ça fait référence à autre chose. ».

520

Donc, j'ai pu décortiquer certaines choses avec eux. Mais voilà, il y a l'élève en classe, et puis il y a la fille sur les réseaux qui montre son corps, qui fait partie de ma classe, et qui provoque chez moi quelque chose. Et là-dessus, nous, adultes ou profs, on n'a aucun pouvoir, en fait.

[Intervenant 2]

Oui, parce que c'est à trop large échelle, je pense, et ils sont sollicités partout. C'est même pas qu'à travers les réseaux sociaux, on regarde une publicité, que ce soit à la télévision ou même dans la rue. C'est vrai que tout est fait pour renforcer cette image de la femme en tant qu'objet, au final.

[Intervenant 1]

530

Oui, ici, c'est vraiment... Avant, quand c'était une pub ou un film, j'ai l'impression que ça mettait en cause la distance. Là, c'est ma camarade de classe. Donc, j'ai tout le fantasme qui se construit autour d'elle, au travers des vidéos qu'elle fait, etc. Puis, je m'assoie à côté d'elle, où je suis dans la même classe.

À l'adolescence, où toutes les pulsions sont en effervescence, c'est quand même... Pour eux, c'est ça que j'ai vu. Le téléphone, à quel point ils pouvaient... Plutôt que le téléphone, c'est les réseaux sociaux... à quel point ils peuvent formater une nouvelle manière de penser chez

des élèves qui, en fait, n'ont pas encore l'esprit critique, la capacité de nuancer, la capacité d'introspecter, de se rendre compte que ça, c'est dit pour qu'on nous influence dans telle ou telle mouvance. C'est très, très compliqué, je trouve.

540 [Intervenant 2]

Oui, puis c'est... Je pense que c'est difficile à gérer au quotidien aussi. Vous parliez tantôt, justement, que le cours de citoyenneté, c'est un cours où on doit ouvrir à l'esprit critique, etc., comme n'importe quel cours, au final. Mais je veux dire, c'est un espace qui est un peu plus grand au niveau du temps de parole.

[Intervenant 1]

C'est un espace qui ouvre... Surtout, c'est un espace qui ouvre au débat.

[Intervenant 2]

550 Oui.

[Intervenant 1]

Et c'est un espace où, finalement, c'est un cours où on n'est pas tous obligés d'être d'accord.

[Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

560 C'est ça qui est intéressant. C'est de pouvoir entendre la différence dans leurs pensées et les aider, justement, à arriver vers quelque chose d'au moins nuancé. Je leur explique que s'ils prennent leur savoir sur Instagram, c'est un savoir qu'on partage en 30 secondes. Les cinq premières sont les plus importantes. Et donc, on va les bombarder de choses qui ne sont pas du tout nuancées, en fait.

[Intervenant 2]

C'est ça, oui.

[Intervenant 1]

570 Et donc, on est vraiment dans une pensée dichotomique. J'ai l'impression que, voilà, eux, ils ne s'en rendent pas compte encore. Donc, là, en tout cas, c'est notre rôle. C'est très important de faire ce travail avec eux, quoi.

[Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

Après, quand je vois les parents, parfois, en réunion, je me dis, ouh là, ils n'ont pas beaucoup d'espoir non plus. Ils sont entourés d'autres adultes qui ne réfléchissent pas beaucoup non plus quoi.

580

[Intervenant 2]

C'est là qu'on voit aussi l'impact de tout ça. Je pense que tout dépend d'où on vient, de comment on a perçu l'intégration des réseaux sociaux, du téléphone, du numérique, de

manière générale, dans nos vies. Et ce qu'on en fait aussi, forcément, ça impacte aussi nos enfants et leur manière de percevoir les choses.

Et je pense que c'est d'autant plus compliqué en tant qu'enseignant quand c'est déjà fort ancré au niveau familial et dans le contexte personnel.

[Intervenant 1]

590 Oui, c'est ça. C'est la baby-sitter du moment. « Moi, je suis sur mon réseau, ne m'embête pas prends ton téléphone et fais ce que tu as à faire. » On a les enfants qui sont de moins en moins connectés. Au niveau du bien-être, je trouve que je ne les sens pas tellement bien, les enfants.

[Intervenant 2]

Oui, maintenant, est-ce que c'est la période de l'adolescence qui est compliquée ? Voilà, on le sait, à cet âge-là, il se passe quand même plein de choses, plein de changements qui font que... Ou est-ce que c'est vraiment le contexte sociétal avec l'émergence des réseaux et l'omniprésence de tout ça ?

600 [Intervenant 1]

Moi, j'ai l'impression qu'il n'y a plus rien qui ancre ces élèves. Que les profs sont démissionnaires les trois quarts du temps, que les parents le sont aussi. Et qu'en fait, ils sont dans une zone de vulnérabilité, mais qu'il n'y a plus rien pour les ancrer. Avant, l'école ancrait encore quand même ça n'allait pas à la maison. L'école faisait ce...

Même maintenant, les profs sont... Il n'y a pas de bien-être dans... Déjà, c'est un métier hyper précaire. Au niveau de la manière dont... Si on n'est pas nommé, si on ne va pas être reconduit. C'est horrible comme travail. De ne pas savoir chaque année si on va avoir des heures l'année prochaine. C'est ridicule. Et puis... Et puis aussi, il n'y a pas beaucoup de bien-être à l'école. La salle des professeurs... C'est horrible comme endroit en fait. C'est vraiment horrible. Tout le monde râle.

[Intervenant 2]

Je pense que tout dépend où on tombe.

[Intervenant 1]

Oui, ça dépend où on tombe. Mais ça fait quand même plusieurs écoles que je fais, où je me dis... Je ne fais pas bon vivre dans l'enseignement. Moi, je pense que c'est... C'est plus rare de tomber dans une chouette école... Que le contraire.

620 [Intervenant 2]

C'est vrai. C'est vrai.

[Intervenant 1]

Voilà. Et aussi le fait que la direction a un rôle à jouer énorme, pour qu'il y ait un projet pédagogique, un projet éducatif qui soit porté par l'ensemble des enseignants. Et là, je trouve que ça manque vraiment. En tout cas, dans plusieurs écoles. On est là, on enseigne notre matière. On rentre à la maison. Et on ne rattache pas vraiment ses élèves à une culture scolaire, ou à une culture de l'établissement, en disant que chez nous, c'est comme ça, quand vous sortez, c'est ce qu'on attend de vous, c'est ce qu'on attend dans votre comportement. Ce n'est pas fait du tout.

[Intervenant 2]

Non.

[Intervenant 1]

C'est dommage. C'est vraiment dommage.

[Intervenant 2]

640 Oui, parce que ça empêche d'impliquer les élèves et de les conscientiser par rapport au fait qu'ils ont un rôle à jouer au sein de l'établissement. Ça leur donnerait une plus grande autonomie, une plus grande responsabilité et c'est vrai que c'est important.

[Intervenant 1]

Je pense que l'ensemble des profs sont fatigués. On est dans une ère où plus personne n'a envie de rien faire. Ça va de pire en pire au niveau du professionnalisme.

Et inévitablement, nos élèves sont impactés.

[Intervenant 2]

650 Forcément. C'est vraiment une conversation intéressante. Je me suis totalement écartée du questionnaire.

[Intervenant 1]

Bon, on arrête alors. Je vais répondre à vos questions de manière militaire.

[Intervenant 2]

Non, vous y répondez à travers vos explications. Je ferai un tri, honnêtement. Vous brassez pas mal de choses. Mais c'est un autre aspect. Je me rends compte que j'ai élaboré mon questionnaire plus par rapport à... Qu'est-ce que je mets en place ? Quel a été l'impact ? Et 660 comment est-ce que je peux faire évoluer ça positivement ?

J'ai pas vraiment pris l'aspect... comment dire ? Oui... plus citoyen de la chose. Et c'est bien que je tombe sur une participante comme vous, parce que ça permet d'avoir un autre aspect.

[Intervenant 1]

Ça ouvrira peut-être à d'autres hypothèses.

[Intervenant 2]

C'est super intéressant. Mais vous tracassez pas du tout pour ça. Je ne vais pas prendre énormément de temps. On est déjà à 40 minutes. En plus, si vous êtes en vacances, voilà. Je 670 voulais savoir... On parlait tantôt des parents... des réactions des parents face à l'utilisation des réseaux sociaux, du téléphone. Vous n'avez jamais eu de réaction de leur part par rapport au fait qu'ils soient interdits à l'école ou dans votre classe ?

[Intervenant 1]

Non.

[Intervenant 2]

Non, d'accord. Donc les parents sont ok avec ça. La norme est mise au sein de l'établissement. Donc j'imagine qu'ils s'y attendent, et il n'y a pas de surprise.

680

[Intervenant 1]

Oui. J'ai un (coupure)

[Intervenant 2]

Allô ?

[Intervenant 1]

Allô ? Vous m'entendez ?

690

[Intervenant 2]

Ah, voilà. Ça a coupé.

[Intervenant 1]

Allô ? Je disais que c'est une athénée et que ça reste des cours... du général. Donc je pense que les parents s'attendent aussi à une certaine discipline et ne la négocient pas trop.

[Intervenant 2]

C'est ça. Et est-ce que vous ressentez une forme de soutien de la part des parents ? Parce que... qu'ils cautionnent et qu'ils soient d'accord avec ça c'est une chose. Mais dans le cas où un élève se fait sanctionner, est-ce qu'on a les parents sur le dos ou est-ce qu'au contraire les parents suivent ?

[Intervenant 1]

Non. Alors moi je... Vous êtes liégeois à la base je pense ? (coupure)

[Intervenant 2]

Moi ?

710

[Intervenant 1]

Allô ? Oui donc... Je ne sais pas comment ça se passe à Liège. Moi je suis bruxelloise à la base, là maintenant j'enseigne à tourner. Je pense qu'en fonction d'où on est au niveau géographique c'est aussi très différent.

Oui, certainement. Bruxelles, pour moi c'est la jungle. C'est devenu terrible et j'ai l'impression que là on a beaucoup plus de parents dans l'opposition aussi. Les parents qui dictent aux profs ce qu'ils doivent faire, comment ils doivent faire à l'école, etc. Ici, franchement j'enseigne à tourner, j'ai l'impression d'être retournée dans mon école quand j'étais en secondaire il y a 30 ans. C'est encore traditionnel, chacun a sa place.

720

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Donc c'est vrai que ça dépend un petit peu où on tombe et dans quelle localité on se trouve. C'est vrai que ça joue aussi beaucoup.

[Intervenant 1]

Je pense... je pense que niveau géographique ça aurait été intéressant peut-être, je ne sais pas combien de questionnaires vous devez faire passer, mais en tout cas de voir s'il y avait justement des différences au niveau géographique.

[Intervenant 2]

730

Oui, c'est vrai que je n'avais pas pensé à cet aspect-là, mais ça peut être intéressant, c'est vrai.

[Intervenant 1]

Oui, ça peut ouvrir à d'autres hypothèses à la fin de votre mémoire.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

De rajouter, tiens, si on avait fait cette étude à tel ou tel endroit, est-ce qu'on aurait eu plus de ceci ou de cela ? Parce que je pense que franchement, pour moi, c'est différent.

740

[Intervenant 2]

Oui, ok. Ok. Tout à fait autre chose.

Quel conseil est-ce que vous donneriez à un enseignant qui jusqu'à présent a laissé un peu, je veux dire, l'opportunité aux élèves d'utiliser leur téléphone que ce soit bêtement juste pour regarder l'heure, pour envoyer un message ou même juste à des fins pédagogiques, mais qui souhaiterait, voilà, qui se dise à un moment donné, ça ne me convient plus, maintenant je décide de l'interdire. Est-ce que vous auriez un conseil à lui formuler ?

750

[Intervenant 1]

Je lui dirais de justifier son interdiction en fait. Parce qu'on ne travaille pas avec des ânes, on travaille avec des élèves qui ont besoin de comprendre le pourquoi de nos actions. Et je pense que quand on leur explique, même s'ils ne sont pas toujours d'accord, mais ils sont capables de comprendre et c'est suffisant.

[Intervenant 2]

D'accord, ok.

[Intervenant 1]

760

C'est vraiment de dire le pourquoi. Pourquoi dans ton cours on ne peut pas, pourquoi pour toi ce n'est pas ok ? Enfin voilà.

[Intervenant 2]

De venir avec des arguments.

[Intervenant 1]

Bah oui...

[Intervenant 2]

770

Très bien. Et alors une question plus générale par rapport à la décision justement de la rentrée prochaine d'interdire les téléphones dans tous les établissements.

Est-ce que vous estimez que ce soit une solution durable, qui comme ça va être le cas, doit être généralisée ou est-ce qu'au contraire c'est quelque chose qui de votre point de vue sera éphémère et on va revenir un peu sur cette décision ?

[Intervenant 1]

En tout cas moi je souhaiterais, je ne sais pas comment, je ne suis pas de devin donc je ne peux pas savoir, mais moi je souhaiterais qu'elle soit durable. Mais je souhaiterais qu'il y ait d'autres outils qu'on puisse avoir à l'école parce que je pense qu'on est quand même dans un

780 monde digital et que pour faire une recherche, c'est important d'avoir quand même quelques outils, quelques tablettes ou des choses comme ça dans l'école. Mais je pense que ça fait du bien aux élèves qu'ils n'aient pas accès six heures par jour au téléphone.

Je pense que c'est dans les cours de récréation, alors on est plus dans quelque chose de social, on se sent plus en sécurité, on ne va pas... je veux dire, le fait de savoir qu'on peut, et ça c'est peut-être même pour des adultes au boulot ou en soirée ou peu importe... le fait de savoir qu'on ne peut pas être pris en photo, qu'on ne peut pas être filmé à notre insu, je pense que ça va aussi recréer un climat de sécurité. Non, moi je suis pour et j'espère que ça reste dans le temps.

790

[Intervenant 2]

Ok, très bien. Donc pour mais à condition d'avoir des outils qui viennent compenser l'absence du téléphone.

[Intervenant 1]

Des outils et à condition qu'on explique aux élèves pourquoi, le pourquoi de cette interdiction.

[Intervenant 2]

800 Ok, très bien. Ben écoutez, voilà, je pense qu'on a plus ou moins fait le tour, je voulais juste savoir s'il y avait encore un aspect que vous souhaitiez partager avec nous et qu'on n'a pas encore abordé, donc s'il y a une chose peut-être à rajouter.

[Intervenant 1]

Je pense pas, je pense qu'on a fait le tour, j'ai rien qui me vient à l'esprit directement.

[Intervenant 2]

C'était vraiment très complet, très intéressant et je vous remercie beaucoup d'avoir accepté premièrement de participer et de m'avoir donné un autre axe pour analyser ce sujet qui est quand même assez actuel et omniprésent, donc je vous remercie.

810

[Intervenant 1]

Avec plaisir, beaucoup de courage, que tout se passe bien pour vous en tout cas.

[Intervenant 2]

Merci.

[Intervenant 1]

Et bonne continuation Romane.

820

[Intervenant 2]

Également, merci beaucoup.

[Intervenant 1]

Merci, je vous en prie, au revoir.

# Retranscription – Entretien Stéphanie (Ens\_003)

Intervenant 1 = Ens\_003 (Stéphanie)

Intervenant 2 = Étudiante/chercheuse

[Intervenant 1]

J'aime bien connaître les étudiants, de voir un peu ce que vous faites, et puis votre sujet m'a interpellée.

10 [Intervenant 2]

Ah ben voilà, moi en fait, je suis à l'origine professeure de français dans le secondaire. Et puis j'ai entamé le master en Sciences d'éducation directement après mon bachelier. Et la dernière année... donc qui dit dernière année, dit mémoire. J'ai choisi cette thématique-là parce que je trouve que c'est quand même un sujet très problématique et actuel surtout, étant donné les décisions d'interdire ça dans tous les établissements. Et en fait, je me rends compte qu'on a peu de clés, peu d'outils pour interdire ça de manière cohérente, et je voulais voir un petit peu ce qui avait été mis en place chez l'un ou l'autre professeur, et voir quels étaient les impacts. C'est vraiment, à titre informatif, recueillir des témoignages et éventuellement s'en servir pour le futur.

20 [Intervenant 1]

Vous faites le boulot qu'ils auraient dû faire avant de prendre la décision, en fait.

[Intervenant 2]

C'est ça, voilà.

[Intervenant 1]

On se comprend.

[Intervenant 2]

30 Oui, on se comprend bien.

Voilà, à titre personnel, c'est plutôt intéressant aussi d'avoir...

[Intervenant 1]

Oui, bien sûr. Et vous n'êtes pas la première avec qui... Déjà à l'école, cette année-ci, on avait une stagiaire, une remplaçante qui était diplômée en histoire. Oui. C'est fort, fort intéressant aussi. Elle terminait son TFE, et c'était aussi quelque chose d'assez concret comme ça. Moi, j'aime bien ce regard des jeunes sur le côté concret, réel, réaliste du métier. C'est très chouette. C'est très chouette que vous partiez sur des choses comme ça, plus concrètes, plus réalistes, plutôt que sur des analyses. Je sais bien qu'il y en a encore des TFE plus théoriques, plus littéraires, plus intellectuelles.

40 Vous voyez ce que je veux dire ?

[Intervenant 2]

On a une partie littérature, évidemment.

[Intervenant 1]

Oui, bien sûr.

[Intervenant 2]

50 On s'inspire de ça pour justement les questionnaires. Et on adapte ça aux entretiens. Mais c'est sûr que c'est bien d'avoir le point de vue des enseignants, qui eux, sont sur le terrain et pas forcément de pédagogues qui n'y sont plus allés depuis 20 ans.

[Intervenant 1]

Oui, c'est sûr. C'est sûr, c'est sûr, c'est certain. C'est bien, c'est très bien.

[Intervenant 2]

Et donc vous me disiez que vous êtes enseignante ?

[Intervenant 1]

60 Français et espagnole. J'ai les deux casquettes depuis 13 ans à peu près.

[Intervenant 2]

Et vous enseignez dans quel établissement ?

[Intervenant 1]

C'est l'Institut Paris Danse. C'est du libre à Beaumont.

[Intervenant 2]

D'accord, ok.

70

[Intervenant 1]

Dans mon école, il y a du général, du technique et du professionnel. C'est une petite école, enfin c'est une école ancienne dans un cadre rural. Quand je suis arrivée il y a 15 ans, il y avait 750 élèves. Et puis là, on est à 500. Donc c'est un gros déclin de population. On a du mal à maintenir la population.

[Intervenant 2]

Et c'est dû à quoi ?

80

[Intervenant 1]

Il y a plusieurs facteurs. Il y a eu, les dernières années, un creux... au niveau de... moins d'inscriptions. Ça c'est un creux de natalité, je pense, assez général. Mais maintenant, je pense que je suis de l'intérieur. On a eu pas mal de difficultés.

La réputation. Soit c'est une école trop difficile. La réputation d'être une école trop difficile. Ce n'est pas vrai, ce n'est pas le cas. Il faut que les gens arrivent chez nous pour s'en rendre compte. C'est un petit peu embêtant.

Et alors on a eu, en 15 ans, depuis que je suis là, trois directions. Il y a des gens qui sont pas contents, il y a des gens qui sont contents. Ça c'est toujours, et c'est la faute à pas de chance.

90

Le directeur qui m'a engagée est décédé. Et celui qui l'a remplacé est décédé aussi de maladie. Et donc, l'école doit à chaque fois se retrousser les manches pour reconstruire sur des catastrophes pareilles. Les directeurs dans ce genre d'école, c'est des gens que tout le monde connaît. C'est des piliers. Je ne sais pas ce que je pourrais trouver comme image... Ça fait comme un gros tsunami ou une grosse crevasse. Il faut passer, il faut reconstruire. Et ça ne se fait pas en deux coups de cuillère à pot.

[Intervenant 2]

Oui, et puis il faut que tout le monde y mette du sien aussi et j'imagine que ce n'est pas toujours le cas...

[Intervenant 1]

100 Notre directrice est vraiment quelqu'un de très très très courageux, je trouve. Très très très courageux. Elle y laisse des plumes. C'est pas un job facile du tout. Et le job il est pas facile, encore moins maintenant, à cause justement... à cause des directives ministérielles. A cause de tout ce qu'on impose aux écoles. Les écoles ne sont plus libres vraiment de faire ce qu'elles veulent du tout. Elles ne sont pas libres. C'est vraiment un rôle difficile. Les directions doivent imposer à leurs membres du personnel, à leurs enseignants ou autres, vraiment ce qui vient d'en haut. Et c'est eux qui prennent. C'est les directions qui prennent. Et les parents ils sont encore moins au courant, encore moins, ils ne sont pas en première ligne, donc ils ne peuvent pas comprendre tout, sauf ceux qui sont dans l'enseignement.

110 [Intervenant 2]

C'est ça. On ne comprend que par expérience.

[Intervenant 1]

Oui, quand on a quelqu'un de la famille qui...

Alors tout d'un coup ça s'éclaire.

[Intervenant 2]

C'est ça.

120 [Intervenant 1]

Voilà. Mais bon voilà, moi ça ne fait que 18-19 ans que je suis dans l'enseignement pour des raisons personnelles. Et puis voilà, j'adore quoi.

[Intervenant 2]

Ah, ben je pense que si on n'aime pas ce qu'on fait, ce n'est pas possible de rester.

[Intervenant 2]

Oui, c'est sûr. Il y a intérêt à avoir le feu sacré et la santé.

130 [Intervenant 1]

Oui, c'est vrai.

[Intervenant 2]

Voilà. Je ne sais pas si...

[Intervenant 1]

Vous pouvez y aller.

[Intervenant 2]

140 Si on peut y aller ou pas... Je vais quand même vous rappeler, c'est un peu en quoi consistent les documents que je vous ai présentés. Mais voilà premièrement, je voulais quand même vous remercier d'avoir accepté de participer et de nous accorder du temps, parce qu'en plus vous êtes en vacances...

[Intervenant 1]

J'ai du temps.

[Intervenant 2]

J'imagine qu'on a envie de le passer à autre chose. Donc vraiment, merci beaucoup.

- 150 [Intervenant 1]  
Il n'y a pas de souci. Avec plaisir.
- [Intervenant 2]  
C'est gentil. Je tiens juste à vous rappeler que cet entretien est enregistré, car je dois pouvoir traiter les données ultérieurement, mais ces données seront anonymisées et conservées en lieu sûr afin que personne ne puisse y accéder ni vous identifier.
- [Intervenant 1]  
Il n'y a pas de problème.
- 160 [Intervenant 2]  
Je vous rappelle aussi que vous participez volontairement et que vous êtes libres de mettre fin à cet entretien à tout moment ou de refuser de répondre à des questions si vous le souhaitez. Et alors dernière petite chose, c'est qu'ici, le but, comme je vous le disais tout à l'heure, c'est vraiment de recueillir des expériences, des témoignages et d'en faire une analyse objective. Et du coup, à ce titre, on s'engage à faire preuve d'impartialité, de neutralité vis-à-vis de votre témoignage.
- [Intervenant 1]  
Hum, hum.
- 170 [Intervenant 2]  
Alors, la première question, c'était de décrire brièvement votre établissement, mais vous l'avez déjà fait. Donc, en seconde question, je voulais savoir quelle est votre perception de l'usage du téléphone par les élèves en milieu scolaire, que ce soit d'un point de vue pédagogique ou d'un point de vue personnel ?
- [Intervenant 1]  
D'un point de vue individuel, vous voulez dire ?
- 180 [Intervenant 2]  
Oui, vraiment, votre avis à vous-même, si on enlève la casquette « enseignant » et qu'on prend la casquette de parent, on va dire. Qu'est-ce que vous pensez de l'implication du téléphone dans les apprentissages ou à l'école ?
- [Intervenant 1]  
Ma première réponse, ce serait plutôt quelque chose de positif.  
Ça va ?
- [Intervenant 2]  
On sonne chez moi, mais c'est pas grave.
- [Intervenant 1]  
Sinon, vous dites.
- [Intervenant 2]  
Non, ça va, c'est pas grave.
- [Intervenant 1]

200 Ça va ? Pour moi, c'est plutôt positif. Quand les choses sont faites de manière honnête, claire, là, c'est vraiment... Je vois les SMS et les gens qui disent que je peux chercher, je peux chercher vraiment vite. Oui, bien sûr que tu peux chercher. Moi, je n'ai pas réponse à tout. Je ne suis pas Google, je ne suis pas un dictionnaire. Maintenant, je ne suis pas Google et il va falloir dire que je ne suis pas dans telle application, telle intelligence artificielle.

Pour moi, c'est un outil qui est très chouette et qui peut être vraiment partagé. Je donne mon autorisation, ils cherchent un truc, ils donnent la réponse au groupe. Dans ce cas-là, c'est fantastique. Ça, c'est au niveau pédagogique.

Au niveau... de l'objet personnel, j'ai eu pas mal d'écoles. Ce n'est pas ma première école, même si c'est ma dernière école. Ça va faire 15 ans que je suis là.

210 Avec les différents types d'élèves que j'ai déjà vus, que je vois, je trouve que quand... je dis toujours... je disais, je disais à mes jeunes qu'en cas de gros pépins, ils devaient me le dire s'ils avaient un parent à l'hôpital, une opération, un gros souci, un gros problème. L'école avait mis en place quelque chose, c'était que le jeune pouvait aller donner son coup de téléphone à l'accueil de l'école. Pas dans le corridor, pas dans le couloir, pas en classe, pas dans le couloir, mais aller à l'accueil. Ça peut arriver, ça peut m'arriver à moi, ça peut arriver aux jeunes aussi, d'avoir besoin de leur GSM pour une raison personnelle.

Maintenant, c'est l'enfer sur Terre. C'est l'enfer sur Terre quand on a des groupes de classe qui sont faibles, qui ne veulent pas travailler, qui ne sont pas là pour ça et à qui il faut vraiment débrancher le neurone « GSM ». Ça, c'est compliqué. C'est le conflit et ce n'est pas marrant du tout.

220 Il y a eu énormément de conflits. Moi, cette année-ci, j'en ai eu moins pour le GSM parce que je suppose que ça répondra à votre deuxième question ou troisième question. Je pense que je suis un petit peu comme tout le monde.

[Intervenant 2]

Justement, j'imagine qu'à un moment donné, vous vous êtes dit que ça commençait un peu trop, il faut mettre quelque chose en place.

[Intervenant 1]

C'est l'école, c'est la direction.

230

[Intervenant 2]

Ah oui. Ce n'est pas de votre initiative ?

[Intervenant 1]

Non, c'est-à-dire que ça fait... Je ne sais pas, moi, je veux dire... Ah oui, même avant le Covid.

[Intervenant 2]

Ah oui, déjà avant le Covid ?

240

[Intervenant 1]

Le temps passe vite vite. Non, mais je veux dire, on a du mal avec les GSM. Moi, je suis dans le secondaire supérieur. Ça veut dire 4, 5, 6. Ils chippotent leur GSM tout le temps. Ils n'arrivent pas à s'en décrocher. Donc, ce n'est pas nouveau. Et c'est source de conflits et de perturbations de cours. Et donc, les professeurs étaient vraiment en demande d'aide. Et ça fait des années qu'on en discute en conseil de classe. Et c'est toujours les mêmes jeunes qui se font avoir. Et qu'est-ce qu'il faut faire ? On prenait le GSM, on ne pouvait pas. On ne pouvait pas le prendre dans le sac. Oh là là, l'enfer !

- Il fallait le donner au préfet de discipline. Oui, mais on ne trouvait pas le préfet de discipline. Donc, c'était compliqué. C'était vraiment pénible.
- 250 Et puis, ça fait, je pense, quand même bien trois ans. A mon avis, c'est la troisième année qui vient de passer où l'école a mis dans chaque classe un boîtier. Un boîtier... casier en bois. Et avec 25 cases en bois. Et donc, les jeunes sont obligés en entrant en classe de mettre leur GSM éteint dans ce casier, dans ce boîtier.
- [Intervenant 2]  
Ok, donc de cours en cours, ils se déplacent avec leur téléphone.
- [Intervenant 1]  
Oui, ils se déplacent beaucoup dans mon école. Ils ont leur GSM sur eux. En principe, ils ne peuvent 260 pas s'en servir dans les couloirs. C'était déjà interdit.
- [Intervenant 2]  
En principe.
- [Intervenant 1]  
Comme vous dites, c'était en principe interdit.  
Quand ils sont dans l'enceinte de l'école, c'est pas nouveau. Ils ne peuvent pas servir de leur GSM. C'est pas nouveau cette interdiction-là. Mais... Ils n'ont pas inventé la lune. Mais, bon, voilà. Et dans 270 mon école, ils ne peuvent pas non plus l'utiliser à la récréation. Ils ne peuvent pas. Ils ne peuvent pas. C'est pas nouveau non plus.  
Mais, donc, là, la directive ministérielle vient créer une loi, si on veut, qui va sans doute aider, mais à condition que cette loi donne aussi des sanctions qui vont avec. Ça, je ne sais pas. Je n'ai jamais entendu parler de ça. Donc, les écoles vont, à mon avis, encore devoir se débrouiller avec cette directive. Mais bon, bref, je m'éloigne. Donc, concrètement, chez moi, c'est un boîtier. C'est un casier en bois. Les jeunes mettent leur GSM.
- Alors... alors c'est là que ça se complique. On va dire qu'on est 60 profs à mon école. Et bien, il y en a peut-être 40 qui ont le boîtier en main quand les jeunes arrivent et qui disent, mettez votre GSM, s'il vous plaît, dans le casier. On ne le fait pas toujours. Ça dépend des groupes classes. Moi, en 280 espagnol, j'ai 10 élèves. Ils sont impeccables. Ils sont super chouettes. Je ne le fais pas.  
C'est pas bien. Mais avec certains groupes, je l'exige et je n'y arrive pas toujours. Et donc, certains groupes de classe, j'ai un jeune, il n'a jamais voulu mettre son GSM dans le casier. Alors, il faut un petit peu surveiller. Il faut se battre. Il faut qu'il mette le GSM dans le fond de leur sac. Et c'est déjà pas mal. Mais après, il faut qu'ils retirent leurs écouteurs. Enfin...
- [Intervenant 2]  
Oui, c'est ça. C'est pas que le téléphone finalement...
- [Intervenant 1]  
290 Ah non ! Ah non ! Et alors, les montres connectées ! Non mais oui ! Ben oui ! Bande de petits comiques ! Oui. Et dans cette directive, vous savez s'ils ont mis les montres connectées aussi ?
- [Intervenant 1]  
Alors... je ne pense pas. Je n'ai pas l'information précise...
- [Intervenant 1]

C'est du pipi ! Si vous saviez... On va... Donc, ce qui est intéressant quand même, comme vous le savez peut-être, c'est que finalement, ils amènent une directive pour quelque chose que les écoles... Oui, c'est ça. Ce qui vous intéresse, c'est comment les écoles essayent d'éviter...

300

[Intervenant 2]

Oui, entre guillemets, avant l'interdiction, il y a quand même des écoles qui ont pris l'initiative de mettre en place des choses pour interdire l'utilisation du téléphone, ou certains enseignants au sein de l'école. Et voir un peu ce qui est possible, ce qui existe.

[Intervenant 1]

Nous, concrètement, il y a ce casier en bois.

Et puis, la deuxième mesure qui est mise en place aussi, ça c'est pas mal non plus, c'est, voilà je sais que tel jour, je vais avoir besoin du GSM en classe. Et du coup, je préviens le sous-directeur et c'est lui qui me donne, ce jour-là, pour les heures dont j'ai besoin, un code Wi-Fi. Et donc, les jeunes peuvent aller sur leur GSM avec le code Wi-Fi que je leur donne. Pour ne pas leur cacher.

[Intervenant 2]

Et comment est-ce que ça s'organise alors que vous ne voulez pas y avoir accès ? Parce que le code Wi-Fi, quand ils l'ont...

[Intervenant 1]

Oui, c'est momentané. C'est vraiment pour les deux heures que j'ai demandées.

320

[Intervenant 2]

Ah oui, d'accord. C'est une connexion qui s'enclenche...

[Intervenant 1]

Elle s'arrête, elle commence et elle s'arrête quand on l'a programmée.

[Intervenant 2]

Ah oui, d'accord. Ok.

[Intervenant 1]

330 Je ne sais pas si... vous ne on connaissiez pas ça...

[Intervenant 2]

Je ne savais pas que c'était possible de...

[Intervenant 1]

Donc ça existe. Donc les directions ont cet outil là aussi. Comme je sais qu'ils bloquent, dans l'école, au niveau du Wi-Fi école, ils bloquent certaines...

340

[Intervenant 2]

Applications ?

[Intervenant 1]

Oui, ils peuvent bloquer certaines applications.

[Intervenant 2]

Ah oui, d'accord. Je ne savais pas.

Maintenant, on va dire que ça limite le problème parce que de toute façon, ils ont quand même leur 4G et l'accès entre guillemets illimité à internet.

350 Oui, dans des moments où... je veux dire, c'est destiné à des fins pédagogiques, limiter l'utilisation du téléphone, ça peut fonctionner, mais de manière générale, ils y ont quand même l'accès constamment et avec une connexion... illimitée.

[Intervenant 1]

Oui, avant, ça posait problème parce qu'il y avait quand même parfois des jeunes qui n'avaient pas de GSM ou qui n'avaient pas de 4G. Ça arrivait. Ça arrive encore. À mon avis, ça arrive souvent chez les plus jeunes.

[Intervenant 2]

360 C'est vrai. Quoi que... Moi je suis dans le degré inférieur et dès la première secondaire, on va dire que 95% sont déjà équipés de téléphone avec 4G.

[Intervenant 1]

Oui, oui, oui. C'est vrai que cette idée de « On interdit parce que tout le monde ne l'a pas. », c'était discriminatoire. « Sortez votre GSM. », « Prenez votre GSM. » Et puis, le pauvre qui n'en... enfin le pauvre entre guillemets le pauvre... le malheureux qui n'en avait pas, ou simplement parce que les parents... voilà, parfois, j'en sais rien... Alors il était un peu stigmatisé.

[Intervenant 2]

370 C'est ça. Et maintenant... enfin si, c'est encore question de ça aussi parce qu'il y a certains établissement où il est évident que... voilà... certains enfants n'en aient pas. Mais c'est vrai que c'est plus la raison principale de ce... choix.

[Intervenant 1]

À mon école, ce qu'ils ont fait aussi de très très chouette et je suis certaine qu'elle n'est pas la seule parce que ce sont des programmes... je ne suis pas du tout au niveau de la direction. Je ne sais pas. Je vois juste ce qui est possible. Mais je sais qu'au niveau informatique, moi, je l'ai déjà fait plusieurs fois, leur GSM n'est pas du tout indispensable parce que si on a besoin d'aller sur Internet et qu'on n'est pas dans un local avec des ordinateurs, à l'école, on peut aussi réserver des tablettes. Nous, on a, je ne sais pas moi, il y en a bien 36. Je pense qu'il y en a 36... Il y a 3 sacs de 12 tablettes. C'est 380 quand même pas mal.

[Intervenant 2]

Oui, vachement.

[Intervenant 1]

Ça aussi, on peut les réserver quand on veut.

[Intervenant 2]

390 Mais voilà, encore faut-il être équipé au niveau de l'école pour utiliser des appareils numériques autres que le téléphone.

[Intervenant 1]

Voilà, c'est ça. En tout cas, dans mon école, voilà... je viens de vous citer trois choses qui sont mises en place pour ne pas avoir besoin du GSM.

400 [Intervenant 2]

Justement, peut-être... vous me disiez que c'était mis en place depuis un moment maintenant, cette interdiction du téléphone. Est-ce que vous pourriez décrire votre expérience avant l'interdiction du téléphone au sein de votre classe ? Comment est-ce ça se passait ?

[Intervenant 1]

C'est un cauchemar. C'est infernal. C'est infernal. J'ai eu de joyeux conflits avec des élèves qui se servent du GSM en cachette, qui ne veulent pas le donner parce qu'il fallait le prendre avant, il fallait le prendre et le donner au préfet de discipline. Bon, ils ne voulaient pas. C'était un peu le conflit. C'est arrivé une fois, deux fois de la tricherie. Tricherie en situation d'examen.

[Intervenant 2]

Ah oui, carrément.

410

[Intervenant 1]

Tricherie en situation d'examen. La toute première fois, c'était avec une montre connectée et la deuxième fois avec un GSM. Alors que les GSM quand c'est en situation d'examen, on demande à nos jeunes de mettre leur matériel de base sur le banc et puis tout ce qui est GSM, montre connectée, tout ça dans le cartable, dans le sac au fond de la classe. Donc de ne plus avoir vraiment à côté de soi plus rien du tout. Mais malgré tout, il y a des petits malins. Ou alors voilà, ils en ont deux. Quand ils veulent...

Le premier avec la montre connectée, moi je ne savais même pas que ça existait il y a quelques années. Je ne savais pas que ça existait une montre connectée. Ils sont plus malins que nous.

420

Moi j'ai 55 ans, donc... Voilà.

[Intervenant 2]

Quand on voit le nombre d'objets qui émergent avec le temps, c'est difficile de suivre ce qu'il se passe.

[Intervenant 1]

Oui, oui, les oreillettes, les écouteurs, les filles ne sont pas les dernières.

430

[Intervenant 2]

Non. Après, je ne pense pas que ce soit lié au sexe masculin ou féminin...

[Intervenant 1]

Non, mais c'est des filoutes. Honnêtement, avec tout le respect que j'ai pour vous, vraiment, absolument, les filles, les femmes, ça c'est certain, mais les jeunes filles, les élèves, quand elles veulent être filoutes, pour moi, elles sont plus coriaces que les garçons. Les garçons sont un petit peu plus bêtises et...

[Intervenant 2]

Niaise.

440

[Intervenant 1]

Niaise, ça existe encore, cet adjectif. Oui, c'est ça, un petit peu, voilà, moins malins, dans le sens de la malignité. Les filles, parfois, avec les gros conflits que j'ai eus, c'était toujours avec les filles. Toujours. Avec le GSM. Puis même de manière générale.

Mais sinon, voilà. Et donc, franchement, c'est pelant, c'est pomptant, c'est fatigant, c'est usant, tout le monde vous le dira, c'est vraiment pas marrant. Et a contrario, quand on a des jeunes chouettes,

avec qui on a un bon climat de classe, et avec qui on peut avoir confiance, et dire, moi, je m'en fiche, ils peuvent se servir de leur GSM, ça ne me pose pas de problème quand il y a de la confiance.

450 [Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

Mais, voilà.

[Intervenant 2]

Je pense que c'est un peu du cas par cas.

[Intervenant 1]

460 Et vous savez aussi ce qui est très embêtant maintenant, ce qui va se passer. Cette année-ci, c'est la première fois que j'ai eu cette blague-là. Et je pense à ça avec le GSM. En classe de français, en sixième TQ, des élèves de TQ, de technique, je leur ai demandé de faire un devoir. Et deux élèves... deux élèves, en fait, je leur demandais qu'ils le fassent en classe, mais évidemment, on n'avait pas terminé le travail, donc je leur ai dit de le faire à la maison. Il faut pour tel jour, telle heure. Et puis, ils me ramènent un truc, mais alors là, parfait. Parfait, je dis, c'est quoi ça ? Sauf que, comme je vous dis, j'ai 55 ans, je savais à peine au mois d'octobre, novembre, ce que c'était l'IA. Je ne savais pas au début de l'année. Pas bien. Moi, personnellement, je n'étais jamais allée sur ChatGPT à ce moment-là. Et donc, c'est comme ça que j'ai appris que « C'est fini, je ne demande plus à mes jeunes de faire des travaux de français à la maison. », puisqu'ils le font avec ChatGPT. Et en classe, j'ai eu une bagarre... J'avais les tablettes de l'école et je leur demande de faire une recherche sur Internet. Et j'ai une fille, au lieu de faire une recherche sur différents sites, qui demande un ChatGPT, qui pose ma question à ChatGPT. Et donc, elle n'a pas fait l'exercice de recherche, elle a posé la question à l'intelligence artificielle, qui a fait le travail que je leur demandais de savoir faire, pour pouvoir faire un exposé et argumenter, il faut d'abord se renseigner.

470 En fait, c'était de l'observation dans les médias. Ils avaient dû trouver un cas dans quelque chose qui avait été répercuté dans les médias, et observer un petit peu dans quels médias, quelles fréquences. C'était l'affaire Pellicro. Un groupe de classe avait choisi l'affaire Pellicro, par exemple. Et donc, ils devaient trouver sur les différents médias, en trois mois, et c'était vraiment la veille du verdict. Donc c'était vraiment... Moi, je leur avais dit, vous trouvez un cas dont on a beaucoup parlé, vous trouvez les occurrences médiatiques, et voilà, pour voir un petit peu. Donc ils devaient faire cette recherche-là. Et elle demande à ChatGPT de le faire. Donc c'est le même problème avec le GSM. Avec le GSM, il faut être rudement malin, nous, en tant que prof, pour reformuler nos questions, notre exercice, autrement. Donc ça complique.

480 Heureusement qu'ils interdisent vraiment le GSM, parce que il faut vraiment se servir des outils ordinateur classe, tablette classe, j'en sais rien, parce que maintenant, il y a l'intelligence artificielle qui va nous tomber dessus.

[Intervenant 2]

Ce n'est pas quelque chose qui a été évoqué jusqu'à présent, mais c'est un peu...

490

[Intervenant 1]

C'est du vécu.

500 [Intervenant 2]

Oui, mais comme vous dites, les téléphones compliquent le travail sur le terrain, mais au final, l'intelligence artificielle, ça complique tout le travail en amont par l'enseignant pour formuler ses questions...

500

[Intervenant 1]

Oui, et puis pour faire comprendre aux jeunes pourquoi je leur demande cet exercice-là. Elles m'envoyaient balader, en me disant j'ai pas envie de passer un quart d'heure à chercher, j'ai la réponse. Oui, c'est ça. Ok, ben...

510 [Intervenant 2]

Au final, l'important, je pense que c'est ce qu'on oublie aussi, c'est de donner du sens à ce qu'on peut leur expliquer.

510

[Intervenant 1]

C'est ça, c'est ça. C'est ça. Et c'est ça le maître mot. C'est le sens. C'est que le jeune comprenne pourquoi il ne doit pas se servir du GSM, il doit apprendre du professeur qui est censé lui apprendre vraiment quelque chose. Et de là, la place de l'enseignant et le respect de la profession et blablabla.

520 [Intervenant 2]

C'est une de mes questions, justement. Je pense que ça y répond mais... Les objectifs qu'on cherche à atteindre en mettant justement des mesures d'interdiction, je pense que c'est ça aussi, c'est premièrement d'apprendre le sens du travail par soi-même et pas via des outils numériques. Mais est-ce que vous sauriez peut-être me citer d'autres objectifs des mesures qui avaient été prises par...

520

[Intervenant 1]

La toute première, c'est de récupérer l'attention de nos jeunes. C'est ça. La toute première, c'est de récupérer leur attention. Qu'ils soient déconnectés de leur GSM, mais qu'ils soient connectés un petit peu à ce que le prof a à leur apprendre. Ça, c'est le tout premier objectif.

530

Il y en a un deuxième, à mon avis, ça dépend aussi des écoles et des cas, mais à mon avis, c'est aussi d'éviter les problèmes à l'école... Nous, une fois, il y a quelques années, il y avait eu une petite bagarre à l'école, très rare à mon école, c'est pour ça que je me souviens de l'histoire. Et le parent a débarqué à l'école, en tambourinant, en rentrant en force dans l'école, et « Qu'est-ce qu'il se passe avec mon fils ou ma fille ? », je ne sais plus, et les parents avaient été mis au courant avant même que les éducateurs avaient géré le problème. Je ne sais pas trop où les jeunes en étaient, mais les parents n'avaient pas encore été avertis du problème, mais les parents débarquaient dans l'école parce que le jeune avait fait appel à papa-maman avec son GSM.

Et donc, ça, c'est un gros problème. L'école doit pouvoir vivre sa vie d'école pendant la journée d'école, gérer les problèmes, gérer tout avec son règlement d'ordre intérieur qui lui appartient. Les problèmes qui sont dans l'école doivent d'abord être gérés à l'école, après, on fait appel à l'extérieur en fonction des demandes, que ce soit le parent, l'ambulance, la police, le médecin, le psy, mais après. Et donc ça, ça ne va pas. C'est ça aussi, c'est une question de bonne gestion de la journée d'école.

540

Alors, le troisième point, ça découle de ça, c'est évidemment, s'il n'y a pas de GSM pendant la journée, au moins pendant la journée, il n'y aura pas de réseaux sociaux. Il n'y aura pas d'interactions, de problèmes avec les réseaux sociaux. Mais ça, c'est mettre une parenthèse, c'est mettre une grosse parenthèse sur un gros problème. Mais voilà, dans le cadre de l'école, nous, à l'école, c'est toujours ce qu'ils disent aussi. Si on pouvait déjà éviter les problèmes sur les réseaux sociaux pendant les heures d'école.

[Intervenant 2]

Tout ce qui concerne harcèlement, cyberharcèlement ?

[Intervenant 1]

550 Mais oui, c'est ça, bien sûr, oui, oui, c'est ça. Parce qu'en plus, ça partait d'une bonne intention. Les jeunes avec leur GSM, ils ont des groupes classe sur les réseaux sociaux. Un groupe Whatsapp, un groupe euh... je ne suis pas très réseaux sociaux, vous l'aurez compris. Moi, je me suis servie régulièrement d'un groupe... je faisais un groupe Messenger avec mes élèves d'Espagnol, quand il fallait organiser un truc ou l'autre, une visite. Ou même, c'est pas mal, parce que parfois, ils ont un iPad ou je ne sais pas quoi, un Mac. Et alors, on en parle. Et alors, comme ça, avec Messenger, on arrive encore à... Bref, donc... Mais alors, sur ces groupes-là, parfois, le prof n'est pas toujours sur ce groupe-là. C'est des groupes élèves. Et là ça vole. Ça, c'est terrible.

Et donc, il faut... Si au moins, c'est pas utilisé pendant les 8 heures d'école, c'est déjà ça. Et après, ce qui se passe en dehors de l'école, la direction... On travaille beaucoup là-dessus, à l'école, dans 560 toutes les écoles. On a, nous, un... Mais c'est un autre sujet. On a un groupe, une team, pour éviter le harcèlement ou aider à ce sujet-là. On a eu des formations. On a eu Bruno Hembeck qui est venu chez nous, on a eu vraiment pas mal de choses qui sont... Mais ça, c'est vrai. C'est vrai que ne pas servir de son geste à mon classe, c'est une belle pause à ce niveau-là.

[Intervenant 1]

On n'a pas le pouvoir sur tout ce qu'il se passe en dehors de l'école non plus donc...

[Intervenant 1]

570 Non, mais là, quand c'est en dehors de l'école, l'école, elle... À ce moment-là, elle remobilise les parents ou d'autres responsables autour du jeune. Ce qui se passe dans l'école, on est responsable. Et c'est vraiment ancré. Dans mon école, c'est vraiment très ancré. Ce qui se passe dans l'école, on en est responsable. Par contre, s'il y a des bêtises qui sont faites, des trucs qui sont faits entre élèves, en dehors de l'école, mais là, il faut faire appel aux parents. C'est à eux aussi d'entrer dans la danse. Donc, voilà. C'est pas que l'école est plus responsable, c'est pas ça. Mais si, clairement.

[Intervenant 2]

Oui, oui, elle reste responsable mais il y a d'autres acteurs qui entrent en jeu.

[Intervenant 1]

580 Voilà. Oui, Oui.

[Intervenant 2]

Je reviens... par rapport aux...

[Intervenant 1]

C'est pour les objectifs ?

[Intervenant 2]

Non, pas par rapport aux objectifs car je trouve que vous développez déjà pas mal...

590

[Intervenant 1]

D'accord.

[Intervenant 2]

Mais tout à l'heure vous m'expliquez que le dispositif de casier a été proposé par la direction... mais c'est la direction qui est venue avec cette idée-là précisément ?

600 [Intervenant 1]

Non, c'est le fruit d'une recherche... Comment dire ? On a eu même des demi-journées pédagogiques qui tournaient autour du respect. C'était le mot central, je vais dire mais c'était global, tant vers les jeunes, des profs, du cours, du contenu, de tout, des horaires. C'était vraiment...

Et l'école était en recherche de... Le ROI par exemple, il y a 15 ans, il a évolué, ça c'est certain. Et l'école, vraiment... la direction est en demande de partenariats, d'initiatives et d'idées qui viennent des professeurs. Ça, je ne peux pas dire le contraire. Et il y a même cette année-ci, des groupes de profs qui se créent avec des... Ça, c'est lié au plan de pilotage et à leurs nouveaux trucs. Mais ça, c'est lié au plan de pilotage. Et donc la direction essaie vraiment de t'entendre. Ce dont les professeurs ont besoin et que les idées, les réponses viennent d'eux aussi.

610 Et les jeunes aussi. Si on sait impliquer les jeunes dans les solutions, là c'est gagné. Mais...

[Intervenant 2]

C'est encore plus parlant parce que ça leur permet de réfléchir à la question, ils apportent leurs idées ...

[Intervenant 1]

C'est pour ça que moi, l'interdiction ne m'arrange pas, entre guillemets, puisque... Enfin, l'interdiction ministérielle, je veux dire. Parce que, dans mon école, le GSM était déjà interdit. L'usage du GSM est interdit, sauf exception. Et je trouve que, sauf exception, on n'est pas dans une prison. Même dans une prison, le GSM... Enfin, soit. Mais c'est vrai, on ne peut pas aller contre cet objet qui... Si, moi, je ne sais pas m'en passer. Si, moi, j'en ai besoin à portée, parce que j'ai des enfants, des petits-enfants, et j'ai besoin de cette connexion-là. Même oui... même quand je suis à l'école, il n'y a pas que l'école. Je suis un petit peu comme ça avec mes jeunes aussi. Mais voilà.

[Intervenant 2]

C'est sûr qu'on ne peut pas imposer quelque chose à nos propres élèves si nous-même on n'arrive pas à mettre...

[Intervenant 1]

630 Mais, voilà. Ça, ça va être un souci un petit peu. Mais évidemment que ça va être un souci. Parce qu'il y a des professeurs qui sont plus à côté de moi à leur GSM. Ah, ça ne serait pas ça, l'interdiction ministérielle ? Je viens d'y penser.

[Intervenant 2]

Il serait peut-être intéressant de la reformuler et de l'étendre à un plus grand public...

[Intervenant 1]

Ah, mais les jeunes, ils vont être les premiers à nous le dire, ça.

640 [Intervenant 2]

Ah mais déjà maintenant, sans même avoir...

[Intervenant 1]

En plus, ça va encore être une source de conflit, clairement. Parce qu'à l'école, avec notre GSM, on doit commencer le cours par les présences sur une plateforme informatique. Donc, je dois ouvrir mon GSM, prendre Cabanga, et je clique les absents. Donc, je prends déjà mon GSM. C'est ça qui

est un peu... Je n'aime pas ce genre d'interdiction. Je trouve que ça ne va pas. Ça ne va pas, c'est pas ça. Maintenant, s'ils précisent l'usage récréatif, je veux bien. Mais ça... Il faut que ce soit écrit, comme ça, ils ne prennent pas les gens pour des imbéciles. Évidemment que c'est interdit. Et l'usage intelligent, pédagogique ou exceptionnellement personnel, pourquoi est-ce qu'on l'interdirait ?  
650 Vous ne m'aviez pas encore demandé mon avis.

[Intervenant 2]

Je pense que j'avais compris.

[Intervenant 1]

Je ne veux pas vous égarer. Si vous avez une question précise, n'hésitez pas.

[Intervenant 2]

660 Je voulais vous parler des réactions des élèves. Comment les élèves ont vécu le changement... bah voilà « A partir de maintenant, vous allez devoir mettre les téléphones dans des casiers. » Mais est-ce qu'on leur a expliqué les raisons, est-ce qu'on a posé d'autres règles, éventuellement les sanctions s'ils enfreignent... Comment est-ce que ça leur a été présenté ?

[Intervenant 1]

Donc, nous professeurs, déjà, on a eu une information. Donc, je ne sais plus très bien comment, par mail, ça c'est le minimum, un petit mail qui nous expliquait ça. Et très certainement le préfet de discipline. On l'appelle comme ça, le préfet de discipline. C'est un éducateur qui a 36 000 casquettes, dont celle-là. Et... Donc, à nous, il nous a... Au tout départ, il nous a aussi demandé de demander à 670 nos élèves, à chaque début de cours, de déposer les GSM éteints dans son boîtier. C'est lui qui nous l'a... Donc, un mail de la direction, lui qui nous l'a demandé. Et donc, nous, on savait ce qu'on devait demander à nos jeunes. La plupart des professeurs l'ont fait. Certains professeurs ne l'ont pas fait. Parce que ça ne les arrange pas, parce que... Parce qu'ils jugeaient qu'il n'y avait pas besoin... Mais, plusieurs fois, depuis les trois dernières années, plusieurs fois, la direction a redemandé à tous les professeurs d'être cohérents et d'appliquer la même mesure, la même pratique, donc, de demander à tous les élèves de mettre le GSM. Au tout début, quand on l'a demandé aux élèves, ça a été évidemment... Ça a été majoritairement râler, refus, traîner, traînailleur, ne pas le mettre. Alors, moi, je dois compter. Ah, j'en ai que 19 sur 22. Et qui ne l'a pas donné ? Et on perd cinq minutes. Donc, ce n'est pas si évident que ça. Et certains, ils arrivent en classe et pouf, c'est un réflexe. Ils le mettent et il n'y a pas de souci.  
680

[Intervenant 2]

Et au fil du temps, ce n'est pas devenu un mécanisme chez eux ?

[Intervenant 1]

Pas encore. Non, je ne peux pas... Ça serait trop beau.

Oui. Ça serait trop beau. Non. Et ça dépend des groupes de classe et ça dépend vraiment de chaque professeur. Certains professeurs, à mon avis... pas moi, ça, vous l'aurez compris, mais certains professeurs, à mon avis, les élèves, ils ne mouftent pas, ils mettent le GSM. Ça doit arriver, ça doit exister. Mais ce n'est pas la majorité. Il faut toujours le demander, il faut y penser, il faut... Oui. Oui.  
690

[Intervenant 2]

Je pense que s'il y avait une cohérence...

700 [Intervenant 1]

Ça aide, hein ? Oui, c'est pour ça que là, franchement, la direction, au moins trois fois sur cette année-ci, on a eu un rappel collégial. Ça, c'est certain.

700

[Intervenant 2]

Oui, parce que ça décrédibilise un peu le système que de voir que certains professeurs le suivent et d'autres pas.

Et les parents ont eu une réaction par rapport à ce dispositif de casier ?

710 [Intervenant 1]

Je n'en pense pas. En général, dans mon école, on n'a pas de gros, gros... On n'a pas de gros, gros problèmes de... Enfin, si, il y a des problèmes... c'est pas qu'il n'y en a pas, mais, ce n'est pas une école difficile, on va dire ça comme ça. Mais les parents sont derrière nous. Les parents sont... Je dis toujours, moi, on est bien, là. Franchement, en principe, on a les parents. De temps en temps, en 15 ans, j'ai peut-être eu trois problèmes avec mes parents. C'est rien du tout. Non, en principe, les parents sont plutôt... participatifs, compréhensifs.

[Intervenant 2]

C'est une bonne chose d'avoir ce soutien-là car c'est entre guillemets eux qui jouent le rôle à la maison de...

720 [Intervenant 1]

Non, je pense que quand l'école... L'école fonctionne aussi par mail avec les parents. Et l'école envoie tout. Chaque fois qu'il y a quelque chose, elle envoie un courrier aux parents. Bon, ils ne le lisent pas, ça, c'est toujours le problème. Mais je pense que tant que c'est dans l'intérêt de la vie scolaire, les parents, chez nous, ils sont... Je pense qu'ils sont OK. Oui.

Mais par contre, je pense qu'ils ne seront pas d'accord pour l'interdiction... Par exemple, si l'enfant ne pouvait pas du tout, du tout se servir du GSM, ça, je pense que les parents, ils vont dire « Mais non, si on a un problème, on fait comment ? » Alors l'école dit toujours « On a le téléphone à l'accueil, on relaie », comme on faisait avant quoi. Mais comme on faisait avant...

Moi, je l'ai vécu, j'ai 55 ans. Mais vous, les jeunes parents, enfin, les jeunes, les trentenaires, ils ont l'habitude, non ?

730

[Intervenant 2]

C'est vrai, on vit la transition, en fait, nous de... on passe petit à petit à « On passe par l'école pour être prévenu ou prévenir de... » à « C'est plus facile d'envoyer un message soi-même ses parents. » même si l'école disait que c'était à elle d'envoyer...

[Intervenant 1]

Ben oui. Par exemple, les changements d'horrair, on termine plus tôt... Comment ils vont faire ? C'est facile que le jeune soit autonome, de ce côté-là. Je ne sais pas.

740 [Intervenant 2]

Voilà, c'est un peu la responsabilité de l'école d'abord...

[Intervenant 1]

Oui. Oui. L'école peut... Oui. Moi, je pense que c'est ça, que cette interdiction, elle doit vraiment être nuancée. Parce que c'est un outil qui reste, au niveau des familles... rassurant, utile. Et c'est habituel, c'est intégré. Qu'est-ce que vous voulez aller pour ça ? Mais pour l'usage récréatif, ça, c'est clair et net que... ou récréatif ou aux réseaux sociaux, je ne sais pas comment il faut le dire, mais pas pédagogique. Pas pédagogique et pas exceptionnellement personnel. Ben oui.

750 [Intervenant 2]

Donc vraiment se limiter à l'usage pédagogique.

750

[Intervenant 1]

Bah oui. Mais quoique... vous allez dire que je suis une comique, mais justement, dans cet exercice-là que je leur ai fait faire, les jeunes, ils m'apprennent des choses. Ah, on a parlé du sujet Pellicro sur TikTok. Ah ben oui. Ben oui. Il faut que je sache aussi. Mais moi, je ne vais pas sur TikTok. Moi, je ne sais pas. Enfin, voilà, c'est... Mais on ne peut pas... Comment dire ? L'école ne peut pas être... une île... comment dire... pendant 8 heures, je ne sais pas, un truc coupé du monde. C'est impossible, ça. Ce n'est pas naturel.

760 [Intervenant 2]

C'est tellement omniprésent et je pense que c'est tout la même...

[Intervenant 1]

Oui. Ce qui est omniprésent, c'est Internet. Et ça, c'est pour tout le monde, ça. Mais bon, il y a des gens plus malin que moi qui réfléchissent à ça, j'imagine, à la Fédération Wallonie Bruxelles. Pourquoi interdire ? Dans quel but ?

770 [Intervenant 2]

C'est ça.

770

[Intervenant 1]

Et alors, comment le faire comprendre aux jeunes que c'est dans leur intérêt, dans l'intérêt de la vie scolaire ?

[Intervenant 2]

Puis justement, savoir quel impact ça a sur eux.

780 [Intervenant 1]

Moi, je pense qu'il faut... C'est bien que dans les médias, que dans les règlements de l'école, que... Je sais pas, moi. C'est très bien, quand même, que tout le monde sache que les profs, que les parents, que les jeunes, sachent que le monde n'a pas son GSM pendant qu'un prof explique pendant qu'on fait un travail, pendant que... Non, ça ne se fait pas. Pendant qu'on mange à table, pendant que... C'est un petit peu ça, quoi. La question d'éducation, c'est une question de vie de groupe, de vie sociale, de vie scolaire. Ah ouais, il faut un petit peu se déconnecter de son GSM, parce que sinon, on n'est plus avec les autres.

790 [Intervenant 1]

C'est justement l'une des raisons et j'allais vous le demander, si vous aviez remarqué un impact de l'interdiction du téléphone sur les relations entre élèves, sur l'atmosphère de la classe, leur bien-être éventuellement ?

790

[Intervenant 2]

De manière générale, oui. Maintenant si un jeune arrive en classe... je pense toujours au même... si un élève arrive en classe avec ses problèmes, ses difficultés qui sont sur son GSM, sur ses réseaux sociaux et qu'on le lui interdit, ben il se ferme complètement. Il a... c'est fini, de toute façon il ne fera rien, il va rester dans ses problèmes et on ne va peut-être arriver à le ramener dans la classe. Mais même de manière générale, c'est évident que oui... et si dans les cours de récréation, ils pouvaient ne pas l'avoir... il faut ça. Parce qu'au moins ils vont retrouver le contact avec les autres, et voilà, et après l'école, ben...

- 800 [Intervenant 2]  
C'est un peu chacun pour soi dans la cour de récréation ?
- [Intervenant 1]  
C'est terrible ça, et on a toujours connu des enfants timides, renfermés sur eux-mêmes, toujours, il y en a toujours eu, ben alors là, maintenant, c'est fois dix, ces enfants-là... Ah bon, oui, c'est ça, il faut interdire ça dans les cours de récréation, pour moi, c'est presque vital. Et s'ils en ont besoin, pour une raison ou l'autre, là, je trouve qu'ils devraient pouvoir... c'est ce qu'on fait à l'école... ils peuvent aller à l'accueil, voilà, et s'en servir avec un adulte à côté ou un éducateur ou... ça je trouve que c'est...
- 810 [Intervenant 2]  
Oui, qu'il y ait un cadre autour.
- [Intervenant 1]  
Oui, oui, oui.
- [Intervenant 2]  
Et au niveau, peut-être, de la qualité de l'apprentissage, de la concentration. Est-ce que vous avez remarqué que certains étaient plus réactifs, plus investis, plus curieux sans avoir leur téléphone dans leur poche ?
- 820 [Intervenant 1]  
Oui, mais je suis une petite maligne. Je me sers beaucoup de mon tableau, de mon projecteur, de mon écran intelligent, là, et de mon projecteur, et donc, que ce soit en français ou en espagnol, je vais dire... pas à tous les cours, mais une heure sur quatre ou deux heures sur quatre par semaine, il y a un écran à mon cours. Et donc, ils ont l'attention à mon écran et pas au leur.
- 830 [Intervenant 2]  
Est-ce qu'il y a encore énormément... enfin ça vous allez pouvoir me le dire en comparaison avec vos collègues... mais est-ce qu'il y a encore énormément d'enseignants qui fonctionnent de manière traditionnelle, c'est-à-dire sans le TBI, sans les projecteurs etc. ?
- [Intervenant 1]  
De moins en moins... Et dans mon école, je pense que quasiment toutes les classes sont équipées en TBI.
- [Intervenant 2]  
Même pour les élèves, ça leur paraît normal.
- 840 [Intervenant 1]  
Oui, et donc, c'est ça, c'est vraiment le GSM à usage personnel qui doit être interdit... en classe, à l'école, je veux dire, à l'école. Oui. Comme vous dites, c'est une question d'attention, de concentration, de vie de groupe, de sociabilisation, de tout, de tout. Même par rapport au prof aussi, par rapport à l'adulte, enfin, tout.
- [Intervenant 2]  
Et puis, on en a un petit peu parlé tantôt, par rapport au cyberharcèlement etc... et c'est pour ça que je posais la question du bien-être des élèves... est-ce qu'il y en a, du fait de savoir qu'ils ne

peuvent pas être pris en photo, pas être filmés, se sentent rassurés, se sentent mieux au sein de la classe ? Ou au contraire, est-ce qu'il y en a qui... parce qu'on parle vraiment d'addiction au téléphone... est-ce qu'on a parfois des cas d'élèves qui se sentent anxieux, en état de stress à l'idée de ne pas avoir leur... objet ?

850 [Intervenant 1]

Oui, il y en a qui refusent de donner leur GSM, c'est ça, c'est exactement ceux-là. Maintenant, ces questions-là, moi, en principe, je n'ai pas de soucis. Peut-être qu'au début de l'année, j'ai eu un peu de soucis. Je crois que j'ai eu deux gros problèmes de stress. Ce n'est pas énorme. Mais ces questions-là, je pense que ma collègue, je lui dirais bien de vous contacter. J'ai une de mes collègues qui est aussi professeure de français dans le supérieur, qui fait partie de cette team qui a été mise en place à l'école pour lutter contre le harcèlement. Et donc, elle, concrètement, je crois qu'elle a plus de vécu que moi à ce niveau-là. Je vais lui donner vos coordonnées. Elle sera sûrement d'accord. Sur l'été, je vais lui demander, elle s'appelle Julie, Julie L\*\*\*\*\*. Parce qu'à ce niveau-là, elle aura plus de retours concrets pour vous.

860 Est-ce que vous avez encore...

[Intervenant 2]

J'ai encore deux ou trois petites questions.

Alors... selon vous, quels sont les avantages et les inconvénients de ce dispositif de casier que vous avez mis en place ?

870 [Intervenant 1]

L'avantage, c'est que c'est pour tout le monde la même chose, le même règlement. Donc, en principe, c'est cohérent. En principe, ça va très vite. C'est rapide, c'est efficace. En principe, c'est très bien. Au niveau des avantages, voilà. Et en plus, ils l'ont mis dans le boîtier. Et si jamais ils en ont vraiment besoin, qu'à telle heure, ils doivent téléphoner pour... Voilà, encore une fois, c'est une question de dialogue et de confiance. Et à ce moment-là, ils me le demandent. Voilà, il n'est pas dans un coffre-fort fermé à l'entrée de l'école.

Je dis toujours... pas trop loin d'eux.

[Intervenant 2]

880 Ça aussi ça joue, le fait qu'ils puissent avoir un œil dessus et que le téléphone ne situe pas dans une autre pièce.

[Intervenant 1]

Oui. Moi, avant le boîtier-là, avant ça, je demandais à mes élèves de me mettre leur GSM sur une tablette de fenêtre. J'avais déjà demandé ça. Mais bon, c'était pas toujours évident d'avoir... Donc c'était déjà dans l'air du temps. On demandait déjà aux jeunes avant de lui avoir l'objet sur eux, quoi. Et il y en a beaucoup qui... ceux qui acceptent, c'est les plus grands. C'est de l'avoir dans leur sac. Dans leur sac. C'est juste à côté d'eux. Il est pas loin. Et ils sont chouettes. Ils s'en servent pas. Mais ils savent juste qu'il est là, tout près. C'est pas grave. Mais bon.

890

[Intervenant 2]

Le tout c'est de l'avoir à portée de main qui est important

[Intervenant 1]

Oui. Oui. Mais en même temps, c'est peut-être bien, justement, cet éloignement physique. De temps en temps, ne pas avoir son GSM collé à soi.

[Intervenant 2]

Ben rien que pour des raisons de... enfin c'est peut-être bête mais... pour des raisons de santé.

900 [Intervenant 1]

Oui. Mais ça, il faudrait être un petit peu plus au courant de nous et le leur expliquer.

[Intervenant 2]

Parce que c'est un aspect qui n'est pas souvent pris en compte.

[Intervenant 1]

C'est vrai. C'est vrai. On leur a un peu parlé.

Oui. C'est vrai. Et au niveau des inconvénients ?

910 [Intervenant 2]

Ben oui, s'il y a des inconvénients à ce système...

[Intervenant 1]

C'est un détail. Parfois, il faut chercher après. Parce que c'est des filous. Moi, je suis grande. Parfois, ils le mettent au-dessus d'une armoire, parfois, ils le cachent dans la classe à côté, parfois... c'est déjà arrivé. Ou bien, ouf, le boîtier est explosé, il est cassé.

920 Bon, c'est pas un truc super... C'est des petites lattes de bois, c'est pas... Mais c'est pas mal. C'est pas mal... Maintenant s'ils mettent dans chaque classe un support mural, c'est peut-être bien aussi, j'en sais rien. Il y a peut-être d'autres systèmes plus... plus fiables que celui-là, j'en sais rien. Un truc fixé, boulonné. Et visible.

[Intervenant 2]

Et alors... on arrive tout doucement à la fin...

[Intervenant 1]

Pas de souci.

[Intervenant 2]

930 Il y a quand même des élèves qui essaient de contourner ce système-là. Qu'est-ce qui avait été prévu au niveau des réactions, éventuellement des sanctions... est-ce qu'à un moment donné vous vous êtes dit « Bah tiens l'élève qui ne donne pas son téléphone, je vais le prendre et l'amener directement au préfet de discipline. »

[Intervenant 1]

940 Je ne suis pas une championne du ROI, mais ce que je dois faire, c'est mettre une note... Ah oui, c'est ça. Je dois... C'est nouveau, ça. Avant, je devais noter dans le journal de classe... une note disciplinaire. Donc ça, c'était du disciplinaire. Il n'a pas respecté ce que je lui demande. Voilà. En plus, il râle... Enfin, tout ça, je devais le noter dans le journal de classe. Et maintenant, ils n'ont plus, chez moi, de journal de classe papier. Ça, c'est spécial. C'est très, très spécial. Et donc, je dois mettre sur la plateforme « Cabanga », il y a une note disciplinaire visible par les parents et par l'éducateur. C'est bien. C'est pas mal. C'est pas mal. Et donc...

Comme ça, on est sûr qu'il y a une trace qui reste. Parce que les notes disciplinaires, il en fallait, je sais plus moi, je vais dire 5 pour qu'il y ait une réaction. Donc ça, ça n'allait pas.

Il y avait pas... Il m'embête avec le GSM. Je mets 3 notes, il en faut 5. Même s'il en faut 3, parce qu'une fois par mois, ça ne va pas. Il n'y a pas vraiment une réaction appropriée. Et je trouve...

[Intervenant 2]

C'est ça, on attend un peu trop avant...

[Intervenant 1]

950 Il rigole. Ou bien le prof, après, il a oublié. Ou bien, si c'est un gentil comme moi, il n'est pas rancunier. Ou bien, enfin, voilà. Niveau sanctions, c'est pas top, top. Et c'est, à mon avis, toujours le problème. C'est toujours le problème de quelles sanctions, à quoi ça sert. Il va continuer de m'embêter de toute façon. Ce qu'il faut, c'est vraiment... C'est pas mal. C'est qu'ils n'aient pas le GSM. Pour moi, c'est le meilleur moyen pour être tranquille.

On sonne. Je vous écoute. Je ne vous lâche pas. On ne sait jamais. Allez, je vais voir la porte qui a besoin de moi.

(Coupure)

960 [Intervenant 2]

Je voulais savoir... quel conseil est-ce que vous pourriez donner à un enseignant ou à un directeur d'établissement qui souhaiterait mettre en place l'interdiction du téléphone en classe ou à l'école ? Si vous aviez vraiment un conseil à formuler...

[Intervenant 1]

970 Beh... peut-être que cette directive peut servir de support pour un règlement d'ordre intérieur avec le poids de cette directive ministérielle. C'est comme pour tout. Parfois à l'école, les jeunes font une bêtise dans le cadre de l'école et on leur dit mais tu sais ça c'est la loi, c'est pas nous qui viendrons inventer ça. La loi, on leur explique que c'est la loi. C'est pas le règlement de l'école, c'est la loi qui dit que, je sais pas moi, donc on peut pas avoir des propos racistes, haineux, ou je sais rien, j'invente un cas.

La loi aide quand même à faire respecter quelque chose, à adopter un comportement qui arrangerait l'école. Mais encore faut-il bien comprendre cette loi, cette directive et qu'elle convienne. Il faut tout mettre en place pour l'expliquer aux jeunes, aux parents et aux profs, bien communiquer et ça, c'est le nerf de la guerre aussi.

[Intervenant 2]

C'est ça. Donc entre guillemets ce que vous dites c'est de venir avec des arguments qui permettraient d'instaurer cette directive-là de manière cohérente ?

980

[Intervenant 1]

Oui, peut-être aussi d'amener ce qui était déjà mis en place à l'école et qui est positif, ce dont on a parlé avant, l'école fonctionnait déjà comme ça, avait déjà apporté telle et telle chose positive, donc faire ressortir le côté positif de cette décision. Et vraiment... vraiment, les différents points positifs, bien les énumérer, bien les exposer, que tout le monde soit bien conscient que c'est pas interdire pour interdire, ça sert à quelque chose. Il faut que tout le monde soit bien conscient de ça. Et alors, c'est toujours la même chose, l'idéal serait aussi d'avoir les sanctions qui vont avec. Et ça, c'est un gros problème dans l'enseignement.

990 Quand on arrive dans une école, c'est les deux premières questions qu'on demande. Comment fonctionner ? Quelles sont les sanctions ?

Et puis ça change chaque année, et puis on oublie, et puis on passe d'un journal de classe papier à un bazar informatique, et puis...

[Intervenant 2]

On est sans cesse tributaires du changement en fait.

1000 [Intervenant 1]

Oui, et puis aussi, comment dire... Moi, je suis pas payée pour sanctionner. Je suis pas gendarme, je déteste ça. Et donc, mais en même temps, si ma direction me demande d'appliquer quelque chose, ok, je le fais appliquer. Mais alors, j'aime bien... Oui, mais je le fais comment, si ? Et on pose la question, et eux-mêmes n'ont pas toujours les réponses pour les sanctions. Pas toujours les bonnes réponses, ou au bon moment, et chaque année on remet le couvert. Voilà.

[Intervenant 2]

Est-ce que vous pensez que la directive prise par la FWB soit une solution durable qui devrait être généralisée ?

1010 [Intervenant 1]

Si elle est... nuancée... Oui. Je suis d'accord qu'il y ait un poids, comment dire... Ouais, j'ai 55 ans, moi. Moi, je suis d'accord qu'il y ait un règlement, une loi, une directive ministérielle, je veux bien. Ça peut même aider, je pense. Mais il faut qu'elle soit bien expliquée. Expliquée, et bien, comment dire, pas nuancée, mais, comment dire... Explicée, et que ce soit cohérent, quoi.

[Intervenant 2]

Que ce soit clair, qu'il y ait un cadre...

1020 [Intervenant 1]

Oui, et puis que ce ne soit pas un... J'ai un mot allemand qui ne me vient pas en tête. Que ce ne soit pas un interdit total, mais... Voilà, que ce soit nuancé, que ce soit... Oh, je trouve pas le mot que je cherche. Mais qu'il puisse y avoir des exceptions qui font que le jeune puisse quand même... C'est une question de droit, même, quelque part. Il a le droit de communiquer. C'est pas parce qu'il est à l'école qu'il ne peut plus. Si c'est un outil de communication et qu'il en a besoin, dans certains cas, voilà. Moi, je trouve que... C'est ça qui me gêne le plus dans cet interdit. Il ne faut pas qu'il soit total. Mais sinon, oui. Généralisé, oui.

Oui, oui, oui. Oui, oui. Oui.

[Intervenant 2]

Votre idée ce serait alors qu'il y ait des exceptions au cas par cas ?

1030

[Intervenant 1]

Oui, selon le besoin. Que ce soit un besoin pédagogique ou un besoin personnel.

[Intervenant 2]

Je ne sais pas s'il y a un aspect que vous voudriez développer...

[Intervenant 1]

J'étais en train de me dire, ce qui aiderait les jeunes à se décrocher de leur GSM, c'est d'avoir... C'est vrai, ça me va pas non plus. C'est d'avoir accès à des ordinateurs, des tablettes. Les tablettes, ils trouvent ça nul. Donc, les GSM va mieux que les tablettes de l'école. Ça, c'est un autre problème. Mais s'ils avaient des moyens technologiques... Ce qu'il leur faut aussi, c'est une école... Je vais dire, c'est une école intéressante, qui prenne leur attention, qui soit utile, qui ait du sens. Et à ce moment-là, voilà.

[Intervenant 2]

Ah. Oui. D'accord.

- 1050 [Intervenant 1]  
Est-ce que... Est-ce que vous m'autoriseriez à lire votre travail quand il sera terminé ?
- [Intervenant 2]  
Avec plaisir, oui, bien sûr.
- [Intervenant 1]  
Ça m'intéresserait.
- 1060 [Intervenant 2]  
Écoutez, j'ai votre adresse mail donc une fois qu'il est rédigé, je peux vous le faire parvenir sans souci.
- [Intervenant 1]  
Volontiers. Volontiers. Et donc, je vais... essayé de joindre Julie. Et vous, vous êtes à Liège ? À l'université à Liège ? Vous êtes de cette région-là ?
- [Intervenant 2]  
Alors moi je suis de Waremme et j'enseigne à Ouffet.
- 1070 [Intervenant 1]  
Ah oui, c'est ça. C'est près de Liège.  
Ah oui, c'est à ce côté-là. Ok. Et donc, vous êtes professeure de français dans l'inférieur ?  
Oui, d'accord. En vacances pour le moment et c'est le rush pour finir le TFE.
- [Intervenant 2]  
Oui, c'est ça.
- [Intervenant 1]  
Voilà. Mais bon, bon courage.
- 1080 [Intervenant 2]  
Merci. Merci beaucoup. Merci pour le temps que vous m'avez accordé.
- [Intervenant 1]  
Avec plaisir, c'était intéressant. Et puis, j'espère que ça vous sera utile et... Voilà.
- [Intervenant 2]  
Oui c'est sûr, rassurez-vous. Écoutez, je vous fais parvenir...
- [Intervenant 1]  
1090 Oui, volontiers. Et si jamais vous avez besoin d'autres choses, eh bien, vous pouvez compter sur moi.  
Moi, je suis dans la région de C\*\*\*\*\*.
- [Intervenant 2]  
D'accord. C'est très gentil de votre part.
- [Intervenant 1]  
Je vous en prie, c'est normal.

1100 [Intervenant 2]  
Merci pour le partage d'expérience.

[Intervenant 1]  
Avec plaisir. Allez, bon courage à vous.

[Intervenant 2]  
Bonnes vacances. Merci à vous.

1110 [Intervenant 1]  
Merci à vous aussi. Entre guillemets.  
Au revoir.

[Intervenant 2]  
Au revoir, merci.

# Retranscription – Entretien Tom (ens\_004)

Intervenant 1 = Ens\_004 (Tom)

Intervenant 2 = Étudiante/chercheuse

[Intervenant 2]

Oui, allô ?

[Intervenant 1]

10 Oui, bonjour, c'est Tom, voilà, je suis un petit peu en retard.

[Intervenant 2]

Il n'y a pas de souci, j'ai essayé de téléphoner, je n'ai pas attendu la réponse, mais voilà, je me suis dit je vais tenter, on verra.

[Intervenant 1]

Oui, oui, tout à fait, vous avez bien fait, mais voilà, j'arrive un petit peu en retard.

[Intervenant 2]

20 Il n'y a pas de problème, pas de souci, c'est déjà très très gentil de votre part d'accepter de participer, donc voilà, je vous remercie déjà.

Du coup, vous m'aviez bien renvoyé le formulaire complété, mais avant qu'on ne commence, je voulais quand même vous rappeler que l'entretien est enregistré afin de pouvoir traiter les données ultérieurement. On prendra la précaution d'anonymiser les données, donc on ne pourra pas vous identifier et elles seront évidemment conservées en lieu sûr.

Une autre petite chose, c'est que vu que vous participez volontairement à cette étude, vous êtes libre à tout moment de mettre fin à cet entretien et de refuser évidemment de répondre à certaines questions si vous le souhaitez. Et alors, ici, notre but vraiment, c'est de recueillir des expériences, des témoignages afin d'en faire une analyse objective. Du coup, on n'est là en aucun cas pour juger 30 votre pratique et on s'engage à faire preuve évidemment d'impartialité et de neutralité. Donc voilà, les petites infos avant de commencer plus concrètement.

La première chose que j'aurais aimé savoir, c'est... vous me disiez que vous travaillez dans deux établissements. Est-ce que vous pourriez décrire chacun d'eux ainsi que votre fonction au sein de ces deux établissements ?

[Intervenant 1]

Oui, donc en fait, ma fonction, elle est la même parce que moi, je suis enseignant en sciences dans le DI, donc en première, deuxième principalement.

40

[Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

Et alors en fait, c'est deux établissements... c'est un petit peu compliqué, mais donc c'est deux établissements séparés physiquement. Ils sont dans chaque ville, donc dans deux villes différentes.

[Intervenant 2]

Très bien.

50

[Intervenant 1]

Mais qui appartiennent au même PO. Donc c'est vraiment, c'est la même direction, mais pour deux établissements différents.

[Intervenant 2]

Ok.

[Intervenant 1]

Et alors un établissement qui est plutôt de l'enseignement général et un second qui est plutôt par 60 contre là de l'enseignement qualifiant et professionnel. Donc moi, étant donné que je donne cours en première, deuxième, je veux dire que ça...

[Intervenant 2]

Ça ne change pas grand-chose.

[Intervenant 1]

Voilà, ça ne change pas grand-chose. J'adapte évidemment mes contenus entre les deux établissements, mais le cours, le contenu reste le même. Mais par contre, on est vraiment face à deux types de profils d'élèves totalement, totalement différents. Voilà, c'est un petit peu cliché, 70 mais c'est vrai. C'est vraiment ce qu'on constate depuis plusieurs années dans l'enseignement général, donc on est plutôt face à des élèves où les parents travaillent tous les deux, sont souvent toujours ensemble. Ils ont reçu une éducation au scolaire, je vais dire.

Et dans l'autre établissement, on est face à des profils qui sont beaucoup, beaucoup plus compliqués. Donc des parcours de vie qui sont beaucoup plus compliqués, des enfants qui sont placés par le juge, des enfants où les parents sont séparés, où il y a eu des actes de violence. Voilà, c'est vraiment des profils qui sont beaucoup, beaucoup plus compliqués.

[Intervenant 2]

OK, d'accord. J'imagine qu'on va à chaque fois faire la comparaison entre l'un et l'autre. Mais est-ce 80 que vous pourriez m'expliquer un petit peu le dispositif qui a été mis en place dans l'école, justement, où vous disiez que le téléphone était interdit, et au contraire, m'expliquer comment ça se déroule dans l'autre établissement.

[Intervenant 1]

C'est ça. Donc en fait, dans l'école où il est interdit, c'est donc dans l'école qui est générale, il est interdit depuis, je vais quasiment dire toujours, en tout cas depuis de très nombreuses années.

[Intervenant 2]

Oui.

90

[Intervenant 1]

Et il est vraiment formellement interdit de A à Z, de l'entrée de l'école à la sortie, donc même dans les couloirs, dans la cour de récréation, partout, partout, interdit. Sauf, évidemment, à l'exception des nécessités dans le cadre de cours, quand on fait des « Kahoot » ou ce genre de choses, alors là, ils peuvent utiliser leur téléphone.

[Intervenant 2]

Oui.

100

[Intervenant 1]

Bien que nous, en science, on a la chance d'avoir des malles de tablettes. Donc on utilise encore fréquemment aussi.

Moi, je préfère utiliser la tablette plutôt qu'un téléphone, même pour les « Kahoot », les recherches Internet, ce genre de choses. Comme ça, j'essaie vraiment qu'ils aient le moins possible le téléphone avec eux. Donc voilà, maintenant, étant donné que c'est induit depuis leur première secondaire, avec les grands frères et grands soeurs, etc., ils ont tous eu le même règlement, on n'a pas trop de difficultés avec le téléphone à gérer. Franchement, ça se gère assez vite. Ils ne le prennent spontanément pas d'eux-mêmes, même les plus grands. Parce que moi, fatalement, les plus petits, ils ont souvent un peu peur, mais même les plus grands, ils comprennent et il n'y a pas de souci.

110

[Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

Maintenant, il y a quand même des sanctions prévues. Si jamais on vient avoir un téléphone, ça peut arriver qu'on soit à l'étude ou ce genre de choses, quand ils s'embêtent.

[Intervenant 2]

120 J'imagine qu'il y a quand même une gradation aussi au niveau des sanctions, en fonction de si c'est la première fois.

[Intervenant 1]

Je pense, de mémoire. Parce que moi, franchement, en première ou deuxième, j'en suis très peu confronté. Mais première fois, ils ont une remarque dans le journal de classe, mais ils gardent leur téléphone sur eux. Et deuxième fois, alors là, ils ont une remarque dans le journal de classe, on prend le téléphone et c'est eux qui viennent le chercher à 4 heures.

Et alors, à la troisième remarque, on met un mot dans le journal de classe et là, c'est les parents qui doivent venir chercher le téléphone à 4 heures.

130

[Intervenant 2]

Ah oui, d'accord.

[Intervenant 1]

De mémoire, c'est ça, c'est une gradation sur 3. Et voilà, maintenant, honnêtement, on est vraiment très, très, très, très rarement confronté à ce genre de situation.

[Intervenant 2]

Oui, vous avez rarement des résistances ou des contournements de la part des élèves ?

140

[Intervenant 1]

Oui, on n'en a quasiment pas. On en a, c'est pas des petits anges, mais on en a vraiment très, très peu.

[Intervenant 2]

Et comment est-ce que vous réagissez lorsque ça arrive, même si c'est très rare? J'imagine qu'il y a peut-être un... comment dire... un comportement qui est mis en commun chez l'un et l'autre professeur pour que ce soit cohérent, on va dire.

[Intervenant 1]

150

Oui, en fait, ça, c'est justement le gros problème. C'est que la cohérence, parfois, c'est pas toujours ça. Parfois, on a des éducateurs qui laissent un peu « Oui, vas-y, prends-le une fois ou deux. », et alors, c'est un peu la difficulté à laquelle on est confronté. C'est le fait que tout le monde ne soit pas sur le même pied. Tous les profs et tous les éducs ne sont pas d'accord, je veux dire, sur comment

est-ce qu'on applique le règlement. Et donc, on n'ose pas souvent, en fait, je pense que c'est vraiment le gros problème, c'est qu'on n'ose pas souvent vraiment agir fortement parce que toujours dans le risque de se dire, oui, mais peut-être que M. Untel ou Mme Untel lui a dit que.

[Intervenant 2]

Oui.

160 [Intervenant 1]

Donc, voilà, on agit principalement dans notre classe, en fait, en dehors, c'est parfois un peu tendancieux vu qu'on ne sait pas trop bien. Maintenant, voilà, moi, me concernant, à partir du moment où il y a le règlement, c'est tolérance zéro. C'est vraiment pas téléphone, pas téléphone du tout, du tout, du tout. Et si alors il est pris, c'est l'échelle que j'expliquais juste avant.

[Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

170 Première remarque, deuxième et troisième.

[Intervenant 2]

OK, très bien. Et du coup, il n'y a pas vraiment de dispositif qui est mis en place. Ce n'est pas une boîte à téléphone, ce n'est pas un rangement. Donc, c'est vraiment chaque élève conserve son téléphone dans son sac, dans sa poche en mode silencieux.

[Intervenant 1]

On essaie de le rendre un peu autonome et surtout responsable, de se dire que voilà, ils savent qu'ils ne peuvent pas et c'est à eux à le faire. Mais non, il n'y a aucun dispositif qui est mis en place. On essaie vraiment, vraiment d'axer sur la responsabilisation de chacun. Voilà, moi, je leur dis, quand je suis titulaire, en première, je leur fais souvent cette image-là. Je leur dis voilà, ma voiture, elle sait aller jusqu'à 200 km/heure, donc elle peut le faire. Pourtant, je sais que je ne dois pas le faire, donc je ne le fais pas. Et si je le fais et que je me fais prendre, j'assume, je paie l'amende et j'assume les conséquences. Ben eux, c'est la même chose. On ne doit pas leur retirer leur téléphone. On leur laisse, mais ils savent que c'est interdit. Ils savent que s'ils l'utilisent, ils jouent et ils acceptent de perdre.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Donc, on pourrait définir peut-être le fait de les responsabiliser comme un objectif ?

190

[Intervenant 1]

Tout à fait, oui.

[Intervenant 2]

Est-ce qu'il y en a d'autres éventuellement que vous cherchez à travers l'interdiction du téléphone ? J'imagine que ce n'est pas une décision qui a été prise par les enseignants. C'est plus la direction qui a mis en place ceci.

[Intervenant 1]

200 Maintenant, je vais dire en fait que nous, en sciences, ce qu'on cherche un peu à faire, et je pense que ça peut être pareil pour beaucoup d'autres cours, c'est aussi un peu essayer de développer leur imagination et leur esprit critique. Développer plusieurs compétences transversales parce que maintenant, ils ont l'habitude. Chez eux, ils ont une question, ils posent la question à Google. Et encore, ils veulent faire deux ou trois recherches. Maintenant, avec ChatGPT et ce genre de choses,

ils n'ont même plus du tout ce principe de réfléchir, de se dire pourquoi, comment. Donc, je crois que les priver un peu de ça, ça permet aussi un peu de retravailler ce genre de choses. Travailler peut-être la réflexion.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. OK. Et donc, comme je disais tout à l'heure, c'est une prise de décision de la part de la direction depuis visiblement quelques années, voire même toujours.

210 Est-ce qu'à un moment, ils n'ont pas envisagé peut-être de mettre autre chose en place que juste de dire, les élèves gardent le téléphone dans leur sac ? Est-ce qu'il y a quand même des réflexions à propos de ce sujet-là, vu que c'est quand même fort actuel et problématique dans beaucoup d'établissements, où vraiment, vous, c'est cadré et il n'y a pas de souci avec ça ?

[Intervenant 1]

220 Pour moi, il n'y a vraiment pas de souci. Enfin, pas trop de souci. Maintenant, oui, il y a des réflexions qui sont... On en a mené justement en travail collaboratif ici fin d'année scolaire. Et en fait, on est quand même une école qui est plus ou moins grande. Donc, on a 700 élèves, plus ou moins, en tout, de la première à la rhéto. Et en fait, la question de la boîte à téléphones s'était posée. On s'est dit, tiens, pourquoi pas mettre une boîte à téléphones à l'accueil ? Et en fait, c'est les personnes qui gèrent l'accueil, donc c'est des secrétaires, qui étaient totalement contre en disant que ça allait être le capharnaüm quand tout le monde allait venir chercher son téléphone à 4 heures. Donc, je dirais que la réflexion n'est pas aboutie. Maintenant, ce n'est pas non catégorique, mais on essaye de trouver un peu la solution qui pourrait convenir à tout le monde.

Maintenant, je ne pense pas que ça va changer d'aussitôt, parce que, comme je disais, on n'a pas trop de soucis à ce niveau-là. Maintenant, on avait envisagé une boîte à téléphones, mais alors c'était le problème de comment gérer quand les 700 élèves viennent chercher leur téléphone.

230 [Intervenant 2]

Oui, c'est ça. C'est quand même une charge de travail supplémentaire.

[Intervenant 1]

Oui, tout à fait, organisationnelle. C'était assez compliqué. Et aussi, on est face principalement aux parents de première secondaire. Plus grand, ça va un peu, mais les premières... Parfois, les parents sont encore plus stressés que les enfants.

[Intervenant 2]

Oui.

240 [Intervenant 1]

Et donc, ça rassure les parents qu'ils laissent son téléphone sur lui. Malgré que, depuis toujours, on dit que s'il ne se sent pas bien, s'il y a telle ou telle chose, c'est l'élève qui va chez les éducateurs et on sonne avec le téléphone de l'école. Et si, dans l'autre sens, les parents doivent joindre l'élève, ils peuvent sonner à l'école et la communication est faite.

Mais je sais que les parents, à chaque fois, demandent, mais il peut garder son téléphone sur lui, dans la mallette, pour le bus, ce genre de choses. C'est aussi parfois les parents, principalement des premières. Je crois que les plus grands, ça va un peu mieux. Mais en première, les parents sont très stressés. Donc, ça les rassure un peu que l'élève laisse son téléphone sur lui.

250 [Intervenant 2]

Oui, c'est ça. C'était justement une de mes questions, de savoir comment réagissaient un peu les parents par rapport à ça. Parce que j'imagine que, dans les environs, peut-être, si vous me dites que c'est une grande ville, il y a d'autres établissements scolaires qui, eux, certainement, n'interdisent pas.

Et alors, peut-être que les élèves, à un moment donné, se disent « Tiens, pourquoi est-ce que, dans mon école, on interdit alors que là-bas pas... » Et je me demandais si, oui, il y avait des réactions des parents, mais aussi des élèves, qui parfois se disent « Tiens, pourquoi est-ce qu'on ne changerait pas cette règle-là ? » Qui remettent un peu en question la règle de l'interdiction du téléphone.

260

[Intervenant 1]

Oui, ça, on en a quand même un petit peu. Les parents, je veux dire, c'est plus comme j'expliquais juste avant. Les parents des plus petits sont stressés. Mais les parents ne remettent pas du tout en cause de ça. Au contraire, ils sont contents. Ils se disent « Oui, à la maison, nous, on ne savait pas comment limiter le temps d'écran. », et donc, ça fait du bien un peu qu'à l'école, ce soit un peu cadré, comme ça ils savent au moins 8 heures par jour il n'est pas devant son écran. Donc les parents, ça va.

270

Maintenant, les élèves, évidemment... Je veux dire, principalement parce qu'il y en a un troisième. Troisième, c'est là où 3, 4, c'est vraiment les années où ils en ont vraiment besoin... je veux dire, le plus pour... entre eux. Maintenant, nous, on ne... Enfin, de toute façon, on ne pourra pas. Mais je veux dire, on n'est vraiment, vraiment pas dans l'optique d'assouplir cette règle-là.

[Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

280

Au contraire, parce que l'année passée, on a encore eu des problèmes de photos prises en classe, de montage avec des profs, pas mal de choses qui peuvent être très problématiques. Donc, on dit les vrais arguments quand ils râlent un peu ou ils rouspètent. On explique clairement qu'il y a eu des débordements. Et donc, maintenant, on prend la décision de l'interdire totalement. Et voilà, ça rouspète un petit peu dans son coin. Mais franchement, ils ne sont pas révolutionnaires parce que je pense vraiment que c'est ça. C'est comme ça depuis quasiment toujours. Je veux dire, c'est une école où souvent, les grands-frères et grandes-sœurs, les parents sont venus et ils savent que c'est interdit et c'est comme ça.

[Intervenant 2]

C'est ça. OK. Très bien.

290

De manière un peu plus générale, sans se focaliser sur cet établissement en particulier, votre perception à vous de l'usage du téléphone par les élèves, quelle est-elle ? Est-ce que vous êtes plutôt pour, plutôt contre ?

[Intervenant 1]

De l'usage du téléphone à l'école ou en règle générale ?

[Intervenant 2]

À l'école.

[Intervenant 1]

300

À l'école, là, je suis contre l'usage à 200 %. Pour moi, comme je dis, j'ai vraiment la différence entre les deux établissements où je vais. Je vois vraiment, vraiment la différence. Le positif que ça peut amener de ne pas avoir le téléphone ou l'inverse, les dérives et les problèmes que ça peut occasionner d'avoir son téléphone à l'école, je trouve, moi, personnellement, qu'ils ont des téléphones de plus en plus tôt, mais ça c'est la responsabilité des parents et le choix des parents. Je ne reviendrai jamais là-dessus. Mais par contre, l'usage qu'ils en ont n'est pas non plus le plus approprié. Je pense qu'on n'a jamais eu autant de cas de harcèlement, de cyberharcèlement, que depuis qu'ils ont leur téléphone avec eux. Les jeux qu'ils jouent, enfin ça passe encore, ça dépend

des jeux, évidemment. Quand on voit l'usage qu'ils ont parfois des réseaux sociaux ou ce genre de choses.

[Intervenant 2]

310 c'est problématique.

[Intervenant 1]

C'est vraiment catastrophique.

[Intervenant 2]

Justement, peut-être, est-ce que vous avez constaté une évolution au fil du temps ? Je ne sais pas depuis combien de temps vous enseignez, mais admettons, si ça fait une bonne dizaine d'années que vous êtes dans l'enseignement, est-ce que vous avez constaté une évolution au fil du temps, vraiment par rapport à l'usage du téléphone par les élèves et l'impact que ça peut avoir sur eux ?

320

[Intervenant 1]

Moi, ça fait six ans que j'enseigne, donc je n'ai pas encore un énorme panel. Néanmoins, en six ans, je vois déjà une différence. Je vois une nette différence, même déjà en six ans. Six ans, ce n'est pas énorme. Il n'y a pas une génération entre, mais je vois une différence. Alors, quand je parle avec mes collègues qui ont 20, 30 ans de carrière, je n'imagine même pas, mais oui, on voit une différence. Moi, la différence principale que je vois, c'est leur... Enfin, j'en vois plusieurs, en fait. Je vois leur attitude changer. Ils deviennent de plus en... Enfin, comment dire ? Pas matures, mais de plus en plus adultes, entre guillemets, tôt.

330

[Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

Que ce soit via l'attitude, le style vestimentaire et ce genre de choses, mais même dans nos cours, en première secondaire, il y a six ans, j'utilisais beaucoup des petites situations en disant « la maman de l'hôtel va faire ça pour débuter mes cours. » Maintenant, ils me regardent avec des grands yeux en se disant « quel ringard, celui-là ! »

340

[Intervenant 2]

Oui, oui.

[Intervenant 1]

Ils sont beaucoup plus matures sur certains points, en tout cas.

[Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

Et beaucoup moins enfantins. Donc, ça, pour moi, c'est vraiment quelque chose qui me marque. 350 C'est comme... Ils sont vraiment matures, mais je veux dire que sur certains points, c'est pas spécialement bénéfique non plus. Et alors, aussi sur la... un peu la fainéantise de « pourquoi est-ce qu'on doit faire ça ? Pourquoi est-ce que tchic ? Pourquoi est-ce que tchac ? » Et je pense que c'est aussi un peu lié au téléphone.

Quand ils rentrent chez eux, ils jouent sur leur smartphone, puis hop, ils le rangent, c'est fini. Qu'avant, c'est peut-être un peu cliché, mais avant, ils jouaient plus avec des jeux. Il fallait ranger, il fallait... Il y avait le positif. Mais après, du coup, il y avait un peu de négatif derrière. Ils apprenaient un peu des choses.

360 Que maintenant, tout est très facile chez eux. Peu importe de quoi ils ont besoin, tout est très, très facile. Et donc, je trouve qu'ils sont devenus très, très fainéants dès qu'ils doivent écrire quelque chose, faire quelque chose, se lever. Ils sont devenus très, très fainéants. Est-ce lié au téléphone ou pas ? Je ne sais absolument rien. Mais voilà. En tout cas, pour moi, la principale chose, c'est ce que j'ai dit avant, c'est qu'ils n'ont plus leur part de naïveté, en fait. C'est ça.

[Intervenant 2]

Oui, d'accord.

[Intervenant 1]

C'est principalement ça, oui.

370 [Intervenant 2]  
OK. Et si maintenant, on compare éventuellement, même si on est bien d'accord, c'est que ce n'est pas le même public entre le premier établissement dont vous parlez et le deuxième. Mais voilà, si on vient quand même à comparer ces deux établissements, est-ce que vous avez remarqué un impact par rapport à l'atmosphère générale de la classe, donc entre les élèves qui ont à disposition le téléphone et d'autres qui n'en ont pas ?

[Intervenant 1]

380 Tout à fait, oui. L'impact, la différence est énorme. En fait, c'est encore lié un peu à la naïveté ou la maturité. Dans l'école où il est interdit, en cours de récréation... pendant les récréations, ils vont jouer au ballon, ils vont jouer à touche-touche, ils jouent à 1,2,3 piano... des jeux entre guillemets de primaire qu'ils font encore en première et en deuxième, alors que dans l'école où ils ont leur téléphone, pendant les récréations, ils sont chacun dans leur coin, sur leur téléphone, donc non seulement ils sont hyper isolés, on remarque qu'en fin d'année scolaire, ils sont toujours chacun dans leur coin, ils ne se parlent pas. Ils deviennent du coup un peu plus matures, parce que maintenant voilà... si après à eux, vous allez leur dire vous jouez à 1,2,3 piano, peu importe, ils vont vous regarder avec des grands yeux.

[Intervenant 2]

390 Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Et aussi dans le climat scolaire, je trouve que dans l'école où le téléphone est interdit, c'est vraiment une classe, enfin c'est des classes, parce que je n'en n'ai pas non plus qu'une, donc il y en a vraiment plusieurs, ils sont un peu plus enfantins. Un peu plus... ils jouent entre eux, évidemment c'est des enfants, donc ils se chamaillent toujours un peu, mais ça reste gentil, que dans l'autre école, on a eu beaucoup plus de cas, enfin on a beaucoup plus de cas, de harcèlement, de disputes fortes, et qui se poursuivent alors à la maison.

400 [Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Des groupes Snapchat, soit entre classe ou un contre un je vais dire, via les réseaux sociaux, ça se voit beaucoup.

[Intervenant 2]

Oui, donc ça impacte forcément le retour, le lendemain en classe ou surlendemain, et où l'élève a reçu des commentaires ou des messages malveillants.

410 [Intervenant 1]

Exactement, oui. Et ça impacte aussi l'absentéisme, ça on s'en est rendu compte, beaucoup, beaucoup d'absentéisme, parce que, soit du côté négatif, il dit, si je vais à l'école, je vais encore me faire embêter, etc. Et alors aussi, maintenant ça c'est à la maison, si le téléphone n'est pas cadré, il reste toute la nuit sur le téléphone, et puis la journée on joue aux jeux, on vient pas à l'école.

On remarque aussi, maintenant ça c'est à la maison, c'est encore différent.

[Intervenant 2]

Oui, mais c'est lié. C'est lié, forcément. Et maintenant, si vous deviez parler de l'impact du téléphone, enfin de ceux qui ont le téléphone avec eux à disposition, et ceux qui n'en ont pas, mais au niveau 420 des apprentissages et de leur concentration, est-ce que vous voyez une différence ?

[Intervenant 1]

Oui, oui, oui, tout à fait. Encore une fois, j'ai des premières de deux côtés, donc je donne plus ou moins le même cours, mais dans l'école où ils ont accès à leur téléphone, ils sont beaucoup, beaucoup, beaucoup moins patients. Ils n'acceptent pas d'attendre.

Tout doit aller très, très vite, absolument, ils doivent avoir une réponse tout de suite. Et oui, faire 430 20 minutes la même chose, c'est trop. Et tout ça, j'ai l'impression aussi, parce que je remarque même moi ici, je suis en période de vacances, je suis plus souvent sur mon téléphone, et c'est pareil, faire trop longtemps la même chose m'ennuie, parce qu'on a l'habitude, sur le téléphone, on est sur un réseau social, on s'ennuie, on va sur un autre, on va sur un jeu, on s'ennuie, on va sur autre chose.

Tout va très, très vite, et donc je remarque qu'ils se lassent beaucoup, beaucoup, beaucoup plus vite que de l'autre côté. Et voilà, ils ont aussi des mémoires qui sont beaucoup plus courtes, qui sont beaucoup plus à court terme. Et voilà, c'est les principaux... enfin les principales différences.

Mais pour moi, la différence principale, c'est qu'ils se lassent très, très, très vite.

[Intervenant 2]

C'est difficile de capter leur attention sur un laps de temps un peu plus large.

[Intervenant 1]

440 Exactement, oui.

[Intervenant 2]

Et alors, c'est un peu lié à l'atmosphère générale de la classe, et à ce que vous disiez tout à l'heure par rapport au fait qu'on remarque que certains élèves sont un peu plus solitaires. Mais est-ce qu'il y a d'autres différences peut-être par rapport aux relations entre élèves ou même à leur bien-être, si on reparle aussi de cyberharcèlement, etc.?

[Intervenant 1]

Oui, oui, oui, il y a des différences. Comment mettre les bons mots dessus... mais il y a des 450 différences dans leurs relations entre eux. Pour moi, on revient au même point, c'est la différence de maturité.

Quand, dans l'école, on interdit le téléphone, ils sont beaucoup plus immatures, beaucoup plus enfants. Ils ont vraiment toujours leur âme d'enfant, donc 11-12 ans, c'est normal. Et donc, ils ont des relations entre eux qui sont beaucoup plus enfants.

Soit je t'aime très fort, soit je t'aime pas du tout, mais toujours en restant un peu dans le respect, au minimum, beaucoup plus enfantin. Alors que là où ils ont leur téléphone, je trouve que tout ce qu'on voit sur certains réseaux sociaux, des jeux aussi, où ils ont des règles, principalement les garçons, mais ils jouent à des jeux qui sont très violents. Dans leurs relations les uns aux autres, ils

460 essayent de faire un peu la même chose, d'atteindre presque le même niveau de violence. Que ce soit verbalement, mais parfois... moins, mais quand même... parfois physiquement, ils peuvent être très très violents entre eux. Beaucoup plus que dans l'école où on interdit les téléphones en fait.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Ok.

J'imagine que face à toutes ces différences, parfois c'est un peu compliqué peut-être de réagir, puisque en fonction de l'établissement dans lequel vous êtes, vous avez pas du tout le même public, et puis on constate bien qu'il y a quand même des réactions vraiment très très différentes. Quelle difficulté est-ce que vous pouvez rencontrer au quotidien dans la gestion justement de tout ça ?

470 [Intervenant 1]

La difficulté en fait... Le fait que les deux établissements soient vraiment séparés physiquement, le fait qu'il y ait deux règlements en moins ne me pose pas de difficulté. Je sais que dans une école je dois être strict, je sais que dans l'autre je dois un peu laisser couler.

Moi ce qui me pose plus problème entre guillemets, c'est en classe, ce qu'on disait tout à l'heure, le fait qu'ils soient beaucoup moins patients, beaucoup plus violents, qu'ils veulent avoir des réponses à tout tout de suite. Donc jongler avec ces deux publics-là c'est peut-être une difficulté. De se dire que dans le public où ils ont accès à leur téléphone, on doit un peu rivaliser entre guillemets avec le téléphone si on veut les captiver un minimum. Et donc essayer de changer tout le temps, de faire comme un téléphone, de faire un peu de vidéo, un peu parler, d'aller les chercher constamment, de varier vraiment mais très très souvent beaucoup plus que ce que je fais de l'autre côté, même si je varie aussi. Mais ici on doit vraiment varier beaucoup plus pour essayer un minimum de rivaliser avec le téléphone et d'essayer de les captiver un minimum et donc de changer constamment.

[Intervenant 2]

Et peut-être maintenant si on se focalise sur l'établissement qui n'a pas interdit le téléphone, vous constatez clairement plus de dérives oui... est-ce qu'à un moment donné ce n'est pas devenu problématique au point d'envisager de l'interdire aussi à un moment donné ?

[Intervenant 1]

490 Si. Oui, en fait, cette année principalement parce que justement on a tous les problèmes que je vous ai expliqués et on se rendait compte que les premières étaient sur leur téléphone tout le temps, tout le temps, sur des jeux donc ils étaient hyper individuels même dans leur travail en classe, chacun pour soi.

Ils étaient vraiment tous dans leur coin et on s'est même rendu compte, et c'est ça qui a attiré notre attention au conseil de classe, c'est que quand quelqu'un marche dans les couloirs et les élèves vont rentrer dedans parce qu'ils ont les yeux sur leur téléphone ils ne regardent pas ce qu'il se passe devant eux. Certains se font percuter plein de fois parce qu'ils ne regardent pas où ils vont et donc c'est la première année en six ans où on a interdit l'accès au téléphone. Maintenant c'était uniquement en première et c'était uniquement depuis mars je crois... mars-avril jusqu'à fin d'année, qu'on a dû leur interdire l'accès au téléphone parce que ça n'allait vraiment pas.

500 Maintenant on a interdit l'accès qu'aux intercours et pendant la classe évidemment. Ils avaient toujours accès au temps de midi les progrès ont été très très légers mais on a dû l'interdire parce qu'on était face à trop de dérives.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. C'est ça, à un moment donné, on se rend bien compte que c'est plus possible et que même s'il n'y a pas de... Enfin si, c'est quand même des gros impacts au final que vous me décrivez,

- mais je veux dire, même s'il n'y a pas de grosses perturbations majeures, à un moment donné, il faut quand même finalement agir parce que...
- 510 Justement, peut-être, est-ce que vous sauriez m'expliquer, selon vous, quels sont les avantages et les inconvénients à interdire complètement l'usage du téléphone dans l'établissement où vous êtes ?
- [Intervenant 1]
- Les avantages, ce serait donc de favoriser un peu les relations entre eux, le fait qu'ils vont fatallement devoir... Ils n'auront plus le choix que de se parler un peu les uns les autres. Et donc, tout ce qui en découle, le fait qu'ils vont être, on espère en tout cas, qu'ils seront un peu plus solidaires les uns les autres, moins méchants les uns aux visages des autres aussi.
- 520 Et alors, à plus long terme, ce que je disais tout à l'heure, c'est de leur redonner un peu leur âme d'enfant, leur apprendre aussi qu'il existe d'autre chose dans la vie que le téléphone parce que certains se découvrent parfois une passion, je ne sais pas moi, pour la lecture, pour le dessin, pour plein de choses qu'ils n'auraient peut-être pas pensé en temps normal. Mais qu'ils se disent, ben voilà, j'ai pas le choix, je ne peux pas utiliser mon téléphone, moi je vais prendre un dessin, je vais dessiner. Et voilà.
- Donc les liens aux autres, les avantages, je crois que c'est principalement ça que je vois vraiment, le lien les uns avec les autres. Et du coup, essayer de limiter tout ce qui est cyberharcèlement, même si on sait que s'il y a des problèmes, on a le téléphone chez eux, ils y ont accès. Donc voilà, maintenant au moins, il n'y aurait pas de photos prises en classe, d'enregistrements pris en classe.
- 530 [Intervenant 2]
- C'est ça. Ça permet de se rassurer aussi.
- [Intervenant 1]
- De détourner l'attention aussi.
- Voilà, voilà. Maintenant dans les points négatifs à l'interdire. Je n'en ai pas beaucoup. Euh...
- [Intervenant 2]
- Par exemple, si vous, personnellement, vous aviez dû choisir un moyen de l'interdire, est-ce que vous vous seriez tourné vers ce système-là, de dire ok, le téléphone reste dans le sac, on n'y touche pas, point barre. Ou est-ce que, éventuellement, vous auriez mis en place autre chose ?
- 540 [Intervenant 1]
- En fait, je vais dire que ça dépend un petit peu pour moi. Le système où il est dans la poche et on ne l'utilise pas fonctionne quand même assez bien. Évidemment, il n'y a pas tous des chiffres de 100%. C'est quand même assez bien. Mais parce que c'est comme ça depuis toujours. Si maintenant, dans l'école où ils ne l'interdisent pas... enfin voilà dès la rentrée prochaine, on doit l'interdire, c'est obligé, là, je pense qu'il va falloir trouver un système. Parce que vu qu'ils ont eu toujours l'habitude en première, même déjà les deuxièmes, ils auront eu l'habitude de l'utiliser pendant un an. Leur faire comprendre, c'est une chose, mais qu'ils appliquent le règlement, c'en est une autre.
- 550 Là, je crois que c'est plus compliqué. Donc là, je pense qu'une boîte à téléphones, ce genre de choses, pourrait vraiment être un plus. Maintenant, pareil, à part la boîte à téléphone, je ne vois pas non plus 50 000 possibilités.
- [Intervenant 2]
- Oui, c'est ça. On n'a pas non plus 10 000 ressources à disposition.
- [Intervenant 1]

C'est pas facile, comme on parlait tout à l'heure. Quand ça sonne à 4 heures et qu'ils ont tous leur bus, ça doit aller très vite.

560

[Intervenant 2]

C'est ça. Pas donner de charge supplémentaire à l'un ou à l'autre. Et je rebondis sur tout à fait autre chose, c'est parce que je viens d'y penser là maintenant.

Est-ce qu'éventuellement, vous auriez constaté peut-être des soucis presque d'addiction au téléphone de la part de certains élèves dans l'établissement où il n'est pas interdit ?

[Intervenant 1]

Oui, oui. Tout à fait, oui, oui. Parce qu'il est interdit pendant les 50 minutes de jour à chaque fois, je vais dire... heureusement. Mais le restant du temps, il n'est pas interdit, donc, ils ont déjà accès. Et 570 moi, ce qui m'a marqué, c'est cette année, en deuxième, vu qu'ils avaient été sages, je leur annonce qu'on aura une sortie scolaire. Donc, je leur dis juste qu'on va faire une sortie scolaire. On prendra un bus en direction de Liège. Avant même de savoir où on va faire, enfin ce qu'on va faire comme exception, première question de tous, c'est est-ce qu'on pourra utiliser le téléphone et est-ce qu'en même temps, on pourra l'utiliser ?

C'était la première question avant même de savoir ce qu'on allait faire. Et je me suis rendu compte qu'en fait, si on leur disait on va dans le bus, on fait le tour de la Belgique et qu'ils pouvaient continuer à utiliser le téléphone, ils seraient les plus heureux du monde. Ils n'auraient rien du trajet. Et ça, je trouvais ça hyper dommage parce que je me remets moi quand j'étais en secondaire, c'était pas y a longtemps non plus, quand on nous disait qu'on avait une sortie scolaire, on était tous 580 contents, on voulait savoir où, on voulait savoir ce qu'on va faire. Et là, non, leur seul intérêt, c'était de savoir s'ils pouvaient utiliser leur téléphone ou pas.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Oui, c'est un peu... interpellant.

[Intervenant 1]

Oui, et ça pour moi, c'est vraiment... Enfin, c'est ce qui montre que c'est une addiction. C'est vraiment leur troisième poumon. Si on leur dit que le téléphone doit rester à l'école...

590

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Ça serait catastrophique.

[Intervenant 2]

Ah oui. Ok. Ben écoutez, je pense que... Enfin, on arrive tout doucement à la fin. On a brassé quand même pas mal de choses. Maintenant, si avec un peu de recul, vous pouviez donner un conseil éventuellement à un autre enseignant ou à un autre chef d'établissement qui souhaiterait mettre 600 en place une interconnexion similaire, qu'est-ce que vous pourriez formuler comme conseil ?

[Intervenant 1]

Pour moi, ça doit absolument passer par la sensibilisation. Et pas leur dire... Parce que pour les jeunes de maintenant, on est face à des élèves qui... On doit se justifier de tout, de tout, de tout. On leur dit de ne pas faire ça ou de faire ça. On a tout le temps la question du pourquoi.

Et ça, je trouve aussi que c'est interpellant, parce que c'est de plus en plus... On leur demande de se taire. Ils vont vous demander pourquoi est-ce qu'ils doivent se taire. Ce n'est pas logique pour eux. Donc, on doit se justifier de tout. Et donc, interdire le téléphone, pour moi, il faut le justifier et pas

610 dire c'est comme ça, c'est tout. Ce qui va les frustrer, c'est qu'ils ne le comprennent pas, je veux dire. Et ils vont franchir la barrière.

[Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

620 Donc, moi, ce que je fais quand je suis titulaire, c'est que je prends vraiment le temps d'expliquer pourquoi. D'expliquer qu'il y a des débordements, d'expliquer que ça fait du bien d'avoir un lien social, d'expliquer que nous, à la salle des profs, on n'est pas tous sur le téléphone, mais qu'on parle entre nous. Et c'est ce qui fait que, grâce au fait qu'on parle entre nous, il y a peut-être un collègue que j'appréciais moins, que j'ai appris à découvrir et que finalement, j'aime bien. Et que le temps n'est pas plus long. Mais ça passe vraiment pour moi par la sensibilisation et l'explication. Leur montrer que tout n'est pas mauvais dans une interdiction. Leur dire qu'il y a des règles et que c'est pour tout le monde. Parce qu'ils ont aussi l'habitude... l'impression plutôt, que c'est à l'école qu'on interdit tout.

Mais voilà, je reprends l'exemple avec ma voiture. Chaque fois, je leur dis que j'ai une voiture. Oui, on me donne une voiture. Mais je ne peux pas faire tout ce que je veux avec, malgré que c'est ma voiture. Oui, mais c'est mon téléphone. Ça ne veut rien dire. Moi, c'est ma voiture. Pourtant, je ne roule pas à 110.

630 [Intervenant 2]

C'est un bon exemple, au final.

[Intervenant 1]

Je trouve que ça passe vraiment par leur expliquer qu'il y a des règles. Tout le monde a ses règles. Moi, je ne peux pas faire ce que je veux en classe, qu'eux ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent. C'est comme ça. C'est tout. Mais d'expliquer quand même.

[Intervenant 2]

640 Oui, c'est ça. Justement, vous en êtes peut-être venu à expliquer aux élèves de l'établissement chez qui cette règle n'est pas encore d'application, mais qui, justement, le sera en septembre. Comment est-ce qu'ils ont réagi à la nouvelle ?

[Intervenant 1]

Ah bah vu que ce n'était pas pour tout de suite, on va dire, vu qu'on parlait du mois de septembre et qu'on était, quand on l'a annoncé je crois que c'était en février, je ne sais plus mais c'était il y a déjà quelques mois... on n'a pas eu trop d'esclandres on va dire parce que soit ils ne mesuraient pas encore ce qui... qu'ils vont vraiment devoir se détacher de leur téléphone, soit ça leur paraissait loin. Je pense que c'est maintenant... enfin au mois d'août quand on va rentrer que voilà quoi on va dire plus de téléphone

650

[Intervenant 2]

Ça va être plus compliqué.

[Intervenant 1]

Ça va être un peu différent oui.

[Intervenant 2]

Oui. OK. Ils ne réalisaient pas encore la portée de la chose.

660 [Intervenant 1]  
Oui, non. Maintenant moi encore une fois je suis face à un public jeune, en première et deuxième... je ne sais pas comment mes collègues de quatrième ou de cinquième... enfin comment les élèves vont réagir. Parce que là ils ont 16, 17 ans, ça fait depuis la première secondaire qu'ils utilisent et comme ça du jour au lendemain, on leur dit « Maintenant, c'est fini. », là, c'est peut-être autre chose aussi.

[Intervenant 2]  
C'est ça. C'est ça. OK.  
Et vous, plus personnellement, est-ce que vous pensez que cette disposition qui va être prise par  
670 l'ensemble des établissements, ce soit une solution durable ?

[Intervenant 1]  
Oui. Je l'espère, en tout cas. Oui, pour moi, ça ne me semble pas être la lune, sachant déjà beaucoup d'établissements l'interdisent. Parce que ça, j'ai eu beaucoup de fois cette réflexion-là, des parents ou des amis avant, qui me disaient « Ce n'était déjà pas le cas, il n'était pas déjà interdit ? » Parce que beaucoup... je ne sais pas, j'ai aucune idée des chiffres, donc je ne peux rien dire, mais je pense que dans une grande partie, en tout cas, des écoles, le téléphone est déjà interdit à l'heure actuelle. Et ça fonctionne. Donc voilà, pour moi, je crois que c'est viable. Maintenant, est-ce que ça portera ses fruits ? Je ne sais pas, je l'espère. Et je pense que oui. Je pense que c'est une mesure qui est  
680 positive et qui a moyen d'être tenue, je pense.

[Intervenant 2]  
Ok, très bien. Ben voilà. Je ne sais pas s'il y a encore un aspect de votre expérience que vous souhaiteriez partager ici et qu'on n'a pas encore abordé, ou si vous souhaitez ajouter quelque chose.

[Intervenant 1]  
Je réfléchis, mais je crois qu'on a fait déjà...

[Intervenant 2]  
690 Oui, c'est vraiment déjà pas mal.

[Intervenant 1]  
... fais pas mal le tour de la question. Oui, non, je crois que c'est bon.

[Intervenant 2]  
Ah ben c'est très bien. En tout cas, je vous remercie d'avoir accepté de répondre à mes questions. Ça m'aide beaucoup. Et c'était assez intéressant, justement, d'avoir la comparaison entre deux établissements via un même professeur qui voit bien l'impact que ça a chez les uns et chez les autres. Et c'était vraiment très chouette.  
700

[Intervenant 1]  
Parfait, pas de souci. Avec plaisir.

[Intervenant 2]  
C'est bien gentil, en tout cas, de m'avoir accordé du temps. Et si jamais vous souhaitez lire le travail une fois qu'il sera rédigé et terminé, je peux vous le faire parvenir sans souci.

[Intervenant 1]  
Pas de soucis, ça m'intéresse toujours. Je suis souvent ce genre d'étude.  
710

[Intervenant 2]

Ah ben très bien. Avec plaisir. Je vous le transmettrai ainsi.

[Intervenant 1]

Parfait, super, avec plaisir.

[Intervenant 2]

Eh bien, merci beaucoup pour votre participation.

720

[Intervenant 1]

Merci, bon courage dans la rédaction, du coup.

[Intervenant 2]

Merci, merci.

Et je vous souhaite de bonnes vacances, du coup.

[Intervenant 1]

Merci.

730

[Intervenant 2]

Merci, au revoir.

[Intervenant 1]

Merci, au revoir.

# Retranscription – Entretien Jeanne (ens\_005)

Intervenant 1 = Ens\_005 (Jeanne)

Intervenant 2 = Étudiante/chercheuse

[Intervenant 1]

Pas du tout, j'ai rien à faire. Non, non, ne vous inquiétez pas.

[Intervenant 2]

10 Super. Ben voilà, donc, je suis étudiante à l'Université de Liège en Sciences de l'éducation. Et donc, dans le cadre de mon mémoire, je cherchais des enseignants, justement, qui avaient mis en place un dispositif pour interdire l'utilisation du téléphone dans leur classe. Ben, voilà, l'entretien, il est organisé comme tel, c'est-à-dire que j'ai un questionnaire, séparé en thématiques, donc il y a vraiment des sujets que j'ai envie d'aborder avec vous.

Maintenant, vous me disiez en commentaire que, ben, c'était pas nécessaire une heure, donc on peut aller au plus vite et à l'essentiel, vraiment, il n'y a aucun souci.

[Intervenant 1]

20 En fait, ma technique, elle n'est rien d'extraordinaire. Ce n'est pas un système où on met des pochettes ou autre. Enfin, en gros, moi, je vous dis, du premier cours de l'année, je dis, chaque élève dépose son téléphone sur mon bureau, et puis on n'y touche pas pendant les deux ou trois ou quatre heures de cours que j'ai, parce qu'il m'arrive parfois, plus cette année, mais j'ai parfois des blocs de quatre heures. Eh bien, pendant quatre heures, ils n'y touchent pas, ils le reprennent pour la récré, ils le reprennent après. Et c'est tout, en fait, c'est une question de volonté, de conviction dans ce que l'on dit, du fait qu'on ne commence pas le cours tant que tout n'y est pas. Et la récompense, en fait, c'est que des élèves oublient leur téléphone en partant. Donc, ça, pour moi, ça veut dire qu'ils se sont déconnectés complètement pendant le temps de travail. Et souvent, il y en a certains qui me disent qu'ils n'ont pas vu le temps passer. Enfin, voilà, c'est tout simplement ça. En fait, il n'y a pas de stratégie, il n'y a pas de volonté, c'est une autorité à avoir, et on le dit et on le fait.

30 Alors, quand on a un cours d'informatique comme moi, c'est vrai qu'ils ont accès à tout ce qui est Internet quand il y a besoin. Donc ça, s'ils veulent vraiment aller sur leur boîte mail ou autre, oui, je pourrais très bien ne pas le voir, mais en général, ils n'ont pas le temps pendant que je donne les cours. Mais en gros, voilà. Alors, c'est vrai que dans certaines écoles, ils veulent mettre en place des petites pochettes et autre. Alors chez nous, on n'a pas encore décidé de donner les moyens pour faire ce genre de choses. Donc, c'est laissé à l'appréciation des profs. Moi, je gérais parfois aussi les stages avec mes élèves. Donc, en fait, tu dois faire une recherche en début d'année de stage. Et il est clair que là, le téléphone est totalement autorisé, parce qu'il est dans un cadre pédagogique, éducatif.

40 [Intervenant 2]

Et voilà, c'est un peu le but ici de voir ce qui est mis en place. En fait, vous dites que ce n'est pas grand-chose, mais c'est quand même un dispositif. Et voilà, ça m'intéresse de voir justement ce qui est mis en place chez l'un et l'autre, et de voir l'impact, les inconvénients, les avantages. Donc, vraiment, moi, si vous acceptez d'en parler, je suis preneuse, vraiment.

[Intervenant 1]

On va faire votre questionnaire. Comme ça, on va voir s'il y a des choses qui sont des mises en situation ou des éléments précis. Mais moi, je vous ai dit, en 3 minutes, je vous ai résumé. Et en cours d'année, il y a un assouplissement éventuel s'ils ont besoin de donner contact avec leur maître de stage ou autre. À partir du moment où il y a une demande qui est faite aux profs et que c'est

justifié et qu'on explique les raisons, moi, il n'y a jamais eu de souci. C'est vraiment s'imposer en début d'année et dire, voilà, les règles sont celles-là et pas une autre. Et en général, ils en viennent à déposer spontanément leur téléphone en entrant en classe. Je n'ai plus à le répéter au bout de quelques semaines. Ça va à ce stade, quoi.

[Intervenant 2]

Ah oui, c'est ça, ça devient mécanique.

[Intervenant 1]

60 Je compte le nombre de téléphones qui sont déposés spontanément. Et puis, je compte le nombre d'élèves. S'il en manque deux, ils vont déposer. Ils se rendent compte qu'ils ont oublié ou qu'ils ont fait mine de vouloir oublier. Donc, s'ils ont besoin de connaître l'heure ou d'être connectés sur Internet, ils ont leur PC pour le savoir. Et ça, c'est ce que j'ai déjà dit aux élèves. Vous n'avez pas besoin de votre téléphone pour connaître l'heure. Il est en bas à droite de votre écran toute la journée.

[Intervenant 2]

70 Oui, c'est ça. Ça fait partie de mes questions. Donc, c'est bien, vous répondez déjà en partie. Avant qu'on commence, j'ai quand même le devoir de vous rappeler que c'est un entretien qui a enregistré pour pouvoir traiter les données ultérieurement. Il faudra d'ailleurs que vous me renvoyez le formulaire signé. Si vous êtes d'accord.

[Intervenant 1]

J'ai fait tout à l'heure. Je vais le faire tout de suite, en même temps qu'on parle.

[Intervenant 2]

80 Dans tous les cas, les données seront anonymisées. Elles sont conservées en lieu sûr, de façon à ce que personne ne puisse y accéder. Deuxième petite chose, vu que vous participez volontairement, vous êtes libre de mettre fin à l'entretien à tout moment. Vous pouvez également refuser de répondre à certaines questions. Et alors ici, le but de cet entretien, c'est de recueillir des expériences, des témoignages et faire une analyse objective. Le but n'est absolument pas de juger votre pratique. C'est en toute impartialité et neutralité vis-à-vis de votre témoignage. Ça va ?

[Intervenant 1]

Pas de problème, j'entends vous.

[Intervenant 2]

Très bien, super.

90 La première chose, est-ce que vous pourriez me décrire peut-être l'établissement dans lequel vous travaillez, ainsi que votre fonction ?

[Intervenant 1]

Je suis enseignante depuis bientôt 28 ans dans l'enseignement technique et professionnel dans une école d'Ixelles. Environnement très verdoyant, plutôt très agréable. Ce n'est pas les écoles en centre-ville qui sont entourées de béton, avec des portes, où il y a un système d'ouverture. Enfin si, c'est vrai qu'on doit sonner pour entrer, mais c'est sévère...

[Intervenant 2]

C'est agréable.

[Intervenant 1]

Oui, c'est agréable. Les élèves disent que c'est une prison, mais on ne se rend pas compte que c'est une prison agréable et verdoyante par rapport à d'autres prisons du centre de Bruxelles.

[Intervenant 2]

Et donc vous donnez cours de ?

[Intervenant 1]

110 Ça peut tourner à des cours de comptabilité, des cours de stage, c'est-à-dire gérer les stages et superviser les stages. J'ai eu un cours d'exercice pratique de secrétariat, comme son nom l'indique, donner des cours d'utilisation de logiciels. Ce sont des cours qui commencent à être obsolescents, dans le sens où il y a tellement de maîtrise par eux-mêmes. Il y a encore des choses qu'ils ne connaissent pas par eux-mêmes, mais on arrive à un essoufflement de ce genre d'options. J'ai donné des cours d'OAB, c'est outils, applications, bureautiques, c'est un peu le même principe. J'ai donné des cours de formation sociale et économique, c'est de la culture générale sur l'environnement de l'élève, tant au niveau des contrats de travail que sur leurs droits et devoirs en tant que futur intervenant dans la société, etc. C'est les derniers cours que j'ai donnés, et que je donne depuis plusieurs années. Ça fait déjà pas mal.

120

[Intervenant 2]

C'est déjà pas mal de casquettes, c'est sûr.

[Intervenant 1]

C'est diversifié.

[Intervenant 2]

J'aimerais connaître votre perception de l'usage du téléphone en milieu scolaire, que ce soit au point de vue pédagogique, mais aussi récréatif et plus personnel.

130

[Intervenant 1]

Nous, on a comme principe à l'école de ne pas utiliser le téléphone dans les corridors et dans les classes. Dans la cour de récréation, à la rigueur, ils font ce qu'ils veulent. Ils ne peuvent pas avoir les écouteurs petits ou les grands dès qu'ils franchissent le seuil de la porte de l'école. Ils sont encore libres à l'extérieur, sauf qu'ici, avec l'interdiction totale, ça devrait être rangé dès qu'ils franchissent la grille de l'école. Je n'avais pas de souci en dehors des bâtiments... on parle vraiment du bâtiment ici... je joue vraiment sur les mots parce que je suis un peu un prof qui, quand il voit des élèves avec un téléphone et des écouteurs dans les corridors, c'est « Tu descends, tu sors et tu utilises ton matos.», pas toujours sur ce ton agréable parce qu'ils savent très bien ce qu'il y a dans le règlement, donc ils savent très bien s'ils sont ou pas en tort. Le récréatif, pourquoi pas ?

140

Je sais que je me rends compte que même dans ma vie privée, quand je suis au boulot, j'ai eu des événements privés et familiaux qui ont fait que je devais rester au taquet de ce qui se passait sur mon téléphone. Je peux les comprendre d'aller voir s'il n'y a pas une info d'un parent qui est malade, d'un petit frère ou d'une petite sœur qui a eu un souci parce qu'ils en sont responsables, ou en tout cas ce sont eux qui les gèrent à l'arrivée ou à la sortie de l'école, des choses comme ça. Le côté récréatif, tant qu'ils ne s'impactent pas les uns les autres, qu'ils ne filment pas ou ne tiennent pas des propos par rapport à leurs camarades, moi ça ne me pose aucun problème.

Mais dès qu'il y a déviance et qu'il y a harcèlement via le téléphone, ça me pose un autre problème.

150

Mais comme on n'est pas à leur place, on ne sait pas les surveiller, même quand ils sont dans la cour, on n'est pas maître de ce qui s'y passe. Je ne sais pas si l'interdiction va ralentir ce phénomène d'harcèlement via les téléphones, via tous les réseaux sociaux.

[Intervenant 2]

C'est un des objectifs poursuivis par la Fédération Wallonie Bruxelles, maintenant à voir les effets sur le long terme ou pas.

[Intervenant 1]

Oui, c'est clair. Quant à savoir l'effet pédagogique, pourquoi pas. Il faut alors que l'élève soit cohérent avec les principes de l'enseignant, qu'à partir du moment où il y a une demande de faire une activité qui est propre avec son téléphone, c'est de respecter les contraintes et de ne pas dévier. Jusqu'au dernier moment, l'enseignant est le maître dans sa classe, et donc s'il décide de le faire, il en assume les conséquences aussi. Il faut savoir qu'il y a des cours où il y a parfois de la représentation, où il y a parfois de la mise en scène, où on leur demande d'interagir, que ce soit en langue ou en français. C'est évident que si certains se mettent à filmer, je n'ai pas trop écho de ce genre de soucis, mais il y a quelques années, c'est arrivé avec la préfète qui avait été filmée alors qu'elle était enseignante, et qui avait fait tout pour menacer qu'elle allait porter plainte pour l'utilisation de... je ne sais pas comment on appelle...

[Intervenant 2]

170 Du droit à l'image etc.

[Intervenant 1]

On s'est compris, quoi. Mais ça, c'était dans les débuts des réseaux sociaux et des images que l'on montrait à tire-larigot. De nouveau, avec le temps, il y a des choses qui ont été permises, qui se sont auto-permises, qu'à l'époque, on n'aurait jamais osé faire.

[Intervenant 2]

Bien sûr, oui, tout à fait. Justement, vous me disiez tout à l'heure que vous avez une carrière déjà de 28 ans, c'est ça ?

180 [Intervenant 1]

Oui.

[Intervenant 2]

Peut-être me parler de l'évolution que vous avez constatée au fil du temps par rapport à l'usage du téléphone et à plus large échelle, du numérique. Est-ce que vous avez constaté une différence, par exemple, il y a 10 ans et maintenant ?

[Intervenant 1]

190 C'est vrai que moi, j'ai commencé à enseigner, on n'avait pas de téléphone portable. À l'époque, moi, j'en avais un, et l'idée que ça allait me coûter une douille pour donner juste un appel de quelques secondes, c'est clair que ça refroidissait. Moi, j'ai commencé à enseigner où il n'y avait pas les téléphones.

En fait, je n'ai pas vu le mouvement, je l'ai plutôt suivi. C'est surtout avec les smartphones, parce qu'on peut parler de GSM et de smartphone. C'est deux choses différentes. Au début, on appelait, on envoyait des SMS et on jouait un petit peu au serpent. C'était assez basique, c'était fort nécessaire pour être en contact. Avec le temps, ce sont nos élèves qui ont fini par avoir du matériel qui était plus performant que ce que nous, nous avions. Ils se sont adaptés plus facilement et plus rapidement avec ça.

200 Combien de fois j'ai dit aux élèves, arrêtez de faire les idiots quand on vous met face à un nouveau logiciel et de montrer tant de réticence à le découvrir et à avancer par vous-même, alors que dès que vous achetez le dernier iPhone ou le dernier smartphone de qualité, en une heure ou deux, il est maîtrisé. Vous savez faire tout ce que vous voulez avec.

Il y a trois fois trop de choses dessus que vous n'utilisez même pas. On l'a déjà dit, ça a été toujours un peu le côté effrayant. C'est le nombre d'éléments sur un téléphone qu'ils n'utilisent même pas.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Alors qu'à la base...

210 [Intervenant 1]

Beaucoup d'utilités.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça, clairement. Oui, c'est vrai.

[Intervenant 1]

Moi, quand j'ai des élèves qui ont un téléphone qui coûte 1000 euros et que je cherche toujours l'occasion, et encore je change de téléphone que lorsque le précédent est tombé et qu'il ne fonctionne plus. Ce n'est même pas le fait d'en changer pour le plaisir d'en changer. C'est vraiment parce que c'est utile. Eux, c'est vraiment les abonnements qui sont des tentations. Je trouve que c'est écœurant. On a des tentations via les nouveaux abonnements téléphoniques.

220 On a finalement un téléphone à 1000 euros pour 9 euros par mois avec un engagement de deux ans qui compense le truc. Je ne me suis jamais laissée embarquer là-dedans parce que je considère que je dois maîtriser le tout et que personne ne doit gérer à ma place ce que... Et la mentalité à l'heure actuelle des jeunes, c'est la dépense au lieu d'être dans le raisonnement.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça, bien sûr. C'est vrai que les mentalités ont changé.

230 [Intervenant 1]

Oui, ils travaillent pour avoir un téléphone. Ils ne travaillent pas pour se dire « Je vais commencer dans ma vie future avec un petit package de moyens qui vont me permettre de trouver l'appartement qui me conviendrait ». Un exemple, en classe il y a quelques semaines, un élève, je lui ai ouvert les yeux avec les emprunts personnels et je lui ai expliqué « Écoute, dans le bilan, tu as quand même un apport personnel à donner, tant qu'à faire, plus il est élevé, mieux c'est. Cet apport, imagine, ton job d'étudiant, tu l'aurais commencé quand tu étais en quatrième professionnel... », pour eux, c'est vers 15 ans, il y a souvent du professionnel, ils redoublent une fois ou alors ils sont décalés. Je lui ai dit « Écoute, sur le salaire de student que tu gagnais par mois, tu te mettais 50 euros par mois, c'était pendant trois ans, donc  $50 \times 36$ , tu fais le calcul. » Et quand il a fait le calcul, 240 il a dit « Ah oui ». Parce que là, je donne cours en septième GTPE, c'est-à-dire gestion de très petites entreprises. Donc, ils doivent envisager d'ouvrir leur propre activité professionnelle. C'est le job qu'ils rêveraient de faire et de le mettre en place en tant qu'indépendant ou de petite entreprise. Et là, quand il s'est rendu compte que le budget qu'il avait là, c'était ce qu'il aurait pu avoir comme apport personnel pour ouvrir sa société, il a ouvert les yeux. Et je lui ai dit « Écoute, il y a trois ans, je t'aurais fait ce plan-là, tu m'aurais regardé avec un regard de travers en disant que de toute façon, toi, tes priorités, c'était totalement ailleurs. Tout est dans l'éducation aussi au niveau des parents parce que les parents sont les premiers modèles aussi. Si eux-mêmes autorisent ça, c'est que ça les arrange aussi.

250 [Intervenant 2]

Oui, évidemment. C'est vrai. Je suis tout à fait d'accord.

[Intervenant 1]

Vous êtes sur Liège ? Vous faites votre formation à Liège ?

260 [Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Et vous êtes d'où ? Vous êtes de Liège aussi ?

260

[Intervenant 2]

Là où j'enseigne ?

[Intervenant 1]

Non, là où vous vivez.

[Intervenant 2]

Non, je suis de Waremme.

270

[Intervenant 1]

Ah oui, donc toujours dans la région liégeoise.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Et j'enseigne à Ouffet, donc plus vers Tinlot, Nandrin.

[Intervenant 1]

Je ne connais pas précisément, mais je vois évidemment.

280

[Intervenant 2]

Oui, c'est la région liégeoise principalement.

[Intervenant 1]

Et vous avez aussi ce genre de public ?

290

[Intervenant 2]

Alors moi, je suis dans le DI en français, donc j'ai souvent des premières, deuxièmes secondaires. On va dire que c'est un autre relationnel avec le téléphone, bien qu'à cet âge-là, on peut déjà constater qu'ils sont pas mal scotchés, c'est même un membre à part entière, j'ai l'impression. Donc c'est interpellant, et je me dis, si déjà si jeunes, ils sont omnibusés par cet objet-là, et je ne dis pas, moi aussi, je passe beaucoup de temps sur mon téléphone, mais j'imagine qu'avec le temps, ça ne s'arrange pas, et j'imagine bien qu'avec des plus grands, c'est encore plus compliqué, d'autant que plus ils sont grands, plus ils sentent pousser des ailes aussi, et voilà, ils ont tendance à peut-être plus...

300

[Intervenant 1]

Eux reçoivent leur horaire de travail, le jour même savent quand ils doivent aller bosser, c'est parfois lié vraiment à leur deuxième vie, celle qu'ils considèrent aussi importante que d'être à l'école, il y en a qui quittent l'école pour aller travailler, dans un McDo, dans tel ou tel endroit, oui, en plus il faut qu'ils comprennent et qu'ils acceptent le choix que je fais pour eux de demander de déposer leur téléphone, parce que pour eux, qu'est-ce que ça peut vous embêter ?

Oui, parce que moi quand je te donne cours, j'ai envie que tu sois attentif à ce que je te dis, à ce que je te raconte, et pas avoir la main qui va tourner le téléphone pour voir si un message est arrivé, et c'est vrai que les petits, ça doit être encore plus flagrant de voir qu'ils ne sont pas attentifs parce qu'ils pensent à leur téléphone à côté.

310 [Intervenant 2]

Alors qu'ils n'en ont pas autant d'utilité qu'à 15-16 ans, comme vous dites, où on a peut-être plus de responsabilité, dans le cas ici d'élèves qui sont en stage, c'est évidemment important de pouvoir avoir un contact avec l'extérieur, la deuxième partie de sa vie, mais là, les petits de 12-13 ans, à part prévenir papa et maman que j'ai loupé le bus, ou que je finis une heure plus tôt, ils n'ont pas d'utilité d'avoir un téléphone.

320 [Intervenant 1]

Non, c'est vrai. Quand j'étais à l'unif, je me souviens que mon père m'attendait à la gare et il n'était pas au courant que j'avais du retard, et s'il fallait attendre une demi-heure, il attendait une demi-heure que le train décide d'arriver, parce que les retards, il y en avait déjà à l'époque, il y a 25-30 ans, et là, il n'y avait pas de téléphone pour prévenir.

[Intervenant 2]

C'est ça, on s'adaptait, et je pense que maintenant, c'est ça aussi les dérives qu'on peut constater, c'est que les jeunes de maintenant n'ont plus aucune patience parce que justement, ils ont l'occasion de prévenir dès qu'il y a quelque chose qui finit 10 minutes plus tôt, et il faut être là 10 minutes plus tôt, parce qu'il ne faudrait surtout pas qu'ils attendent. Et les réseaux aussi, qui directement, c'est de l'instantané, donc je n'aime pas cette vidéo-là, je passe à la suivante, je n'aime pas cette application, je passe à la suivante.

[Intervenant 1]

Les scrolls, scroller toute la journée, ça fait partie aussi de leur... Je me vois bien aussi avec moi, il faut dire ce qui est en tant qu'adulte. On se rend bien compte quand on est en mode scrollage et que le temps passe à une vitesse folle. Dans ce cas-là, on se culpabilise un peu, nous, parce qu'on est adulte et qu'on se rend compte qu'on ne devrait peut-être plus faire autre chose. Mais c'est clair que c'est une grande culpabilité de se dire, mais oui, qu'est-ce que j'ai fait de mon temps, finalement. Et eux, ils ne réfléchissent pas comme ça.

[Intervenant 2]

Non, pas du tout, mais c'est d'autant plus important, je pense, de les conscientiser le plus tôt possible afin qu'ils évitent de perdre du temps bêtement avec tout ça, qu'ils se rendent compte plus tard du temps gaspillé à regarder des vidéos.

340 [Intervenant 1]

En fait, c'est ça qui fait la différence avec une population du premier degré où là, c'est du général, donc on n'a pas encore cette orientation, même si avec le PEC et le fameux pacte d'excellence, ça va être différent avec ce fameux tronc commun. Mais moi, j'arrive quand même avec des élèves qui sont déjà orientés et pas toujours orientés par la force des choses, du fait de ne pas avoir bossé avant et par après, ils ne sont pas beaucoup plus motivés, donc même quand on veut leur faire un peu prendre conscience de ce qui leur arrive, ils disent « That's life. », c'est ainsi et qu'on les engueule pour regarder leur téléphone, à la limite de quoi on se mêle et pourquoi on se prend la tête. Avec les P, c'est encore une relation différente, il y a une relation vraiment de, on ne va pas parler de confiance, mais c'est de l'affectif énormément avec des professionnels, ce sont des élèves qui ont déjà été envoyés dans un système qui les dévalorise psychologiquement, eux, de par le fait d'être régressés de général et parfois d'être envoyés directement en paix, donc la dévalorisation elle est énorme, que ce soit par l'image personnelle ou l'image collective. Mais il y a une relation avec eux qui fait qu'on doit leur parler, enfin, en tout cas moi c'est comme ça que ça fonctionne, je leur dis les choses telles qu'elles sont, et ils m'ont déjà fait tellement souvent la remarque en disant avec vous au moins on sait où on va, parce que oui... voilà, je ne leur dis pas « Tu es con ou t'es

con ? », c'est du genre « Mais là tu n'as pas agi avec intelligence, tu aurais pu être un petit peu plus vigilant à ceci cela... », et ça passe, et bon, moi je suis de la région de M\*\*\*, A\*\*, et je n'ai jamais voulu enseigner en fait dans ma région, parce que je ne voulais pas croiser mes élèves entre autres... 360 quand je me balade, que ce soit au Grand Pré à M\*\*\*, un centre commercial, ou voilà, ou balader, c'est tellement rare sur Bruxelles de pouvoir croiser ses propres élèves que si je me balade, ça ne risque pas, mais je n'ai pas envie de les croiser non plus en premier tournant dans la ville, en se baladant quoi.

[Intervenant 2]

Je comprends bien, et je me posais une question... c'est le fait d'avoir instauré donc l'idée que les élèves arrivent, déposent leur téléphone sur votre bureau, est-ce que c'est une initiative qui venait de vous ou est-ce que ça venait d'une directive de l'école ?

370 [Intervenant 1]

Non, en aucun cas, l'école ne m'a pas soutenue, en fait l'école m'a chaque fois bien fait peur en me disant « Oui mais s'il y a le moindre problème, s'il y a des vols de téléphone de l'un par rapport à l'autre, s'il y en a un qui laisse tomber le téléphone de l'autre... », il y a eu comme ça vraiment effectivement des mises en garde. Et je n'ai jamais eu, je croise les doigts, je n'ai jamais eu un problème de vol, et même quand ils quittent la classe et qu'il y en a un qui l'a oublié, il y a toujours un camarade qui dit, oui ça c'est celui d'un tel, je vais lui rendre, et je n'ai jamais eu de problème. De nouveau c'est une relation de confiance qui est établie, quand ils se dirigent tous vers la même table, parfois je leur dis, mais c'est tout, mettez l'écran vers le bas, que je n'ai pas à voir qu'il y a un message qui apparaisse, normalement c'est en mode avion ou silencieux, ça ne doit pas vibrer, mais ça arrive parfois, il y en a qui oublient de retirer le réveil, donc je finis par, avec de l'humour, leur dire « Écoute si c'est à cette heure-ci que tu te lèves. », mais voilà... non, l'école n'a jamais soutenu ce principe-là, c'est moi qui, quand j'ai vu que leur téléphone, ils le mettaient systématiquement à côté du petit boîtier avec lequel ils démarrent le PC et qu'ils demandaient de charger leur téléphone, et tchic et tchac, à un moment donné j'ai dit, stop, il faut que je trouve quelque chose. Et c'était bien avant l'idée des petites boîtes avec les petits interstices, non moi ils les déposent, il n'a pas besoin de matos, ils les déposent, et puis voilà. Les premiers temps, je suis un peu plus vigilante, évidemment, pour voir qu'ils les déposent et qu'ils les reprennent bien. En fin d'année, je n'ai plus rien à dire, et puis il y a un petit filou qui essaie, je dis, il ne faut pas essayer de m'arnaquer, il y en a un qui a oublié son téléphone, il vient le déposer, je dis, ce n'est pas grave. Mais il y en a qui ont 380 deux téléphones, je l'ai appris en fin d'année, ici, j'ai un élève qui s'était spécialisé dans la triche lors des examens, et donc il avait deux téléphones, donc il était tout fier de déposer vite fait son téléphone, mais en fait, le deuxième, il était pour une autre utilisation, mais bon, il teste les limites, et il s'est fait avoir.

[Intervenant 2]

C'est ça, il faut... c'est un âge où on teste beaucoup, mais est-ce qu'il y a eu un événement déclencheur, ou une prise de conscience particulière qui a mené à cette décision ? Déjà, depuis combien de temps est-ce que vous faites ça ?

400 [Intervenant 1]

Depuis très très très longtemps, j'ai l'impression que ça fait, je dirais une dizaine d'années facilement. Les années passent tellement vite, une fois qu'on a l'autorité acquise au niveau d'une école, parce que ça fait 28 ans que je suis dans cette école... je suis arrivée en 2002 dans celle-là, donc ça fait 23, et il y a déjà 4 ans, 5 ans que j'enseignais, donc j'ai une ancienneté de 28, mais 23 dans l'école où je suis. Et puis il y a un peu la crainte de ma personne par certains élèves, et puis ils le font, et puis ils se rendent compte que finalement ils se débarrassent d'un poids psychologique

de ce téléphone qui n'est pas top. Il n'y en a pas un qui est venu une fois me voir en me disant « Madame, vous m'avez fait rater l'info que ma mère a été hospitalisée », il n'y en a pas un qui est revenu dans l'autre sens.

410

[Intervenant 2]

Et justement, est-ce qu'ils vous partagent parfois leur opinion par rapport à ce choix-là ? Est-ce qu'ils vous disent « Ah ben madame, c'est bien, dans votre cours, on n'a pas notre téléphone, on est concentré. »

[Intervenant 1]

Non, sur le ton là, non, parce qu'évidemment je les prive d'une forme de divertissement. Oui, ils ont transposé le fait de regarder l'écran avec les petites bouteilles d'eau à boire une petite gorgée toutes les 3-4 minutes, quoi.

420

[Intervenant 2]

Ah oui, OK.

[Intervenant 1]

Voilà. Pour certains, c'est vraiment juste avoir un objet dans la main, un hochet, un outil de...

[Intervenant 2]

De compensation.

430

[Intervenant 1]

De compensation, d'attention sur quelque chose d'autre. Ça, ça m'a un peu pompée aussi parce que les grands... Enfin, je ne sais pas s'il y a des circulaires là-dessus, mais ça, ça me casse les pieds aussi. L'autorisation d'avoir une bouteille d'eau en classe, OK, mais nous, les profs, on fait quoi ? Moi, je ne bois pas en classe, je ne vais pas aux toilettes quand je donne cours. Ce que j'ai comme consignes que je leur donne, ce sont celles que moi-même je suis.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

440

[Intervenant 1]

Donc, il n'y a pas... Enfin, je ne me sens pas coupable d'avoir plus d'autorité qu'eux à propos de telle ou telle chose. Moi, mon téléphone, vu que je suis avec la plateforme SmartSchool en termes de communication... Enfin, vous connaissez Smart School ?

[Intervenant 2]

Oui, oui, bien sûr.

[Intervenant 1]

450

J'utilise, moi, cette plateforme. Je prends les présences via cette plateforme. Quand il y a un problème avec un PC, je fais une photo, je l'envoie au service... Enfin, mon collègue qui gère les locaux. Quand il y a un problème de discipline, je me contacte via SmartSchool. Enfin, c'est cet outil. Et je ne le fais pas via le PC de l'école parce que parfois, le PC ne fonctionne pas bien, parce que je suis debout et que je m'occupe des élèves et que, parfois, l'avoir en main est beaucoup plus simple que d'être sur mon PC.

Parce que j'ai l'avantage avec mes collègues et c'est ça qui fait une grosse différence quand on est prof d'info, c'est que j'ai un PC disponible. Donc, quand eux travaillent, moi, de mon côté, je sais bosser. Je sais parfois corriger leurs travaux en synchrone.

460 [Intervenant 2]

Voilà. C'est ça.

460

[Intervenant 1]

Ce que des collègues ne savent pas faire. Mais bon, moi, j'utilise le téléphone, le GSM, le smartphone pour mettre les présences, pour faire des remarques s'il y a un souci et si je n'ai pas de PC à dispo ou qu'il n'est pas fonctionnel à ce moment-là. Donc, oui, je l'utilise en classe, mais professionnellement, en parlant.

470 [Intervenant 2]

Oui, oui, c'est ça. C'est ça. Et donc, il n'y a pas vraiment eu d'élément déclencheur qui a fait que...

470

[Intervenant 1]

Non. C'est le fait de la lassitude de les voir regarder leur téléphone et de demander de les charger. À un moment donné, j'ai dit stop et c'était le moyen que j'ai trouvé et ça a été le seul que j'ai mis en place et qui s'est toujours bien passé. De nouveau, je vous dis, l'autorité avec laquelle on le dit, les explications et la justification pour laquelle on le fait, et le fait de vérifier ça à chaque cours et de ne pas laisser tomber au bout de quelques semaines parce qu'ils ne veulent pas le faire, c'est tout. On sait tous très bien qu'il y a des profs qui sont plus intransigeants que d'autres, qui vont aller jusqu'au bout et que d'autres vont se lasser très vite et puis ce sont les élèves qui vont gagner. Voilà. C'est tout. Je ne vais pas polémiquer là-dessus, mais je constate chez certains collègues qui peuvent après se plaindre « Oui, avec moi... », je te donne assez de conseils, c'est bon.

480

[Intervenant 2]

Oui, bien sûr.

[Intervenant 1]

C'est comme ça, point. Et non, il n'y a pas eu un phénomène particulier ou un déclencheur particulier si ce n'est la lassitude de les voir de manière trop régulière sur leur téléphone.

[Intervenant 2]

490

D'accord. Vous les laissez, même si vous me dites que dans certains cours que vous donnez, ils ont accès à un PC avec Internet etc. Mais il vous arrive quand même de les laisser utiliser leur téléphone à des fins pédagogiques ?

[Intervenant 1]

Non. Dans les cours que je donne, il n'y a pas de raison.

[Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

500

J'ai donné cours de FSE, c'est formation sociale et... Et ce cours est un cours où... Oui, j'ai fait faire des recherches parfois sur un syndicat, sur les syndicats ou les partis politiques et dans ce cas-là, oui, ils prennent leur téléphone. Mais déjà, ces élèves-là, là, ce n'était pas dans un local informatique donc c'était vraiment retrouver la notion de donner cours à une classe qui est face à moi avec une vingtaine de gosses. Je n'avais plus du tout l'habitude mais j'ai appliqué le même principe de me déposer les téléphones sur le bureau.

[Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

510 Ça a fonctionné aussi. Et quand il y avait un travail de fond et même un travail d'équipe, dans ce cas-là, je m'arrange pour que plusieurs, que ce soit des groupes de travail, comme ça, ils sont obligés d'être sur leur téléphone, il suffit de les observer et de voir vraiment vite si c'est des choses qu'ils rigolent sur ce qu'ils voient ou plutôt s'ils posent une question « Tiens, tenez, on est sur quel site ? Est-ce que c'est ça que vous voulez ? » Donc de nouveau, c'est une manière d'appréhender le cours. On se laisse déborder en tant que prof par les élèves parce qu'ils sont... Là, c'est des rhéto qui étaient en compta, c'est quand même pas le même... C'est pas la même chose que des P, où là, ils sont encore... Ils ont un autre réactif. Ils sont parfois bien virulents. Parfois, ce sont des classes majorité de garçons où il a fallu... J'ai des souvenirs assez mémorables de petites batailles comme ça avec eux parce que ce sont des élèves qui essaient de trouver les limites et un cours à deux heures n'a aucun intérêt, aucun impact, à côté d'un cours de compta de 8 heures. Donc il faut se battre en tant qu'enseignant. On se bat tout le temps.

520

[Intervenant 2]

Bah oui, je sais. Je le découvre.

[Intervenant 1]

Il n'y a pas de déclencheur. Et je n'ai pas eu le soutien de ma direction que du contraire. Et puis quand j'entends que maintenant, il y a une circulaire qui va imposer ça, je me dis que finalement, je suis un peu avant-gardiste.

530

[Intervenant 2]

Oui c'est ça, c'est ça.

[Intervenant 1]

Voilà, et que je lance le truc à l'avance et voilà, moi ça va pas être un souci de mettre ça en place.

[Intervenant 2]

540 Oui non c'est ça, ça a déjà fonctionné pendant pas mal d'années donc il n'y a pas de raison de... Et à un moment donné justement, est-ce que vous vous êtes peut-être dit bah tiens... enfin j'imagine que non, vu que vous me dites que ça fonctionne assez bien, que les élèves, voilà, essaient de contourner au début, et puis qu'à un moment donné ça devient presque un mécanisme pour tous, mais est-ce que vous avez remis en question le fait juste de dire bah, au lieu de les inciter à déposer leur téléphone sur mon bureau, je vais mettre autre chose en place ?

[Intervenant 1]

Non, jamais. Non, quelque chose qui marche, on n'a pas envie de le remettre en question.

[Intervenant 2]

Bah oui, je m'en doute bien.

550

[Intervenant 1]

On m'aurait dit, il y a une boîte et on met un numéro et l'élève a un numéro à attribuer toute l'année, j'ai dit oui pourquoi pas, mais c'est tellement plus simple, enfin moi dans ma façon de fonctionner, allez, chacun prend sa place mais on n'oublie pas de passer et on dépose son téléphone. Quand je dis sur mon bureau, ça peut être le banc qui est libre et qui n'est pas utilisé, ça veut dire que je ne vais même pas... je ne vois pas les téléphones. Pendant que je donne cours, qu'ils sont là, ces téléphones, je ne les visualise même pas, ils n'existent pas clairement, ce n'est pas que je vais aller voir en stoemeling, tiens, il a quel téléphone ou quoi que ce soit, je n'en ai strictement rien à faire.

560 Vraiment, et eux de leur côté, ils connaissent les téléphones des uns et des autres, mais on parle bien du troisième degré, donc ce sont des élèves qui se connaissent depuis parfois plusieurs années, donc ils connaissent les téléphones des uns et des autres, ils sont un peu plus dans, oui, ils ont des moyens, donc quand ils en changent, ça se voit assez vite. Donc il y a un relationnel déjà entre eux qui fait que, parfois, oui, quand la coque est rouge, je sais quel élève a la coque rouge, mais bon, à part ça. Je dis parfois, si je me décidais à les revendre, je me ferais un bon restau, mais pourquoi pas...

[Intervenant 2]

Ah oui, c'est vrai que...

570 [Intervenant 1]  
Ah oui, non, parfois, il y a de ces perles dans ces téléphones.

[Intervenant 2]

Ah bah, forcément.

[Intervenant 1]

Enfin, non, il n'y a jamais eu de remise en question sur un autre système à exploiter.

580 [Intervenant 2]  
D'accord, et justement, vous me parliez que malheureusement, votre direction n'était pas très, très soutenante, que les élèves, ben voilà, ils ont leur opinion aussi sur la question. Est-ce que vous avez eu déjà des réactions de parents ?

[Intervenant 1]

Non, du tout non plus. En général, s'ils venaient à des réunions aux parents et que ça venait sur le tapis, en fait, je me vantais, c'était même plutôt l'inverse de dire que je pratiquais cette méthode et qu'ils déposaient leurs téléphones et justement, ça permettait une concentration maximum pendant la durée du cours, voilà. Non, non, du tout, je n'ai pas eu de...

590 Et puis, il y a de plus en plus un besoin de communiquer. Moi, un élève me dit, écoutez, je sais que je vais avoir un appel parce que je dois recevoir... Nos élèves, ils sont parfois des grands malades. Enfin, je dis ça avec un sarcasme, mais avec une certaine réalité aussi. Il y a vraiment les deux. Il y a ceux qui se disent tout le temps malades, les hypochondriaques, c'est ça ? Enfin ceux qui pensent toujours être malades et puis il y a ceux qui ont réellement des soucis de santé. Et bien, même ceux qui ont des gros soucis de santé n'utilisent quand même pas leur téléphone, donc c'est... Enfin, voilà, j'ai quand même eu quelques jeunes qui se sont retrouvés dans des situations dramatiques et qui...

[Intervenant 2]

Qui s'en passaient très bien...

600 [Intervenant 1]  
Qui s'en passaient malgré tout, et puis même s'il y avait de la communication, l'élève peut me dire, voilà... Mais c'est que dès que deux heures de cours aussi, il faut aussi qu'on réfléchisse et qu'on se dise, c'est deux heures de cours, c'est deux fois 50 minutes. Le temps de s'installer, le temps de ranger le matos. Moi, dans un local informatique, on retire 5 à 10 minutes au début parce que bon, ben oui, ils prennent le temps. Et puis 5 minutes parce que j'anticipe la fermeture, parce que je n'ai pas envie qu'ils traînent dans les corridors et comme ça, ça les amène à être dehors le plus vite possible. Mais on perd 15 minutes sur les 100. On est quand même à 75... 15 sur les 100, donc ça fait 85 minutes d'attention. Donc c'est pas non plus ingérable en termes de temps, parce que ce n'est pas comme si je les privais de 4 heures d'affilée, de 8 heures à midi, par exemple. C'est pas le

610 cas. C'est ça qu'il faut aussi relativiser. Donc même s'il y a un souci quelconque, ils seront vite mis au courant d'une manière ou d'une autre. Et la communication, si un élève me dit « Madame, je dois aller voir mon téléphone parce que ma mère devait me tenir au courant de... » Je dis, va vite jeter un œil et puis voilà. Mais ça, ça vient après quelques semaines, quelques mois et la confiance est établie et il va le voir. Parce que parfois, je suis au courant du souci avec l'élève. Donc tout est dans le relationnel, ce qu'on ne peut pas avoir avec le premier et même le deuxième degré. Je pense que le contact n'est pas pareil encore.

[Intervenant 2]

Non, c'est pas du tout le même relationnel. Vraiment pas.

620

[Intervenant 1]

Je pense pas que vous avez des élèves qui viennent vous voir et raconter leurs problèmes comme ça serait le cas dans notre...

[Intervenant 2]

Ça peut arriver, mais oui, c'est assez rare. C'est vraiment assez rare. Ils sont un peu plus timides, ils osent moins aussi que peut-être avec la maturité qui arrive avec les années. Oui, on a plus tendance peut-être à... Je vais pas dire se confier, mais à avoir une relation un peu plus...

630

[Intervenant 1]

Et puis s'il devait y avoir des problèmes, je pense que la direction devrait transmettre cette info. Je suppose chez vous, c'est un peu comme ça. Parce que chez nous, c'était un peu un blackout. Il y a des choses qu'on aurait dû être au courant ou qu'on aurait dû tenir au courant, par exemple des problèmes de santé qui expliquaient pourquoi tel ou tel élève avait telle ou telle situation quand il était en classe. C'est seulement quand ça arrivait au moins une première fois en classe qu'on était mis au courant par après.

[Intervenant 2]

640

Ah oui, non, on a vraiment une... Après, on est une petite structure aussi, donc on a vraiment une communication au début d'année avec tous les problèmes de santé des uns et des autres ou des problèmes même de comportement. Il y a une bonne communication chez nous et je sais bien que c'est pas le cas partout, donc oui, c'est un peu compliqué.

[Intervenant 1]

650

Voilà, nous, on attend un peu le moment où ça arrive, et de dire mais oui, en fait, lui, il peut sortir parce qu'il a des problèmes de santé, donc il peut aller régulièrement aux toilettes, il passe par le studio. Oui, il faudrait peut-être bien le savoir parce que la première fois qu'il nous demande de sortir quand il est en classe, ben oui, c'est comme utiliser le téléphone, quoi. Si on n'a pas l'info pour comprendre, on est un peu fermé à la demande. Et ça, c'est inévitable. On nous responsabilise énormément de tous les dégâts qui seraient causés dans l'école suite au fait d'avoir lâché un élève sur un temps inopportun. Donc, normalement, entre les récréas, il n'y a pas d'accès aux toilettes, donc les élèves ne sont pas censés quitter non plus le local. Et pourtant, ça arrive deux fois qu'une dans des situations qui n'ont pas lieu d'être. Et parfois, les élèves se baladent juste et ont juste expliqué qu'ils avaient besoin d'aller aux toilettes et que c'était hyper urgent. Et voilà, ça, moi, je trouve que ça fait un enchaînement de mauvaises raisons et les élèves, finalement, le savent et ils en profitent pour les fois suivantes ou dans d'autres... Quand ça se passe dans d'autres classes, quoi. « Ah oui, moi, je ne sais plus sortir. J'ai inventé ça et ça passe. »

[Intervenant 2]

660

Oui, c'est vrai.

[Intervenant 1]

C'est toujours le même problème. Ça arrive même avec cette histoire de téléphone. Il faut tester.

[Intervenant 2]

Il teste et... Oui, c'est ça. Alors, tout à l'heure, vous me parliez... J'imagine qu'on peut qualifier ça d'impact, mais vous me disiez « Ah ben moi, j'ai interdit le téléphone et je les vois plus concentrés. » Est-ce que vous avez peut-être remarqué d'autres impacts au niveau des apprentissages ou de leur concentration ?

670 [Intervenant 1]

Je rappelle que ce sont des P, donc la concentration, à la base, elle n'est pas aussi présente et aussi ferme que les enfants dans l'enseignement général, logiquement, puisque tous les aménagements pour tous les problèmes d'apprentissage, maintenant, on a un peu de tout dans toutes les classes. En tout cas, on y porte attention, mais non, je n'ai pas été frappée. C'est plutôt le côté discipline, moi, qui m'a interpellée pour mettre ça en place. La réelle qualité dans les résultats. En tout cas, moi, je sais que les résultats sont de pire en pire et avec le Covid qui est passé par là et la fameuse bienveillance, on a accepté des choses pour pouvoir avoir le taux de passage des élèves à cette époque-là. Et à l'heure actuelle, on le paie parce que le niveau est vraiment en dessous de tout. J'avais des élèves qui m'apprenaient encore certaines choses dans les manipulations sur des PC il y a quelques années. D'ailleurs, cette élève s'est tellement bien développé qu'elle a une agence de voyage et qu'elle ouvre un deuxième spot sur Woluwe ou je ne sais plus trop quoi. Enfin, je sais que c'est une élève qui était remarquable. Elle pouvait m'en apprendre que maintenant, c'est le fond. Donc, non, un impact au niveau de la qualité du travail sur une meilleure concentration qui amène du meilleur travail, moi, non, je ne trouve pas.

[Intervenant 2]

Oui, pas spécialement. Et au niveau peut-être de l'atmosphère de la classe ou des relations entre élèves ?

690 [Intervenant 1]

Déjà, je ne tolère pas le bruit. Je n'accepte pas le bruit puisque chez moi, ils travaillent de manière autonome sur un PC. Ils sont censés savoir ce qu'ils ont à faire et s'ils ne comprennent pas, ils sont censés poser la question. Mais en général, ils travaillent en autonomie. Les cours que je donnais, que je vous ai expliqués, que ce soit OAB ou EPS, exercice pratique de secrétariat, on les met face à des mises en situation concrètes comme s'ils étaient dans un bureau. Et avec les apprentissages et les acquis de l'année d'avant, donc en 5e, puisque moi, j'avais les élèves de rhéto, je ne devais pas rappeler la matière de 5e et ils devaient la mettre en pratique en 6e. Donc, c'est vraiment des élèves qui ne sont pas censés bavarder, sauf s'ils se donnent les réponses l'un à l'autre. Sauf que je n'ai tellement jamais vu des élèves qui travaillaient dans la collaboration ou que c'était toujours dans le fait d'avoir la réponse facile que je n'ai jamais eu la confiance suffisante que pour les laisser travailler en binôme. Et quand je le faisais, je m'en mordais les doigts après parce que je n'avais pas le résultat espéré.

[Intervenant 2]

C'est ça.

Et vous évoquez au tout début de notre conversation les problèmes d'harcèlement, de cyberharcèlement. Est-ce qu'éventuellement, vous avez pu constater aussi un impact de l'interdiction du téléphone dans votre classe à ce sujet-là ?

710 [Intervenant 1]  
Non, parce que si moi, dans ma classe, ce ne sont pas mes élèves présents dans la classe qui faisaient les actes qui pouvaient être reprochés, c'était les autres dans d'autres classes.

[Intervenant 2]  
Donc pas spécialement non plus.

[Intervenant 1]  
Pas spécialement non plus, non.

720 [Intervenant 2]  
Et alors... Oui ?

[Intervenant 1]  
Non, non, c'est... Allez-y. Allez-y.

[Intervenant 2]  
Je voulais savoir si, éventuellement, vous aviez rencontré des difficultés à instaurer ce dispositif dans le sens où, ben voilà, toutes les écoles ne le font pas, tous les professeurs ne le font pas non plus. Est-ce qu'à un moment donné, eux ne remettent pas en cause l'interdiction. La contourner, ça, 730 évidemment, on se l'est dit tantôt qu'ils essayaient, mais est-ce qu'à un moment donné, ils ne viennent pas en remettant en question cette pratique-là ?

[Intervenant 1]  
C'est clair que les premiers jours, quand je le demande, il y en a qui ne comprennent pas du tout, qui ne veulent pas chercher à comprendre et qui ne peuvent pas envisager que ça va les soulager psychologiquement de ne pas avoir ce téléphone à proximité. On parle bien des élèves, on parle de la réaction des élèves ?

740 [Intervenant 2]  
Oui, oui, c'est ça.

[Intervenant 1]  
Donc au début, si, les premières semaines, pour certains, il y en a qui cherchent les limites à savoir pourquoi je fais ça et pourquoi, pourquoi, pourquoi, pourquoi moi et pas d'autres profs. En général, ils le savent l'année d'avant que l'année d'après, s'ils tombent chez moi, ce sera comme ça et pas autrement. Donc en fait, ils sont déjà avertis de ce qui va se passer. Ils font juste les récalcitrants jusqu'au moment où ils se mettent à le faire. Oui, il y a des moments où ce n'est pas super agréable et que ça devient un peu conflictuel, mais en général, j'ai le dernier mot, c'est tout. Je leur ai déjà dit, c'est moi le chef dans la classe, c'est moi qui décide. Si mon collègue est d'accord que tu l'aies avec toi, c'est son problème. Moi, de mon côté, pour ton bien-être et le mien, tu poses ton téléphone pendant deux heures, tu n'en mourras pas et il sera toujours là à la fin et je n'y accède pas et il ne va pas tomber, il ne va pas disparaître.

[Intervenant 2]  
C'est ça.

[Intervenant 1]  
Au fil du temps, ils finissent par le faire. Il y a toujours des récalcitrants. Je sais peut-être bien qu'au début, je ne m'en souviens pas parce que j'ai une très mauvaise mémoire de faits comme ça parce

760 que je les zappe, je ne suis pas rancunière sur des années, mais il y a des petites choses qui marquent, mais pas ça. Mais oui, j'ai dû avoir des élèves qui ont dû chercher la fight pour ne pas le faire.

[Intervenant 2]

Et comment est-ce que vous avez réagi à ce moment-là ? Est-ce que vous aviez prévu peut-être un système de sanction ou de réprimande ?

[Intervenant 1]

770 Non, c'est tu le fais, tu le fais pas, sinon je ne commence pas le cours. Donc ça allait très vite. C'est fou tous ces petits trucs-là parce que je n'ai pas un souvenir marquant d'avoir eu des difficultés pour mettre ça en place. J'ai dû en avoir, mais vu que maintenant c'est devenu un réflexe pour moi au début d'année, une vraie habitude et que les élèves sont au courant, la mise en place c'est peut-être certainement plus rapide qu'au tout début. Oui, je crois qu'ils ne s'attendent pas à ce que je compte.

Je vais vous expliquer un autre système de sanctions que je fais avec mes élèves. Et de nouveau, j'ai besoin de mon téléphone sur l'instantané. Je donne cours de comptabilité à ses septièmes de GTPE. Pour moi, donner un cours de comptabilité, il faut qu'ils aient le syllabus et la calculatrice. C'est tout ce que je demande et de quoi écrire évidemment... et des feuilles. Mais bon, en général, comme je suis dans un local informatique, il y a une poubelle et comme il y a parfois du gros gaspillage de papier, quand 780 ils ont besoin d'une feuille de brouillon, je vais dans la poubelle et je leur donne des feuilles mal imprimées.

Mon système d'évaluation, c'est que je checke en début d'heure. Au début, ça peut donner l'impression que le prof perd beaucoup son temps, mais en réalité, à la fin, non, parce que dès qu'ils entrent en classe, qu'ils ont déposé leur téléphone, qu'ils s'assoient, la première chose qu'ils font, ils sortent leur cours et la calculatrice. Mais au début, ce n'est pas évident. Et qu'est-ce que je fais ? Je mets 10 points.

Chaque séance de cours, 10 points sont en jeu. S'ils ont les deux matériels, ils ont 10. Le lendemain, si on a cours, ils oublient l'un des deux et ils retombent à zéro. Et il faut, la séance d'après, et qu'ils ont de nouveau tout, la séance d'après, donc la troisième séance, ils ont de nouveau tout, ils ne remontent pas à 10, ils remontent à 5. Et puis, c'est la semaine d'après, s'ils ont de nouveau les deux, ils ont 10. Ils réoublient le tout ou un des deux, ils repartent à zéro. Et donc, c'est un jeu, en quelque sorte, tu l'as tout le temps. Moi, d'abord, ça me fait moins d'énergie perdue à ça.

Donc, ils sont contents que je ne m'énerve pas parce qu'ils savent très bien que je suis quelqu'un qui s'énerve très vite et qui sort de ses gonds pour pas grand-chose. Mais bon, voilà, au moment où une règle est posée, il faut qu'elle soit respectée. Et ça prend avec 10, enfin, ici, c'est 15 élèves, 15, 16, ça dépend des classes, mais en compte cette année, on en avait 14. Ça prend réellement 5 minutes.

800 Ils sont mis en U, ils sont installés en U, je passe devant l'un et devant l'autre et je fais des grimaces quand je vois qu'ils manquent quelque chose et ils savent la sanction. Donc, voilà, c'est un autre système que j'ai mis en place pour être sûre d'avoir le matériel en classe. Et je l'ai fait tant pour des cours de FSE là où je disais que c'était des petits fascicules qu'ils avaient dû acheter en début d'année, ils ne l'avaient pas, ben, ils avaient zéro, quoi. Et ils récupéraient que par après la cote. Et pour certains élèves, je vous avoue qu'ils venaient me réclamer les points parce qu'ils savaient que ça pouvait leur faire faire, enfin, avoir la moyenne. À un dixième près, parfois, ben oui, ils espéraient avoir leur moyenne. Je dis, ah ben, tu l'as eu, tu l'as eu. Et puis, quand j'oublie, ils me le rappellent. Ça, c'est trop fort.

[Intervenant 2]

Comme quoi ça marche !

810 [Intervenant 1]  
Oui, c'est ça. Et j'en ai un peu marre, parfois, je me dis, allez, on commence tout de suite le cours, hein, mais madame, vous n'avez pas vérifié. Il y en a qui le regardent avec des grands regards noirs en se disant, ben, tu aurais pu fermer ta bouche. Et puis, ils me disent, ah ben oui, allez, aujourd'hui, on va le faire. Et puis, voilà, ça devient un jeu, Au début, c'est chiant, mais après, ça devient une forme de jeu.

820 Les téléphones, je n'ai jamais mis de points en plus ou en moins si on le déposait ou si on ne le déposait pas. Ça, je n'ai jamais joué à ça. Ce n'est pas pédagogique. Le téléphone, ce n'est pas un outil où ça permet un meilleur apprentissage. Je l'ai plus identifié pour le syllabus et la calculatrice. Parce qu'un élève en compta qui n'a pas sa calculatrice ou qui n'a pas le syllabus, il ne sait pas avancer dans la matière et la comprendre.

[Intervenant 2]

Oui, oui, c'est ça, c'est ça. Voilà, voilà. Et si on reparle du... parce que c'est vraiment un chouette dispositif, je pense que je ne vais peut-être m'en inspirer pour l'année prochaine. Ce n'est vraiment pas mal du tout.

Mais si on revient au système de « je dépose mon téléphone sur le bureau du professeur », quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients de ce système-là ?

[Intervenant 1]

830 D'abord, un, moi, je ne suis pas au taquet de savoir s'ils vont faire autre chose et regarder autre chose que leur écran. Pour moi, c'est une charge mentale en moins. Pour eux, je sais que c'est aussi une charge mentale en moins de ne pas devoir dépendre d'aller regarder leur téléphone, même pour regarder l'heure.

[Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

840 À part ça, je vous ai dit, il n'y avait pas le bonus de concentration. Peut-être que certains, oui, mais quand on n'est pas concentré, qu'on a des problèmes d'apprentissage ou qu'on n'a pas les bases pour faire la matière, on n'est pas concentré, on n'arrive pas à se focaliser sur la matière. Donc là, le téléphone n'a rien à voir. Là, il est lié à tout ce qui a précédé leur arrivée dans cette classe-là, dans ce level de classe. Mais sinon, je ne vais quand même pas aller vous dire que c'est une sensation de pouvoir que j'ai sur eux et qu'ils valorisent. Ce n'est vraiment pas ça.

[Intervenant 2]

Non bien sûr, on n'en est pas là.

[Intervenant 1]

850 Oui, mais il y en a qui me l'ont déjà fait sous-entendre en disant, écoute, arrête d'avoir ce pouvoir et de ressentir une fierté. Mais non, c'est un soulagement pour tout le monde.

[Intervenant 2]

Bien sûr, parce que c'est vraiment remettre les choses à leur place et garder l'idée en tête que, comme vous dites, le professeur instaure les règles qu'il souhaite dans sa classe et que les élèves, premièrement, doivent les respecter et ensuite, c'est une question de savoir vivre, tout simplement. Ça, c'est une question de point de vue.

[Intervenant 1]

860 C'est un système que j'ai expliqué à de nombreux collègues et pour certains, c'est quelque chose qu'ils ne s'imaginent pas. J'ai des collègues qui ont copié, qui donnaient en parallèle le même cours et finissaient par avoir un petit panier et ils le mettaient dans le panier. Déjà, le panier, ça me dérange parce qu'il y a du frottement entre les téléphones et pour certains, c'est quelque chose qui pose problème parce que ça peut griffer les écrans ou autres. Ça, moi, c'était hors de question. C'est eux qui déposaient et ils allaient rechercher là où ils l'avaient déposé. En général, je ne touchais pas les téléphones sauf en session d'examen quand c'est le dernier de la classe et qu'il va sortir et que je vois bien qu'il est trop focus sur ceux qui démarrent. Mais je ne touche pas leur téléphone. Donc déjà, c'est un aspect qui est hyper important. Mais les collègues à qui j'ai donné ce genre de tuyau, pour certains, c'était quelque chose qu'ils ne pouvaient pas envisager de mettre en place parce que simplement, cette autorité, ils ne la voulaient pas. Ils ne voulaient pas la prendre.

870 C'était pour eux certainement une source de stress d'imposer ça aux élèves. Mais clairement, ceux qui l'ont mis en place, en étant intransigeants dès le départ et en suivant et en ne laissant pas une marge de possibilité de revenir en arrière, ça suit son cours. Et chacun peut fabriquer sa petite boîte ou aller... Il y a moyen de trouver un moyen... Il y a des outils.

Déjà, un truc à pain là où on peut ranger des tranches de pain, je ne sais pas trop. Il y a moyen. Il y a vraiment un vrai moyen. Et parfois, moins faire que de faire le système de...

Oui, moi, je le vois au niveau de la classe. C'est clair que maintenant, la mise en place, c'est la circulaire. C'est à l'entrée de la grille, on arrête les téléphones. Donc, c'est clair que ça pourrait être possible aussi avec des racks qui sont contre des murs dans des locaux qui sont scellés à un moment donné, de mettre des racks que l'élève vient déposer et qu'il scelle son endroit.

880 Mais bon, l'école en face de chez nous avait mis les petits sacs avec une tirette. Et j'ai une collègue qui est allée voir, donc une collègue de cette école-là que je croise dans le train, soit, qui est allée voir la direction en disant écoute, regarde.

Et alors, elle lui a montré tu mets un crayon, tu mets à l'extrême de la tirette et elle lui a montré comment les élèves ouvraient en fait la petite trousse. Donc, ça, c'était le système sans la fermeture magnétique et sans le fait d'aller devant un décodeur ou quelque chose parce que je n'ai pas tout compris dans le système qu'ils voulaient mettre en place mais je sais surtout que ça coûtait bien cher. Et ils sont tous passés au système avec le côté magnétique parce que de toute façon les élèves allaient très vite connaître ce truc et se donner l'info qu'on ouvrait la tirette facilement par l'arrière.

890 Donc, l'avantage et inconvénient c'était ne pas autoriser l'élève à avoir les infos en temps réel par rapport à une situation familiale difficile mais ça, c'est purement de l'affectif et logiquement l'affectif n'est pas censé intervenir dans notre parcours mais on est très affectif avec ses élèves. Je suis dans une école où le rôle des titulaires et le prof qui a beaucoup d'heures dans une classe a quand même un certain impact. Et j'avoue qu'on fait de l'empathie parce qu'on aimerait bien que les élèves se sentent le mieux possible en classe donc pour certains on essaie de creuser parfois pour comprendre ce qui se passe. Parfois on va un peu loin mais il suffit que l'élève dise stop et c'est jamais arrivé que j'aille trop loin mais c'est montré qu'on se soucie des élèves que ce ne soit pas juste un numéro, un élément qui doit réussir et juste ça quoi.

900 Ce qu'on n'a pas moi perso j'ai commencé par un régendat donc je dis bien le terme que j'ai utilisé à l'époque quand j'étais dans les années d'école supérieure c'était un régendat et c'était clair que la destination c'était l'inférieure et quand je vois les élèves... donc je vous plains clairement, je ne pourrais pas 1ère, 2ème, 3ème je ne pourrais pas. Moi les enfants qui ont encore du lait derrière les oreilles, qui ne comprennent toujours pas ce qu'est l'autorité, je ne pourrais plus. Je ne pourrais pas.

[Intervenant 2]

Je pense que c'est une question d'habitude aussi je crois.

910

[Intervenant 1]

Oui c'est ça et c'est ça que d'une certaine manière vous allez chez les grands ouah les grands mon dieu, ils sont agressifs, ils sont violents... et les petits moi c'est la discipline. J'ai dit non et c'est vrai que voilà c'est propre et c'est ça qui fait le charme aussi de faire telle étude, être capable de se mettre au niveau de jeunes de cet âge-là il n'y a rien à faire c'est ça oui. Non je peux comprendre et après mon régendat, moi j'ai fait l'unif et j'ai fait l'agrégation après avoir fait l'unif.

[Intervenant 2]

Ah oui d'accord.

920

[Intervenant 1]

Donc j'ai toutes les compétences pour donner cours. Ce que j'ai trouvé grave d'ailleurs quand on commence par un régendat qui a quand même un objectif d'enseigner et qu'après on fait l'unif et que votre régendat ne sert strictement à rien pour avoir les aptitudes pour enseigner dans le supérieur j'ai trouvé ça un peu grave.

[Intervenant 2]

C'est pas cohérent.

930

[Intervenant 1]

Oui, c'est pas cohérent parce qu'on a beaucoup plus de psychopédagogie en régendat à l'époque en tout cas c'était l'objectif c'était ça donc des cours de psycho et des mises en place et les stages qu'on avait à faire c'était quand même bah oui c'était l'objectif principal. Tandis que quand on fait l'agrégation après moi je me souviens c'était donner 20 heures et dans les 20 il y avait 10 heures d'observation et puis 10 heures de cours quelque chose comme ça. Et avec ça on avait réussi notre agrégation plus les cours histoire de l'éducation, des trucs bien inutiles mais bon... enfin c'est un autre débat.

[Intervenant 2]

940

Si on devait remettre tout le système en question je pense que la conversation durerait... ouf !

[Intervenant 1]

C'est clair, c'est un autre débat ça je ne vous le fais pas dire. Au niveau de l'école par contre je ne sais pas du tout ce qu'ils ont comme projet à mettre en place, je n'ai aucune idée je pense que ça va être la débrouillardise et qu'on va laisser encore cette année puisqu'il y a toujours une période de mise en place, de tolérance je pense un peu comme le PEC et compagnie avec tout leur système...

[Intervenant 2]

Chacun fait un peu son système et on voit celui qui fonctionne le plus et puis on le généralise.

950

[Intervenant 1]

Seulement je ne sais pas vous ce qu'ils vont mettre en place vous avez quelque chose vous dans votre côté ils ont déjà décidé de quelque chose ?

[Intervenant 2]

Alors pas du tout.

[Intervenant 1]

C'est ça. C'est dur.

960

[Intervenant 2]

Je pense que c'est là l'utilité un peu de ce travail-là, c'est de voir tiens qu'est-ce qui fonctionne, qu'est-ce qui fonctionne moins et quel est le plus judicieux en fait... mais c'est un travail que avant ils auraient peut-être dû faire au lieu de lancer une circulaire...

[Intervenant 1]

Avant de lancer la circulaire et de l'obliger, de la rendre obligatoire, ils auraient pu faire ça je pense clairement c'est comme toujours ah bah oui. Non, non c'est toujours pareil bon soit... quand on veut rallonger le tronc ou réduire le tronc en fait d'une année, la dernière circulaire qui doit sortir, c'est de mettre en suspens la quatrième commune, voilà, enfin bon. Ou de ne pas, de ne pas, de ne pas, aller avec les septièmes en ce moment, parce que moi la septième GTPE elle va encore tenir, mais toutes les qualifiantes, les autres GTPE qualifiantes qui sont, aller en mode, oui qui allaient fermer ici, ça allait être quelques milliers, quelques centaines d'élèves qui allaient être pénalisés de ne pas pouvoir faire une septième qualifiante et que tout d'un coup-là, on suspend la mise en place de ce système, quoi.

[Intervenant 2]

Oui, c'est toujours agir avant de réfléchir, on va dire.

980

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça, non, c'est, ouais, c'est pénible parce que, je pense qu'il y a un fond qui se veut bienveillant, mais le problème c'est que cette mise en place, que ce soit Désir, il y a... quelques, il y a deux ans... ou maintenant celle qu'on a, à un moment t'as jamais été prof, arrête d'essayer de changer des choses qui, qui peut-être fonctionnent quand même pas mal, quoi.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

990

Bon, c'est, ouais.

[Intervenant 2]

Ben, justement, c'est un peu lié à la... à la, enfin c'est l'avant-dernière question que j'ai à vous poser, mais si vous, justement, avec votre expérience et, ben, le fait justement que votre système soit mis en place depuis un moment déjà, quel conseil est-ce que vous auriez à donner à un enseignant ou à un directeur d'établissement qui souhaiterait mettre en place l'interdiction du téléphone ?

[Intervenant 1]

Bon, ben, je, je crois que la méthode que j'utilise, elle est, elle est propre à mon caractère aussi, donc je pourrais peut-être pas aller voir mon directeur en disant, allez, fais imposer ça à tout le monde parce que de toute façon c'est facile à faire. Je pense que tout le monde n'est pas capable d'avoir cette autorité, enfin, je... je veux pas dénigrer mes collègues, mais je sais très bien qu'il y a des... des... des couillons, hein, ceux qui ont peur de s'affirmer et de... et qui ont peur des... des revendications ou d'avoir des élèves qui viennent les taper après ou qui vont les attendre à la sortie de l'école. De ce côté-là, j'ai toujours été un peu une tête brûlée et je n'ai jamais eu de... de soucis.

La seule chose, c'est un élève qui a tapé sur la vitre du bus dans laquelle j'étais un jour, et c'est un élève que je n'aurais jamais cru qui était capable de faire ça. Donc, voilà, c'est plus qu'improbable. Oui, tout à fait, c'était plus qu'improbable.

1010

[Intervenant 2]  
Comme quoi...

1020

[Intervenant 1]  
Comme quoi, tout à fait. Mais bon, je ne m'en suis pas mal sentie, je n'ai pas été suivre de thérapie, je m'en suis, je suis revenue le lendemain comme si de rien n'était. Enfin, je ne suis pas, je ne suis pas quelqu'un de, de fort impressionnable comme ça, juste sur un fait. Donc, aller à mon directeur et dire, oui, je pratique cette méthode-là, mais il va me dire, moi, je ne peux pas imposer ça à tous mes collègues. Et je comprends très bien, c'est pas, c'est pas faisable. Tu ne peux pas aller dire aux collègues, vous faites la méthode de B\*\*\* parce que, bon ben, ça marche, donc ça va marcher chez vous. C'est, c'est quelque chose qui doit être...

1030

[Intervenant 2]  
Pensé de façon personnelle.

[Intervenant 1]  
Non, je pense que si on veut... Enfin, moi, je continuerai. On aura beau mettre les téléphones dans des petites boîtes et autres, je continuerai à demander à ceux que les petites boîtes, enfin, les petites, les petites sacoches ou les petits... et les petits sacs dans lesquels on veut les mettre ben... ils les mettront sur mon bureau de toute façon.

Je suis au courant qu'il y en a qui vont tenter le coup ou s'ils en ont un deuxième, en même temps, au bout de quelques semaines, on se rend compte par ce qui se dit, les regards, qu'il y a un élève en un deuxième, parce que c'est ça que ça va amener.

[Intervenant 2]  
Ben oui, oui.

1040

[Intervenant 1]  
Ça ne va pas empêcher, donc un des soucis de ce système, c'est qu'ils vont venir avec un deuxième téléphone qu'ils ne sortiront pas vraiment, mais qu'ils resteront connectés malgré tout, puisqu'il y en a un qui va être scellé, ça va être celui qui n'est même pas avec une carte, une carte... payante, en clair, une de ces cartes SIM qui fonctionnent. Je sens qu'il va y avoir un contournement royal de ce système. Ça vient de faire tilt en vous en parlant d'ailleurs, en me disant, mais non, on va se faire avoir comme des bleus.

[Intervenant 2]  
Ah ben forcément, hein. Et on cherchera encore une autre manière de revenir.

1050

[Intervenant 1]  
Et chaque fois qu'on fait quelque chose et qu'on avance, on finit par devoir revenir en arrière, parce que ce n'était pas la solution.

[Intervenant 1]  
Oui, c'est vrai.

1060

[Intervenant 1]  
C'est vrai que je n'avais pas pensé à ça. Le deuxième téléphone a fait le premier avec une carte qui ne fonctionne pas.

[Intervenant 2]

Ah, ils sont pleins de ressources quand ils veulent.

[Intervenant 1]

Non, non, non, c'est clair. Ça vient de faire tilt, vraiment. La naïveté dans toute sa splendeur.

[Intervenant 2]

1070 Je me doute un petit peu de votre opinion, mais d'un point de vue personnel, vous pensez que ce soit une solution durable, ou pas, de l'interdire, ou justement, comme on était en train de dire là maintenant, c'est quelque chose... où on va devoir revenir en arrière à un moment donné ?

[Intervenant 1]

Non, moi, ce que je pense surtout, c'est que les téléphones, c'est un outil qui a une mauvaise visibilité, même pédagogiquement parlant, ce n'est pas l'outil qu'il faut. C'est simplement que tout élève devrait avoir un support informatisé, mais digne d'une tablette ou d'un PC portable, et venir à l'école avec. Donc, les téléphones, c'est juste mettre le problème ailleurs que là où il est réellement.

1080 [Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

Voilà. Le téléphone, il y a moyen de l'utiliser de manière efficace et à bon escient au niveau des cours, mais ils cherchent tellement à partir en vrille avec ça, de ne pas l'utiliser comme il le faudrait. En fait, vous devez vous dire que moi, je n'ai pas confiance au niveau des élèves. Oui, je pense que je n'ai pas confiance au niveau du travail des élèves en classe quand on leur donne de l'autonomie. J'ai toujours l'impression que je vais me faire avoir, et bien souvent, en fait, je suis déçue d'avoir laissé un peu de lest à un moment donné pour qu'ils puissent travailler tout seuls. Même quand j'ai 1090 les téléphones, je me rends compte, même j'ai les téléphones posés, ils sont sur un PC, je leur donne une consigne. Même là, j'ai des élèves qui savent rester deux heures devant un PC sans que ça ne soit profitable, sans qu'il n'y ait de quelque chose d'intelligent qui en sorte. Donc, avec les téléphones, je ne pense pas que ce soit une solution.

[Intervenant 2]

Oui, je m'en doutais un petit peu. Je voulais avoir la réponse formulée clairement.

[Intervenant 1]

Oui, voilà.

1100

[Intervenant 2]

Je ne sais pas si vous avez peut-être un aspect que vous avez envie de partager et qu'on n'a pas encore abordé là maintenant, mais la discussion est déjà vraiment constructive, je trouve.

[Intervenant 1]

Voilà, c'est ça que je me disais, si vous avez vous tourné autour de tout ce qu'il fallait. Parce que même en période de voyage et autres, les voyages scolaires, ça aussi c'est un aspect dont on n'a pas du tout discuté et qui effectivement va poser problème à un moment donné, ces voyages scolaires et les téléphones. Parce que de nouveau, on dit souvent ce qui se passe à tel endroit reste à tel endroit. C'est un peu le mot d'ordre. Quand on part en voyage, on dit toujours que le règlement de 1110

l'école s'applique. Moi, j'ai en plus affaire à des élèves qui parfois se droguent, que ce soit des cannabis ou de l'alcool et autres.

Et donc, il est vrai que parfois, on ne sait pas avoir des yeux partout et on ne sait jamais ce qui peut se passer. Et même avec les téléphones, on ne sait pas contrôler tout ce qui est filmé et ce qui se passe le soir dans la chambre. Ça aussi, on pourrait étendre le sujet avec les téléphones en termes de voyages scolaires.

[Intervenant 2]

Oui, c'est vrai...

1120

[Intervenant 1]

Moi, quand j'entends maintenant, et ça, c'est tout à fait un autre sujet, mais les camps scouts qui se font agresser par des gens cagoulés qui viennent les tabasser pendant leur sommeil, je me dis que pendant les voyages scolaires, il peut y avoir tellement de choses aussi qui se passent.

[Intervenant 2]

Ah, bien sûr. Je pense qu'on ne soupçonne pas tout ce qui peut se passer, oui, c'est ça. Quand on n'est pas là.

1130

[Intervenant 1]

Pour en avoir fait quelques-uns, je sais qu'il y a... Pas nécessairement des soucis de viol ou des trucs comme ça. C'est plutôt profiter d'aller remplir quelques bouteilles d'alcool et de les consommer à l'aise entre chambres. Voilà, quoi. L'idée d'aller juste profiter de ce que certains ne font jamais, étant donné qu'ils ne sortent jamais et qu'ils sont relativement cadrés et qu'ils ne sont jamais partis en vacances non plus.

[Intervenant 2]

C'est vrai.

1140

[Intervenant 1]

Il y a tout cet aspect-là. Mais ça, je n'ai pas... C'est pas trop de... C'est pas trop de... Je suis partie en voyage cette année scolaire avec des sixièmes et des septièmes à Durbuy. Je me suis retrouvée dans des situations où j'étais photographiée donc ça m'a rassurée et les photos que j'ai pu voir c'était plutôt convivial. Donc tout dépend de l'atmosphère réelle entre les classes qui partent.

[Intervenant 2]

Voilà, c'est ça. Puis la transparence aussi. Si les photos vous y avez accès par la suite, c'est clair que c'est rassurant.

1150

[Intervenant 1]

On avait fait un groupe WhatsApp et les élèves déposaient des photos ou des petits films. Enfin voilà, ou les profs qui faisaient des photos et ils les déposaient. Donc c'était un échange effectivement dans les deux sens.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Tant qu'on restait correct sur les photos, que ce n'était pas une situation dégradante.

1160

[Intervenant 2]

Oui, oui, bien sûr.

[Intervenant 1]

Mais bon. Non, sinon, je ne vois pas ce que je pourrais ajouter d'autre. C'est juste une mise en place qui est très personnelle, non soutenue par la direction. Elle a changé si récemment. Donc on a eu un nouveau directeur depuis septembre et lui, il n'est pas trop spécialement encore au courant. Mais la précédente, oui, non. C'était du genre, écoute, tu sais très bien ce que j'en pense. Et moi je dis, mais c'est une question de volonté. Mais bon, on en restait là.

1170 Tant que je ne devais pas aller là-bas par convocation d'un téléphone qui a été abîmé. Par contre, ce qu'il y a déjà eu, c'est dans un local, un élève avait été déposé son téléphone chargé sur une prise qui était en hauteur puisque avec les TBI et autres et les rétroprojecteurs, parfois les prises sont mises en hauteur parce qu'il n'y a pas beaucoup de câbles. Et l'élève a eu son téléphone qui est tombé et on a voulu responsabiliser le prof.

Donc bon, à un moment donné, parce que le prof avait laissé charger son téléphone en classe. Donc ça conforte l'idée que j'ai de laisser les téléphones sur un seul endroit et qu'on ne les charge pas. Mais en même temps, ce prof avait la liberté de gérer comme il voulait l'élève. Je pense que le prof n'était même pas au courant que l'élève l'avait mis en hauteur. En fait, c'est les petits rebords où on camoufle les fils. Il y a des trucs de 300-400 mm d'épaisseur. Voilà, des tringles comme ça qu'on met 1180 sur les murs. Ce n'est pas très esthétique. Mais les élèves pensent qu'ils peuvent aller déposer impunément le téléphone sans que ça glisse.

Ça, c'est le genre de situation qui est déjà arrivée, par exemple.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. C'est toujours problématique parce que c'est la responsabilité du professeur qui est engagée.

[Intervenant 1]

Alors que voilà. L'élève n'a jamais eu gain de cause pour le remboursement de son téléphone, bien 1190 évidemment. Les parents n'ont pas cherché à venir se plaindre, sachant que c'est l'élève qui était en tort. Parce qu'il avait un téléphone en classe alors que c'était quand même largement mentionné dans le règlement d'ordre intérieur. Chaque fois qu'ici, il va y avoir des nouveaux, le règlement va devoir être changé avec cette circulaire. Tout ça devrait être mis correctement.

Oui, c'est ça. Oui, ça implique des implications... des modifications dans le ROI, mais en plus, il faut qu'il y ait une information très précise au niveau des élèves. Donc ça, ça va aussi. Une surveillance supplémentaire pour les éducs et les préfets.

[Intervenant 2]

1200 Je pense que ça va modifier pas mal de choses et qu'il va falloir déjà être cohérent et puis préciser un peu les modalités, les sanctions qui sont envisagées, etc. Parce que sans ça, ça ne va pas être possible. Même avec ça, je pense que ça va déjà être très compliqué.

[Intervenant 1]

Oui, clairement.

[Intervenant 2]

Oh, pardon.

[Intervenant 1]

1210 C'est votre chien ?

[Intervenant 2]

Oui, c'est mon chien.

1220 [Intervenant 1]

Voilà. De toute façon, si vous aviez d'autres questions, n'hésitez pas à renvoyer un petit message sur Messenger et puis on peut... même quelque chose qui viendrait avec une autre discussion ou un avis qui serait utile pour un questionnement que vous pourriez avoir suscité chez quelqu'un. Moi, je reste à votre disposition de toute façon.

1220

[Intervenant 2]

Ah, c'est super gentil. Je vous remercie. En tout cas, c'est bien aimable de votre part d'avoir accepté de participer parce que finalement, ça aura pris quand même une heure. On disait que ça ne nécessiterait pas tout ce temps.

1230 [Intervenant 1]

Moi, chez moi, c'est toujours le problème. En fait, vous avez vu au début, je vous expliquais ça en 5 minutes. On aurait pu raccrocher. Mais je sais que moi, je ne sais pas pour autrement, j'ai une babaille.

1230

[Intervenant 2]

Tant mieux parce que moi, ça me fait plein d'infos à analyser et plein de choses intéressantes qui ressortent. Donc, non, c'est super. Vraiment.

[Intervenant 1]

Vous avez obtenu pas mal de candidatures ou de gens qui sont prêts à répondre, ou bien c'est difficile ?

1240 [Intervenant 2]

1240

J'ai eu, allez, on va dire 5-6 personnes. Maintenant, c'est toujours oui, je veux bien participer mais il faut courir après, il faut relancer. Ça prend un peu de temps mais j'ai quand même quelques personnes volontaires.

[Intervenant 1]

Et vous en faudrait combien en fait ?

1250 [Intervenant 2]

1250

Il m'en faut 10. Et là, vous êtes la cinquième. J'ai encore 2 personnes qui ont accepté. Donc oui, je pense que ça devrait aller.

[Intervenant 1]

C'est pour la défense en août ?

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Donc il faudrait quand même que les gens se bougent un peu.

1260

[Intervenant 2]

Oui, mais moi aussi. Donc voilà, tout le monde a du boulot, on va dire. Et puis là, c'est les vacances, j'imagine qu'on a d'autres choses à faire que de rester une heure au téléphone à faire un entretien.

[Intervenant 1]

Il y a pire, franchement.

[Intervenant 2]

Il y a pire mais je comprends aussi que c'est une période de débattement.

1270 [Intervenant 1]

Il y a les petits prétentieux de l'enseignement aussi. On ne me touche pas pendant mes 2 mois de vacances.

[Intervenant 2]

Je peux comprendre. Voilà. Un tout grand merci à vous.

[Intervenant 1]

Pas de soucis. Et que tout se passe bien. Si on ne s'entend plus, que ça se passe bien... votre mémoire, en tout cas.

1280 [Intervenant 2]

Merci, je vous remercie. Un bon week-end pour vous. Et encore merci.

[Intervenant 1]

Vous aussi, pas de problème. Au revoir.

[Intervenant 2]

Au revoir.

1290

# Retranscription – Entretien Manon (Ens\_006)

Intervenant 1 = Ens\_006 (Manon)

Intervenant 2 = Étudiante/chercheuse

[Intervenant 2]

Un questionnaire divisé en thématiques, et donc voilà, si vous acceptez de répondre à mes questions, ça m'aiderait vraiment beaucoup.

10 [Intervenant 1]

J'accepte, pas de souci.

[Intervenant 2]

Ah bah super, c'est bien aimable.

Par contre, j'ai oublié de vous transférer... il y a des documents informatifs et un formulaire de consentement à signer pour donner votre accord, premièrement d'être enregistré, si c'est ok pour vous.

[Intervenant 1]

20 Oui, pas de souci.

[Intervenant 2]

Ok, super. Et alors, dans tous les cas, les données, elles seront de toute façon anonymisées, elles seront aussi conservées en lieu sûr pour que personne ne puisse vous identifier. Étant donné que c'est aussi une participation volontaire, vous êtes libre à tout moment de mettre fin à cet entretien ou de refuser de répondre à certaines questions.

[Intervenant 1]

D'accord.

30

[Intervenant 2]

Et alors, la dernière petite chose, c'est qu'ici, notre but, c'est vraiment de recueillir des expériences, des témoignages et d'en faire une analyse objective. Donc, évidemment, on s'engage à faire preuve d'impartialité, de neutralité.

[Intervenant 1]

D'accord, parfait.

[Intervenant 2]

40 Super.

[Intervenant 1]

Merci.

[Intervenant 2]

Merci à vous. Alors, pour commencer, est-ce que vous pourriez peut-être me décrire brièvement votre établissement ainsi que votre fonction au sein de celui-ci ?

50

[Intervenant 1]

Moi, je suis professeure dans le secondaire, du premier secondaire jusqu'en quatrième, que ce soit en TQ, en professionnel ou en TTL, général, première commune, etc. Je suis dans un établissement de la province de Namur, et plus précisément en Namur même.

[Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

60 C'est une école plus à caractère professionnel et technique, ce qui en fait une école fort humaine, je trouve, puisque souvent on a des élèves abîmés par la vie ou par le parcours scolaire, comme c'est généralement dans les autres écoles du Namurois. Donc, voilà, en gros, mon école.

Donc, on a plus ou moins, je pense, 900 élèves inscrits. On a énormément de décrochage scolaire, énormément de profils complètement différents. Souvent, soit même, comme j'en ai parlé, des décrochages scolaires, et on essaie de les rattacher avec le système d'amarrage qui existe dans plusieurs autres établissements. Donc, voilà, la finalité de l'école est quand même bienveillante et empathique, et on essaie de les raccrocher au système scolaire.

[Intervenant 2]

70 D'accord.

Ensuite, deuxième petite chose, est-ce que vous pourriez me présenter le dispositif que vous avez décidé de mettre en place pour interdire le téléphone au sein de votre classe ?

[Intervenant 1]

Alors, au sein de ma classe, on nous distribue des genres de... Comment est-ce qu'on pourrait classifier ça ? Des pochettes avec des numéros, il y en a 24 ou 30, et les élèves viennent déposer eux-mêmes, parce qu'on ne peut pas les forcer, à déposer leur téléphone dans ce genre d'agenda, finalement.

80 Et on est censé attribuer un numéro à chaque élève, mais je vous avoue que c'est quand même, sur 179 élèves, ça demande quand même une gestion... il n'y a pas le même nombre de classes, le même nombre de... Voilà, et comme je change de classe, c'est que le dispositif est toujours mis à disposition, c'est transporté, enfin, je le fais, parfois j'égare les feuilles en changeant qui porte le numéro 1, qui porte le numéro 2. Donc voilà, c'est ce qui est mis en place, c'est ce qui est mis dans les intentions pédagogiques, de toute façon, de mon cours et de l'établissement, donc voilà.

[Intervenant 2]

Donc c'est pas, comment dire, c'est pas un dispositif individuel, c'est vraiment dans toute l'école ?

[Intervenant 1]

90 Oui, non, oui. Je pense, maintenant, je ne suis pas dans les classes de mes collègues. Je sais qu'il y a des collègues qui ont des genres d'armoires fermées à clé, avec des mousses préformées pour mettre les téléphones, mais il y en a de différentes tailles, donc ça devient problématique. Donc voilà, maintenant, je présume qu'ils le font, c'est mis à disposition, et ça, ça dépend de chaque professeur. Parfois, il est vrai que j'ai besoin du téléphone, donc ils vont le chercher, que ce soit des Kahoot ou autre. Oui, oui. Maintenant, vous dire si c'est comme ça dans toutes les classes, ça, je n'en sais rien.

[Intervenant 2]

100 Oui, c'est ça. Ok, mais en tout cas, dans votre classe, c'est ancré, c'est mis en place, et donc si j'ai bien compris, c'est une pochette individuelle pour chaque élève ?

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça. C'est une chose qu'on pond soit au mur, soit à une porte, en fait, et on dirait un calendrier de l'avent, mais avec des téléphones. Et c'est des genres de pochettes numérotées.

[Intervenant 2]

Ok, très bien, oui, je vois, je vois. Et ce dispositif-là, il a été élaboré par qui ? Est-ce que vous en avez discuté entre enseignants, entre enseignants et direction, ou peut-être même avec les élèves ?

110

[Intervenant 1]

Plus d'enseignants à enseignants, et puis on apporté, ça pouvait être pratique, et puis c'est l'économie qui a commandé via quelle plateforme, ça, je ne sais pas, puisque je sais qu'il y a d'autres professeurs... Je vous dis, il y a des armoires métalliques, donc finalement, quand on est dans une classe fixe, je pense que ça peut être pas mal. Ce qu'il y a, c'est que comme moi, je changeais en sciences, je change de classe ou de labo, les armoires métalliques ne se prêtaient pas à être posées à certains endroits, donc on a fait ce système-là pas mal. Donc voilà, c'était plus de collègues en collègues.

[Intervenant 2]

120

Ok, très bien. Et votre... j'imagine que si, à un moment donné, vous êtes venue à mettre tout ça en place, c'est que vous avez été soutenue par votre direction dans ce sens-là ?

[Intervenant 1]

Oui, oui, oui, tout à fait. C'est toujours mis dans le ROI, ça dans les autres écoles que j'ai déjà fait aussi, parce que le désir de l'enseignement, c'est aussi changer d'école. Dans le ROI, il est toujours, toutes les écoles que j'ai fait, le téléphone était interdit. Plus ou moins suivi ou pas suivi, ça n'a jamais été quelque chose d'autorisé.

[Intervenant 2]

130

C'est ça.

[Intervenant 1]

Voilà.

[Intervenant 2]

Ok, d'accord.

140

Et à travers... enfin, est-ce qu'il y a eu un élément déclencheur qui a fait que, ben voilà, vous vous êtes dit entre collègues, on discute de ce sujet-là, parce qu'il y a eu tel ou tel événement, ou est-ce que c'est simplement une prise de conscience, ou est-ce qu'au contraire, il ne s'est rien passé du tout et que vous avez juste décidé communément de mettre ça en place ? Est-ce qu'il y a eu quelque chose ?

[Intervenant 1]

Alors, non, c'est qu'il y a souvent... Alors, je vais vous... Il y a 10 ans d'ici, j'avais moins de problèmes, il n'y avait pas de problèmes de téléphone, je vais dire. Ils étaient quand même plus cachés ou dans leur sac. Moi, j'ai vraiment vu au cours de ma carrière une augmentation de l'utilisation du téléphone en cachette pour des jeux, pour discuter entre eux dans la cour de récréation. Et alors, on a tous déjà été confrontés à être pris en photo en classe à notre insu.

150

[Intervenant 2]

Ah oui, carrément.

160 [Intervenant 1]

Oui, oui. Moi, dans l'école où j'étais avant, c'était... Mais autant je trouve que c'est vraiment utile, ça peut être porteur, ou alors c'est une prise de conscience que les adolescents doivent avoir, mais ça doit se porter... pas qu'à l'école, en fait. C'est qu'il y a des établissements où, effectivement, on autorise, il y a le Chromebook ou l'iPad. Et des élèves, et j'en suis totalement d'accord avec ça à 100% puisque ma fille a un iPad à 100% à l'école pour ses problèmes d'apprentissage. Et donc, mais tout ce matériel possède un appareil photo. Et donc, dans l'établissement où j'étais avant l'établissement dans lequel je suis en fonction, c'était... les élèves avec tous des iPads.

Et je suis atterrie dans une story avec un commentaire très négatif pour moi, mais qui ne me concernait pas. Et l'élève en question n'a même pas pris conscience du commentaire dramatique que ça pouvait engendrer à mon égard. Parce qu'on dirait qu'ils ont vraiment... Les réseaux sociaux sont devenus quelque chose de tout à fait banal pour eux sans prendre conscience des conséquences.

Et donc, moi, j'ai dû déposer plainte pour éviter que ça revienne sur moi plus tard, finalement. Parce que je suis en train de donner cours, je suis de profil assise à mon banc, et cette élève parle de quelqu'un d'autre dans une autre école, mais elle fait mine de viol et d'attouchement. Alors quand je suis sur la photo, c'est assez problématique, je trouve. Si elle avait été dire que la fille avait un mauvais pull ou des choses comme ça, ça n'aurait pas... Voilà. J'ai déjà été prise en photo de dos, donnant coup face à mon tableau, où le commentaire était gentil, très très gentil, mais on ne peut de toute façon quand même pas prendre en photo un professeur à son insu de dos, même si le commentaire est positif.

170 [Intervenant 2]

C'est ça, bien sûr.

[Intervenant 1]

Voilà. Donc, c'est de là... Et je ne suis pas la seule, et on en parle finalement en salle des profs, et on en vient à se dire au fil des années que ça devient catastrophique et qu'il faut vraiment essayer, même si c'est mis dans le ROI, ça ne suffit plus, en fait.

Ça ne suffit plus. Les retenues de deux heures ne suffisent plus. Les salles d'études sont blindées. Et parfois, on ne s'en sort plus au niveau paperasse pour gérer les rapports de comportement et les demandes de retenue. Parce que finalement, derrière, c'est des papiers, c'est trouver un travail à donner, quelque chose qui conscientise, qui finalement n'est pas fait.

[Intervenant 2]

C'est une charge supplémentaire.

190 [Intervenant 1]

C'est toute une gestion mentale derrière qui est lourde. C'est ça. Voilà.

[Intervenant 2]

Donc ça, on peut dire entre guillemets que c'était un objectif que vous poursuiviez en interdisant le téléphone. Est-ce qu'éventuellement, il y en aurait d'autres qui étaient induits ?

[Intervenant 1]

D'objectif ? Je sais que, suite à la circulaire, est-ce que la ministre veut mettre en place ce que nous, on a révélé. Même si ce n'est pas dans ma classe, je traverse la salle d'étude, la salle où ils mangent, la salle... ou la cour de récréation, quoi que ce soit. Et finalement, on a des ados qui ne se parlent plus que par téléphone interposé.

J'ai 45 ans et on est toujours un peu nostalgique, pas parce qu'on disait que nos parents étaient nazes, parce qu'ils parlaient de leur époque finalement. Mais moi, ce n'est même pas dans un sens où mon époque me manquait. C'est que c'est vraiment tout ce côté social qui se perd. Et on est, nous, « quinqua », un peu tracassés. Mais même les trentenaires, même mes collègues de 30 ans, ils commencent déjà à se dire que finalement, ils sont en train de moins en moins se parler. Et beaucoup plus d'agressivité entre eux, envers nous. Et finalement, c'est les réseaux sociaux qui ont raison et tout. TikTok a raison et tout a raison. Et ça prend une envergure, je vais dire d'ici depuis 5 ans, c'est exponentiel.

210

[Intervenant 2]

Oui, bien sûr.

[Intervenant 1]

Voilà.

[Intervenant 2]

Oui, ça a vraiment... Parce que j'imagine que de base, si on met tout ça de côté, vous avez une certaine perception de l'usage du téléphone en milieu scolaire. Justement, quelle est-elle et 220 comment est-ce qu'elle a évolué au cours des 5-10 dernières années ?

[Intervenant 1]

Moi, je trouve que c'est utile. Je l'utilise en science et j'essaie de leur faire prendre conscience des réseaux et de ce qui peut être vrai et pas vrai. Ça enrichit énormément mon cours, que je dis en faisant des Kahoot ou quoi que ce soit. C'est des jeux et je fais du drill finalement. On s'amuse, je m'amuse aussi. Je veux dire, c'est vraiment chouette.

Je peux montrer plus de vidéos, plus de photos. Internet me sert énormément à concrétiser des choses. Je rebondis énormément sur des micro-capsules, sur YouTube pour des explications.

230

Avec le Covid, ça a eu... Moi, je ne le fais pas, mais j'ai des collègues qui font des laboratoires. Je cite Labo-Science que j'ai suivi à partir du Covid pour que les élèves aient des expériences chez eux. Cette dame n'a jamais arrêté finalement. Quand on n'a pas le matériel en classe pour montrer une vidéo, ça peut être concret. Ça peut leur demander des idées de le faire chez eux, comme je l'ai dit. Des photos réalistes, je dois voir les IST avec mes élèves. C'est des images choc qui sont en quatrième secondaire, donc ils sont prêts. L'Internet, comparé à avant que moi, je n'avais pas, c'est une mine d'or pour les sciences, en tout cas. Chez mes collègues ça doit être pareil, en français ou autre finalement pour des prises de conscience. Je ne voudrais pas ne pas utiliser Internet, ne pas utiliser leur téléphone et inévitablement cet outil qui est mis en place. Mais c'est vrai que ça dérape sur certaines choses et il faut trouver des solutions à notre échelle.

240

[Intervenant 2]

La solution qui a été trouvée, comment est-ce que vous l'avez intégrée petit à petit dans le fonctionnement de votre classe ? Est-ce que ça a nécessité de fonctionner étape par étape ou est-ce que ça s'est intégré de manière assez fluide et que les élèves ont accepté la nouvelle règle sans broncher ?

[Intervenant 1]

On l'annonce petit à petit avec des adolescents. Il faut que ce soit... j'annonce avant et puis c'est mis en place. Ça ne peut pas être fluide, ça ne peut pas être je permets, je ne permets plus, je te l'autorise dix minutes.

250

Ils ont besoin inévitablement d'un cadre qui ne peut absolument pas être permissif à un moment donné. Sauf, je leur dis, il faut m'annoncer en début de cours qu'il y a un appel important, qu'il faut qu'ils téléphones à X ou autre chose. Ils doivent me l'annoncer début de cours.

Si c'est milieu de cours, c'est non. Ça, c'est la règle. Il faut savoir qu'on parle du téléphone, mais ça peut être des signes religieux ou quelque chose... casquette ou autre.  
C'est pour tout, je n'autorise pas. Je ne l'autorise pas, mais je suis un prof qui explique. Même parfois, si le cadre est imposé, à un moment donné, ils sont de mauvaise humeur, que ce soit pour le téléphone ou pour autre, ils sont de mauvaise humeur et alors ils revendiquent. Je pose un cadre et il est comme ça, c'est non. Je n'y dérogerai pas, mais j'explique que si j'autorise une fois sur 170, 180 élèves, je ne m'en sortirai pas. Généralement, ils arrivent même, je peux perdre 10 minutes de cours pour parler de ça et même entre eux, en fait, ils en discutent et ils arrivent à s'expliquer et à être dans mon sens finalement et ça se fait dans la douceur.

260

[Intervenant 2]

Donc vraiment venir avec des arguments et bien leur faire comprendre les raisons. C'est ça.

[Intervenant 1]

C'est tout. Je suis pas quand même noire ou blanche, c'est expliqué, c'est justifié.

270

[Intervenant 2]

Mais vous restez ouverte à des petites exceptions si c'est prévenu à l'avance.

280

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça. Oui, c'est ça. On ne peut pas... « Madame mon téléphone sonne, je vois qu'il clignote. » Non, ça peut être une publicité ou autre. Je dis « Est-ce que tu m'as prévenue avant que ça pouvait être maman, papa, frère, sœur, tante ? », j'en sais rien. Non. Alors c'est non. C'est comme ça, c'est... il est frustré, ça se passe parfois bien ou relativement pas bien... je veux dire plus on monte dans les années en secondaire, plus on arrive quand même à avoir de la maturité, on est moins dans le cortex frontal, dans les émotions, ce qui n'est pas du tout le cas en première ou deuxième secondaire, là c'est très très problématique.

290

[Intervenant 2]

Oui, ils ont plus de mal à conscientiser, à comprendre.

[Intervenant 1]

Et à gérer leurs émotions aussi. Ce n'est pas possible, c'est pas toujours tout rose.

300

[Intervenant 2]

J'imagine, c'est justement la question qui... bah oui... comment, enfin, parce que, comme vous dites, il y en a qui vont accepter sans broncher ou d'autres qui vont être frustrés et qui ne vont quand même rien dire. Mais comment est-ce que vous réagissez face à des élèves, bah, soit qui essayent de contourner ou soit qui râlent quand on leur fait la remarque, quand on leur rappelle les règles, et qui... éventuellement, est-ce que vous aviez peut-être même prévu un système de sanctions ?

300

[Intervenant 1]

Oui, alors, j'ai eu le cas, mais parce que je suis donc dans une école avec des enfants, ça reste des enfants même s'ils ont 16, 17, 18 ans, avec parfois des soucis de gestion de comportement, faut le savoir. J'ai énormément de drogue dans l'école, et donc, il y a parfois, même expliquer, même avec un cadre, pour ma sécurité, parfois, je suis obligée de faire sortir l'élève, et parfois, il sort de lui-même, parce qu'on peut arriver à de la violence, et je l'ai eu pour le téléphone, en deuxième secondaire, où, en fait, il y en a qui utilisent deux téléphones.

[Intervenant 2]

Ah bah oui, oui, c'est ça.

310 [Intervenant 1]

Ah oui, oui, oui, ça, c'est assez... On ne peut pas fouiller, on doit faire sur la confiance, et donc, à un moment donné, cette élève, je me rends compte qu'elle a un deuxième téléphone. Et donc, je vais lui prendre son téléphone, elle tend sa main avec le téléphone, et je peux lui prendre, parce qu'on ne peut pas arracher des mains d'un adolescent. Néanmoins, ça a quand même généré une frustration, elle a voulu, elle est passée au-dessus de moi pour aller le rechercher. Finalement, cette élève est sortie de la classe avec son téléphone, et j'ai dû, effectivement, faire un rapport, parce qu'il n'y a pas moyen. Il y a des moments où ils sont tellement en rage, qu'il n'y a pas moyen d'arriver à parler avec des cerveaux, qu'on est dans le premier cerveau primaire, et le cerveau qui réfléchit, il n'y a pas accès. Et donc... il y a des élèves que je n'aurai jamais accès à ça du tout, en fait. Donc, cette élève-là était en deuxième secondaire, et c'est, elle s'assied en classe, elle est juste là pour être présente sur la feuille, et pas du tout en classe, et c'est, est-ce que tu veux travailler ? Non, ne parlez pas.

320 [Intervenant 2]

Voilà. Ah oui, d'accord. Tout à fait réfractaire.

[Intervenant 1]

Oui, oui, oui. Et des moments où, effectivement, mais ça c'est un autre volet pour ma sécurité, je dois, mais même pour la sécurité des autres, j'en ai un en quatrième, il n'utilise pas son téléphone, mais je sais qu'il prend de la drogue dure, et des fois, il est en mauvais trip en classe. J'ai déjà voulu prendre mon cadre tout en expliquant, mais on se rend compte que c'est pas cohérent du tout, en fait, donc, ce qu'il raconte, donc, hélas, je le fais sortir, pour la sécurité des autres. Et puis au conseil de classe, on me dit « Madame S\*\*\*\*, vous avez presque réussi à vous faire frapper dessus, terminer à l'hôpital. », donc, même en discutant de manière posée.

330 [Intervenant 2]

Oui, oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Voilà, il y en a où, ils ont le téléphone en main, il n'y a pas moyen, en fait, les élèves me regardent les yeux écarquillés, ils me font un, non, n'insistez pas, et donc, c'est pas quelque chose de permissif, mais c'est, les élèves m'appellent à l'aide avec le regard, en disant, Madame, abandonnez, on a compris que ça restait non, mais pour votre sécurité et pour la nôtre, on va le laisser.

340 [Intervenant 2]

Et c'est vraiment, on va dire, intimement lié à la consommation de drogue ou de stupéfiants, ou c'est parfois peut-être même une addiction au téléphone en lui-même ?

[Intervenant 1]

Celle de l'élève de deuxième, je pense que c'est une addiction au téléphone, qui est très très forte, et l'élève plus grand, ça, c'est une addiction à une drogue, parce qu'en temps normal, quand il est clean, il a vraiment moyen de discuter, il ne pose pas de problème à déposer son téléphone. Donc, c'est juste que là, j'arrive pas à parler à mon élève, finalement.

[Intervenant 2]

350 Ah oui, c'est ça, c'est ça. Et à plus petite échelle, si, parce que j'imagine qu'en première, deuxième, c'est peut-être moins présent, toute cette consommation de drogue, est-ce qu'il y a des sanctions, on va dire, plus petites, prévues ? Est-ce qu'il y a un système de gradation, première fois, c'est une réprimande orale, deuxième fois, une note dans le journal ?

360 [Intervenant 1]  
Oui, généralement, c'est ce qui est mis dans mes intentions pédagogiques, effectivement. En début d'année, ça, ils savent, et c'est même intuitif, et quelque chose, puisque c'est mis dans les intentions, et que je le dis en début d'année, ils savent bien. Et alors je suis quelqu'un qui prévient énormément, en fait. Mais même, je suis un être humain, si je rentre en classe et que j'ai mal de tête, je vais leur dire, parce qu'alors, ils savent inévitablement que si on m'agace, je vais monter plus vite.

[Intervenant 2]  
Oui, en pression, et que...

370 [Intervenant 1]  
Voilà, de même chose que pour eux, ils sont, que ce soit pour le téléphone ou leur manière d'être, il y a des élèves qui me disent « Madame, moi, aujourd'hui je suis pas du tout en forme, ça ne se passe pas bien chez moi. », etc., ou « J'ai mal de tête. », voilà. Donc, il y a moyen de discuter, et donc, ça, cette gradation, ils en sont tout à fait conscients, et je préviens même, je dis, bon, je le dis une fois, je répète... je peux répéter une deuxième fois, la troisième fois, c'est non négociable. Donc ça, je répète, et ils le savent très très vite.

[Intervenant 2]  
D'accord, ok. Et éventuellement, est-ce que c'est déjà arrivé que vous ayez des réactions de parents, ou, bah oui... des, comment dire, des... bah oui, des réactions de parents, soit parce que l'élève a été puni, ou au contraire, plus dans le positif, en disant, ah bah, c'est bien ce que vous mettez en place, ça leur permet d'être plus concentrés, plus tchic ou tchac.

380 [Intervenant 1]  
Moi, personnellement, non, parce que souvent en secondaire, les parents vont voir le titulaire, ou je suis très rarement prof... je suis pas encore... l'année prochaine, normalement, j'ai des options, donc j'ai des options scientifiques, et donc là, je suis amenée à avoir 5 heures, 5-6 heures des élèves. Sinon, en finalité technique et professionnelle, je ne les ai que 2 heures de semaine, donc généralement, s'il y a réunion de parents, et si les parents viennent, c'est vers le référent, je veux dire, le professeur qui a plus l'élève.

[Intervenant 2]  
Par semaine, oui, c'est ça.

390 [Intervenant 1]  
Pour moi, in fine, non, voilà, parce que c'est quelque chose, je pense, qui est généralisé à l'école, donc ça reste... ils viennent pas féliciter ou engueuler pour ça, non. L'élève où j'ai porté plainte dans l'autre école, j'ai jamais eu coup de fil des parents, ou quoi que ce soit, ou qui est venu s'excuser même, ça, non, jamais.

[Intervenant 2]  
Ok, d'accord, ok, ok. Et alors peut-être maintenant, plus par rapport aux impacts, aux effets de cette interdiction en classe... est-ce que vous avez observé peut-être une différence entre le moment où le téléphone n'était pas interdit et maintenant, par rapport à l'atmosphère de la classe ?

400 [Intervenant 1]  
Alors, c'est vrai que le temps qu'on prend conscience qu'il faut l'enlever en classe, ils sont moins concentrés quand ils ont leur téléphone. S'ils jouent, ceux qui ont un deuxième téléphone et qui jouent en cachette, ça se voit. Mais alors ce que je n'aime pas chez moi, c'est qu'à la fin, chaque fois qu'il y a un élève qui regarde, quand un élève regardait le sol ou ses genoux, on a toujours

l'impression qu'en fait, il est sur son téléphone. Et donc, on arrive à mettre une mauvaise ambiance, enfin, c'est le gros mot, une mauvaise ambiance en classe. Mais finalement, je tombe sur un élève, je lui dis « Ton téléphone. », avec un ton plus agressif finalement. Et puis l'élève, il me regarde tout bête avec son bic « Mais je joue avec mon bic. » Et donc, ça peut créer une mauvaise relation avec l'élève qui finalement n'a pas son téléphone. Je dois m'excuser. Et finalement, j'ai perdu deux minutes. Donc, quelque chose... Je vais arrêter mon aspirateur. Quelque chose qu'on n'avait pas avant. Donc finalement, un élève qui regardait ses genoux sans le téléphone, on ne pensait pas au téléphone. Et donc, on le laissait regarder ses genoux. Et voilà. Et que maintenant, je vais dire un élève qui baisse la tête. Si on n'était pas dans quelque chose où on enlève le téléphone, il y a toujours une suspicion de...

410 [Intervenant 2]

C'est ça.

420 [Intervenant 1]

Et donc, je n'aime pas du tout ça en fait. Parce que ça met une mauvaise dynamique en classe.

[Intervenant 2]

Il n'y a pas une relation de confiance.

[Intervenant 1]

On est un peu à cran tout le temps. Et eux ils cachent leur téléphone, voilà c'est... une dynamique complètement différente d'avant. Mais peut-être qu'avant il y avait autre chose puisque nous on se passait des bouts de papier.

430

[Intervenant 2]

On remplace les bouts de papier par le téléphone. Mais au final, c'est beaucoup plus individuel. Je pense que ça entrave un peu la relation de confiance qui peut s'installer avec les élèves. Oui, comme vous dites, c'est malheureux parce que ça impacte toute une classe parfois pour un ou deux élèves.

[Intervenant 1]

Oui. Et donc, au lieu d'être concentrée sur ce que je suis en train de faire, ou de concentrer, de savoir si tous les élèves ont bien compris. Mon énergie est à gérer, qui utilise son téléphone et qui ne l'utilise pas. J'aimerais mieux utiliser mon énergie à qui comprend et qui ne comprend pas.

440

[Intervenant 2]

Bien sûr, c'est le rôle du professeur à la base.

[Intervenant 1]

Oui, clairement.

[Intervenant 2]

Et donc, vous trouviez qu'il y a un impact aussi sur leur concentration et j'imagine... en découle sur leur apprentissage aussi.

450

[Intervenant 1]

Ah oui, oui, oui. Ça, c'est ce qui me... C'est ce qui... Parce que moi, en classe, je gère, mais chez eux, il faut savoir que tous les ados, et quand je suis... Oui, parce qu'en réunion de parents, on ne me félicite pas de téléphone, comme on a dit. Je n'ai pas de retour par rapport à ça. Par contre, quand il y a des problèmes scolaires liés à l'étude, chaque fois, et aucun n'a jamais démenti, et aucun... Et les parents acquiescent en me disant « Oui, oui, oui. »

460 [Intervenant 2]

Oui.

460

[Intervenant 1]

Mais c'est... Ils étudient avec leur téléphone.

[Intervenant 2]

Ah oui, oui, OK.

[Intervenant 1]

Et donc, ils ont leur téléphone à côté d'eux en étudiant et à la moindre notification, ils sont déconcentrés. Et donc, j'essaie de leur expliquer qu'un cerveau, ce n'est pas possible de connecter, 470 déconnecter, connecter, déconnecter.

[Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

Il ne saurait pas apprendre comme ça. Il faut que de lui-même il enlève, il se mette en mode avion, c'est toujours leur excuse, ils veulent voir l'heure. Et donc ça, c'est un premier impact. Tous ceux qui ont des échecs ou une baisse, c'est qu'ils ont, et les parents acquiescent, et l'élève aussi, que c'est parce qu'il a son téléphone. Et il prend conscience de ce que je lui dis côté scientifique, que c'est 480 comme si on éteignait, on éteignait, on allumait la TV en permanence. Et qu'au final, on ne suit plus l'histoire. Et donc ça, il en prend conscience, mais il est incapable, incapable de s'arrêter.

Et alors une deuxième thématique, parce que j'ai des cours particuliers, j'ai eu un élève hier, et il va rentrer en cinquième secondaire. Je lui dis, les études, on est avec des adolescents qui sont dans le tout, tout de suite. C'est-à-dire qu'on commande, ça arrive, ça c'est le défaut d'Internet, tout arrive tout de suite. Une vidéo ça prend trois minutes, tout doit être tout de suite. Et donc, il pense qu'étudier, ça s'étudie en dix minutes. Si en dix minutes, et ça c'est une question de généralité, ça je peux faire une généralité, parce que c'est tout le temps. On me dit, oui, à chaque fois, il élève à pièce, que si en dix minutes il ne me connaît pas, c'est qu'il ne me connaîtra jamais et qu'il est con. 490 Voilà. Mais si je lui dis, il va me dire, oui c'est vrai madame. Et je dois démentir en fait, je dois lui dire, mais c'est impossible, tu es obligé d'étudier minimum trois, quatre fois pour que ce soit imprégné. Mais vraiment, et le revoir encore X mois après. Tu n'es pas une machine, ce n'est pas un téléphone qui entend ce que tu dis et qui va à un algorithme, etc. Et donc, ça c'est quelque chose, dans toutes les années, et depuis fort longtemps.

Et donc, on a une chute du niveau scolaire, que la ministre veut essayer de remonter avec 60 %. C'est pas ça le problème.

[Intervenant 2]

Oui, oui, c'est ça.

500

[Intervenant 1]

C'est pas ça. Internet c'est très très bien, mais je ne sais pas où on va, mais il faut légiférer sur quelque chose, je n'en sais rien, mais c'est pas à l'échelle, ou les parents... Mais j'ai trois enfants et je suis connectée, donc j'ai des temps d'écran, je limite, etc. J'essaie d'instaurer la confiance, mais c'est quelque chose qui est quasiment, pas ingérable, mais ça demande une énergie folle.

Et je ne suis pas parfaite. Je ne peux pas complètement supprimer le téléphone, parce que ça a une utilité, et je dois essayer de minimiser avec... Et on a besoin des logiciels, on a besoin que quand

510 Apple ou Google mettent des choses en place, parce que tout seul, parent, c'est impossible. Et je ne veux même pas imaginer des parents qui travaillent toute la journée, avec des adolescents qui n'ont aucune limite en termes de temps d'écran. Et je vais vous dire que c'est quelque chose qui n'est pas lié aux adolescents. Ma maman a presque 80 ans et a un début d'Alzheimer, donc elle n'a pas conscience, elle commence à perdre conscience de tout ça, du temps, etc. Mais ma maman, elle peut passer maintenant presque 7 à 8 heures sur sa tablette.

[Intervenant 2]

Ah oui.

[Intervenant 1]

520 Ah oui ! Et donc, ce n'est pas les adolescents, c'est le cerveau humain qui est drogué par tout ça. Et c'est le fait qu'ils n'ont pas un cerveau mûr pour prendre conscience.

[Intervenant 2]

Oui, mais au final, même les adultes...

[Intervenant 1]

Puisqu'on est dans les neurosciences, on a un cerveau qui prend moins en moins conscience de la réalité des choses. Donc elle redevient une adolescente, etc. et elle peut passer 7, 8, 10 heures sur une tablette.

530

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça, mais je pense que même un adulte en pleine possession de tous ses moyens... Je constate quand même que les temps d'écran sont quand même assez élevés chez les adultes, donc au final, est-ce que c'est vraiment une question de cerveau rationnel ou pas, je n'en sais rien. Enfin, c'est un problème de société, c'est pas...

[Intervenant 1]

540 C'est d'arriver à en prendre conscience, en fait. Moi, j'en suis une même, parce que j'ai mon iPad et je ne travaille plus que sur iPad. Quand je travaille, je l'ai devant moi, je le connecte au tableau, parce qu'il faut savoir que maintenant, on a quand même... C'est plus des tableaux, c'est des tablettes géantes collées au mur, qui se connectent en Airplay à mon iPad. Et donc, on a retiré le téléphone des mains des enfants pour le mettre au tableau.

[Intervenant 2]

C'est ça, c'est ça, clairement. Maintenant, c'est un autre usage aussi.

[Intervenant 1]

Ah oui, oui.

550

[Intervenant 2]

Parce que j'imagine...

[Intervenant 1]

Ça leur rappelle leur téléphone.

[Intervenant 2]

560 Oui, je pense que c'est un peu le but aussi de décenter leur attention du téléphone vers quelque chose de plus pédagogique, de plus cadre, on va dire, et auquel on a accès. Parce que comme vous dites, le téléphone, on n'y a pas accès. Et là, au moins, on sait gérer ce qu'on affiche, comment on l'utilise, comment on le... Oui, c'est un peu transposer le problème d'un écran à un autre, mais...

[Intervenant 1]

Je ne sais pas quel est... Moi, là, à mon niveau, je ne sais pas quelle est la solution. Il y a du bon et du mauvais. Par exemple, quand je vous ai dit, dans l'école, où tout le monde était sur l'iPad, le tableau était connecté à tous les iPads des élèves, et quand ils veulent lever la main, ils me signalent qu'ils ont une question. Alors, vous êtes toujours là ?

[Intervenant 2]

Oui, oui.

570 [Intervenant 1]

Parce qu'en fait... Et là, ça a du bon, parce qu'en fait, je vois sur mon iPad connecté à tous les iPads des élèves, celui qui ne comprend pas, sans lever la main.

[Intervenant 2]

C'est ça, c'est ça, oui.

[Intervenant 1]

Et ça, c'est top. Ça, c'est... Voilà.

580 [Intervenant 2]

Mais il faut être équipé, en fait. C'est ça, le problème.

[Intervenant 1]

Oui, oui, il faut être équipé.

[Intervenant 2]

Il faut être même sur-équipé, parce que, je veux dire, tous les établissements ne peuvent pas se permettre d'avoir une tablette pour chaque élève.

590 [Intervenant 1]

Ah non, moi, dans l'école où je suis, je n'ai pas ça.

[Intervenant 2]

Ben, nous non plus. En fait, c'est ça qui revient à travers les différents entretiens que j'ai eus jusqu'à présent. C'est, oui, c'est bien, à condition que ce soit sur tablette, qu'il y ait une balise, qu'il y ait un cadre. Mais malheureusement, les moyens ne permettent pas que tout le monde soit équipé comme ça. C'est ça qui est dommage.

[Intervenant 1]

600 Ma fille va rentrer dans une école secondaire sur Namur, pas la même que moi. Et là, elle va avoir un Chromebook. Par contre, ce que... Et moi, je suis pro-Apple. Je verrai bien avec le Chromebook. J'ai parfois un peu l'impression qu'il y a quand même plus de fonctionnalités de gestion chez Apple que chez Google. Mais je verrai, je vais voir. Je me trompe, je suis ouverte. Je verrai si c'est bien encadré, etc.

[Intervenant 2]

Oui, ce sera l'occasion de comparer.

[Intervenant 1]

610 Oui, c'est clair. C'est clair, j'aurai l'occasion de comparer. Et je vais voir si ça suit derrière, finalement. Voilà, ici, l'école où j'étais avant, effectivement, ils bloquent l'iPad de plein d'autres choses. Par exemple, je sais que mon établissement, même s'ils ont leur téléphone pendant... Avant la circulaire,

ils ont leur téléphone dans la cour de récréation. Donc, ils ne se parlent plus. Mais je sais qu'on peut bloquer... TikTok est bloqué. YouTube est bloqué. Plein de choses, plein de sites sont bloqués. Maintenant, le problème, c'est que moi, je suis bloquée aussi. Mais moi, j'en ai besoin.

[Intervenant 2]

Ah oui, oui, c'est ça.

620 [Intervenant 1]

Donc, voilà. Il y a des genres de pare-feu qui se mettent en place. Ils auraient pu mettre en place, couper complètement le Wi-Fi ou la 4G. Mais alors, il faut au moins mettre un système vraiment top, en fait. Parce que moi, je suis obligée... De ma classe, le Wi-Fi est tellement compliqué à l'école que je suis obligée d'utiliser ma 4G.

[Intervenant 2]

Oui, oui, c'est ça. C'est ça, et c'est souvent le problème. C'est vrai qu'on bride des tablettes. Mais on bride aussi, de la même manière, celles des professeurs, alors qu'ils n'ont pas du tout le même usage et qu'ils n'ont pas du tout les mêmes dérives que les élèves.

630

[Intervenant 1]

Non, non. Parce que ce qu'il y a, c'est qu'il y a toujours... Quand on met une publication comme ça sur Facebook, c'est toujours... Et c'est leur problème, Facebook ou autre, ou Instagram, ou même RTL fait... Ou RTBF, on va en citer plein d'autres, font un commentaire sur ça. C'est toujours... Mais il faudrait dire ça aux professeurs aussi.

[Intervenant 2]

Oui.

640 [Intervenant 1]

Oui. Mais le problème, c'est que ça a l'air... J'ai ma tablette avec mon journal de classe, donc je n'utilise pas ma tablette pour Messenger ou autre. J'utilise ma tablette ou mon téléphone pour prendre les présentes.

[Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

650 Parfois, il y a un défaut, et je le dis aux élèves. Voilà, je suis en classe, je suis en train de... Ou parfois, et ça, c'est la dérive d'une direction. Je ne sais pas si ça a déjà arrivé à mes collègues, mais on m'appelle. On m'appelle sur mon téléphone pendant que je suis en train de donner cours et je vois « Direction ». Ah oui, oui. Et si je ne réponds pas, on vient, Madame S\*\*\*\*\*, on a essayé de vous téléphoner. Oui, mais je suis en cours...

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Voilà. Donc ça, c'est... C'est compliqué.

660

[Intervenant 2]

Oui, parce qu'on nous demande un peu tout et son contraire.

[Intervenant 1]

Oui, oui, oui. Oui, oui, oui. Et beaucoup, beaucoup... Beaucoup à gérer, je trouve. Même parfois, on a l'impression qu'on donne cours et on est quasiment en train de faire réunion parce qu'on nous envoie un mail, mais qui est important à répondre dans la minute.

670 [Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

Et donc je fais « Excusez-moi, je dois répondre au mail de la direction. » Voilà. Oui, c'est ça. Donc c'est... C'est drôle.

[Intervenant 2]

Ben oui, c'est ça. Malheureusement, c'est un peu incohérent.

680 [Intervenant 1]

Un peu partout, à mon avis.

[Intervenant 2]

Oui, ben oui. Je pense qu'on est un peu logés tous à la même enseigne.

[Intervenant 1]

Voilà.

[Intervenant 2]

690 Malheureusement, oui. Et si je reviens peut-être maintenant aux impacts, aux effets de votre dispositif sur les relations entre élèves ou éventuellement leur bien-être. Alors par bien-être, je parle de cyberharcèlement, harcèlement peut-être aussi du droit à l'image, dont vous parlez tout à l'heure avec les photos prises à l'insu de...

[Intervenant 1]

En classe, ça a un impact positif. Maintenant, il faudrait que... Je ne sais pas comment mon établissement va gérer ça au niveau de la cour de récréation parce que les problèmes surviennent généralement pas forcément en classe si on interdit le téléphone, mais surviennent dans les toilettes, dans la cour, dans la sortie scolaire, vraiment encore quand on les fait partir de l'école, sur 700 le trottoir finalement.

En classe, oui, on a été effectivement... moi pris en photo et des élèves ont déjà été pris en photo où j'ai réglé la situation, que ce soit avec les iPads ou avant de se dire, c'est terminé, maintenant, je ne veux plus de téléphone. Et la pochette est pas mal parce qu'avant, on a d'abord essayé dans le sac et finalement... Il... « Ah, t'as marché sur mon sac. », « Où est mon téléphone ? », et voilà.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça, ça les tracasse.

[Intervenant 1]

710 Maintenant, la pochette crée des autres... On a toujours peur, et ça, c'est un peu la boule au ventre, qu'il y en ait un qui prenne le téléphone de l'autre finalement. Et ça, c'est déjà arrivé, on laisse sortir personne, ça a déjà fait... Des histoires... me prendre une heure de fourche pour essayer de régler un problème.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

720 [Intervenant 1]  
Les fameuses écoles où il y a des iPads, heureusement, il avait connecté son iPad à son téléphone et vice-versa et donc on sait géolocaliser les téléphones et les fait sonner, même s'ils sont en silencieux.

[Intervenant 2]  
Ah oui, OK.

[Intervenant 1]  
Ah oui, oui, oui. Donc, entre eux, oui, il y en a qui trouvent ça comique de se cacher le téléphone.

730 [Intervenant 2]  
Ah oui, d'accord, OK. Oui.

[Intervenant 1]  
Voilà.

[Intervenant 2]  
Je vois. En fait, c'est un peu des, comment dire, les avantages et les inconvénients de ce dispositif-là.

[Intervenant 1]  
Oui. Mais il y a toujours finalement des avantages et des inconvénients. Le plus gros avantage, ce 740 serait qu'il n'en ait pas, mais j'en ai quand même parfois besoin en classe pour des Kahoot, donc je ne sais pas. Voilà, c'est pas de téléphone, mais un iPad. Parce que j'avais dit, on prend en prêt à l'école des téléphones, mais au final, c'est des iPads. Oui, c'est ça. Des Chromebooks, finalement, et pas de téléphone du tout. Mais aucun parent ne fera ça parce qu'ils vont vous répondre qu'il faut qu'ils soient joignables, s'ils prennent le bus, le train, le métro, n'importe quoi.

[Intervenant 2]  
Oui.

750 [Intervenant 1]  
On est dans une société, et ça, ça a commencé puisque moi, je suis de la génération Dutroux. Ça a commencé à ce niveau-là, et ça ne s'est jamais arrêté, finalement, de savoir où sont nos enfants.

[Intervenant 2]  
C'est ça, c'est vrai. C'est vrai que ça a impacté.

[Intervenant 1]  
Je pense que si on pouvait arriver à un moment à mettre une balise... une puce sous-cutanée d'un enfant, les gens le feraient.

760 [Intervenant 2]  
Oui.

[Intervenant 1]  
Oui, c'est vrai que... Ça pullule sur les réseaux, pour les Airtags.

[Intervenant 2]  
Oui.

[Intervenant 1]

770 Il y en a qui achètent des chouchous prédestinés pour mettre un Airtag, qui mettent des Airtags dans les semelles de chaussures, et ça, on voit ça, des enfants en maternelle, primaire, parce qu'ils n'ont pas encore de téléphone, et parce que les enfants, les parents veulent savoir où sont leurs enfants, qui partent en excursion scolaire avec leur classe à Walibi ou autre, ou au Mont-Mosant, etc. Ils veulent savoir où sont leurs enfants.

[Intervenant 2]

Mais c'est complètement dingue, d'arriver à ce niveau de contrôle, c'est intrusif au possible.

[Intervenant 1]

780 J'en vois, j'en vois, j'en vois.

[Intervenant 2]

Oui, oui, je veux bien le croire, mais c'est interpellant, c'est vraiment...

[Intervenant 1]

Mais, mais... Je ne sais pas, oui, c'est là... Oui, je ne sais pas.

C'est ça qui me fait de plus en plus peur, et rien à voir avec le sujet ici, mais c'est une prise de conscience, de burn-out total des adultes et de la gestion de ce qu'on nous demande finalement. C'est qu'il y a encore un enfant qui a été oublié dans une voiture en région namuroise. Il faut savoir que le premier cas qui est arrivé à mon oreille, j'avais... mon fils, qui a maintenant 19 ans, avait 6 mois. Et ça, je m'en souviens, parce que c'est le premier que j'ai entendu parler, ou le premier que j'en ai pris conscience, je n'en sais rien, ou le premier qu'on a parlé sur les réseaux sociaux et dans les journaux, je n'en sais rien... mais le premier et qui n'a pas été le dernier, malheureusement, d'un enfant oublié dans la voiture.

[Intervenant 2]

C'est vrai. Oui, à se demander quelle est la cause, donc s'il n'y a pas un lien justement avec tout ça, avec l'omniprésence du numérique et toute la distraction que ça engendre. Oui, c'est vrai.

800 [Intervenant 1]

On s'égare un peu du sujet, mais c'est pour dire que...

[Intervenant 2]

Ça a beaucoup de dérives.

[Intervenant 1]

Voilà, ça coupe un peu. Je ne sais pas du tout si le réseau... Je ne sais pas si vous m'entendez bien, mais ça coupe un peu.

810 [Intervenant 2]

Moi, ça va, je vous entendis. C'est peut-être moi.

[Intervenant 1]

Voilà, on extrapole, mais je trouve qu'enlever le téléphone, on leur enlève un rein... un bras.

[Intervenant 2]

J'ai entendu des professeurs qui me disaient que c'est carrément presque un doudou pour eux.

[Intervenant 1]

820 Oui, c'est vital. Je me dis que c'est ma vie.

[Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

Ils sont perdus. C'est une drogue.

[Intervenant 2]

Oui, oui.

830 [Intervenant 1]

On peut avoir des regards méchants, mais vraiment méchants.

[Intervenant 2]

Oui, oui, c'est sûr.

[Intervenant 1]

Je vais dire le fait de l'éducatrice française qui s'est fait poignarder pour un fouillis, un sac, ou des choses comme ça, on arrivera à un moment donné où ce sera pour un téléphone.

840 [Intervenant 2]

Oui, je pense que c'est inévitable au point où ça devient addictif chez certains. Je pense que oui, on va avoir des comportements hyper agressifs et hyper violents.

[Intervenant 1]

Oui, c'est sûr.

[Intervenant 2]

Il y en a déjà.

850 [Intervenant 1]

Oui, il y en a déjà. C'est clair. C'est ce côté-là qui fait peur.

[Intervenant 2]

C'est ça. Je pense que c'est pour ça que c'est d'autant plus intéressant de questionner ce qui est mis en place, de voir si ça fonctionne, si ça fonctionne moins bien, et de faire au mieux, parce qu'on n'a pas le choix, au final, de juste faire au mieux.

[Intervenant 1]

Oui. Ça part une bonne intention. Je ne sais pas si vous avez déjà eu l'occasion d'essayer d'avoir un 860 professeur de l'Athénée de Jambes, même si c'est anonyme ou quoi que ce soit, mais c'est une Athénée où la direction a mis en place des bacs à l'accueil, et les téléphones ne sont pas du tout dans les mains des élèves.

[Intervenant 2]

Ça m'intéresserait parce que je n'ai pas du tout eu ce système-là. Moi, c'était plus interdit de classe en classe. Donc oui, interdit totalement.

[Intervenant 1]

Je peux essayer de demander à une de mes collègues, voir s'il y a quelqu'un qui voudrait bien essayer 870 de lui demander, parce qu'en fait, eux, ça doit être une gestion de dingue. De dingue, ça doit être une gestion. Mais c'est, pour moi, la solution, en fait. La ministre devrait, mais vraiment, et ça

demanderait moins d'investissement, enfin, moins de charge mentale pour les professeurs, que ce soit géré à la source, en fait.

[Intervenant 2]

Oui, mais justement, en fait, on va dire que ça fait une charge supplémentaire pour tous ceux qui sont dans l'administratif...

[Intervenant 1]

880 Ou engager une personne par école. Je sais que c'est des sommes astronomiques. Et quand on pond une circulaire pareille, alors on se dit qu'on va mettre les moyens. On met un éducateur en plus qui gère ça, un pôle à gérer tout ça. On met les moyens. On forme les gens à dire on fait comme ça, on fait comme ça. Et voilà. Et à la rentrée de l'école, on place quelqu'un qui rentre dans des bacs. Et voilà. Il y a moyen de trouver. Ils l'ont fait à Jambes. Et ça fait plus d'un an. Donc, il y a moyen d'avoir des retours de ça, de savoir comment ça fonctionne.

[Intervenant 2]

Oui, parce que j'imagine, du coup, qu'ils sont équipés peut-être de tablettes pour compenser.

890 [Intervenant 1]

Oui, ils ont Chromebook. Et il y a eu, je sais bien, qu'en début scolaire, de l'année 2024-2025, il y a eu un interview. C'est passé au journal. Et on a interviewé les élèves. Et après, ils ont même parlé favorablement qu'ils commençaient à se parler entre eux à la récré et à midi.

[Intervenant 2]

Ah oui. Ah oui. Franchement, si vous arrivez à avoir un collègue, ce serait vraiment super. Parce que, oui, je n'ai pas du tout eu ce point de vue-là. Donc, ça pourrait venir compléter pas mal de choses, je pense.

900 [Intervenant 1]

Oui, c'est clair. Donc, moi, je trouve que ça, c'est la solution.

[Intervenant 2]

À condition d'être, comme on disait tout à l'heure, d'être équipée pour l'aspect pédagogique de la chose.

[Intervenant 1]

C'est ça. C'est ça. C'est ça, clairement.

910 [Intervenant 2]

Voilà.

[Intervenant 1]

Et il faut que les écoles passent en Chromebook ou iPad. Même s'il n'y a pas le tableau qui gère directement, je vais dire, au mur. Mais voilà. Et en plus, l'investissement financier est, quand même, minime, puisque c'est un achat groupé. Donc, on ne va pas dire... Ma fille, je pense que ça va être une question de 150 euros, quelque chose comme ça, qu'il peut même étaler sur un an ou sur deux ans.

920 [Intervenant 2]

Et elle le garde plusieurs années.

[Intervenant 1]

Oui, voilà. Oui, c'est ça.

[Intervenant 2]

Donc, ce n'est pas énorme non plus.

930 [Intervenant 1]

Non, ce n'est pas énorme. Ce n'est pas énorme. Je sais que l'autre, les iPads, ça devait être une question de 200, 250 euros. Ils ont même une assurance casse, etc., qui est prise par l'école. Voilà. Ça peut être financé sur plusieurs années.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Je pense qu'il y a toujours moyen de trouver des solutions. Mais encore faut-il que les directions décident de mettre en place ça et que les parents soient d'accord aussi.

[Intervenant 1]

940 Oui, mais voilà. Mais ça reste... Les parents... C'est dans le ROI. On inscrit son enfant dans cette école-là avec ces conditions-là. Donc, on est d'accord. À partir du moment où l'inscription est effective... dans l'école, ça veut dire qu'on est OK avec le plan, le ROI et tout ce qui est mis en place finalement.

[Intervenant 2]

C'est ça. Mais je pense que certains parents se rendent pas compte.

[Intervenant 1]

Si je vois qu'il y a un Chromebook, que je ne veux pas, je la change d'école.

950

[Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

Voilà, c'est tout. C'est ça. À partir du moment où ce sera partout pareil, il n'y aura plus le choix.

[Intervenant 2]

960 Il n'y aura plus le choix. Voilà, c'est ça. J'aimerais bien savoir peut-être si vous aviez éventuellement un conseil à donner à un enseignant qui n'a pas encore instauré un dispositif justement pour interdire le téléphone en classe ou admettons même à un chef d'établissement, un conseil à lui donner s'il souhaitait mettre ça en place.

[Intervenant 1]

Un conseil ? Il faut d'abord essayer qu'il fasse confiance à ses professeurs parce que des discussions on a toujours au début et il faut essayer de faire confiance et de donner le matériel nécessaire à pouvoir... que le professeur, en fonction de sa demande, qu'il demande, comme je dis, calendrier de l'avent ou une armoire ou discuter avec son professeur. C'est au professeur de voir ce qu'il faut comme matériel vraiment en fonction de la personne. Pour qu'elle se sente bien et qu'elle soit en accord avec ce qu'elle veut mettre en place finalement et la soutenir.

970

[Intervenant 2]

Et plus à un enseignant maintenant, si vous aviez un conseil à lui donner.

[Intervenant 1]

Courage, accroche-toi, prends du temps, tu peux y arriver. Si tu décides vraiment de le faire, ça va être positif mais ça ne sera pas facile.

980 [Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Ok, super. Je pense que, moi j'ai un peu fait le tour des questions que j'avais préparées en tout cas, mais je ne sais pas s'il y a un aspect peut-être que vous souhaitez partager ou qu'on n'a pas encore abordé.

[Intervenant 1]

Non, je parle beaucoup.

[Intervenant 2]

Non, pas du tout, parce que ça me fait du contenu, ça me fait plein de ressources à exploiter, donc 990 c'est super intéressant en plus.

[Intervenant 1]

Non, mais j'ai tout dit, parce qu'on a même parlé de ma mère. Donc voilà, je vais essayer d'avoir un professeur de l'Athénée de Jambes pour cette école mise en place à la source. Je pense que ça, ça peut avoir un retour. Et c'est même une école où ils ne donnent pas de points. C'est des couleurs.

[Intervenant 2]

Ah oui, chouette ça. C'est pas mal.

1000 [Intervenant 1]

Le bulletin, tout, il n'y a rien, il n'y a aucun point.

[Intervenant 2]

Je ne savais pas du tout que ça fonctionnait comme ça là-bas. Enfin après, je ne suis pas de cette région-là.

[Intervenant 1]

Non, mais ce n'était pas comme ça avant et depuis la nouvelle directrice, j'y ai enseigné pendant deux ans et demi et j'ai mes collègues vraiment, j'ai de très très bonnes amies qui sont là-bas. Mon 1010 rêve, ce serait d'y retourner, mais voilà, ils mettent des choses en place vraiment très bien. Et donc, ils ont une augmentation de population.

Autant l'Athénée de Jambes, il y a eu un moment, une baisse de régime vraiment. Et là, ils concurrencent... parce qu'on ne va pas se mentir, les écoles libres attirent plus facilement. Je ne sais pas trop pourquoi, mais... J'ai enseigné dans le libre aussi à un moment et même, j'ai pris un détachement il y a deux ans pour le libre et... Et j'ai... Ouais...

[Intervenant 2]

C'est autre chose.

1020 [Intervenant 1]

J'ai pas forcément aimé... Non, bah oui, c'est différent je pense. C'est différent et je... Parfois, ils ont des réputations qu'ils ne devraient pas avoir et nous, des mauvaises réputations qu'on ne devrait pas avoir.

[Intervenant 2]

C'est ça. C'est ça.

[Intervenant 1]

1030 Donc, voilà. Ils augmentent vraiment, vraiment, vraiment pas mal, un gros boom d'inscriptions, autant pour les options que pour le système mis à l'école. Ça rebute au départ, mais je pense qu'au final...

[Intervenant 2]

On se rend compte des effets. Oui, c'est ça. Ah bah, ce serait... Oui, ce serait vraiment intéressant.

[Intervenant 1]

Je vais lui demander, ça va ?

[Intervenant 2]

1040 Merci beaucoup. Et je vous remercie également de m'avoir accordé tout ce temps-là. C'est vraiment précieux et merci pour votre partage d'expérience. C'était vraiment intéressant de discuter avec vous.

[Intervenant 1]

Parfait, merci beaucoup.

[Intervenant 2]

Merci à vous et bonne continuation.

1050 [Intervenant 1]

Et toi aussi, hein. Bon master, alors.

[Intervenant 2]

Merci, merci.

[Intervenant 1]

Allez, merci beaucoup.

[Intervenant 2]

1060 Au revoir.

[Intervenant 1]

Je te tiens au courant par SMS. Au revoir.

[Intervenant 2]

Super, merci.

[Intervenant 1]

Merci, au revoir.

1070

[Intervenant 2]

Au revoir.

# Retranscription – Entretien Emma (Ens\_007)

Intervenant 1 = Ens\_007 (Emma)

Intervenant 2 = Étudiante/chercheuse

[Intervenant 2]

Merci d'avoir accepté de participer à cette enquête. Je viens d'essayer d'ouvrir le document que vous m'avez renvoyé, mais ça ne fonctionne pas, je n'arrive pas à l'ouvrir.

10 [Intervenant 1]

Moi, j'ai su l'ouvrir parce que j'ai quand même fait la tentative. Vous m'avez envoyé en word, je l'ai ouvert sur mon ordinateur, et puis je me le suis renvoyé sur WhatsApp, et de là, je vous l'ai renvoyé par mon téléphone sur Messenger.

Après, je peux vous l'envoyer sur votre adresse mail, si vous voulez.

[Intervenant 2]

Je vais essayer peut-être comme ça, attendez...

Ah non, ça va !

20 [Intervenant 1]

Vous m'avez demandé une signature, c'est ça ?

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

Et votre nom et prénom, c'est celui qui figure ici sur la conversation, j'imagine ?

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça.

30 [Intervenant 2]

Très bien, parfait, c'est bon alors. Oui, j'ai réussi à l'ouvrir finalement, super.

Je me dois quand même de vous rappeler, de vous préciser plutôt que cette conversation est enregistrée, pour que justement, comme je vous l'expliquais, de pouvoir traiter les données ultérieurement, qui seront évidemment anonymisées. Étant donné aussi que c'est une participation volontaire, vous pouvez mettre fin à cet entretien à tout moment, et vous pouvez également refuser de répondre à certaines questions.

Ensuite, ici, notre but, c'est vraiment de récolter des expériences, des témoignages, et d'en faire une analyse objective. Donc à ce titre, on s'engage à faire preuve d'impartialité et de neutralité. Donc c'est des petites choses que je dois vous rappeler avant qu'on ne commence.

40 Est-ce que ça vous paraît clair ?

[Intervenant 1]

Oui, et le but de cette recherche, c'est... comprendre quelque chose ?

[Intervenant 2]

Alors en fait, moi je suis étudiante à l'ULiège, en dernière année, et donc pour le mémoire, j'ai décidé de m'intéresser à l'interdiction du téléphone en classe, liée à la directive qui va passer ici en août. Et vraiment, l'idée c'est vraiment d'avoir des clés, des dispositifs qui sont mis en place chez l'un et chez l'autre, afin de voir premièrement s'ils fonctionnent, et si c'est possible de mettre ça en place

50 à plus large échelle. Puisque voilà, entre guillemets on nous balance une circulaire sans forcément proposer de vraies solutions, et je trouve que c'est important d'aller recueillir des propositions d'enseignants qui sont vraiment sur le terrain. Donc voilà, c'est vraiment ici l'objectif.

[Intervenant 1]

Ça va. Ok, parfait.

[Intervenant 2]

Très bien. Alors, moi j'ai préparé un questionnaire qui est divisé en thématiques, on va dire. La première question que j'ai à vous poser, c'est par rapport à votre perception générale. Mais j'ai besoin d'abord de savoir dans quel type d'établissement vous vous enseignez, et votre fonction au sein de celui-ci.

[Intervenant 1]

Alors, moi je suis professeure de français depuis maintenant plus de 25 ans, et j'ai travaillé principalement dans le même établissement, c'est un établissement libre subventionné, donc une école catholique.

[Intervenant 2]

D'accord.

70

[Intervenant 1]

Voilà, et j'enseigne dans le premier et le deuxième degré principalement.

[Intervenant 2]

Ok, super. Et par rapport à votre perception de l'usage du téléphone par les élèves en milieu scolaire, que ce soit d'un point de vue pédagogique, ou même si on retire la casquette d'enseignant, qu'est-ce que vous pensez de cet usage en classe ?

[Intervenant 1]

80 Je pense que l'usage du téléphone peut être intéressant s'il est bien balisé, si on met un cadre dès le départ, si on explique à l'élève dans quelle mesure le téléphone est, on va dire, utilisable et préconisable. Maintenant, il est certain qu'il y a toujours des petits écarts, parce que bon, lorsque vous proposez un travail où ils doivent faire une petite recherche, bon, parfois ça bascule vers d'autres choses, ils reçoivent des messages, ils reçoivent parfois des notifications, et ça peut parfois les déconcentrer dans la tâche à mener, oui.

[Intervenant 2]

90 C'est ça, c'est ça. Et suite à ça, justement, c'est peut-être un élément déclencheur qui a fait que vous vous êtes dit, ben voilà, je vais mettre un dispositif en place. Est-ce que vous sauriez peut-être m'expliquer justement ce que vous avez mis en place au sein de votre classe, pour éviter toutes ces dérives ?

[Intervenant 1]

Nous, on a adopté quelque chose qui est inhérent quasi à toute l'école, c'est une housse, donc une pochette qui est affichée, enfin qui est... pardon, oui, qui est au mur, avec des petits compartiments pour chaque téléphone.

[Intervenant 2]

100 Ah oui, un peu comme... on va dire, un étendoir à chaussures, mais...

[Intervenant 1]

Voilà. OK, exactement. C'est le même principe.

[Intervenant 2]

Ça va.

[Intervenant 1]

Et donc, normalement, si tous les professeurs, évidemment, parce qu'évidemment, ça, c'est pas toujours le cas, il y a toujours des professeurs un peu plus laxistes, un peu plus souples, je sais pas 110 si c'est de la souplesse, mais qui oublient ou, voilà, qui n'attachent pas trop d'importance à ça. Et donc, moi, dans mon cas, moi, c'est une obligation, dès qu'on arrive en classe, avant même de déposer ses affaires, on passe par cette pochette et on dépose son téléphone.

[Intervenant 2]

C'est ça. Et est-ce que c'est une décision qui a été prise, du coup, individuellement, collectivement, ou c'est vraiment quelque chose qui a été imposé par la direction ?

[Intervenant 1]

Ça n'a pas été imposé. Je pense que c'est parti de réflexions, d'observations. Et l'école nous a fourni, 120 à toutes les classes, j'ai pas été vérifié, mais je pense bien, toutes les classes sont munies de ce dispositif. Mais comme je vous dis, maintenant, l'autre problématique qu'il peut y avoir, c'est qu'on a parfois des élèves qui ont plusieurs GSM. Et donc là, ça m'est déjà arrivé, où je me rends compte qu'il y a une élève qui est en train de consulter son téléphone, alors qu'elle me dit de l'avoir déposé, et en fait, il s'avérait qu'elle en avait un deuxième. Ça, vous ne pouvez pas aller fouiller, vous pouvez pas aller faire une fouille, c'est pas notre travail ni de notre ressort d'aller vérifier s'ils ont joué le jeu ou pas.

[Intervenant 2]

C'est ça, on est un peu limité en termes d'action. Et est-ce qu'il y a éventuellement un événement 130 déclencheur ou une prise de conscience particulière qui a mené à cette décision ? Vous me disiez que ça venait d'observations qui ont été faites. Est-ce qu'il y a eu quelque chose vraiment en particulier ?

[Intervenant 1]

Il n'y a pas eu un... On en a déjà discuté dans tout ce qui concernait... On a déjà eu des journées pédagogiques consacrées justement au ROI. Oui. Et donc, on en avait déjà discuté. C'était une des thématiques qui avait été discutée lors de... On avait remanié un peu le règlement d'ordre intérieur, et le téléphone en faisait partie.

140 [Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

Donc, c'est parti d'une mesure collégiale puisqu'il y avait un groupe d'enseignants qui travaillait sur cette thématique. Et donc, ça a été, on va dire, acté puisque bon nombre d'enseignants faisaient état de dérangement. Ça pouvait aussi parfois... Ils étaient peut-être amenés aussi à nous enregistrer, à nous filmer. À un moment donné, ça peut partir dans tous les sens. Quand vous avez le dos tourné, vous faire... Je ne sais pas moi, filmer, je vais un peu loin, être sur des réseaux sociaux, enfin voilà.

150

[Intervenant 2]

Oui, c'est vrai que ça a jusque-là.

[Intervenant 1]

Oui, beaucoup d'enseignants étaient agacés par ça. Et donc, la pochette, ce n'est pas nous qui l'avons achetée, c'est l'école qui l'a fournie. Et ça marche pour certains. Ils ont cet automatisme d'aller spontanément déposer leur téléphone. D'autres... il y a toujours des récalcitrants.

160 [Intervenant 2]

Oui, c'est bien sûr.

[Intervenant 1]

Mais voilà, donc ça a été discuté lors d'une journée pédagogique par rapport au ROI, oui.

[Intervenant 2]

Ok, très bien. Et ce dispositif-là, il est mis en place depuis quand ?

[Intervenant 1]

170 Oh, depuis pas longtemps. Depuis, si je ne dis pas de bêtises, peut-être deux ans.

[Intervenant 2]

Ah oui, c'est assez récent. Et comment est-ce que vous l'avez intégré au fonctionnement de votre classe ? Parce que voilà, c'est quand même un changement, que ce soit pour vous en termes d'organisation, que pour les élèves en termes de, à partir de maintenant, je dois me séparer d'un objet qui est constamment à côté de moi. Comment est-ce que vous avez procédé ? Est-ce que vous y êtes allée étape par étape ?

[Intervenant 1]

180 Non, parce que moi, au départ, même quand il n'y avait pas cette pochette, ils déposaient leur téléphone sur mon bureau.

[Intervenant 2]

Ah oui, d'accord.

[Intervenant 1]

La première chose, c'est que j'avais plein de téléphones sur mon bureau. C'était horrible parce que je ne savais pas qui était le téléphone de qui. Il y avait des notifications, ça s'allumait, ça s'éteignait. Ça, c'était très embêtant. Donc, les professeurs, on va dire... qui sont plus à cheval là-dessus, demandaient spontanément de déposer le téléphone sur leur bureau. Parfois, certains venaient avec leur propre boîte et demandaient aux élèves de déposer le téléphone dans la boîte.

[Intervenant 2]

Ah oui. Voilà.

[Intervenant 1]

Moi, par exemple, j'ai un cours en différencié, et eux sont plus jeunes. Donc, j'avais confectionné une boîte avec des compartiments pour chaque élève, avec nominative.

200 [Intervenant 2]

Ah oui.

210 [Intervenant 1]

Et donc, ils déposaient leur téléphone là, dans cette boîte.

[Intervenant 2]

Oui, donc on va dire que le dispositif a changé, mais que déjà bien avant, le téléphone était quand même interdit dans votre classe.

210

[Intervenant 1]

Oui, sauf, comme je vous ai expliqué, parfois, chez les plus grands, les profs acceptent parce qu'on estime qu'ils sont un peu plus matures et plus conscients et qu'ils vont faire attention. Mais moi, ça, je ne peux pas présager de ce qui se passe chez mon voisin. Moi, je sais que chez moi, ça a toujours été proscrit. Et c'est vrai que lorsque j'en attrape un en train d'ouvrir son téléphone, en tout cas de le manipuler ou de le regarder, je le confisque et c'est confisqué. Il y a toute une gradation aussi. On a tout un système aussi de gradation de sanctions pour le téléphone.

220

[Intervenant 2]

Ah ben, c'est partie de mes questions.

[Intervenant 1]

J'ai anticipé.

[Intervenant 2]

Tant mieux, justement, si vous voulez peut-être nous expliquer comment ça se déroule.

230

[Intervenant 1]

Alors, je ne connais pas par cœur, parce que la seule chose que je sais, c'est que quand je confisque un téléphone, je ne le garde pas chez moi, je vais le donner à l'éducateur. Et l'éducateur va le garder en théorie... il va le garder jusqu'à la fin de la journée et le restituer à l'élève.

240

[Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

L'élève peut, bien évidemment, parce que c'est sa vie privée, éteindre son téléphone, retirer la puce et donner le téléphone.

240

[Intervenant 2]

Ah oui, OK. Et ça, dès la première remarque ?

[Intervenant 1]

Donc moi, la première remarque, je vais prendre le téléphone, je vais dire, voilà, tu le récupéreras chez monsieur ou madame un tel. OK. Qui est éducateur. Donc, il s'arrange avec lui. Mais en théorie, voilà, c'est l'éducateur qui le restitue. On ne garde pas le téléphone, parce qu'on a déjà eu, évidemment, des cas où des profs gardaient le téléphone et ils l'avaient perdu.

250

Moi, j'ai une collègue qui l'a perdu une fois. Elle a dû lui acheter un téléphone. C'était un tout bazar, c'était la galère. Et puis, on ne s'en sort pas. Si on commence à confisquer des téléphones, on va se retrouver avec je ne sais combien de téléphones sur soi. Donc, je sais qu'il y a une gradation. Après, la deuxième fois, je crois que c'est une journée. C'est 24 heures. Puis, c'est une semaine. Franchement, je ne connais pas par cœur. Oui, je ne connais pas par cœur. Mais je sais qu'il y a une gradation de sanctions par rapport à l'usage du téléphone, oui.

[Intervenant 2]

D'accord, OK. Donc, ça va de confisquer quelques heures à parfois une journée, voire plusieurs jours, quoi. OK.

[Intervenant 1]

260 Voilà, c'est ça.

[Intervenant 2]

Très bien. Et en instaurant ce dispositif, est-ce que vous aviez des objectifs en tête que vous étiez fixés ? Est-ce que vous souhaitez atteindre quelque chose en disant à partir de maintenant, j'interdis, j'espère que ça et ça va changer ?

[Intervenant 1]

Je ne vous ai pas entendu, excusez-moi. La fin de votre phrase.

270 [Intervenant 2]

Je demandais, si à un moment donné, vous interdisez le téléphone en classe, est-ce que vous poursuivez certains objectifs ? Est-ce que vous vous dites, j'aimerais bien à travers ce dispositif que ça se passe comme ça et comme ça ?

[Intervenant 1]

280 L'objectif, c'est de pouvoir capter l'attention du jeune, on va dire, dans un monde idéal. Qu'il puisse être concentré par rapport à une tâche, par rapport à une explication, par rapport à quelque chose qui lui est transmis. C'est vraiment ça. Maintenant, si ce n'est pas ça, il y a d'autres choses qui viennent influencer sa déconcentration. Je vous parle. Il n'y a pas que ça. On a beaucoup d'élèves qui sont en aménagement raisonnable aussi. Et donc, tous ces élèves-là, s'ils sont en plus perturbés par le téléphone, ça n'arrange rien. Déjà, ce sont des élèves qui demandent beaucoup d'attention et qui sont parfois vite déconcentrés.

Le téléphone, l'objectif poursuivi, ce n'est pas de supprimer l'usage du téléphone parce qu'en soi, il n'est pas mauvais. S'il est bien balisé, comme vous dites, son usage est bien balisé, si l'objectif est clair derrière, oui. Mais aujourd'hui, maintenant, on a des salles informatiques quand on va faire des recherches. On a un rétroprojecteur. Cette année, d'ailleurs, on a un ordinateur qui va être placé dès la rentrée sur le banc de chaque professeur. Donc, on n'a plus besoin maintenant de se déplacer. Comme je vous ai dit, je pense que ça peut être intéressant, l'usage du téléphone sur un plan pédagogique. Ça dépend peut-être de l'âge, la maturité du jeune. Si vraiment il joue le jeu ou pas, ça c'est à voir. Je pense que les miens, les petits, ça dépend. Vous devez quand même encadrer tout ça.

[Intervenant 2]

Comment est-ce que vous présentez ce dispositif-là aux élèves ? Est-ce que vous les informez des règles, des raisons de cette interdiction ? Est-ce que vous leur expliquez éventuellement vos attentes concrètement ?

[Intervenant 1]

300 En soi, je pense qu'ils le savent déjà. Ils savent très bien que le téléphone, si on se met à regarder des choses, si on a un petit message, on se met à regarder le message. On connaît la conséquence. Il y a un côté, évidemment, répressif derrière, certes, mais il y a aussi un côté plutôt pédagogique qui consiste à dire, en vous extrayant du téléphone, vous qui êtes super connecté, ça vous permet peut-être à un moment donné d'essayer de pouvoir... j'allais dire exister sans téléphone. C'est presque ça. De vous rendre compte qu'en fait, vous savez vivre sans un téléphone. Vous êtes

capables de survivre, pour certains peut-être. Mais il est possible de produire quelque chose aussi sans l'usage d'un téléphone. Moi, je suis partisane de ça.

Maintenant, je sais qu'avec l'intelligence artificielle et tout ce qu'il y a maintenant, encore une fois, comme je vous dis, tant que son usage est... On ne peut pas tout jeter. Il y a des choses qui sont intéressantes, d'autres moins. Mais encore une fois, il faut accompagner, je pense. Et moi, ça ne me dérange pas si à l'intercours, ils veulent prendre leur téléphone. Je ne suis pas fan. En soi, ça ne m'aurait pas dérangée. Maintenant, ça me dérange un peu plus. Je trouve que c'est important de pouvoir oublier qu'on a un téléphone, du matin jusqu'à la fin de la journée pour pouvoir générer des interactions sociales, des vraies interactions.

310

[Intervenant 2]

C'est ça, parce que j'imagine... Vous me disiez que ça fait quand même 25 ans que vous enseignez, c'est ça ?

320 [Intervenant 1]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 2]

J'imagine que vous avez dû constater aussi une évolution de l'usage des téléphones, admettons, même par rapport à il y a peut-être 10 ans.

330 [Intervenant 1]

D'abord, dans mon époque, quand j'étais plus jeune, ça n'existe pas. Mais même par la suite, on voit tous les dégâts que ça provoque. Il y en a qui sont crevés, il y en a qui s'endorment sur leur banc, ils sont super excités. C'est-à-dire qu'on a des élèves, en tout cas, le public, je pense qu'il y a beaucoup d'écoles, c'est dans le même cas, des élèves très fatigués. Très fatigués parce qu'ils ont passé une nuit blanche sur leur téléphone, parce qu'ils passent un nombre inconsidérable d'heures sur le téléphone. Je dis téléphone, mais pas que... tout écran confondu.

[Intervenant 2]

C'est ça, oui, si encore ça se limitait au téléphone. Oui, c'est ça. Et...

Comment dire... Quels impacts est-ce que ça vous a mené à constater que ce soit premièrement peut-être par rapport à l'atmosphère générale de la classe ? Le fait d'interdire...

340 [Intervenant 1]

Moi, je trouve que quand il n'y a pas de téléphone, ça va beaucoup mieux. En tout cas, bien sûr, il y a d'autres problématiques en classe que vous devez gérer, mais en soi, ils sont beaucoup plus... Attention, n'oubliez pas, il y a d'autres systèmes qui permettent d'être connectés aussi. Oui, bien sûr. Pour ça, ils sont très malins. Moi, je trouve que quand il n'y a pas de téléphone, vous enlevez finalement l'élément perturbateur. Ça se passe mieux, oui. Ça se passe mieux. Maintenant, comme je vous ai dit, on ne va pas limiter... Les problématiques ne se limitent pas qu'à l'usage d'un téléphone.

[Intervenant 2]

350 Non, c'est ça. La circulaire mentionne quand même tous les objets connectés, donc les montres, tous les appareils qui, au final, sont quand même reliés au téléphone et à Internet.

[Intervenant 1]

C'est ça. Oui, mais bon, je vous dis, moi, je trouve qu'il y a une meilleure... Après, je vous avoue, je ne sais pas si ça va... Moi, je pourrais vous dire qu'il y a un véritable... En tout cas, un changement significatif, je pense qu'il faut un peu de temps. Quand cette interdiction va nous tomber dessus

360 véritablement et que là... Parce que, comme je vous dis, il y en a qui ont des téléphones quand même, il y en a deux, parfois, il faut pas croire. Enfin, on n'est pas partout, mais il y en a qui disent qu'ils l'ont déposé, qu'ils ne l'ont pas déposé aussi. Finalement, il y aura toujours des transgressions. Donc, même si maintenant... Il faut voir qu'une fois que son usage sera véritablement acté, en tout cas, son interdiction, pardon, actée, comment est-ce qu'une école va pouvoir gérer ça ? C'est ça, la question. C'est quasi mission impossible. Donc, ça veut dire des élèves qui ne peuvent pas utiliser le téléphone à la cour de récréation, dans un couloir. Comment 4-5 éducateurs vont gérer ça, nous, les profs ? Quels sont les moyens qui sont à nos dispositions pour gérer ça ? C'est impossible. Et qu'est-ce qu'on fait quand un élève a son téléphone ? Qu'est-ce qu'on doit faire ? Donc, pour moi, c'est une mesure intéressante, mais qui n'est pas accompagnée de quoi que ce soit.

[Intervenant 2]

370 C'est ça. Oui, c'est justement un peu le but de voir comment fonctionnent les écoles, les différentes écoles, et ce qui est mis en place et ce qui, éventuellement, fonctionne le mieux. Je pense que, déjà, à titre plus personnel, il y a moyen de mettre des choses en place pour que ce soit cohérent. Maintenant, encore faut-il que ce soit la même démarche chez l'ensemble du corps enseignant. Et oui, je pense qu'à partir du moment où certains professeurs le font de A à Z en vérifiant que tous les téléphones y soient, etc., et que d'autres, au contraire, n'y font pas attention, justement, soit par laxisme, soit parce qu'ils oublient, ben, c'est pas logique pour l'élève, et je pense pas que ça puisse s'ancrer à un moment donné dans la logique de l'élève si c'est pas cohérent chez tous les professeurs et si c'est pas mis en application chez tous les professeurs.

[Intervenant 1]

380 Je suis pas pour l'interdiction du téléphone à l'école. Je trouve que c'est une fausse bonne idée. Je pense que on a des élèves qui ont besoin de contacter leurs parents ou les parents doivent contacter leurs enfants pour savoir où ils sont, s'ils sont pas en retard, s'ils sont sur leur route, enfin, bon, bref, pour X raisons. Et je pense pas qu'interdire soit la solution et que ça va changer les choses fondamentalement. Je pense que cette mesure doit être aussi un peu... Elle aurait dû être plutôt balisée aussi, dans la mesure où, voilà, l'usage, le téléphone doit être, je sais pas moi, éteint dès l'entrée à l'école et dans un sac et ne plus y réapparaître, on va dire, pendant les heures de cours, en tout cas.

390 Pour moi, un téléphone dans une cour de récréation, ça me dérange pas trop. Mais encore une fois, on se retrouve de nouveau à un manque d'interaction sociale de nouveau, où on n'a plus besoin de parler à son voisin parce que chacun est avec son téléphone. Mais interdire comme ça, franchement, j'y crois pas trop. Je vois pas comment une école, comment chaque école va pouvoir gérer cet aspect-là des choses. C'est pas possible. Ils vont tous venir avec un téléphone. C'est impossible. Et puis nous, on est avec notre téléphone et puis, enfin, voilà, nous-mêmes, on doit avoir notre téléphone parce qu'on doit prendre des présences sur la plateforme.

[Intervenant 2]

Mais on n'en a pas le même usage non plus.

[Intervenant 1]

400 Oui, d'accord, mais je sais pas, vous avez des enfants qui habitent loin. Enfin, voilà, il y a des enfants qui ont besoin de devoir appeler leur mère, leur père, je ne sais pas. Interdire comme ça, sans savoir... Comme vous dites, c'est quelque chose qui sort au milieu de nulle part, mais on sait pas. À mon avis, il va y avoir des ajustements. Peut-être, je sais pas.

[Intervenant 2]

Oui, certainement.

[Intervenant 1]

Je vois pas comment... Je pense pas que ça va marcher comme ça. Comme c'est prévu, je pense pas que ça va marcher.

410 [Intervenant 2]

Je pense que ça va être une année un peu « test » et puis qu'en fonction de ce que ça aura donné, on va un peu recibler, on va un peu cadrer, mettre des balises, etc. Mais oui, là, je pense qu'ils ont lancé la circulaire sans pistes et qu'ils attendent que les pistes viennent après une année, deux ou trois, je sais pas.

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça, comme à chaque fois.

[Intervenant 2]

420 Mais justement, vous qui l'avez mise en place, vous me dites qu'au niveau de l'atmosphère de la classe, ça a un petit impact. Est-ce que peut-être, sur la...

[Intervenant 1]

C'est un impact, mais je dois, malheureusement, je passe mon temps à demander le... Tout le monde ne joue pas le jeu. Je passe beaucoup de temps, parfois, à sanctionner. Quand je trouve quelqu'un qui a son téléphone, « Allez, dépose ton téléphone. » Je perds beaucoup de temps à demander aux élèves de déposer le téléphone.

[Intervenant 2]

430 Oui, c'est ça. Vous vous dites peut-être, est-ce que ça en vaut la peine au vu du peu d'impact que ça a ?

[Intervenant 1]

Je peux pas vous dire. Je pense que ça peut être intéressant. Ça dépend des classes. Franchement, je crois qu'on agit un peu aussi...

[Intervenant 2]

Au cas par cas.

440 [Intervenant 1]

Oui, au cas par cas. On a des élèves plus jeunes. Moi, je suis plus intransigeante. Les plus grands, ça dépend. Ça dépend, comme je vous dis, de l'ambiance de la classe, la dynamique. Il y a des élèves qui vont avoir confiance. Vous savez qu'ils vont jouer le jeu, ils vont faire le travail correctement. Et puis, il y en a d'autres qui, malheureusement, passent leur temps à chatter ou que sais-je. Mais... Moi, je pense qu'interdire comme ça, c'est pas une bonne chose. Il faut peut-être nuancer les choses, mais attendons de voir, comme vous dites, ce que ça va donner.

[Intervenant 2]

450 Je pense, mais voilà, c'est pour ça que c'est intéressant pour moi de voir si, à votre échelle, il y a eu une différence entre le moment où l'interdiction n'était pas d'application et le moment où elle l'a été.

[Intervenant 1]

Comme c'est pas interdit, en fait, si vous voulez, c'est pas interdit parce que c'est soumis aussi au choix du professeur. C'est le professeur qui décide. Donc, chaque professeur dans sa classe fait comme il veut. Donc, il y a cette pochette qui est prévue. Si maintenant, le prof, ça ne le dérange

pas, voilà, on n'a jamais... Voilà, il n'y a pas une interdiction en bonne et due forme où la direction a dit, voilà, il faut que tous les téléphones soient placés dans cette pochette.

460 [Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Mais est-ce que la direction quand même vous soutient dans cette démarche-là ou est-ce qu'au contraire, elle laisse faire et...

[Intervenant 1]

Non, non, parce qu'ils nous ont fourni cette pochette, c'est que c'est problématique, en effet. Donc, non, non, il nous soutient, oui, oui.

[Intervenant 2]

470 D'accord, d'accord. Et je reviens, désolée, je reviens par rapport peut-être aux impacts éventuellement. On parlait de concentration. Est-ce que vous avez vu un changement, justement, au niveau de leur concentration, de leurs apprentissages ?

[Intervenant 1]

480 Euh... Oui, ça dépend. En fait, comme je vous ai expliqué, le problème, il est multifactoriel. Ce n'est pas que le téléphone, c'est aussi les profils d'élèves que nous avons avec leur parcours, leur vécu, et donc je pense qu'on doit mettre tout ça en perspective. Ce n'est pas le téléphone, hop, on enlève le téléphone, hop, la concentration, on revient. Non. Oui, oui, c'est ça. Ce serait tellement plus simple et facile, mais non. Je pense que le problème est tout autre et c'est toutes les difficultés auxquelles on doit faire face, c'est... différencier un petit peu la manière de donner cours, c'est tous les aménagements, parce qu'aujourd'hui, voilà, on a un nombre d'élèves en aménagement qui est exponentiel. Donc, ce n'est pas le téléphone le problème. Ça peut être un des éléments, mais on ne peut pas dire que hop, on retire le téléphone et tous les problèmes s'en vont, non.

[Intervenant 2]

Non, bien sûr, mais là, c'est de voir déjà si à moindre à moindre, comment dire, à moindre effet, il y a quand même quelque chose qui se passe ou pas.

[Intervenant 1]

490 Franchement, comme je vous dis, j'ai pas assez peut-être de recul pour ça. Peut-être que je n'y ai pas fait attention, parce que peut-être que je l'ai le nez dans autre chose, et que je ne n'y ai pas fait attention. Mais peut-être que je pourrais vous dire ça, si vous me réinterrogez dans trois ans, je pourrais vous dire ah oui, j'ai vu une différence, mais là ou non, j'ai pas vu de différence.

[Intervenant 2]

C'est pas grave, il n'y a pas de souci. Mais peut-être, est-ce que vous sauriez alors me parler des difficultés que vous auriez rencontrées en instaurant ce dispositif-là.

[Intervenant 1]

500 Les difficultés, c'est de la résistance parfois. On pourrait en avoir des récalcitrants, mais ça, c'est le jeu. Donc, si vous avez des élèves qui se font attraper, bon, s'ils ne se font pas attraper, tant mieux. Et s'ils se font attraper, parfois, c'est vrai, je ne commence pas à sanctionner au premier dérapage. Je laisse quand même... je donne des avertissements. Je ne suis pas non plus un gendarme.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

510 Mais je pense que franchement, dans l'ensemble, les élèves jouent le jeu, franchement. Soit ils arrivent, mais il faut parfois le leur rappeler, ça oui. Sinon, certains le font spontanément. Je dirais peut-être plus les filles que les garçons. Je ne sais pas, je ne vais pas generer les choses, mais je pense que les filles sont un peu plus dociles par rapport à ça. Les garçons, souvent, il faut le leur rappeler. Tu es sûre ? Si je l'attrape, je le confisque ? À ce moment-là, oui, finalement, ils acceptent. Mais grosso modo, je n'ai pas vu dans l'ensemble d'élèves qui aient émis, on va dire, d'opposition, une émotion négative par rapport à ça.

[Intervenant 2]

Donc, soit ils acceptent la règle sans broncher et ça devient spontané, ou soit ils acceptent, mais à 520 condition de le leur rappeler régulièrement.

[Intervenant 1]

Non, et puis en même temps, ça fait partie du règlement d'ordre intérieur. Oui, c'est ça. Donc, ils n'ont pas le choix. Vous avez signé, vos parents ont signé, vous devez accepter. Sinon, il faut changer d'école. Si vous trouvez que c'est trop strict, à ce moment-là, voilà. Donc, comme c'est acté, c'est pas quelque chose de flou, que chacun fait à sa sauce, ils n'ont pas le choix, c'est noté dans le règlement.

[Intervenant 2]

530 Oui, c'est ça. Soit on est d'accord.

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça. C'est normatif, quoi.

[Intervenant 2]

Oui, bien sûr, c'est ça. Et peut-être maintenant, si on se dirige un peu vers tout ce qui est harcèlement, cyberharcèlement, est-ce que vous avez déjà pu constater quelque chose entre le moment où c'était autorisé et le moment où c'est devenu interdit ?

540 Peut-être des élèves qui se sentaient un petit peu mieux à l'idée de savoir qu'ils ne pouvaient pas être pris en photo, ou ce genre de choses ?

[Intervenant 1]

Non, je pense que tout ce qui est cyberharcèlement, il a toujours existé, avant et sans interdiction. Quand il y a des problèmes de ce phénomène-là, ce sont des choses qui se passent souvent en dehors de la sphère scolaire. Je vous dis, ça peut être en dehors, dès que vous sortez de l'école, les élèves qui se font harceler, c'est soit des élèves... Moi, je n'ai jamais vu un élève qui s'est filmé en classe et qui, après, a subi des choses. Ça, je n'ai pas.

550 En dehors, oui, ça, j'en ai eu. Donc là, oui, des élèves qui sont pris en grippe ou qui ont dû faire certaines choses sans mesurer les conséquences derrière. Oui, des jeunes filles qui, voilà... sortaient avec un garçon, qui leur ont demandé de faire certaines choses et qui, après, viennent me voir et qui pleurent parce que des images ont été diffusées. Oui, ça, j'ai déjà eu, par exemple. Mais est-ce que ça s'est passé à l'école ? Non.

[Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

Ce n'est pas à l'école. Je pense que les élèves, quand ils avaient l'usage du téléphone, en tout cas quand ils l'utilisaient en cachette, puisque ça n'a jamais été autorisé en classe, sauf quand le

560 professeur l'autorise, je ne pense pas qu'ils se filmaient... Je pense qu'on a connu ça il y a des années, peut-être. Oui, ou quand ça venait de sortir, on filmait le prof, etc. On a eu des trucs comme ça où le prof était filmé à son insu.

Franchement, là, maintenant, je n'ai pas d'anecdote ou quelque chose où je me dis « Tiens, oui, c'est vrai, depuis qu'il n'y a plus le téléphone, il y a moins de harcèlement ». Pas du tout. D'ailleurs, on a créé une cellule harcèlement à l'école. Ce n'est pas que par rapport aux écrans, c'est par rapport aussi aux comportements, aux incivilités des uns et des autres. Vis-à-vis de certaines personnes plus fragiles. Mais en soi, tout ce qui est cyberharcèlement, je ne pense pas qu'il y en ait moins, en tout cas de harcèlement en classe, parce que le téléphone a été interdit en classe, non.

570 Oui, c'est ça. Pour moi, c'est deux choses distinctes, en fait. Si vous avez des élèves qui sont harcelés, il n'y a pas une histoire d'écran nécessairement liée derrière. Vous voyez ce que je veux dire ? Un élève qui se fait bousculer, qui se fait intimider, il y a des menaces, mais il n'y a pas une image derrière qui circule nécessairement.

Parce qu'aujourd'hui, il y a de la prévention. On sait que si quelqu'un agit de près ou de loin, il va y avoir des sanctions judiciaires, etc. Donc, je pense que certains sont très au courant par rapport à ça.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

580 [Intervenant 1]

Donc, voilà.

[Intervenant 2]

OK, très bien. Et éventuellement, si vous deviez citer les avantages et les inconvénients de ce dispositif donc... de pochette ?

[Intervenant 1]

Je dirais que l'avantage, c'est que ça ne coûte pas cher.

590 [Intervenant 2]

Oui, c'est à prendre en compte, évidemment.

[Intervenant 1]

Oui, économiquement, pour les écoles, ce n'est pas un gros budget.

L'avantage, c'est facilement... On sait le placer partout où que vous alliez. Ça ne demande pas, on va dire... un travail d'installation.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça, c'est modulable.

600

[Intervenant 1]

Oui, voilà, c'est modulable, vous mettez deux clous, c'est fini. Deux punaises et un avant.

Donc ça, mais au niveau inconvénient, est-ce qu'il y a des inconvénients ? Quel est l'inconvénient pratico-pratique ? Je n'en vois pas, vous mettez dans la pochette, dans la petite housse...

[Intervenant 2]

Oui, c'est assez simple d'utilisation.

- 610 [Intervenant 1]  
Oui, c'est simple d'utilisation. Franchement, il ne faut pas plus. La seule chose, c'est qu'il y a des va-et-vient. C'est du va-et-vient, c'est-à-dire qu'il y en a un qui n'a pas joué le jeu, il doit se lever, de passer devant, ou bien d'aller devant la porte, là où vous l'avez placardé. Oui, c'est juste le fait que parfois, oui. Ça suppose un peu de dérangement, mais moi, je ne vois pas... Je trouve que c'est une solution simple, peu onéreuse, et qui... Et que voilà, le seul problème, ce n'est pas parce que vous mettez la pochette, comme je vous dis, que tout le monde va mettre son téléphone dans la pochette.
- 620 [Intervenant 2]  
Oui, c'est ça, ça nécessite un rappel.
- [Intervenant 1]  
Oui, et vous ne pouvez pas les vérifier, et vous ne pouvez pas les commencer à fouiller. Donc, vous partez sur la confiance aussi, quoi.
- [Intervenant 2]  
Comme pour beaucoup de choses, je pense que c'est quand même important d'établir une relation de confiance avec sa classe, avec ses élèves. Donc oui, c'est sûr que c'est jouer le jeu d'eux, mais parfois ça paie, parfois ça ne paie pas.
- 630 [Intervenant 1]  
Donc, oui, voilà, je ne pense pas que... Qui est très inconvénient. Je ne crois pas qu'il y ait plus à dire par rapport à ça. Moi, je trouve que c'est un système D, voilà.
- [Intervenant 2]  
Et les élèves, est-ce que vous avez déjà eu peut-être le ressenti d'élèves, ou même de parents, qui soient venus vous dire « Ah ben, moi, je trouve que c'est chouette que vous fassiez ça dans votre classe », ou au contraire « Ah ben, moi, je ne suis pas du tout d'accord, je le fais parce que c'est obligatoire, mais je ne suis pas d'accord avec ça ». Est-ce que vous, peut-être, avez eu des réactions d'élèves ou de parents ?
- 640 [Intervenant 1]  
Les parents, jamais. Ils sont bien contents. Je pense qu'ils n'arrivent même pas à gérer eux-mêmes le temps d'écran de leurs enfants. Donc, je pense que s'ils peuvent un peu s'en séparer, ils seront bien contents.  
Après, je ne sais pas si les parents sont au courant qu'on a ça en classe, je ne sais pas si les enfants en ont parlé. Moi, je n'en parle pas. Enfin, si, j'en parle que si, vraiment. Lors d'une réunion de parents, je suis amenée à évoquer cette problématique avec les parents. Je peux l'expliquer, mais je n'explique pas d'emblée qu'il y a une pochette en classe.
- 650 [Intervenant 2]  
Oui, oui, c'est ça.
- [Intervenant 1]  
Je pense, en tout cas, on a informé, par contre, oui, j'oublie, les élèves ont reçu une circulaire qui les informe, en tout cas, là, maintenant, en juin, quand ils ont reçu leur bulletin, on leur a donné un document qui stipule bien que le téléphone est interdit.

[Intervenant 2]

D'accord, ok. Alors qu'il l'était déjà.

[Intervenant 1]

Interdit, pour moi, si on se comprend, c'est l'usage du téléphone où qu'il soit.

[Intervenant 2]

Oui.

670

[Intervenant 1]

Alors que, non, l'usage du téléphone n'était pas interdit où qu'il soit.

[Intervenant 2]

C'était en classe.

[Intervenant 1]

En classe, voilà, ou ils pouvaient l'utiliser.

680

[Intervenant 2]

OK. Oui. D'accord. Et donc, eux, face à ce papier, ce document qu'ils ont reçu, il n'y a pas eu de réaction spécifique de leur part ?

[Intervenant 1]

Oui, ils ont un peu... Moi, j'ai dit qu'ils étaient hyper heureux. Ils ont regardé en disant... Franchement, ils n'ont pas émis un avis de colère ou de mécontentement. Franchement, je n'ai rien... Je pense qu'ils l'accepteront. Si c'est dans le règlement, si c'est la règle, ils l'accepteront. Maintenant, comme je vous dis, comment ça va se faire ? Ils vont jouer le jeu véritablement ? Ça, je ne sais pas.

690

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Ça, on le découvrira.

[Intervenant 1]

Il faudra attendre. Parce que ça va être une expérience, une première expérience. Donc, il y aura, à mon avis, un peu de largeur par rapport à ça, au début.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Très bien.

700

Alors, si vous aviez un conseil maintenant à donner à un enseignant qui n'a pas du tout interdit le téléphone au sein de sa classe ou même à un chef d'établissement qui le projette, si vous aviez un conseil à fournir à une personne qui souhaite mettre en place une interdiction similaire dans sa classe ?

[Intervenant 1]

D'abord, je pense qu'on n'arrive pas comme ça et on interdit quelque chose. Je pense qu'il faut en parler. Il faut aussi pouvoir écouter et entendre ce qu'ils ont à dire par rapport à ça.

710

Parfois, il faut savoir aussi laisser des cas exceptionnels, ne pas interdire pour interdire, mais expliquer la plus-value de l'interdiction. Ce n'est pas juste « Je l'interdis parce que c'est comme ça et pas autrement. », non. C'est expliquer, peut-être aussi par de la prévention, expliquer les méfaits des écrans, donc sans rentrer dans un discours moralisateur, mais plutôt expliquer ce que provoquent déjà les écrans sur les jeunes et la concentration, et expliquer que dans une école, c'est

un endroit d'apprentissage et que pour justement maximiser ses chances de réussite, on doit tout mettre en œuvre, en ce compris ne pas être perturbé par des éléments qui peuvent être vecteurs de manque d'attention, de déconcentration, des choses comme ça.

Mais je pense qu'il faut une discussion. Il ne faut pas venir comme ça d'emblée et interdire, non. Je pense qu'il faut d'abord expliquer et montrer que ce n'est pas contre eux, mais c'est pour eux, que cette mesure est prise et que c'est vraiment dans le bien de tout un chacun de faire en sorte que chacun puisse, un, se sentir aussi à l'aise en classe, de pouvoir s'exprimer, de pouvoir dire les choses comme il a envie de les dire, sans se sentir peut-être épié par l'un ou l'autre, on n'en sait rien, on ne sait pas ce qui peut se passer dans une classe, et de pouvoir, comme pour le prof d'ailleurs, expliquer aussi que pour l'enseignant, c'est aussi problématique.

720 [Intervenant 2]

C'est vrai.

[Intervenant 1]

Que ce n'est pas qu'entre eux, que pour nous aussi, on a aussi besoin de s'assurer qu'on est libre aussi de paroles, de mouvements, d'agir comme il faut agir, sans se sentir surveillé aussi.

730 [Intervenant 2]

C'est ça, oui, oui, bien sûr.

[Intervenant 1]

Je pense que c'est tout aussi important. Je pense qu'il faut accompagner ça de façon pédagogique, en expliquant, et en mettant peut-être aussi des exemples concrets en avant, en disant, s'il se passe telle ou telle problématique, comment réagirais-tu ? Ah oui, ça ne me plairait pas, voilà.

Je pense que les jeunes, il faut leur faire confiance aussi, ils sont capables d'entendre certaines choses. Bien sûr, ils ne sont pas, comme je vous l'ai expliqué, ils va toujours y avoir une ou deux brebis galeuses dans l'histoire, qui vous diront « Oui, c'est ça. »

740 [Intervenant 2]

Oui, oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Mais en soi, ils ont accepté bien le règlement de droit d'intérieur pour d'autres problématiques.

Pourquoi pas ça ? Ça fait partie... ce sera une parmi tant d'autres.

750 [Intervenant 2]

Oui, c'est ça, une règle supplémentaire.

[Intervenant 1]

Oui, c'est une règle, c'est comme il est interdit de fumer, ou voilà, il y a des élèves qui fument chez nous, ils ne peuvent pas fumer. Si y en a un qui fume dans les toilettes, il se fait attraper, voilà, c'est fini. C'est le même principe, je pense.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça, mais c'est vrai qu'on n'en a pas discuté, mais est-ce que vous, peut-être, avez constaté une addiction chez certains ?

760 [Intervenant 1]

Oui, d'ailleurs, moi, je suis des élèves, je fais ce qu'on appelle des PIA, vous voyez ce que c'est ?

[Intervenant 2]

Oui, oui.

[Intervenant 1]

Donc moi, j'accompagne des élèves en PIA par rapport à des objectifs qu'ils doivent atteindre, des objectifs qu'on met en place lors de chaque réunion de parents euh pardon... de conseil de classe.

770 Et quand je discute avec l'élève et qu'on fait le compte par rapport au nombre d'heures passées sur les écrans, c'est un nombre incalculable. Ça va des 8 à 10 heures par jour.

[Intervenant 2]

Ah, ça ne m'étonne pas.

[Intervenant 1]

Et donc, on a des élèves qui ne dorment pas, comme vous avez expliqué. J'essaie de conscientiser les parents, mais parfois, certains sont dépassés, n'ont pas le temps, ils rentrent tard, les enfants sont parfois livrés à eux-mêmes. Et donc, oui, on a beaucoup d'élèves addicts. Et pas qu'aux écrans, mais aussi, malheureusement, à la pornographie, puisque maintenant, ils ont accès à des images, des contenus. On a aussi tout un dispositif qui a été mis en place par rapport à ça. Donc, on a une cellule aussi qui explique un peu tout ce qui est un peu à style Evras, mais ça a été mis en place. Et là, ce sont des professeurs de l'école qui animent des ateliers.

[Intervenant 2]

– Ah, c'est chouette, enfin... C'est constructif.

[Intervenant 1]

790 Oui, voilà. Plutôt que d'avoir des gens d'extérieur qui ne... Peut-être que quand on a un visage qui nous est familier, c'est peut-être plus facile aussi de parler que d'avoir des gens extérieurs qui viennent d'un planning familial.

[Intervenant 2]

Oui, c'est vrai. Ça met plus en confiance.

[Intervenant 1]

Oui, c'est ça. Donc, oui, c'est très problématique. On en a énormément, énormément. C'est d'ailleurs une des problématiques, c'est qu'ils sont crevés.

800 [Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Il y en a qui arrivent en retard à l'école. Il y en a qui sont même en décrochage.

[Intervenant 2]

Tellement l'addiction...

[Intervenant 1]

810 Ils sont fatigués, donc ils sont en retard, ils ne dorment pas. Donc, oui, il y a une consommation d'écrans exponentielle.

[Intervenant 2]

C'est ça, c'est ça. OK, c'est quand même alertant de savoir... Enfin, on en a tous conscience, je pense, mais de se dire que c'est aussi répandu et qu'il y a autant de cas d'élèves qui sont vraiment plongés là-dedans sans même se rendre compte de tous les impacts.

820

[Intervenant 1]

Oui, après, ce qui peut être intéressant avec le téléphone, c'est que parfois, il crée des petits groupes de travail. Ça, c'est sympa, oui. Le téléphone, là, il est intéressant.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

830 Ils ont des petits groupes où ils s'envoient, par exemple, je ne sais pas moi, si un élève a été absent, voilà, il y en a un qui va dire à l'autre, voilà ce qu'on a fait avec madame, voilà, pour demain, tu dois préparer telle ou telle chose ou étudier telle ou telle chose. Donc, ça peut être intéressant sur un plan pédagogique.

[Intervenant 2]

Voilà, c'est ça. Et est-ce qu'éventuellement, vous pensez que c'est une bonne alternative de passer sur tablette ou sur PC ?

[Intervenant 1]

Pour qui ? Pour les élèves ?

840

[Intervenant 2]

Oui, pour les élèves.

[Intervenant 1]

Ah non, non, non. Ah non, pourquoi ils devraient avoir une tablette ?

[Intervenant 2]

Ah ben, je ne sais pas, justement, pour tout l'usage pédagogique dont on parle.

[Intervenant 1]

850 Justement, comme je vous l'ai expliqué, pour des cours... Moi, j'ai un cours de français, ils n'ont pas besoin d'avoir une tablette pour rédiger, pour faire un exercice. Voilà, pour des cours pratiques peut-être, forcément, ils ont les outils pour, mais je trouve que si on passe à la tablette, déjà, il faut toute une expérience de tablette. Certains ne savent même pas utiliser un ordinateur ou une tablette. Vous devez former, vous devez...

Et pourquoi faire ? Je veux dire, là, on rentre dans une société ultra numérisée, même si on est effectivement à l'ère de la technologie, les élèves doivent aussi pouvoir écrire. Si on leur donne juste une tablette, quand est-ce qu'ils vont écrire, déjà ?

[Intervenant 2]

860 Je ne dis pas une tablette pour tous les usages, mais vraiment en cas de recherche, à la limite pour le journal de classe ou stocker des...

[Intervenant 1]

Oui, franchement, moi, je ne suis pas fan de cette idée.

[Intervenant 2]

D'accord. Ok, très bien, parce que c'est quelque chose qui est ressorti...

870 [Intervenant 1]

Je ne sais pas. J'ai pas mal de... Moi, je suis encore à l'ancienne, je trouve que c'est important, je suis encore à l'ère du stylo, de bien écrire ses lettres, de bien photographier les mots. Donc, je trouve qu'il y a des rites comme ça qu'on a perdus. La technologie a du bon, mais a du moins bon, parce qu'il y a des élèves qui savent même plus écrire, et on s'étonne qu'on a des élèves qui sont dyspraxiques. Ils ne savent même pas tenir un stylo.

[Intervenant 2]

Oui, c'est vrai.

880 [Intervenant 1]

Ils ne sont pas habitués, tout simplement.

[Intervenant 2]

Oui, c'est vrai, oui, oui.

[Intervenant 1]

Donc, moins ils ont des écrans en main, au mieux je me porte.

[Intervenant 2]

890 Ben, voilà, au moins, c'est clair.

[Intervenant 1]

Voilà.

[Intervenant 2]

Ah ben, super. Ben, écoutez, personnellement, j'ai fait le tour de mes questions. Je ne sais pas s'il y a un aspect que vous souhaitez peut-être partager avec moi et qu'on n'a pas encore abordé, ou si ça va pour vous.

900 [Intervenant 1]

J'espère que je vous ai aidée, que j'ai apporté quand même de l'eau à votre moulin.

[Intervenant 2]

Ah ben, complètement, complètement. Vraiment, ça fait beaucoup de choses à...

[Intervenant 1]

Courage, parce que je suis passée par là. Moi, j'étais à l'UCLouvain.

Donc, moi, j'ai fait mon master là-bas.

910 [Intervenant 2]

Il y a longtemps ?

[Intervenant 1]

Non, j'ai fini en juin l'année passée.

920 [Intervenant 2]

Ah oui, oui, donc c'est très récent, OK.

920

[Intervenant 1]

Donc, je sais... vous travaillez, j'imagine, vous êtes prof.

920 [Intervenant 2]

Oui, oui, oui.

[Intervenant 1]

Donc, c'est vraiment... Je sais ce que c'est, ce que ça demande comme sacrifice.

Et, enfin, c'est pas évident, hein ?

930

[Intervenant 2]

Non, c'est pas évident, mais voilà, ça vaut la peine. C'est quand même plein de... plein de compétences...

[Intervenant 1]

Oui, oui, vous êtes presque au bout, maintenant. Vous êtes presque au bout, hein ?

930 [Intervenant 2]

C'est ça, c'est ça, voilà, la fin.

940

[Intervenant 1]

Oui, voilà, mais moi, je vous dis, voilà, je sais ce que ça coûte en termes de sacrifice, parce que, voilà, avec tous les travaux, tout ce qu'il fallait rendre durant l'année...

[Intervenant 2]

Oui, c'est colossal.

940 [Intervenant 1]

C'est quand même trois ans ou vous mettez votre vie entre parenthèses, quand même, hein ?

950

[Intervenant 2]

C'est ça, c'est pas rien, mais voilà, au moins...

[Intervenant 1]

C'est pour ça que j'ai accepté, parce que je sais ce que c'est de rechercher des gens, et d'interroger des gens, et trouver des gens qui veulent bien se prêter à l'entretien. C'est pour ça que j'ai accepté d'emblée, parce que je sais ce que c'est.

950 [Intervenant 2]

C'est vraiment super gentil de votre part, parce que, oui, c'est vrai que c'est un peu compliqué de trouver des personnes fiables, parce que souvent, on dit oui, et puis après, une fois qu'il faut trouver un moment, c'est un peu compliqué, mais voilà. Je vous remercie, parce que vraiment, c'est vraiment précieux.

[Intervenant 1]

Je vous en prie, bon courage, et que tout se passe bien pour vous.

[Intervenant 2]  
970 Merci, merci, bonne continuation à vous aussi.

[Intervenant 1]  
Merci, au revoir.

[Intervenant 2]  
Au revoir, merci.

# Retranscription - Entretien Clémence (Ens\_008)

[Intervenant 1] = Ens\_008 (Clémence)

[Intervenant 2] = Étudiante/chercheuse

[Intervenant 1]

... principalement qualifiant.

[Intervenant 2]

10 D'accord.

[Intervenant 1]

Situé sur la Louvière et j'enseigne de la pratique professionnelle.

[Intervenant 2]

Ok, très bien. Et au niveau peut-être de la population qui constitue cet établissement ?

[Intervenant 1]

Au niveau du nombre ?

20

[Intervenant 2]

Oui, du nombre, c'est ça.

[Intervenant 1]

On varie entre 900 et 1200 élèves.

[Intervenant 2]

Ah oui, donc c'est une grosse infrastructure. Oui. Ok, très bien.

Alors j'aimerais aussi connaître de manière assez générale, que ce soit d'un point de vue personnel  
30 ou si on met la casquette d'enseignant, d'un point de vue pédagogique, votre perception de l'usage  
du téléphone en milieu scolaire.

[Intervenant 1]

Alors moi, ça fait quand même 22 ans que j'enseigne, donc le téléphone m'a toujours un petit peu  
perturbée dans le sens où les élèves ne l'utilisaient pas d'une bonne manière, plus pour contacter  
leurs copains qui étaient en fourche ou des choses comme ça pendant mes cours. Ou j'ai déjà été  
prise en vidéo. Une élève était venue me trouver en me disant que j'étais sur Instagram parce qu'une  
élève avait filmé mon cours. Donc voilà, je trouvais que le téléphone, pour moi, n'était pas quelque  
chose de très positif.

40 Et depuis maintenant, cette histoire-là, je condamne les téléphones dans ma classe, sauf si l'élève  
me demande l'autorisation.

[Intervenant 2]

D'accord, donc c'est cet événement-là, entre guillemets, qui a déclenché l'interdiction du téléphone  
dans votre classe.

[Intervenant 1]

Totalement, mais ça, je vais vous dire, ça fait déjà presque entre 15-17 ans que je fais ça.

50

[Intervenant 2]

Ah oui, oui, donc ça fait pas mal d'années. Ah bah, c'est encore plus intéressant parce qu'au moins, on va pouvoir voir l'impact et se baser sur le fait que c'est quand même bien ancré et que c'est clair aussi bien pour vous que pour les élèves.

Justement, vous enseignez depuis un certain nombre d'années. Quelle évolution vous avez pu constater vis-à-vis de l'usage du téléphone par les élèves ? Si on parle, par exemple, d'il y a 10 ou 5 ans ?

60 [Intervenant 1]

Je pense qu'ils sont toujours au même niveau. Ils savent toujours pas l'utiliser autrement que pour les réseaux sociaux. Donc, ils manquent d'apprentissage pour utiliser cet outil autrement.

[Intervenant 2]

C'est ça, c'est ça. Et il vous arrive quand même de temps en temps de l'utiliser à des fins pédagogiques dans votre cours ?

[Intervenant 1]

70 Alors, oui, mais le problème de réseau dans les écoles pose problème également puisque souvent les élèves se retrouvent sans 4G puisqu'ils ont quasiment déjà utilisé tous leurs forfaits. Ils ne peuvent pas avoir accès au Wi-Fi de l'école sauf avec leur Chromebook. Mais leur Chromebook, c'est depuis que 2 ans maintenant. Mais aussi, il faut qu'ils aient pensé à l'amener ou qu'il soient chargé. Donc là, on est encore dans le début de cette histoire. Donc, il faut encore trouver des astuces.

[Intervenant 2]

Et tous les élèves de l'école sont sur Chromebook ?

[Intervenant 1]

80 Alors, on a commencé l'an dernier avec les 3 et les 4 secondaires. Et l'année dernière, on a les 1ères et les 2èmes qui n'avaient pas de Chromebook et qui ont maintenant évolué dans le 2e degré. Eux commencent aussi à avoir le leur.

Et normalement, cette année, toute l'école devrait être fournie en Chromebook. Ah oui, d'accord.

[Intervenant 2]

OK. Très bien. Bah oui, du coup, ça explique sûrement le fait que le téléphone soit moins utilisé à usage pédagogique. S'il y a le Chromebook depuis 1 ou 2 ans.

[Intervenant 1]

90 Ouais, non. Au fait, j'avais essayé plusieurs situations pour travailler avec eux, avec le Covid aussi au niveau de leur téléphone. Mais je vous dis, la problématique est qu'on ne peut pas charger le téléphone à l'école. C'est interdit. On ne peut pas utiliser le Wi-Fi de l'école avec le téléphone. Donc, c'était une problématique. Donc, je ne savais pas en faire grand-chose du téléphone.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

100 En plus, je donne des cours de pratique. Donc, à part l'utiliser quand ils ont fait un travail sur une tête postiche, parce que je travaille dans le domaine de la coiffure. À ce moment-là, ils pouvaient réaliser des photos de leurs travaux pour montrer à leurs parents.

[Intervenant 2]

Ah oui, ok.

[Intervenant 1]

Ma part, ça, je ne l'utilisais pas réellement.

[Intervenant 2]

110 D'accord. Ok, très bien. Si on revient au dispositif que vous avez instauré, est-ce que vous sauriez peut-être me l'expliquer en détail... en quoi il consiste ?

[Intervenant 1]

Alors, comment dire ? Quand j'ai eu l'histoire avec la jeune fille et que j'ai été... comment dire ?

[Intervenant 2]

Filmée.

[Intervenant 1]

120 Filmée et tout. Donc, je suis arrivée avec une boîte à chaussures.

Le lendemain. Et je les range toujours dans le couloir. Donc, ils ne rentrent pas dans mon couloir sans être rangés correctement. Ça, c'est déjà une des règles chez moi. Et je suis arrivée avec la boîte et je leur ai dit, voilà, si vous voulez avoir cours avec moi à partir de maintenant, et vous remercieriez la copine que j'ai bien sûr citée, je ne me suis pas gênée, puisque de toute façon, toute l'école est au courant. Vous la remercieriez car grâce à elle, j'ai trouvé une astuce pour ne plus être ennuyée avec le téléphone. Vous allez le mettre à partir de maintenant dans la boîte. Et vous allez le mettre en mode avion.

[Intervenant 2]

130 Ok.

[Intervenant 1]

Et donc, ils l'ont mis en mode avion. Ils l'ont rangé dans la boîte. Mais bien sûr, on entendait bien les rouspétances.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

140 Je leur ai dit « De toute façon, on est là pour faire de la coiffure. Donc, avec un téléphone, je ne sais pas coiffer. Et quand vous allez dans un salon de coiffure, votre patron ne va pas accepter que vous téléphoniez à toute la population au lieu de vous occuper de vos clients. Donc, à partir de maintenant, vous allez vous en débarrasser. »

« Oui, mais on peut le récupérer pendant la récrée ? » Je dis « Vous le récupérez à la récrée et vous le remettrez dans la boîte après la récrée. », parce que des fois, j'ai 4 heures de cours qui se suivent.

[Intervenant 2]

Ah oui, ok.

150 [Intervenant 1]

Et donc, c'est rentré dans mon local comme ça. J'avais prévenu ma direction. Et au fur et à mesure, mes collègues ont fait pareil.

[Intervenant 2]

Ah oui, ok.

[Intervenant 1]

160 Ils ont pris l'idée. Au début, c'était un peu compliqué parce que dans une boîte à chaussures qui n'a pas... comment dire... d'emplacement spécifique pour mettre un GSM, les élèves « Oui, mais on va casser nos écrans. », « Ce n'est pas bon, les GSM les uns contre les autres. » Voilà. Il faut toujours trouver des excuses. Donc, j'ai réussi à mettre un système avec... du carton. Et je séparais avec ces petits cartons entrelacés les GSM dans la boîte.

[Intervenant 2]

Ok, très bien. Et ce dispositif-là, est-ce qu'il a nécessité d'être mis en place étape par étape ou voilà, ça s'est mis relativement vite, ça a été clair relativement vite aux yeux des élèves que c'était comme ça et pas autrement ?

[Intervenant 1]

170 Pas vraiment, non. Ils n'étaient pas du tout d'accord parce que c'était leur objet à eux. Donc, au début, c'était vraiment pas facile. Après, au fur et à mesure, j'ai été un peu plus souple en disant « Ok, vous pouvez le garder dans votre cartable, mais si j'ai le malheur de le voir, il va une semaine dans le bureau de la direction. »

[Intervenant 2]

Ok.

[Intervenant 1]

180 Et donc, ils ont préféré le mettre dans la boîte. Parce qu'ils se sont rendus compte que même s'il vibrait dans le sac, ils étaient tentés à aller voir dedans.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Et donc, ils ont quand même pris parti de le mettre dans la boîte, mais ils avaient peur pour le vol, qu'on le casse. Je peux les comprendre parce que c'est des outils qui coûtent quand même assez cher, encore pire maintenant.

190 [Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Mais je les mettais après dans une armoire fermée à clé. Et à les cinq dernières minutes du cours, quand tout était rongé correctement dans mon local, je leur demandais de venir et de prendre que leur GSM et de ne pas en prendre un autre. Il n'était pas question de prendre celui du voisin pour lui rendre parce que moi, je veillais à ce que tout le monde ait son GSM en main.

Et quand tout le monde avait son GSM, alors je les autorisais à sortir de mon local.

200 [Intervenant 2]

Ok, d'accord.

210 [Intervenant 1]

Parce qu'il y a eu des collègues qui ont fait la même chose que moi, mais malheureusement, un GSM de grande qualité, parce que très cher, a disparu dans la boîte. Un élève avait pris le GSM d'un autre et est vite sorti de la classe pendant que les autres étaient occupés de ranger leur matériel. Et quand il a voulu sortir et reprendre son GSM, il n'y en avait plus.

Le problème, c'est que l'autre jeune homme s'était permis d'aller le redonner à la cour de récréation à un autre élève. Et donc, le GSM n'a plus...

215 [Intervenant 2]

Été retrouvé...

220 [Intervenant 1]

...émis de signe de vie. En plus, ils l'ont coupé parce que c'était un iPhone. Donc, les iPhones, on sait les repérer, des choses comme ça. Donc, ils l'ont complètement éteint pour... qu'on ne le retrouve pas.

225 [Intervenant 2]

Ok. Très bien.

230 [Intervenant 1]

C'est des malins.

[Intervenant 2]

Oui, pour ce qu'ils veulent, oui.

235 [Intervenant 1]

C'est des malins pour tout ça.

[Intervenant 2]

Et justement, vous me disiez que vos collègues ont un peu pris votre système et l'ont mis en place. Ça sous-entend que vous avez été quand même soutenue par vos collègues et par votre direction aussi ?

240 [Intervenant 1]

Disons que comme mes collègues venaient rouspéter... Rouspéter, comment dire, à chaque fois. Par exemple, on a une heure de table. « Et moi, j'en ai marre de ce GSM. » Et voilà, j'entendais mes collègues.

« Moi, je dis que je n'ai plus de problème. »

« Comment ça, tu n'as plus de problème ? »

« Moi, je mets dans une boîte. »

Et ils ont suivi le mouvement en essayant. Bien sûr, c'est plus facile avec des élèves de 3e, 4e année. Des élèves qui sont en 5e, 6e année, qui des fois sont majeurs.

250 [Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

À ce moment-là, on leur fait bien comprendre que si on voit le GSM, il sera confisqué. Donc, voilà, ils sont un peu plus drillés. Et comme ils ont été drillés en 3e, 4e, ils sont moins tentés d'aller chercher leur GSM quand ils sont en 5e, 6e.

[Intervenant 2]

C'est ça. OK, question d'habitude.

260 [Intervenant 1]

Oui, c'est ça.

Pendant qu'ils travaillent, ils n'ont pas besoin de ça. Donc, comme on ne les lâche pas et que c'est du travail non-stop, non-stop, non-stop, ils n'ont pas le temps d'aller regarder un message, en fait.

[Intervenant 2]

C'est ça, c'est ça, oui. Et donc, on va dire que l'objectif de base, quand vous avez décidé de mettre ça en place, c'était, bah voilà, je veux éviter d'être filmé à mon insu et de me retrouver sur les réseaux sociaux. Est-ce qu'il y avait d'autres objectifs que vous poursuiviez à travers cette interdiction ?

270

[Intervenant 1]

D'autres objectifs ?

[Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

Pas réellement parce que je ne donne pas de cours non plus de théorie. Donc, je peux comprendre un professeur par exemple qui donne des cours de théorie, c'est d'avoir les élèves qui écoutent le cours et pas être avec son téléphone sous la table en train de jouer ou autre et que le cours ne les intéresse pas. Moi, ils étaient debout.

[Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

Donc, l'objectif d'être attentif, ils n'avaient pas le choix d'être attentifs, ils devaient travailler. Donc, quand j'avais un élève qui n'aimait pas faire de la coiffure parce qu'il avait choisi vraiment une option au hasard, mal dirigée, c'est avec cet élève-là que j'avais le plus de difficulté à faire gérer un téléphone parce qu'en fait, quand il s'ennuyait et parce qu'il n'aimait pas ce qu'il faisait, il se mettait sur une chaise et il essayait de trouver son téléphone pour envoyer des messages. Mais les autres, je ne pouvais pas dire que je n'avais pas leur attention puisque justement, je tournais autour d'eux, je les aidais, puis je retournais. Donc, je ne perdais pas l'attention de ceux qui aiment faire ce métier.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça, le souci n'était pas au niveau de l'attention. Oui, donc pas cet objectif-là. Et est-ce que peut-être au niveau de l'atmosphère générale de la classe, ça a eu un impact ?

[Intervenant 1]

300 Oui, dans le sens où ils étaient obligés un peu plus de se parler puisqu'ils ne se connaissaient pas et habituellement, ils essaient d'apprendre à se connaître via les réseaux sociaux.

[Intervenant 2]

Oui.

- 310 [Intervenant 1]  
Ils forment des groupes entre eux pour soi-disant s'entraider. Souvent, c'est plus de la moquerie qui part sur ces réseaux. Donc, quand ils n'ont pas leur téléphone, je leur dis mais demande à ton voisin. Et au fur et à mesure, la communication se fait.
- [Intervenant 2]  
C'est ça. OK. Et justement, vous parliez un peu de... Enfin, ça peut se rapporter au harcèlement. Est-ce que vous avez pu constater un effet sur le bien-être des élèves ou les relations entre eux ? Vous venez de l'évoquer, mais peut-être leur bien-être au niveau de tout ce qui est harcèlement, cyberharcèlement, etc.
- 320 [Intervenant 1]  
Disons que dans ma classe, il n'y en avait pas en effet réel puisqu'ils n'avaient pas accès à leur téléphone. Mais le harcèlement, il y en avait quand même dans les groupes dans le sens où ils l'utilisaient pendant la récréation ou des choses comme ça.
- [Intervenant 2]  
Oui, c'est ça.
- 330 [Intervenant 1]  
Et donc ici maintenant, le but, c'est de ne plus l'utiliser non plus pendant la récréation.
- [Intervenant 2]  
Oui.
- [Intervenant 1]  
Donc là maintenant, moi je dis, je fais mon travail dans ma classe et dans ma classe. Mais si l'école ne met pas en œuvre un système pour bloquer les téléphones à partir de la rentrée dans des boîtiers ou des choses comme ça, moi, je ne prends pas la responsabilité de le garder dans ma classe pendant la récréee.
- 340 [Intervenant 2]  
Oui, c'est ça. C'est normal.
- [Intervenant 1]  
Non, parce qu'en plus de ça, comme dans beaucoup d'écoles, je pense qu'on a tous des pass. Une fois qu'un élève a volé un pass ou des choses comme ça, il va rentrer dans toutes les classes pour aller voler les GSM qui sont dans les autres locaux.
- [Intervenant 2]  
Oui, c'est ça, bien sûr.
- 350 [Intervenant 1]  
Donc ça, je ne fais pas. Moi, j'en ai parlé ici à ma chef parce qu'en fin d'année, on est chef d'atelier et donc on fait toujours des réunions. Et elle nous disait « Mais les élèves qui ont quatre heures de cours avec vous, pendant la récréee, ils doivent laisser le téléphone dans la boîte. » Ah, je dis non. Je dis « Tu fais ce que tu veux. » mais je dis non. « Ou tu prends, toi, les téléphones dans ton bureau. Mais moi, je ne les laisse pas dans la classe. » Je dis parce qu'il suffit de n'importe quoi. Je dis, on va dire que c'est de notre faute que le téléphone s'est cassé pendant la récréee ou des choses comme ça.  
Non.

- 360 [Intervenant 2]  
Oui, c'est normal. Je comprends. Je comprends tout à fait.
- [Intervenant 1]  
Parce qu'après, c'est nos assurances qui doivent faire... qu'on utilise pour réparer soi-disant un téléphone ou des choses comme ça. Moi, déjà comme ça, c'est une grosse responsabilité de mettre simplement une boîte en carton pour tenir des téléphones.
- 370 [Intervenant 2]  
Bien sûr. Bien sûr. Et justement, la direction, quand vous avez décidé de mettre ça en place, comment est-ce qu'elle a réagi ?
- [Intervenant 1]  
Disons que comme moi, c'est une chef d'atelier qui repasse l'info à la direction, elle a dit, voilà, elle fait comme elle le veut. C'est sa classe. Elle gère sa classe comme elle l'entend. Comme il n'y avait pas d'obligation de le faire en classe, voilà, chacun fait comme il le souhaite. Maintenant, moi, je n'ai jamais eu de problème. La boîte est toujours là actuellement. Mais comme je dis, maintenant, si c'est une obligation scolaire, c'est à l'école à fournir le matériel pour.
- 380 [Intervenant 2]  
Oui, c'est ça.
- [Intervenant 1]  
Parce que moi, ici, je ne quitte jamais mon local, donc tout va bien. Mais un professeur qui doit quitter son local toutes les heures, il fait comment pour le téléphone ? Il va perdre un temps de fou. Tandis que si maintenant, l'éducatrice passe avec une caisse bien spécifique, le professeur ou alors le professeur va chercher la caisse en question. Par exemple, chez l'éducatrice, avant de commencer son cours, on prend une caisse, on met les GSM dans la caisse. Puis, l'éducatrice passe dans les locaux dès la première heure, on lui refile la caisse et elle les met dans son local en fin de journée. Quand les élèves, même s'ils sont libérés à 2h15, elle sait que ces élèves-là sont dans tel local avec tel professeur, elle reprend la boîte, elle le donne aux professeurs concernés qui doivent distribuer les GSM en fin de journée.
- 390 [Intervenant 2]  
C'est ça.
- [Intervenant 1]  
Alors, à ce moment-là, c'est top de faire comme ça. Mais il n'y a rien qui est mis en place.
- 400 [Intervenant 2]  
Oui, c'est ça.
- [Intervenant 1]  
Donc, les élèves, pendant la récréation, utiliseront leur téléphone, j'en suis certaine. Sur l'heure de midi, pareil. C'est comme interdire la cigarette et qu'on finit par trouver des jeunes qui, dans la cour de récréation, se cachent, mais ils tirent quand même sur leur cigarette.
- [Intervenant 2]  
Oui, c'est ça, bien sûr. Ils trouvent toujours un moyen de contourner le système.
- 410 [Intervenant 1]  
Totalement.

420 [Intervenant 2]

Justement, j'imagine que certains ont peut-être tenté de contourner le dispositif que vous avez mis en place. Est-ce que vous aviez éventuellement prévu un système de sanctions ou de réprimande ?

[Intervenant 1]

La plupart du temps, par exemple, si je donnais cours de 8 heures jusqu'à 11h45... il y en avait, ils étaient malins, ils n'avaient pas un GSM, ils en avaient deux. Ça, j'ai découvert. Parce que les autres, après ils râlent, dans le sens « Oui, mais lui, il n'a pas mis son GSM. » Et pourtant, il y a le nombre d'élèves, le nombre de téléphones. « Oui, mais lui, il en a deux. »

420

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Ah bon ? Ok, d'accord. Ça, on découvre au fur et à mesure des petites choses comme ça qu'ils avaient trouvées. Ils avaient pris un vieux GSM qu'ils avaient chez eux qui ne fonctionnait plus. Ils tapaient dans la boîte pensant que... Alors, ça met des tensions dans la classe parce que celui qui s'est fait un petit peu cafter n'est pas tellement réjoui de ça.

430

Et qu'est-ce que je faisais ? C'est que si je le voyais, à ce moment-là, je le prenais, je l'amenaïs à ma chef d'atelier. Et là, on téléphonait aux parents comme quoi le téléphone était confisqué toute la journée. Et que si ça se reproduisait, il serait... comment dire... mis dans une armoire jusqu'à la fin de semaine et on ne rendrait que la puce pour l'abonnement de téléphone.

[Intervenant 2]

Ah oui, ok, d'accord.

[Intervenant 1]

Et donc, ça faisait quand même un petit peu peur aux élèves. Il y en a qui se tenaient à carreau.

440

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Il faut fonctionner comme ça, c'est ça qui est un peu dommage.

[Intervenant 1]

Il faut être tout le temps un petit peu militaire dans une école, sinon, on ne s'en sort pas. Le problème, c'est que parfois, on n'a pas non plus, comment dire, les personnes autour de nous qui ont cette carrure pour tenir... le bateau correctement.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. C'est ça. Et les parents aussi.

450

[Intervenant 1]

Ça, c'est les pires, ça, c'est les parents.

[Intervenant 2]

Mais comment est-ce qu'ils ont peut-être réagi, justement ? Je ne sais pas si certains, du fait de cette nouvelle disposition, ont été mis au courant et ont eu des réactions. Ou si, au contraire, c'est passé relativement...

[Intervenant 1]

460

Alors ici, en fin d'année, la direction a donné un document à transmettre aux élèves, comme quoi ils ne pourront pas l'utiliser en classe. Et que... comment dire... si on voyait un élève utiliser un GSM,

que ce soit en récréation et autre, le téléphone serait confisqué et les parents devraient venir chercher le téléphone de l'élève à 16h dans le bureau de la direction.

470 [Intervenant 2]

Ah oui, d'accord.

[Intervenant 1]

Alors, les premiers parents qu'on a vus quand on a rendu les bulletins ont été super ravis que ça se mette en place parce qu'ils n'en peuvent plus non plus de recevoir des fois des messages de leurs enfants qui sont soi-disant au cours et qui ne font qu'envoyer des messages à leurs parents.

480 [Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

Donc, oui, les parents sont OK avec ça, mais le problème, c'est comment mettre ça en place ?  
Dans une école avec beaucoup de classes ?

[Intervenant 2]

Oui, c'est vrai que dans une école comme la vôtre où il y a quand même pas mal d'élèves, c'est vrai que c'est compliqué en termes de logistique. On va dire que soit pour l'enseignant ou soit pour les éducateurs, c'est contraignant à un moment donné, mais il faut passer par là.

[Intervenant 1]

Oui, mais maintenant, il faut aussi que... On sait tous que la Fédération Wallonie Bruxelles n'a pas vraiment l'argent pour, mais c'est pas à nous, professeurs, de fournir la boîte, l'étagère.

490 [Intervenant 2]

Non, bien sûr, bien sûr.

[Intervenant 1]

Financièrement, moi, je n'achèterais pas autre chose que ma petite boîte en carton. Je suis désolée, mais à un moment donné, j'ai déjà mis de l'argent dessus qu'à la limite, je n'aurais même jamais dû. Moi, ça me facilitait la vie, j'avais le câble dans ma classe, c'est tout ce que je demandais.

[Intervenant 2]

Voilà, et justement, quelle... comment dire... quelle évolution vous avez pu percevoir chez les élèves depuis cette interdiction du téléphone en classe ?

500

[Intervenant 1]

L'évolution... Disons que simplement, il y en a qui arrivent quand... aussi à vouloir l'utiliser derrière mon dos. Il n'y a pas vraiment une évolution.

Il n'y a pas vraiment d'évolution. Je ne trouve pas que ce soit quelque chose qui fasse évoluer, pas dans mon domaine. Je veux dire, moi, ils ne s'en occupaient pour autant dire pas du téléphone, sauf ceux qui s'ennuyaient. Ceux qui vraiment font ce genre de métier. Par contre, j'ai mon mari qui est prof de maths. Lui, je pense que le fait de ne pas avoir de téléphone va changer toute sa façon de donner cours. Pourquoi ? Parce que les élèves vont devoir peut-être se concentrer un peu plus.

510 [Intervenant 2]

C'est ça, oui, je pense qu'en fonction du cours qu'on donne, ça a plus ou moins d'impact et que c'est plus ou moins nécessaire de mettre ça en place, c'est sûr.

519 [Intervenant 1]

C'est ça, totalement. Maintenant, j'ai eu des fois des prises de tête avec des élèves parce qu'ils ne voulaient pas travailler non plus. Donc, je leur disais écoute, si tu ne fais pas au moins un minimum d'efforts, je comprends que tu n'aimes pas la coiffure, ce n'est pas un domaine qui est ouvert pour tout le monde, c'est toi qui l'as choisi, donc tu travailles. C'est tout ce que je te demande. Même si ce n'est pas topissime, tu n'as pas eu 10 sur 10, ce n'est pas grave, mais tu travailles. Oui, mais moi, je ne fais pas.

520 Si tu ne le fais pas, alors je vais te mettre à l'étude, tu vas avoir un travail à faire parce que moi, je ne te garde pas ici. Je dois m'occuper que de toi parce que je ne sais plus m'occuper des autres, donc ça ne m'intéresse pas. Et la plupart du temps, l'élève partait dans le couloir en râlant, téléphonant sa maman comme quoi je l'avais renvoyée, qu'elle ne comprenait pas pourquoi et que tchic et que tchac. Et puis la direction me téléphonait, du moins ma direction venait dans ma classe en me disant que la direction avait sonné comme quoi j'avais mis un élève dehors et que la maman ne comprenait pas et... comment la maman était au courant que je l'ai mis dehors ?

521 [Intervenant 2]

Oui, oui, c'est ça.

522

[Intervenant 1]

Je disais la gamine, elle ne veut rien faire, je ne vais quand même pas la garder dans ma classe pour le plaisir de la garder comme une plante.

523 [Intervenant 2]

C'est ça, et puis ce qui est fou, c'est quand même que les parents soient au courant avant la direction de l'école.

524 [Intervenant 1]

525 Oui, vraiment.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça, c'est ça qui est fou, je trouve.

Et c'est difficile à gérer des situations comme ça, parce qu'on se sent un peu pris au dépourvu et je pense que c'est difficile de réagir correctement dans des situations comme ça.

[Intervenant 1]

Franchement, le GSM n'a pas fait du bien dans les écoles, ça c'est sûr, même dans le boulot, parce que j'ai entendu parler que certaines entreprises maintenant interdisaient complètement le GSM aussi parce que moi je vois bien des personnes qui nettoient avec leur téléphone juste au-dessus de leur épaule, ils nettoient les classes et ils téléphonent en même temps à leur famille.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Je ne sais pas, il n'y a même pas que les élèves à corriger là-dedans.

[Intervenant 2]

560 Non, bien sûr, bien sûr, on est bien d'accord. Et puis je pense qu'il faudrait même, oui, comme vous dites, commencer par nous avant peut-être d'accuser des élèves qui ne sont pas en pleine connaissance de cause.

[Intervenant 1]

Maintenant aussi, moi je dis toujours il faut quand même que le professeur montre l'exemple. Quand je prends mon téléphone le matin, je leur dis de le mettre en mode avion et je leur montre que le mien il est désactivé, qu'il ne sonnera pas, je le retape dans mon sac à main et je ne l'utilise pas. Donc, si on n'utilise pas le téléphone, ça tentera peut-être pas autant les élèves au plus de l'utiliser.

570 On doit montrer l'exemple. Alors moi, quand j'entends mes élèves me dire « Oui, mais madame, tel professeur n'arrête pas de téléphoner à gauche et à droite, il s'en va dans le couloir et il téléphone non-stop, et nous on n'a jamais le droit d'envoyer un message. » Je peux comprendre que les élèves s'interrogent.

[Intervenant 2]

C'est sûr. Et si on revient à votre dispositif, est-ce que vous sauriez peut-être me citer les avantages et les inconvénients de ce système-là, selon vous ?

[Intervenant 1]

580 Alors, le dispositif, il ne peut pas comprendre non plus 50 téléphones, c'est sûr que je peux en mettre une dizaine, mais je ne peux pas en mettre non plus une cinquantaine.

Alors, c'est fragile. Il suffit que la boîte tombe, ça peut casser tous les GSM qu'il y a dedans.

[Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

Moi, en plus, je travaille dans un salon de coiffure, donc il y a de l'eau. Si la boîte viendrait à être mouillée, j'essaie de ne pas la mettre à un endroit bien spécifique. Comme je dis, j'essaie de la ranger tout le temps dans une armoire fermée à clé. Il suffit qu'un élève vienne près du bureau et que la boîte ne l'ait pas encore rangée, il pourrait la bousculer. Donc oui, il y a des risques. Si je dois partir 5 minutes dans le bureau de ma chef pour aller chercher du produit de coloration et revenir, qui me dit que les élèves n'ont pas chipoté dans la boîte ?

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Et au niveau, peut-être, des avantages, vous parlez tantôt du fait que c'était peu onéreux.

[Intervenant 1]

600 Oui.

[Intervenant 2]

Est-ce qu'il y en aurait éventuellement d'autres ?

[Intervenant 1]

Non, pas réellement.

[Intervenant 2]

610 D'accord. Je fais vite un check-up visuel des questions qui me restent à vous poser. Est-ce qu'éventuellement, si, admettons, on vous fournissait les moyens nécessaires, vous aimeriez améliorer ou modifier ce dispositif-là à l'avenir ?

620 [Intervenant 1]

Oui. Alors, qu'est-ce qui serait vraiment top et qu'on donnerait de l'argent pour le faire, c'est de pouvoir, comment dire, mettre chaque GSM dans une boîte protectrice qui serait fermée à clé. L'élève prendrait la clé. Comme ça, il ne sait couvrir que sa boîte. Il ne pourrait pas ouvrir la boîte de quelqu'un d'autre. Et cette petite boîte serait soit, on va dire, dans leur cartable et à la fin de la journée, à la fin de l'heure, ils me rendraient la boîte.

[Intervenant 2]

OK, d'accord.

630 [Intervenant 1]

Ou alors, on les mettrait dans une autre grosse boîte qui serait refermée à clé par moi.

[Intervenant 2]

Oui. OK. Maintenant, si vous aviez un conseil à donner à un autre enseignant qui souhaite éventuellement mettre un système d'interdiction du téléphone au sein de sa classe, quel conseil vous pourriez lui donner ? Ou que ce soit aussi peut-être un chef d'établissement, éventuellement.

[Intervenant 1]

Le conseil, ce serait vraiment que, comme j'avais expliqué tout à l'heure, que l'éducatrice passerait avec une boîte, mettrait les téléphones à l'intérieur et les redonnerait à la fin de la journée au professeur avec qui ils ont cours en dernière heure.

640 [Intervenant 2]

OK, d'accord.

[Intervenant 1]

Ça, c'est vraiment le top du top.

[Intervenant 2]

D'accord. Et peut-être maintenant, en prenant un peu de recul, est-ce que vous pensez que la décision prise par la Fédération Wallonie Bruxelles d'interdire le téléphone dans toutes circonstances au sein de l'établissement, mis à part l'usage pédagogique, est-ce que vous pensez que ce soit une solution durable ?

650

[Intervenant 1]

Durable, oui, ça peut l'être.

[Intervenant 2]

Est-ce que vous sauriez peut-être éventuellement donner les conditions nécessaires pour que ce soit durable ?

[Intervenant 1]

660 Si c'est bien mis en place dans une école, que ce soit une petite infrastructure ou une grande infrastructure, logiquement... j'ai fait mes études sans GSM, je n'en suis pas morte, donc je ne comprends pas pourquoi on devrait aujourd'hui laisser les GSM dans les poches des élèves toute la journée.

[Intervenant 2]

Je pense que c'est par rapport à la société actuelle qui est fort numérisée, où on a aussi des compétences numériques à fournir à nos élèves.

[Intervenant 1]

Justement, il faudrait peut-être les déconnecter un petit peu. Ils sont toujours connectés, ils ne  
670 vivent que par le téléphone.

[Intervenant 2]

Et si on remplaçait le téléphone éventuellement par des Chromebooks ou des tablettes, qu'est-ce que vous en pensez ?

[Intervenant 1]

Oui, il n'y a pas de souci. Mais maintenant, tout dépend du cours que l'on donne. Si vous donnez un cours de mathématiques, un cours de français, et que le professeur dit « Sortez votre Chromebook », déjà, il faut qu'il soit chargé. Ce n'est pas toujours le cas.

680 Mais ça dépend du cours. En pratique professionnelle, je ne me vois pas commencer à faire un enroulage de permanente avec un Chromebook dans les mains. Maintenant, il peut servir, par exemple, à développer des images ou des travaux comme des TFE ou des choses comme ça, oui. Mais pour ça, il faut qu'aussi les élèves aient une formation de base. Ils n'ont pas de formation d'informatique.

[Intervenant 2]

C'est vrai.

[Intervenant 1]

690 Moi, je fais partie du... Comment dire ? On fait des plans pilotage dans les écoles. Et donc, je fais partie d'un plan pilotage qui est le numérique à l'école.

[Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

Et on distribue les Chromebooks et point.

[Intervenant 2]

700 Ah oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Au départ, c'était on forme les professeurs et puis on va former les élèves. On n'a jamais eu de formation élève.

[Intervenant 2]

Ah oui. C'est ça.

[Intervenant 1]

710 Et donc, les élèves venaient près de moi. « Madame, moi, je ne sais pas comment il faut faire, madame. » Donc, j'ai perdu des heures de cours avec mes élèves parce que mes collègues envoyoyaient les élèves dans ma classe parce qu'ils ne savaient pas s'en servir.

[Intervenant 2]

Ah oui. OK. Oui, ça ne va pas, ça.

[Intervenant 1]

720 Donc, comme je vous disais tout à l'heure, les téléphones, c'est pareil. À part les réseaux sociaux, ils ne savent pas comment on ouvre un mail. Ils ne savent pas utiliser les systèmes Docx et tous les systèmes pareils. Ils ne savent rien faire.

[Intervenant 2]

Oui, c'est vrai.

[Intervenant 1]

730 Donc, en première et en deuxième secondaire, j'espère, je souhaite qu'ils aient des cours d'informatique de base pour savoir comment fonctionne leur Chromebook parce que sinon, à quoi ça rime ?

[Intervenant 2]

OK, oui. Donc, OK pour les tablettes, les Chromebooks à condition d'avoir une formation et pour les enseignants, mais nous, c'est plus ou moins déjà le cas, et pour les élèves.

[Intervenant 1]

Et oui, surtout pour les élèves parce qu'après, l'enseignant qui s'y connaît un petit peu va savoir aider, mais l'enseignant qui ne s'y connaît pas non plus énormément, il ne peut pas aider l'élève.

740 [Intervenant 2]

Ah ben non, clairement. OK, très bien. Écoutez, j'arrive plus ou moins à la fin de mes questions. Est-ce qu'il y a peut-être un aspect, soit de votre dispositif, soit de votre expérience professionnelle que vous souhaiteriez partager et qu'on n'a pas encore abordé ?

[Intervenant 1]

Non, je pense que je vous ai tout expliqué dans le dispositif et autres.

[Intervenant 2]

Franchement, c'était assez intéressant d'avoir votre point de vue aussi.

750 Et surtout, le fait qu'il soit déjà bien mis en place et bien ancré depuis un moment, au moins ça donne une... comment dire ?

[Intervenant 1]

Oui, une idée, parce que c'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de profs qui le font. Il laisse souvent les GSM dans... Mon mari, il avait une fois acheté une pochette. Il avait acheté une pochette pour mettre... accrocher à une porte, pour mettre les GSM dedans. Et il ne l'a jamais mis parce qu'au fait, ce sont encore des... professionnels, mais plus des élèves qui sont dans le CEFA et des choses comme ça. Et socialement, le niveau est très très faible.

760 Et il y a beaucoup de vols et des choses comme ça. Donc, mon mari a dit que je ne prends pas le risque. Je ne prends aucun risque à ce niveau-là. Je préfère qu'ils aient leurs GSM. Et à la limite, ils n'ont pas envie de participer à mon cours. Ils n'en participent pas, je m'en fous, tant qu'ils me foutent la paix. Mais c'est eux qui perdent à la fin.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

- [Intervenant 1]  
770 Mais dis-moi, ce n'est pas mon rôle de voir le gendarmerie pour un GSM. Ça devrait être réglé par l'école, ce problème.
- [Intervenant 2]  
C'est ça, c'est ça. OK.  
Écoutez, très bien. Je vous remercie d'avoir accepté de participer, d'avoir partagé votre expérience et d'avoir expliqué votre dispositif.
- [Intervenant 1]  
Pas de soucis.  
780 En espérant que ça vous serve pour faire votre TFE.
- [Intervenant 2]  
Ah oui, vraiment, vraiment. Merci beaucoup.  
Je vous souhaite une bonne continuation et de bonnes vacances. Surtout, je suis encore désolée de vous avoir... pris du temps.
- [Intervenant 1]  
Oh, c'est rien. C'est moi qui vous ai demandé comme quoi c'était possible. Donc, voilà.
- 790 [Intervenant 2]  
Ça m'aide beaucoup, vraiment. Merci.
- [Intervenant 1]  
Au plaisir.
- [Intervenant 2]  
Merci beaucoup. Au revoir, Madame.
- [Intervenant 1]  
800 Au revoir. Bonne journée.
- [Intervenant 2]  
Merci également.

# Retranscription - Entretien Charlotte (Ens\_009)

[Intervenant 1] = Ens\_009 (Charlotte)

[Intervenant 2] = étudiante/chercheuse

[Intervenant 2]

... à cet entretien et à cette étude. C'est toujours compliqué de trouver des volontaires.

[Intervenant 1]

10 Ben oui.

[Intervenant 2]

Ensuite, il est important que je vous rappelle 2-3 petites choses. Première chose, c'est que l'entretien est enregistré.

[Intervenant 1]

Oui, tout à fait.

[Intervenant 2]

20 Les données seront anonymisées de façon à ce que personne ne puisse vous reconnaître. Elles seront conservées en lieu sûr pour que personne ne puisse y accéder.

[Intervenant 1]

De toute façon, il n'y a pas de...

[Intervenant 2]

Oui, mais voilà. C'est parce que je suis obligée de vous le rappeler.

[Intervenant 1]

30 Oui, mais je sais que vous avez oublié de le dire.

[Intervenant 2]

De toute façon, c'est quand même toujours mieux. Mais autre chose aussi, c'est que comme vous participez volontairement, vous êtes libres évidemment de mettre fin à cet entretien à tout moment et également de refuser de répondre à certaines questions si vous souhaitez.

[Intervenant 1]

Oui.

40 [Intervenant 2]

Et ensuite, dernière petite chose, ici, l'objectif, c'est vraiment de recueillir des témoignages, des expériences afin d'en faire une analyse objective. Ainsi, le but n'est en aucun cas de juger votre pratique et évidemment, l'impartialité et la neutralité seront nos principaux...

[Intervenant 1]

Pas de soucis. Ça va ?

[Intervenant 2]

Voilà, super.

50

[Intervenant 1]

C'est pour un mémoire en fait.

[Intervenant 2]

Oui, donc en fait, moi je suis étudiante à l'Université de Liège en deuxième année de master.

[Intervenant 1]

60 Voilà, oui. On doutait que c'était pour le... Parce que c'était pas clair si c'était un mémoire ou pas, c'était une étude, mais c'est ça.

[Intervenant 2]

Oui, oui, c'est pour un mémoire, c'est ça.

[Intervenant 1]

Oui, et comme ma fille vient de terminer son mémoire aussi en didactique, mais en maths, je me dis, allez, on va quand même faire plaisir aux étudiants, je sais que c'est tellement compliqué d'avoir des réponses.

70 [Intervenant 2]

Ah oui, ça c'est clair, c'est super gentil de votre part en tout cas. Merci beaucoup.

[Intervenant 1]

Voilà.

[Intervenant 2]

Ben voilà, première chose que j'ai à vous demander, c'est est-ce que vous pourriez décrire peut-être brièvement votre établissement ainsi que votre fonction au sein de celui-ci ?

80 [Intervenant 1]

Oui, alors, la Smile School, c'est une école qui a trois ans et qui malheureusement est privée parce qu'on est trop différents d'un point de vue fonctionnement avec la Fédération Wallonie Bruxelles, voilà, on a été refusé.

[Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

90 C'est pour des élèves qui sont en fait en décrochage, ce sont des élèves avec des profils en général atypiques, donc on a beaucoup de TDAH, de dyslexique, dyscalculique, dysorthographique, haut potentiel, hypersensible, Asperger, etc.

[Intervenant 2]

Ok.

[Intervenant 1]

Parce que ce sont ceux qui ne s'y retrouvent pas dans l'enseignement classique et notre enseignement, l'idée, c'est de mettre le sens au cœur de notre apprentissage.

100 [Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

Donc, on passe par le jury central. C'est du CESS professionnel, mais on leur donne plein de cours de culture générale, on fait du développement personnel aussi avec eux et on fait un peu d'entrepreneuriat avec la mini-entreprise.

[Intervenant 2]

110 Ok, super.

[Intervenant 1]

Donc, ça, c'est pour la Smile School. Alors, mes fonctions, à la fois fondatrice, enfin co-fondatrice.

[Intervenant 2]

Ok.

[Intervenant 1]

120 Et moi, je m'occupe de la partie, je suis directrice, donc je m'occupe de la partie pédagogique et disciplinaire.

[Intervenant 2]

Ah oui, d'accord. Ok.

[Intervenant 1]

Voilà. On était deux co-fondateurs et l'autre s'occupe de la structuration des finances, etc.

[Intervenant 2]

D'accord.

130

[Intervenant 1]

Et moi, je m'occupe de la partie pédagogique.

[Intervenant 2]

Ok. Et donc, vous êtes amenée à enseigner quand même à ces élèves ou pas du tout ?

[Intervenant 1]

140 Oui, j'enseigne. Oui, oui. Et quand on est une petite école, j'enseigne, je fais de la méthode... j'enseigne la philo, j'enseigne le français, la méthode de travail, je fais dans le développement personnel, même s'il n'y a pas que moi, et toute la partie coaching aussi.

[Intervenant 2]

Ok, très bien. Plein de casquettes différentes.

[Intervenant 1]

Ah, voilà. Exactement. C'est l'idée.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. C'est enrichissant.

150 Très bien. Alors... hum... ben mince je ne sais plus... j'étais tellement prise parce que vous disiez que je ne sais plus, j'ai perdu le fil.

[Intervenant 1]

Je suis désolée.

160 [Intervenant 2]

Est-ce que vous pourriez peut-être me décrire votre expérience générale avec l'usage des téléphones par les élèves en milieu scolaire, alors que ce soit point de vue pédagogique ou même purement personnel ?

160

[Intervenant 1]

Avec les élèves. Alors, je peux me baser sur mon expérience de 25 ans ?

160 [Intervenant 2]

Bien sûr.

160 [Intervenant 1]

Oui, d'abord parce que je suis aussi prof en collège, à Nivelles. Et le GSM, les élèves essayent toujours d'utiliser discrètos. Donc, l'usage du GSM est assez pour moi ennuyant. Alors, j'utilise parfois le GSM en classe pour les cours, pour des Kahoot, des Quizlet live, des trucs comme ça. Mais honnêtement, c'est un truc qui est assez agaçant d'avoir ces GSM dans leur poche. Théoriquement, chez nous, ils devaient l'avoir dans leur sac, mais ce n'est pas du tout respecté.

Si on les voit prendre... pris avec, ils doivent être... Normalement, c'est confisqué en fonction des moments. C'est vrai que dans les classes de 27-28, à certains moments, franchement, le GSM c'était juste la remarque ou une remarque disciplinaire dans le journal de classe.

À la Smile School, le GSM, les deux premières années, on leur demandait juste de le mettre de côté. Et comme c'est des classes de 12, 13, 14, en général, quand ils sont sur leur GSM, on le voit. Mais par contre, on s'est rendu compte, et même cette année, malgré le fait qu'on les mettait...

180

Normalement, ils sont dans une boîte. Les élèves ont raconté ici lors de la proclamation avec des profs qui ne respectent pas toujours les règles. Il y a des consignes. Après, si le prof ne fait pas, ne suit pas... En fait, ils ont expliqué qu'ils savent très facilement, discrètement s'utiliser un GSM en l'utilisant sous un banc.

180 [Intervenant 2]

Ah oui...

190 [Intervenant 1]

Et ça, quand on les a écoutés fin juin, en fait, c'était une mine d'informations. Et donc, on est très contents de vraiment se dire là, il faut absolument que tous les profs... respectent les règles et on met le GSM dans la boîte. Parce qu'ils ont dit que c'était tellement facile d'utiliser un GSM en classe et que les profs, en général, étaient complètement aveugles. Et donc, oui, le GSM, clairement, ça distrait. Et donc, pour moi, c'est vraiment un fléau en classe, le GSM.

190 [Intervenant 2]

D'accord. OK, très bien. Ben du coup, j'imagine que suite à ça, vous avez décidé de l'interdire de manière plus formelle.

Est-ce que vous pouvez peut-être m'expliquer le dispositif que vous avez mis en place ?

200 [Intervenant 1]

Oui. Alors en fait, on a une grande boîte. Et donc, quand les élèves arrivent le matin, normalement, ils sont censés rentrer dans la classe et quand on va commencer les cours, mettre les GSM dans les boîtes. Maintenant, par expérience, ils oublient évidemment. Et donc, d'office, on va prendre la boîte et on fait comme à la messe.

[Intervenant 2]

Ah oui.

[Intervenant 1]

210 On fait l'aumône. Enfin, pas l'aumône... mais on passe avec le panier, enfin la boîte. Et donc, ils mettent leur GSM en avion aussi parce qu'on les a conscientisés au Wi-Fi, problème du Wi-Fi et des ondes. Et donc, ils doivent mettre surtout par rapport au bâtiment que nous avons où les classes font cage de Faraday, donc, ça amplifie en plus de ça. Et donc, comme ils ne l'utilisent pas, on leur demande de le mettre en mode avion.

[Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

220 Et ensuite, ils le mettent dans une boîte métallique et on ferme ensuite la boîte métallique. Alors, entre les cours, ils ne peuvent pas utiliser leur GSM. Mais par contre, à la récréation, là, ils peuvent reprendre leur GSM s'ils le veulent. Ok. Et sur le temps de midi, ils peuvent utiliser leur GSM par contre. Mais bon, on est une école aussi très différente. Donc, à midi, on est aussi dans un parc d'affaires. Donc, le contexte est très différent.

[Intervenant 2]

Oui, oui, c'est ça. Ce n'est pas un contexte, on va dire... ordinaire.

[Intervenant 1]

230 Non, voilà. Et puis l'après-midi, c'est la même chose. Ils rentrent en classe, on passe avec la boîte pour mettre les GSM. Ils mettent en mode avion, on ferme la boîte et puis ils le récupèrent au soir.

[Intervenant 2]

D'accord. Et vous me dites que c'est vraiment si l'élève veut récupérer le téléphone, donc sur le temps de midi. Est-ce qu'il y a des élèves éventuellement qui le laissent quand même ?

[Intervenant 1]

240 Alors, sur le temps de midi, honnêtement, la plupart du temps, ils le récupèrent. Par contre, à la récréation, pas toujours. Ça dépend des élèves, mais ils ne le récupèrent pas toujours. Et on a même eu des élèves, parfois, en fait, le soir, ils l'avaient oublié dans la boîte, ils repartaient chez eux sans prendre le GSM.

[Intervenant 2]

Ah oui, OK, ils l'oubliaient, c'est ça. OK, très bien.

[Intervenant 1]

Et est-ce qu'éventuellement, il y a eu un événement particulier ou une crise de conscience, un élément déclencheur qui vous a conduite à instaurer cette interdiction ?

250 [Intervenant 1]

C'est surtout la lassitude, de manière générale, de devoir leur faire des commentaires pour leur dire « Les gars, s'il vous plaît, vous mettez vos GSM de côté, on ne veut pas voir vos GSM. » Et de se dire « Si on vous voit encore avec un GSM, on vous le confisque. » Surtout qu'on est une école où la pédagogie est assez différente aussi et où il y a une grande responsabilisation au niveau des élèves.

Donc, au départ, il y a eu pas mal de discussions il y a deux ans. Et c'était « OK, on confisque le GSM, on interdit le GSM à ceux qui l'utilisent. » Parce que c'est vrai qu'il y en a, en fait, c'est juste regarder l'heure où ils ne l'utilisent pas vraiment et donc, ils n'avaient pas envie de le donner.

260 Mais le souci, c'est que ce n'est pas évident à gérer une classe où il y en a certains qui discrétoient le regardent. Et puis, ça veut dire qu'on doit le confisquer. Ça perturbe le cours, etc.

Et donc, en fin d'année, dans l'évaluation qu'on a faite pour voir tout ce qu'on modifiait par rapport à la gestion de la classe, en plus, il y avait pas mal d'élèves qui sont TDAH. Et on sait très bien que les TDAH et le GSM, ça ne fait pas bon ménage. On a décidé qu'on allait utiliser la boîte.

Et donc, quand on a les élèves qui ont envie de venir chez nous, puisqu'il y a une admission, puisqu'avec nos profils particuliers, on ne prend que certains types d'élèves, enfin, on prenait l'année passée en tout cas un certain type d'élèves, on leur annonçait qu'ils n'auraient pas leur GSM en classe. Et en fait, étonnamment, ils ne rouspétaient pas. Par contre, les parents étaient enchantés à cette idée-là.

270 [Intervenant 2]

Ah oui, OK.

[Intervenant 1]

Mais les élèves, on croyait qu'ils allaient dire « Oh zut ! ». Mais en fait, ils n'ont jamais rien dit lors des tests d'admission. Et comme ils ont été mis au courant dès le départ, en fait, ils n'ont jamais respecté.

[Intervenant 2]

Oui, puisque la règle a été délimitée directement.

280

[Intervenant 1]

Exactement. Maintenant, par contre, ils essayaient parfois, évidemment, de ne pas le mettre en sac, très clairement.

[Intervenant 2]

Oui, forcément.

[Intervenant 1]

290 Si on n'est pas là à le rappeler, ils ne le donnaient pas. Et c'est ça qu'on sait bien, il y a toujours des profs un peu plus laxistes que d'autres. Et c'est comme ça qu'à certains cours, ou alors à certains moments où c'était un peu plus détente, on a des ateliers avec des développements personnels où il y a plus de détente, on fait des jeux de rôle, et on fait du coup moins attention aux règles.

Et en fait, ils ont dit qu'ils avaient même parfois pris des petites vidéos à notre insu, etc. Ils nous ont montré pour après se les partager entre eux, etc.

[Intervenant 2]

Ah oui.

[Intervenant 1]

300 Donc, voilà.

[Intervenant 2]

Ils arrivent quand même à contourner.

310 [Intervenant 1]  
Parce qu'en fait, on ne le rappelle pas. Mais par contre, si on dit à un moment donné, « Allez les gars, hop, GMS, on va passer avec la boîte. » Il n'y a jamais personne qui rouspète.

[Intervenant 2]  
OK.

320 [Intervenant 1]  
Mais les règles sont très, très claires.

[Intervenant 2]  
C'est ça, elles sont posées d'emblée, elles sont claires pour tout le monde. Et ce système mis en place, il a été proposé par qui et élaboré par qui ?

330 [Intervenant 1]  
En fait, on est deux fondateurs et trois autres qui sont dans l'ASBL plus impliqués. Et dans les évaluations, comme on râlait sur le GSM, je peux vous dire, c'est nouveau... en fait... on est deux co-fondateurs. Mais dans l'ASBL, au total, on est cinq. Et au total, on gère dix profs. Parce qu'il y en a pour les cours du soir et les adultes, les règles pour les adultes sont différentes. Donc, on gère huit profs.  
Mais du coup... oui, c'est nous, mais je ne sais plus trop comment, mais en fait, en discutant, on s'est dit, l'année prochaine, on interdit. Ça nous semblait en fait une évidence, finalement. Et je l'avais aussi déjà entendu que dans d'autres écoles, ils le faisaient. Et donc j'ai dit « Tiens, on va faire aussi, on verra bien comment ça se passe. » Et franchement, waouh, on est enchantés.

[Intervenant 2]  
Oui, parce que j'imagine que vous étiez, entre guillemets, fixé peut-être des objectifs à travers cette mesure-là. Est-ce que vous sauriez éventuellement me les citer et me dire s'ils ont été atteints ou pas ?

340 [Intervenant 1]  
En fait, les objectifs, c'était d'avoir des élèves qui sont plus attentifs en classe. Et en fait, quand les GSM sont dans les boîtes, il y a beaucoup moins de relances attentionnelles à devoir faire. Il y a beaucoup moins de commentaires à devoir faire parce qu'un élève est distrait parce qu'il est sur son GSM.

Il n'y a pas la suspicion aussi. Ça, en tant que prof, je sais que parfois au collège, j'avais ça aussi avec les plus grandes classes. On se demande à un moment donné, tiens, l'élève, est-ce qu'il a son GSM sur les genoux ou pas ou quoi ? On ne sait pas trop. Et c'est parfois embêtant, on se promène dans les bancs et puis hop, on va s'abaisser pour aller voir ce qu'ils font. Et puis en fait, il n'y avait rien du tout ou bien ils l'ont bien caché. Voilà, on paraît ridicule. Et ça, c'est vraiment des choses qu'on a hors de l'esprit. On ne doit pas gérer la partie discipline et GSM.

350 Et on peut beaucoup plus se concentrer sur le pédagogique, sur les relances attentionnelles qui sont plus logiques pour les élèves TDAH. Et donc, c'est un confort d'esprit pour nous et moins de distraction pour les élèves.

[Intervenant 2]  
C'est ça. Et est-ce qu'éventuellement, ça a un impact sur... Du coup, l'atmosphère générale de la classe, j'imagine que oui. Comme vous dites, le professeur est plus concentré sur son rôle de pédagogue, etc., d'apprentissage. Et est-ce que les élèves, peut-être, ont des relations différentes les uns avec les autres du fait de l'absence du GSM ?

360 [Intervenant 1]

Ouf... Alors, c'est compliqué à dire. De nouveau, vu qu'on est une école qui est petite et avec du relationnel, où même les élèves tutoient les profs. Donc, on se peut s'embrasser, se faire la bise. Il y a des élèves, quand ils en ont besoin, on leur fait un gros câlin. Donc, le relationnel est déjà très différent d'une autre école. Est-ce que ça a changé quelque chose ?  
Là, par contre, je n'en sais strictement rien.

[Intervenant 2]

Si on prend, par exemple... Je ne sais pas si vous avez eu affaire à des cas comme ça dans cet établissement-là, mais... Des cas de harcèlement, cyberharcèlement, etc.

370 [Intervenant 1]

Non, on n'a pas ça.

[Intervenant 2]

OK.

[Intervenant 1]

Parce qu'en fait, on... Dans la... Alors, il y a eu un petit peu... Mais en fait, c'est en dehors de l'école, où il y a eu un petit peu... L'année d'avant, ils avaient leur propre groupe Insta. Là, je sais qu'il y a eu des commentaires désagréables, mais c'était en dehors de l'école. Alors, je ne sais pas si c'est coïncident... en même temps, ce n'est pas la même chose. On avait deux élèves l'année d'avant qui n'étaient vraiment pas agréables. Cette année, il n'y a pas eu. Mais bon, est-ce que c'est lié à ça ou pas ?

Maintenant, on a tellement mis en place de nouvelles choses pour... On pense qu'en fait, que par rapport au cyberharcèlement, au harcèlement et autres, c'est d'abord dans la prévention et dans une ambiance bienveillante, authentique, où les élèves sont... On est à l'écoute aussi des besoins des élèves et que dans ce cas-là, il y a beaucoup moins de risques de harcèlement.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

390

[Intervenant 1]

Donc en fait, c'est une ambiance... C'est une manière de gérer l'école qui est très, très différente.

[Intervenant 2]

Oui, OK. OK. Et alors, ce dispositif-là, comment il a été, on va dire, intégré au sein d'une classe ? Est-ce que ça a fonctionné étape par étape ou est-ce que, voilà, vous êtes vraiment arrivé en disant aux élèves...

[Intervenant 1]

400 Ah non, directement. Ah oui. Premier jour, première heure, donc première heure de cours, ils ne se connaissent pas. On expliquait un peu... On explique les règles. On leur avait dit lors des admissions et des rendez-vous, avant pour les inscriptions. Mais donc là, on a en fait... Ça, c'est moi qui annonce aux élèves. Donc je parle avec eux des règles qu'on met en place et du savoir-être et du savoir-vivre, etc. Du vivre-ensemble. Et donc, voilà, comme on l'avait dit, il y a aussi le GSM. Et donc, vous n'aurez pas votre GSM pendant les cours. On va les mettre dans une boîte. Et du coup, voilà, puisque maintenant vous êtes au courant, on peut passer avec la boîte. Et voilà. Et donc, ils ont obéi. C'était le premier jour. Ils n'auraient pas... En général, ils sont un peu plus âgés le premier jour. Et c'est comme ça que ça a été fait directement. Et à partir de là, ça devient une habitude, en fait.

- 410 [Intervenant 2]  
Oui, c'est ça. Ça coule un peu de source pour eux. Enfin, ça devient...  
Est-ce que ça devient quand même mécanique ? Je veux dire, chez certains, j'imagine que oui, comme vous le disiez, il faut rappeler.
- [Intervenant 1]  
Pour certains, c'est mécanique. Et même par rapport aux... C'était étonnant parce que même par rapport... En fait, le plus mécanique, c'était que s'ils donnaient leur GSM, c'est eux-mêmes qui disaient « Ah oui, attends, je n'ai pas mis le mode avion. » Et c'est finalement... Et ça, c'est après qu'une personne soit passée pour expliquer et montrer un peu les effets des ondes.
- 420 Parce que c'est tout un travail aussi général qu'on fait avec tout ça... mais c'est vrai que là, c'est la chose qui m'avait frappée, c'est que quand on passait avec la boîte parce que bien sûr, pour certains, ils oublient soi-disant mais quand ils le donnent, d'office, hop, ils le mettent en avion et parfois, ils le déposaient dans la boîte. Ils disaient « Ah, attends, je le reprends, je n'ai pas mis en mode avion. » Ils le mettaient en mode avion et ils le remettaient dans la boîte.
- [Intervenant 2]  
Oui, donc, ils sont vraiment conscientisés sur tous les impacts du téléphone et donc, ils sont favorables vraiment à ce système-là.
- 430 [Intervenant 1]  
Alors, ils sont favorables... Ils aimeraient bien avoir leur GSM parce que si on ne leur appelle pas... Alors oui, il y a toujours l'un ou l'autre.  
« Ah, A\*\*\*, je n'ai pas donné mon GSM. » Et puis, c'est « Ah oui, tiens, c'est vrai, aujourd'hui, j'ai oublié parce qu'on était déjà occupé avec des trucs. » Et puis, les autres, on a dit « Oh, mais pourquoi tu l'as dit ? » Évidemment. C'est des ados. Mais il n'y avait pas de... On n'a pas connu d'opposition.
- [Intervenant 2]  
Ok. Et vous me parliez justement tout à l'heure des parents qui étaient assez favorables également. Est-ce que peut-être vous avez eu vraiment des réactions un peu plus précises que « Ah oui, c'est chouette. » ?
- 440 [Intervenant 1]  
Non. Enfin, précise. Quand on annonce ça aux parents, ils disent « Ah, voilà. » Enfin, les parents et les élèves, « Voilà, sachez aussi que par rapport au GSM, on a donc... » En fait, c'est dans le cadre de nos règles qu'on explique qu'on n'a pas beaucoup de règles mais par contre, le cadre est strict. Et dans ce cas-là, comment est-ce que les parents réagissent ? « Ah, ça, c'est excellent. C'est une très, très bonne initiative. » « Ah, ça, c'est une bonne chose. Au moins, comme ça, il ne sera pas distractif parce que le GSM, il est tout le temps dessus. Donc, au moins, pendant la cour, il ne sera pas dessus. »
- 450 [Intervenant 2]  
Ah oui, OK.
- [Intervenant 1]  
Donc oui, les parents sont très, très enthousiastes à cette idée-là. Et ils savent aussi que s'ils doivent me contacter parce que ça, c'est ce que j'ai par contre au collège où il y a des élèves, ils sont contactés pendant la journée par leurs parents. Je dis aux élèves « Mais enfin, vos parents savent que vous êtes au cours. Pourquoi est-ce qu'ils vous envoient un message maintenant pour ce soir ? »
- 460

469 [Intervenant 2]

» Oui.

[Intervenant 1]

Et là, ils disent « Oui, mais comme il faut s'organiser, à mon avis, les parents, ils se disent qu'ils regarderont leur GSM plus tard. Mais on voit bien que les enfants réagissent pendant les cours. Donc, je ne comprends pas les parents. Et donc ici, les parents savent qu'ils n'auront pas de réponse tout de suite. Et donc, si à un moment donné, il y a un truc un peu urgent qui se passe où il y a, je me rappelle d'une fois, il y a un élève, les parents avaient oublié de dire qu'il avait rendez-vous chez l'orthodontiste. En fait, les parents m'envoient un message et je dis à l'élève et donc à un moment donné, elle leur dit « Oui, tu peux appeler tes parents, tu peux t'arranger pour voir comment tu rentres » ou des trucs comme ça.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Mais quand c'est prévu.

[Intervenant 1]

En fait, les parents, comme j'ai beaucoup de contacts avec les parents, ils me contactent moi s'il y a un changement et ils savent que les enfants ne seront pas sur leur GSM. Maintenant, on a des activités où ils vont utiliser leur GSM par contre.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça, bien sûr. Oui, j'imagine qu'il y a des fins pédagogiques, ça vous arrive.

[Intervenant 1]

Oui. Oui, ça oui. Par contre, pour les Kahoot, on en fait pas mal. Ou bien les Quizlet Live, parfois pour les BookWidget ou alors, ils doivent aussi parfois faire des petites vidéos ou alors, ils doivent aller faire des recherches sur Internet et donc, s'ils n'ont pas leur PC parce qu'ils peuvent aussi avoir un PC portable pour certaines activités ou ils doivent d'ailleurs pour certaines activités mais alors, s'ils n'ont pas leur PC, ils vont aller faire leurs recherches sur leur GSM.

[Intervenant 2]

D'accord. Donc, vraiment des fins pédagogiques, c'est tout à fait acceptable.

[Intervenant 1]

Oui, tout à fait.

[Intervenant 2]

Très bien. Vous me parlez aussi tout à l'heure du fait que certains élèves forcément, oui, ce sont des ados donc, ils essayent de contourner la règle. Est-ce qu'il y avait un système de sanctions ou de réprimande ou des stratégies mises en place au cas où ça devait arriver ?

[Intervenant 1]

Oui, oui, oui. Donc, si il y a un élève qui n'a pas donné son GSM et qu'après un moment, on voit qu'il est dessus, en fait, il était confisqué pour la journée.

[Intervenant 2]

D'accord.

510 [Intervenant 1]

Et on le rendait au soir. Là, par contre, ils avaient un peu plus de mal.

510 [Intervenant 2]

Oui, oui, j'imagine.

[Intervenant 2]

J'imagine.

[Intervenant 1]

Sur le temps de midi, ils venaient demander « Oh, mais s'il te plaît, je ne peux pas quand même 520 l'avoir. » Alors, ils avaient « Oui, mais je dois m'arranger avec mes parents pour machin. » Dans ce cas-là, c'est moi qui vais m'arranger avec mes parents, je fais le messager, dis-moi quoi. Et puis, forcément, il n'y avait pas de message.

[Intervenant 2]

Oui, forcément. Et en cas de récidive ?

[Intervenant 1]

On n'a rien prévu et honnêtement, on a eu très peu.

530 [Intervenant 2]

Ah oui.

[Intervenant 1]

Ou alors, ils étaient très doués pour qu'on ne voie pas qu'ils étaient sur leur GSM. Ou bien, quand ça s'est passé avec l'un ou l'autre prof, je n'ai pas été au courant. Mais en fait, je dirais qu'il y a eu principalement, en tout cas pour ceux qui ont été pris, c'est deux élèves.

Parce que si parfois, tout d'un coup, on les voyait dessus, on disait « Ah zut, on a oublié de les mettre dans la boîte. » Et donc, je trouve que c'est le prof qui est responsable de se dire « Ah, il faut les mettre dans la boîte. »

540

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

On n'est pas carrément au point de dire « Les gars, vous êtes suffisamment responsables pour nous rappeler de mettre dans la boîte. » On n'est pas naïfs.

[Intervenant 2]

Oui, bien sûr.

550

[Intervenant 1]

Donc, dans ce cas-là, il n'y avait pas de sanction d'abord. C'était hop, vous mettez dans la boîte. Si maintenant, on était passé avec la boîte et par exemple, supposons qu'un élève qui arrive en retard et du coup, il ne met pas dans la boîte, c'était le cas le plus fréquent.

Si après, il est sur son GSM, là, voilà, il va être confisqué. Ou si on est passé avec la boîte et que l'élève ne l'a pas mis parce qu'on est distrait, qu'il est là. Ou bien, mettez-le dans les boîtes, on ferme et qu'on ne vérifie pas. Donc là, à mon souvenir, il y a eu deux, trois fois où on a dû confisquer... des récidives deux, trois fois peut-être.

560 [Intervenant 2]

Ok.

570 [Intervenant 1]

Peut-être plus, mais les profs ne me l'ont pas dit.

[Intervenant 2]

C'est ça. Et justement, les professeurs, vous aviez l'air de dire tout à l'heure que tous ne mettent pas d'application ce système-là ?

570

[Intervenant 1]

Non. Il y a des profs, par exemple, de la même manière qu'on peut boire de l'eau, mais on ne peut pas manger en classe.

[Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

580 Il y a des élèves qui mangent en classe parce que le prof ne dit rien. Comme dans toutes les écoles, il y a des profs qui ne respectent pas trop les règles. Et donc, quand c'était ce prof-là, en plus, c'est un prof après la pause, je sais qu'une fois, j'arrive en classe et les élèves avaient leur GSM. Et donc je dis « C'est quoi ce machin ? »

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Et le prof, il dit « Oui, mais j'oublie. »

590

[Intervenant 2]

Oui. Ce n'est pas sa priorité.

[Intervenant 1]

Non. Il dit « Si ça ne t'intéresse pas mon cours, ce n'est pas grave. » OK, ce n'est notre philosophie, mais voilà.

600

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. C'est compliqué d'avoir tout le monde et que ce soit cohérent pour tout le monde dans ce genre de système. Il faut vraiment... qu'on se serre les coudes et que les mêmes règles soient appliquées chez l'un et chez l'autre parce que sinon, l'élève ne s'y retrouve pas.

[Intervenant 1]

C'est ça. Voilà. Mais c'est principalement, je dirais, j'ai un prof très fort, mais ça c'était pour plein de trucs. Un autre prof, lui, c'est plus qu'il était distrait, il n'y pensait pas. Et par contre, il y en a une où elle, c'était encore différent.

[Intervenant 2]

Allô ? Allô ? Allô ?

Ah ben voilà. Ça avait coupé. C'est pas grave.

610

[Intervenant 1]

Alors, je disais, c'était un prof qui faisait aussi, qui ne respectait pas les règles classiques. Et donc, en fait, à mon avis, c'est parfois là aussi qu'ils ont fait des vidéos. Et donc, en fait, elle ne demandait pas nécessairement pour le mettre dans la boîte, mais elle ne voulait pas le voir. Elle faisait une remarque la deuxième fois, alors elle les mettait dehors.

[Intervenant 2]

Ah oui.

[Intervenant 1]

620 Mais ça s'est passé. Je crois qu'il y en a eu deux mis dehors. Après, on lui a dit que ça n'allait pas parce que c'était pas les règles et qu'il faut être cohérent. Mais donc, voilà, ça, c'était une autre manière de faire. Et là, par contre, les élèves ne l'appréciaient pas du tout parce qu'ils trouvaient que c'était pas cohérent par rapport à nos règles, évidemment.

[Intervenant 2]

Voilà, c'est ça. C'est ça. Comme on disait, il faut que ce soit un peu la même chose chez tout le monde.

[Intervenant 1]

630 Voilà.

[Intervenant 2]

Est-ce que les élèves ont éventuellement eu un point de vue qui a évolué entre le moment où l'interdiction a été présentée et qu'ils se sont dit « Ben oui, on accepte la règle même si, ben voilà, on n'a pas forcément envie de donner notre téléphone. » Et maintenant qu'ils ont vécu l'expérience, est-ce qu'il y a une évolution au niveau de leur manière de penser, peut-être ?

[Intervenant 1]

640 Alors, il y en a certains... je n'en ai pas parlé vraiment avec... enfin, on n'a pas directement parlé avec eux. Par contre, je sais que quand une fois on en avait discuté avec l'un ou l'autre, ils se rendaient bien compte qu'ils étaient beaucoup moins distraits en classe.

[Intervenant 2]

Ah oui.

[Intervenant 1]

Mais que c'était compliqué parce que quand même, leur GSM, c'est quand même leur deuxième peau ou leur deuxième main ou leur troisième main.

650 [Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Mais c'est vrai qu'il y en a quand même l'un ou l'autre qui a fait la remarque qu'ils voyaient une différence dans la concentration.

[Intervenant 2]

Et en expliquant plus précisément les raisons ?

660 [Intervenant 1]

Ben non, enfin, oh là là, je ne sais plus, c'est l'un des discussions qu'on a comme ça de manière informelle.

[Intervenant 2]

Oui, je sais, j'imagine, je vais chercher un peu plus loin.

670 [Intervenant 1]

Je ne sais plus, je ne sais pas.

670

[Intervenant 2]

Ce n'est pas grave.

680 [Intervenant 1]

En fait, à midi, on mange parfois ensemble aussi, on papotait et je disais avec les GSM, je ne sais plus ce qu'il y avait eu... Ah si, c'est parce qu'en fait justement, c'est avec un élève qui...

Oui, c'est ça, c'est quand en fait il y a un élève qui avait été foutu dehors et donc, ils avaient discuté en disant que ce n'est quand même pas juste, etc. Et donc, avec certains élèves, on avait discuté, on disait oui, mais ça vous aide. Et alors, c'était un truc genre, vous n'avez pas vu, il n'y avait pas une différence ou quoi, quand vous êtes avec et sans.

Et là, il y en a un ou l'autre qui avait dit oui, c'est vrai qu'on a... En fait, il y en a un, c'est un Asperger, il avait dit en fait avec ça du coup, on... Comment est-ce qu'il avait exprimé ça ? L'idée de... On ne va pas y penser en fait, on n'y pense plus. Tandis que sinon, il n'y a rien à faire, il y a le réflexe, on va parfois regarder si on n'a pas reçu un message, le « fear of missing out » quoi.

[Intervenant 2]

C'est ça, complètement.

690 [Intervenant 1]

Et donc ça, lui, il avait dit ça et il y en avait un autre qui a... un ou deux, je ne sais plus trop ou qui avait opiné de la tête en disant oui, c'est vrai qu'en fait, on... Au début, je sais qu'il y en a, parfois, ils avaient tendance à aller dans leur poche pour aller voir « Ah oui, c'est vrai, je n'ai pas mon GSM. », ça je m'en rappelle aussi. Donc, ils avaient ce réflexe qu'à part après, ils n'en avaient plus ou moins. Or, chaque fois, se dire « Je vais regarder mon GSM. », ça distrait aussi.

[Intervenant 2]

Oui, évidemment. Ok, super. Et alors, si vous, le système de boîte que vous avez mis en place, si vous deviez peut-être citer les avantages et les inconvénients de ce dispositif par rapport admettons à un autre dispositif... je ne sais pas moi, comme les pochettes ou le système de range-chaussures 700 numérotés qu'on peut voir un peu à gauche, à droite, quel est l'avantage de votre dispositif et son inconvénient ?

[Intervenant 1]

Alors, le grand avantage pour moi, c'est que comme on le met en avion et en plus dans une boîte métallique, on n'a pas les ondes.

[Intervenant 2]

Oui.

710

[Intervenant 1]

Et donc, ça, c'est important parce que dans une classe, honnêtement, quand tous les GSM sont en plus avec leur Wi-Fi ou leur 4G, c'est extrêmement mauvais pendant une journée d'être confronté à toutes ces ondes. Donc, ça, c'est le grand avantage d'être dans une boîte métallique. Pas une boîte à chaussures, vraiment une boîte métallique.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

720 C'est un gars, d'ailleurs, par rapport aux ondes qui m'avait dit de faire comme ça. L'inconvénient, c'est que si on est dans, nous, on a des petites classes, maximum 12, 14, la plus grosse classe qu'on puisse avoir, c'est 14, on ne prend pas au-dessus. J'imagine ça maintenant dans les classes que j'ai eues, parfois de 27, 28, 29. Pour retrouver, après son GSM, c'est un peu le bordel dans des boîtes.

[Intervenant 2]

Oui, c'est vrai, oui.

[Intervenant 1]

730 Et aussi, j'imagine, alors moi, je suis dans une école au collège où les élèves sont charmants. Dans d'autres écoles, j'imagine déjà que du coup, il y a quelqu'un qui prend le GSM de quelqu'un d'autre et puis on ne sait pas qui l'a pris parce que nous, on ne les connaît pas et ça peut ne pas être le meilleur système dans des écoles où il n'y a pas de respect, où il y a de la violence ou du racket ou des choses du genre là, parce que ce n'est pas évident de savoir qui a pris finalement le GSM d'un élève.

[Intervenant 2]

Oui, tout à fait. OK, donc plus par rapport à...

[Intervenant 1]

740 Chaque élève a son casier, c'est différent. Maintenant, l'avantage en faisant... Alors attention qu'aussi, évidemment, nous, on n'a pas finalement eu le cas parce qu'ils étaient assez réglos nos élèves mais je sais que ce qui se passe parfois dans une autre école où ils le font, c'est que les élèves, du coup, ils viennent avec deux GSM. Ils donnent un vieux GSM et ils gardent le bon GSM.

[Intervenant 2]

Oui, c'est souvent ce qu'il y a.

[Intervenant 1]

C'est un truc très fréquent.

750

[Intervenant 2]

Oui, j'ai eu beaucoup de... de personnes à qui j'ai mené des entretiens qui me soulignaient cette chose-là, oui, justement.

[Intervenant 1]

760 Nous de nouveau, comme ils sont peu nombreux et puis on le voit bien, ils sont occupés à un moment donné au départ avec leur GSM et c'est... Puisqu'ils rentrent en classe, ils peuvent au départ être avec leur GSM en classe et puis après, on passe, pof, et du coup, on sait qu'on a leur GSM. Puis c'est pas... Voilà, mais c'est vrai que ça, c'est un point négatif. Mais ça, c'est avec tous les systèmes, c'est que les élèves sont intelligents, évidemment, ils vont trouver des manières de contourner le système, c'est logique.

[Intervenant 2]

C'est ça. J'ai entendu... je n'ai pas eu quelqu'un qui a mis ça en place, mais j'ai lu ou entendu, je ne sais plus, une école qui reprend les puces, les cartes SIM.

[Intervenant 1]

Ah, carrément ?

770

[Intervenant 2]

Oui.

[Intervenant 1]

On peut aussi en donner une ancienne. C'est déjà plus compliqué d'en avoir une ancienne.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Voilà, si on doit aller jusque-là, c'est quand même alarmant.

780 [Intervenant 1]

Oui, parce que ça veut dire qu'il faut chipoter, ouvrir le bazar.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Puis encore plus risqué de le perdre étant donné la taille de l'objet aussi.

[Intervenant 1]

Oui.

[Intervenant 2]

790 De savoir à qui ça appartient. Oui, c'est vraiment compliqué. Ben voilà.

J'aimerais bien savoir si vous aviez un conseil, justement, vous qui êtes à la fois enseignante et directrice d'école, on va dire, si vous aviez un conseil à donner à un enseignant qui souhaite mettre en place un dispositif visant à interdire le téléphone au sein de sa classe.

[Intervenant 1]

Alors, ce sera d'expliquer correctement aux élèves le pourquoi. Et ce que je ferai, c'est je montrerai éventuellement des études. J'imagine qu'il doit certainement y avoir des études où on voit la différence... et même pour étudier, d'ailleurs, étudier avec et sans GSM, je sais qu'il y a des études qui l'ont déjà montré.

800 Ou bien de faire une expérience avec, voilà, vous avez votre GSM sur votre banc et puis, chaque fois que vous allez regarder votre GSM, vous allez, on fait une petite enquête en classe, vous allez cocher combien de fois vous avez regardé votre GSM chaque fois qu'il y a une lumière qui s'allume ou quoi, ou être conscientisé à ça. Et donc, de montrer pourquoi c'est intéressant de l'enlever.

Et éventuellement, peut-être même faire avec, voilà, comment ça s'est passé et puis maintenant, on va le mettre dans une boîte et vous allez me dire après l'expérience, tiens, qu'est-ce que vous avez remarqué, comment ça se passe, est-ce que vous avez été plus attentifs ou pas. Et alors, d'un point de vue wifi, oui, je ferai aussi venir quelqu'un qui vient expliquer... qui vient expliquer les dangers des ondes si on est avec 27 GSM avec chacun la 4G allumée, plus le wifi de l'école.

810 [Intervenant 2]

Ok. Très bien.

[Intervenant 1]

Moi, je serais vraiment dans la conscientisation et pas dans il faut expliquer le pourquoi pour qu'ils adhèrent déjà un peu plus.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça, pas interdire pour interdire.

820

[Intervenant 1]

Non. Et en comprenant que c'est très... et en l'expliquant, c'est quelque chose qu'on pratique pas mal par rapport à la... Pour les émotions, bah oui, ok, c'est pas gai pour vous, on peut comprendre que vous soyez en colère, vous trouvez que c'est pas juste, on l'entend, mais on va le faire, c'est pas la phrase « pour votre bien » parce qu'ils supportent pas cette phrase, mais d'entendre leurs émotions... et d'après, c'est d'expliquer.

830 [Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Ok. Super. Et alors, une dernière petite question que j'ai à vous poser.

Avec le recul, est-ce que vous pensez que la décision de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'interdire l'usage du téléphone en classe, mais également dans les couloirs, dans la cour de récréation, ce soit une solution durable ?

[Intervenant 1]

Durable ?

[Intervenant 2]

840 Oui.

[Intervenant 1]

Dans le sens durable que les profs vont s'y tenir toute l'année, vous voulez dire par là ?

[Intervenant 2]

Bah, dans ce sens-là et aussi, est-ce que ça peut tenir vraiment sur le long terme ?

[Intervenant 1]

Parce qu'en tout cas, je souhaite bon courage aux éducateurs.

850

[Intervenant 2]

Oui, parce que je pense qu'ils vont être vraiment sollicités, oui.

[Intervenant 1]

Oui, ça va être... Alors, je comprends la logique et c'est vrai que le fait qu'ils ne soient pas tout le temps sur le GSM, ça peut permettre qu'ils soient beaucoup plus en contact entre eux, sur autre chose. Donc, je comprends très bien. Il y a déjà pas mal d'écoles qui interdisent le GSM dans les couloirs. Et les sanctions sont assez fortes. Donc, hop, c'est directement, je pense à l'Athénée à Nivelles, entre autres, où GSM dans le couloir, mais même pour les profs. Enfin, chez les profs, on ne va pas sanctionner, mais le directeur fait une remarque. Et pour les élèves, le GSM est confisqué. Maintenant, est-ce que c'est durable ?

860 En fait, c'est tellement drastique, je trouve, qu'en général, des mesures pareilles ne tiennent pas très longtemps parce que c'est trop contraignant pour les éducateurs ou pour le corps professoral. Mais moi, je trouve que c'est une bonne chose, pourtant.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Et est-ce que, éventuellement, vous êtes plutôt pour cette interdiction, mais à condition que les élèves soient équipés d'outils numériques adaptés ?

870 [Intervenant 1]

Pour les cours, alors ?

880 [Intervenant 2]

Oui. Style tablette, enfin, iPad.

[Intervenant 1]

Oui, parce que les iPads, effectivement, quand on est avec l'école numérique, on peut avoir aussi, avec des outils, on voit sur quoi ils vont parce que sinon, évidemment, ils vont sur n'importe quoi aussi.

Le truc, c'est que, pour moi, s'ils sont avec... Il faut, alors, dans ce cas-là, qu'ils aient des outils numériques, mais quand même, s'il n'y a pas les sous. Maintenant, par rapport aux profs, par rapport... Non, par rapport aux GSM, honnêtement, nous, il y a des moments, c'est, voilà, maintenant, là, vous pouvez prendre votre GSM, on passe la boîte. Évidemment, de nouveau, on n'est pas nombreux. Et hop, on fait les exercices et puis, après ça, on reprend les GSM.

Et c'est des Kahhot, ou des choses où... Alors après, ils ne font pas le Kahoot. Et à ce moment-là, j'imagine dans les grosses classes, chez nous, ce n'est pas le cas parce qu'enfin, de toute façon, on voit très bien qui participe et qui est inscrit. Moi, je... Le souci, c'est qu'il faut aussi être réaliste et qu'il n'y aura pas les sous pour que toutes les écoles soient équipées de tablettes.

890

[Intervenant 2]

C'est ça.

[Intervenant 1]

Oui, dans la école de ma fille, à l'Athénée Nivelles, là, ils avaient tous une tablette. Et de ce que j'entendais, même s'il y avait, soi-disant, de la surveillance, les enfants n'ont jamais été autant à aller sur n'importe quoi parce qu'ils arrivent à bypasser très rapidement tout. Et donc, c'est même pire que le GSM, en fait.

900

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça.

[Intervenant 1]

Donc, ce n'est pas une solution du tout, non plus. Par rapport à ce que j'ai vu à l'Athénée à Nivelles, c'était une catastrophe. Quand les filles ont raconté ce qui se passait parce que les profs n'utilisent en plus pas... Enfin, ne regardent pas sur quoi les enfants sont. Donc... Et là aussi, ils étaient alors avec leur tablette en dessous du banc ou bien, soi-disant, c'est « Madame, je fais telle chose. », ils sont tellement rapides à changer leur écran.

910

[Intervenant 2]

Oui, oui, c'est ça. Au final, c'est transposer le problème.

[Intervenant 1]

Je ne suis pas... Pourtant, j'avais rempli aussi pour le collège pour avoir quelques tablettes pour des moments spécifiques. Mais finalement, je préférais, moi, pour mes cours de néerlandais, je demandais alors aux élèves de prendre leur GSM et on faisait avec le GSM.

[Intervenant 2]

OK.

920

[Intervenant 1]

Franchement, je... Voilà, je... Il ne faut pas nécessairement avoir les tablettes.

[Intervenant 2]

D'accord.

[Intervenant 1]

930 Et tout est dans la confiance et dans leur... En fait, pour moi, tout est dans la création du lien avec l'étudiant.

[Intervenant 2]

Oui, c'est ça. Ça joue beaucoup. C'est vrai. C'est vrai. OK. Alors, ben...

Est-ce que, éventuellement, parce que moi, j'ai fait le tour de mes questions, c'était très intéressant, d'ailleurs.

[Intervenant 1]

Merci.

940

[Intervenant 2]

Est-ce qu'il y aurait un aspect de votre expérience que vous souhaiteriez partager et qu'on n'a pas encore abordé, éventuellement ?

[Intervenant 1]

Ouf ! Ben, je pense qu'on a plus ou moins tout dit. On a parlé des parents, du point de vue des élèves, de la gestion, de la responsabilité de l'action des profs, de...

[Intervenant 2]

950 Ben, écoutez...

[Intervenant 1]

Pour moi, vous avez... Enfin, à première vue, pour moi, vous avez beaucoup balayé. Donc, comme ça, non.

[Intervenant 2]

Ah ben, super. Écoutez, il n'y a pas de souci. Ben, voilà. Je vous remercie, en tout cas, de m'avoir accordé... Le temps et, surtout, un bon témoignage qui va vraiment bien me servir.

960

[Intervenant 1]

Tant mieux. Voilà. C'est une école très spécifique. C'est pour ça que, quand j'ai vu Communauté française, je me dis... Ah ! Voilà, c'est...

Mais avec des élèves avec, justement... des élèves qui, en classe, qui sont d'habitude, justement, très turbulents ou bien très passifs. Mais, clairement, ce sont des élèves qui, pour la plupart, étaient en échec scolaire.

[Intervenant 2]

Voilà, c'est ça. Donc, c'est d'autant plus intéressant de voir si ça... Si ce système fonctionne sur des élèves... Sur des élèves qui ont déjà des troubles d'apprentissage de base.

970

[Intervenant 1]

Et, franchement, c'est vraiment la règle. On la garde.

[Intervenant 2]

Ah oui.

[Intervenant 1]

Ah oui, oui. Ça, on est... Nous, on a vraiment vu une différence.

980 [Intervenant 2]

Ben, voilà. C'est ce que je souhaitais constater. Tant mieux. Tant mieux. Je suis vraiment contente. Alors, si ça fonctionne et si ça peut aider et inspirer d'autres enseignants, ben, c'est encore mieux.

[Intervenant 1]

Oui, voilà. Tant mieux. Le mémoire est à prendre pour quand ? Pour août ?

[Intervenant 2]

Oui, le 18.

990 [Intervenant 1]

Eh bien, bon courage.

[Intervenant 2]

Je vous remercie. Il va m'en falloir.

**CONSENTEMENT ECLAIRE**  
**POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**

Titre de la recherche	Le téléphone portable à l'école : réflexion sur l'interdiction de son utilisation récréative pour les élèves des établissements scolaires de la Communauté française.
Chercheur responsable	Paquay Romane
Promoteur	Daniel Faulx
Service et numéro de téléphone de contact (ULiège)	UAFA 04 366 31 86

*Je, soussigné(e) **Cenciarini Lauren** déclare :*

- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
- avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

*J'ai compris que :*

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- la présente étude ne constitue pas un bilan psychologique ou logopédique à caractère diagnostic.
- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.

- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le chercheur/mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise et qui contient plus d'information quant au traitement de mes données à caractère personnel. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. **Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)).**
- les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum d'un an.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques à destination de la communauté scientifique travaillant dans le domaine de recherche du présent projet.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer / me filmer à des fins de recherche :

OUI –  NON

**En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.**

Lu et approuvé,

**Lu et approuvé**

Date et signature

**Le 14 juillet 2025**



**Chercheur responsable**

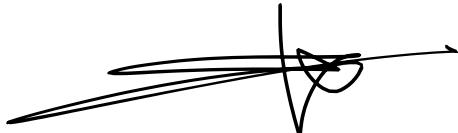
- Je soussigné, Paquay Romane, chercheur responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom du chercheur responsable

Date et signature

Romane Paquay

14/07/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Romane Paquay", is written over a date. The signature is fluid and cursive, with a distinct loop on the 'a' and 'n'.

**CONSENTEMENT ÉCLAIRE**  
**POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**

Titre de la recherche	Le téléphone portable à l'école : réflexion sur l'interdiction de son utilisation récréative pour les élèves des établissements scolaires de la Communauté française.
Chercheur responsable	Paquay Romane
Promoteur	Daniel Faulx
Service et numéro de téléphone de contact (ULiège)	UAFA 04 366 31 86

*Je, soussigné(e) Ben m'lah Salma Yasmina..... déclare :*

- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
- avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

J'ai compris que :

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- la présente étude ne constitue pas un bilan psychologique ou logopédique à caractère diagnostic.
- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.

- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le chercheur/mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise et qui contient plus d'information quant au traitement de mes données à caractère personnel. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. **Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be, contact@apd-gba.be>).**
- les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum d'un an.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques à destination de la communauté scientifique travaillant dans le domaine de recherche du présent projet.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer / me filmer à des fins de recherche :

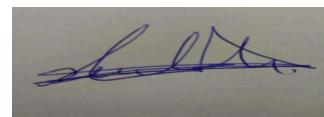
**OUI**

**En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.**

Lu et approuvé,

**Lu et approuvé**

Date et signature

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "S. DELAET", is placed within a rectangular box.

**Chercheur responsable**

- Je soussigné, Paquay Romane, chercheur responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom du chercheur responsable

Romane Paquay

Date et signature

14/07/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Romane Paquay", is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive, with a vertical line extending upwards from the end of the signature.



**CONSENTEMENT ECLAIRE  
POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**

Titre de la recherche	Le téléphone portable à l'école : réflexion sur l'interdiction de son utilisation récréative pour les élèves des établissements scolaires de la Communauté française.
Chercheur responsable	Paquay Romane
Promoteur	Daniel Faulx
Service et numéro de téléphone de contact (ULiège)	UAFA 04 366 31 86

*Je, soussigné(e) .....Françoise Lalieux..... déclare :*

- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
- avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

J'ai compris que :

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- la présente étude ne constitue pas un bilan psychologique ou logopédique à caractère diagnostic.
- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.

- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le chercheur/mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise et qui contient plus d'information quant au traitement de mes données à caractère personnel. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. **Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)).**
- les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum d'un an.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques à destination de la communauté scientifique travaillant dans le domaine de recherche du présent projet.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer / me filmer à des fins de recherche :

OUI

**En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.**

Lu et approuvé,

*Lu et approuvé*

Date et signature

**15/07/2025**

*F. Lalieux*

**Chercheur responsable**

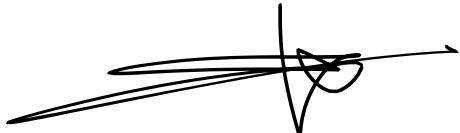
- Je soussigné, Paquay Romane, chercheur responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom du chercheur responsable

Date et signature

Romane Paquay

14/07/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Romane Paquay", is written over a date. The signature is fluid and cursive, with a distinct loop on the 'a' and 'n'.



**CONSENTEMENT ECLAIRE**  
**POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**

Titre de la recherche	Le téléphone portable à l'école : réflexion sur l'interdiction de son utilisation récréative pour les élèves des établissements scolaires de la Communauté française.
Chercheur responsable	Paquay Romane
Promoteur	Daniel Faulx
Service et numéro de téléphone de contact (ULiège)	UAFA 04 366 31 86

*Je, soussigné(e) **Meys Lucas** déclare :*

- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
- avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

*J'ai compris que :*

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- la présente étude ne constitue pas un bilan psychologique ou logopédique à caractère diagnostic.
- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.

- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le chercheur/mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise et qui contient plus d'information quant au traitement de mes données à caractère personnel. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. **Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).**
- les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum d'un an.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques à destination de la communauté scientifique travaillant dans le domaine de recherche du présent projet.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer / me filmer à des fins de recherche :

**OUI** – **NON**

**En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.**

Lu et approuvé,

Date et signature



16/07/2025

**Chercheur responsable**

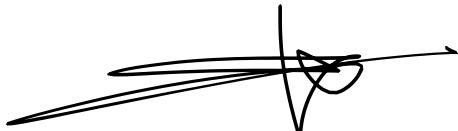
- Je soussigné, Paquay Romane, chercheur responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom du chercheur responsable

Romane Paquay

Date et signature

14/07/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Romane Paquay", is written over a date. The signature is fluid and cursive, with a distinct loop and a final flourish.



**CONSENTEMENT ECLAIRE  
POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**

Titre de la recherche	Le téléphone portable à l'école : réflexion sur l'interdiction de son utilisation récréative pour les élèves des établissements scolaires de la Communauté française.
Chercheur responsable	Paquay Romane
Promoteur	Daniel Faulx
Service et numéro de téléphone de contact (ULiège)	UAFA 04 366 31 86

*Je, soussigné(e) ...Leleux Bénédicte..... déclare :*

- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
- avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

J'ai compris que :

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- la présente étude ne constitue pas un bilan psychologique ou logopédique à caractère diagnostic.
- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.

- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le chercheur/mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise et qui contient plus d'information quant au traitement de mes données à caractère personnel. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. **Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)).**
- les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum d'un an.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques à destination de la communauté scientifique travaillant dans le domaine de recherche du présent projet.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer / me filmer à des fins de recherche :

OUI – NON

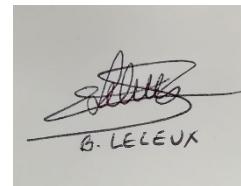
**En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.**

Lu et approuvé,

Date et signature

**Lu et approuvé**

**Le 18 juillet 2025**



B. LELEUX

**Chercheur responsable**

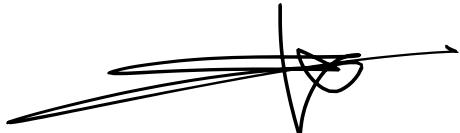
- Je soussigné, Paquay Romane, chercheur responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom du chercheur responsable

Date et signature

Romane Paquay

14/07/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Romane Paquay", is written over a date. The signature is fluid and cursive, with a distinct loop on the 'a' and 'n'.



**CONSENTEMENT ECLAIRE**  
**POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**

Titre de la recherche	Le téléphone portable à l'école : réflexion sur l'interdiction de son utilisation récréative pour les élèves des établissements scolaires de la Communauté française.
Chercheur responsable	Paquay Romane
Promoteur	Daniel Faulx
Service et numéro de téléphone de contact (ULiège)	UAFA 04 366 31 86

*Je, soussigné(e) .....Sacré Laora déclare :*

- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
- avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

*J'ai compris que :*

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- la présente étude ne constitue pas un bilan psychologique ou logopédique à caractère diagnostic.
- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.

- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le chercheur/mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise et qui contient plus d'information quant au traitement de mes données à caractère personnel. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. **Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)).**
- les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum d'un an.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques à destination de la communauté scientifique travaillant dans le domaine de recherche du présent projet.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer / me filmer à des fins de recherche :

OUI – NON

**En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.**

Lu et approuvé,

Date et signature

13/08/25

**Chercheur responsable**

- Je soussigné, Paquay Romane, chercheur responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom du chercheur responsable

Date et signature

Romane Paquay

14/07/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Romane Paquay", is written over a date. The signature is fluid and cursive, with a distinct loop on the 'a' and 'n'.



**CONSENTEMENT ECLAIRE**  
**POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**

Titre de la recherche	Le téléphone portable à l'école : réflexion sur l'interdiction de son utilisation récréative pour les élèves des établissements scolaires de la Communauté française.
Chercheur responsable	Paquay Romane
Promoteur	Daniel Faulx
Service et numéro de téléphone de contact (ULiège)	UAFA 04 366 31 86

*Je, soussigné(e) **BENY LATINE** déclare :*

- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
- avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

*J'ai compris que :*

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- la présente étude ne constitue pas un bilan psychologique ou logopédique à caractère diagnostic.
- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.

- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le chercheur/mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise et qui contient plus d'information quant au traitement de mes données à caractère personnel. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. **Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).**
- les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum d'un an.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques à destination de la communauté scientifique travaillant dans le domaine de recherche du présent projet.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer / me filmer à des fins de recherche : OUI

**En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.**

Lu et approuvé,

Date et signature

**LU ET APPROUVE**

**20 JUILLET 2025**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. B.', is enclosed within a large, thin-lined oval. A smaller, thin-lined oval is positioned to the left of the main oval, containing a portion of the signature.

**Chercheur responsable**

- Je soussigné, Paquay Romane, chercheur responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom du chercheur responsable

Date et signature

Romane Paquay

14/07/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Romane Paquay", is written over a stylized, abstract mark that looks like a cross or a signature itself.





**Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Education**  
**Comité d'éthique**

PRESIDENTE : Sylvie BLAIRY  
CO-PRESIDENT : David STAWARCZYK  
SECRETAIRE : Anne-Lise LECLERCQ

**CONSENTEMENT ECLAIRE  
POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**

Titre de la recherche	Le téléphone portable à l'école : réflexion sur l'interdiction de son utilisation récréative pour les élèves des établissements scolaires de la Communauté française.
Chercheur responsable	Paquay Romane
Promoteur	Daniel Faulx
Service et numéro de téléphone de contact (ULiège)	UAFA 04 366 31 86

Lechien Séverine

*Je, soussigné(e) ..... déclare :*

- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
- avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

J'ai compris que :

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- la présente étude ne constitue pas un bilan psychologique ou logopédique à caractère diagnostic.

- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.
- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le chercheur/mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise et qui contient plus d'information quant au traitement de mes données à caractère personnel. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. **Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)).**
- les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum d'un an.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques à destination de la communauté scientifique travaillant dans le domaine de recherche du présent projet.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer / me filmer à des fins de recherche :  OUI  
- NON

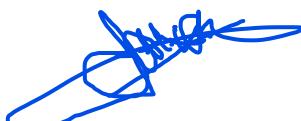
**En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.**

Lu et approuvé,

Lu et approuvé

Date et signature

23/07/2025



**Chercheur responsable**

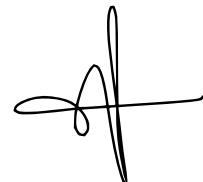
- Je soussigné, Paquay Romane, chercheur responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom du chercheur responsable

Date et signature

Romane Paquay

14/07/2025



---

**CONSENTEMENT ECLAIRE**  
**POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**

Titre de la recherche	Le téléphone portable à l'école : réflexion sur l'interdiction de son utilisation récréative pour les élèves des établissements scolaires de la Communauté française.
Chercheur responsable	Paquay Romane
Promoteur	Daniel Faulx
Service et numéro de téléphone de contact (ULiège)	UAFA 04 366 31 86

*Je, soussigné(e) Anne-France Pottier déclare :*

- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
- avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

*J'ai compris que :*

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- la présente étude ne constitue pas un bilan psychologique ou logopédique à caractère diagnostic.
- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.

- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le chercheur/mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise et qui contient plus d'information quant au traitement de mes données à caractère personnel. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. **Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)).**
- les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum d'un an.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques à destination de la communauté scientifique travaillant dans le domaine de recherche du présent projet.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer / me filmer à des fins de recherche :

**OUI** – **NON**

**En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.**

Lu et approuvé,

Date et signature



Le 23/07/2025

**Chercheur responsable**

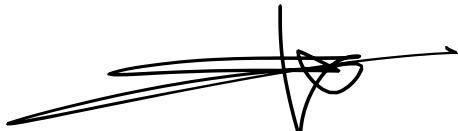
- Je soussigné, Paquay Romane, chercheur responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom du chercheur responsable

Romane Paquay

Date et signature

14/07/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Romane Paquay", is written over a date. The signature is fluid and cursive, with a distinct loop and a final flourish.

